…TE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 071 — 48 PAGES — VENDREDI 17 JUIN 1977

…commerce extérieur
…la France en mai
…é proche de l'équilibre

LIRE PAGE 48

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,20 m., Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 28 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 rls; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 15 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 40

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

…parti de M. Suarez largement en tête aux élections espagnoles

…ut commence

…remarquable leçon de
…. C'est le premier enseigne-
…les élections générales qui
…déroulées en Espagne le
…di 15 juin. Appelés pour la
…e fois depuis quarante et
… à se prononcer librement
…désigner les trois cent
…rte députés et les deux
…pt sénateurs des nouvelles
…(Parlement), les Espagnols
…té en masse et dans le
…and calme. Les incidents
… pendant les trois semai-
…campagne ont été mineurs.
…eut regretter que les véri-
…débats d'idées et les
…tations politiques n'aient
…ement pas eu lieu. Mais le
…des électeurs est clair. Le
… par la dynamique qu'il
…e, annonce l'instauration
…gime réellement démocra-

…déré par le franquisme
… quatre décennies comme
…eur toujours prêt à céder
…vieux démons », le peuple
…l a apporté, avec dignité
…ité, la preuve de sa matu-
… sa volonté d'assumer les
…es et les risques de la
…e.

…s juillet 1976, le gouver-
… de M. Suarez, l'homme du
…imprimé une accélération
… à la réforme politique.
…habile, resté assez proche
…uquistes pour être toléré
…, mais sachant aussi ten-
…ameau d'olivier à l'oppo-
…lémocratique, le chef du
…ement a conquis en quel-
…is une grande popularité.

…ul coup de poker a été de
… à Pâques la légalisation
…i communiste, alors qu'il
…onné des assurances
…es aux militaires. Il a pris
…e de heurter une armée
…e, mais il a finalement
…n pari. Il recueille aujour-
… fruits de cette politique
…ts pas » qui peut per-
…son pays de réussir une
… transformer pacifique-
…n régime autoritaire fondé
…on vouloir du Caudillo en
…lémocratie parlementaire
…e par l'arbitrage royal.

…osition de gauche a large-
…contribué au succès de ce
…btil en faisant preuve de
…us et de modération. Le
…mpressé à aider M. Suarez
… été M. Carrillo, secrétaire
… d'un parti communiste qui
…ontré modéré et dont la
…mbition à court terme sem-
…e de consolider la nouvelle
…atie espagnole.

…arti socialiste ouvrier de
…ipe Gonzalez a donné l'im-
…n, pendant la campagne,
… plus incisif, plus « révolu-
…ire » que les communistes.
…arquable succès du P.S.O.E.,
…elon les résultats connus
…natin, devraient lui assurer
…nde place à la Chambre des
…s, dépasse les prévisions des
… d'un parti dont le gonfle-
… rapide rappelle celui du
…ortugais. En fait, les socia-
…espagnols ne souhaitent pas
…r la crise » du capitalisme
…ol. Ils s'installent dans une
…n qui devrait leur per-
…d'être à la fois le pivot
…pposition de gauche et des
…cuteurs privilégiés d'un
…eau gouvernement que
…arez espère fonder sur son
… du centre, élargie éventuel-
…t à quelques indépendants.

…t commence. Gouvernement
…ositions, de droite et de gau-
…vont devoir se plier aux
… nouvelles du jeu parle-
…ire, remplacer la politique
…ans par celle des coalitions,
…trigues par les débats
…s.

… échéances sont redoutables.
…se économique a été trop
…mps négligée et un plan de
…sement s'impose au plus tôt.
…nouvelle Constitution devrait
…ner les ambiguïtés et les
…lles du franquisme. Enfin,
…leur attendue de la victoire
…rcelone de la gauche et des
…ans de l'autonomie de la
…ogne, pose des interrogations
…antes au centralisme cas-

• Les socialistes arrivent en seconde position loin devant les communistes et l'extrême droite

• Les autonomistes l'emportent en Catalogne

Les Espagnols ont voté massivement mercredi 15 juin pour désigner les 350 députés et les 207 sénateurs des futures Cortès (Parlement) au cours des premières élections libres depuis quarante et un ans.

Les résultats connus, jeudi en fin de matinée, portaient sur 9 927 145 voix, soit 54 % des suffrages exprimés, et faisaient apparaître une solide avance de l'Union du centre de M. Suarez, avec près de 37,79 % des voix, devant le P.S.O.E. (socialiste), qui en obtenait 27,34 %. L'Alliance populaire (droite) remportait 8,75 % des suffrages, le P.C. 7,44 %, la coalition regroupée autour du parti socialiste populaire (P.S.P.) 3,94 %, la Fédération démocratique de la gauche 1,40 %, et les démocrates-chrétiens 1,34 %.

MM. Adolfo Suarez, Leopoldo Calvo Sotelo (Union du centre), Felipe Gonzalez, Enrique Tierno Galvan (P.S.P.), Manuel Fraga Iribarne (Alliance populaire) et Santiago Carrillo ont été élus à Madrid. Mme Dolorès Ibarruri (la Pasionaria) est pratiquement assurée de son élection dans les Asturies. En revanche, MM. Carlos Arias Navarro, ancien premier ministre, et Manuel Blas Pinar (Alliance nationale, extrême droite) sont battus, et l'élection du dirigeant de la Fédération démocrate-chrétienne, M. Joaquin Ruiz Gimenez, paraît douteuse.

La participation a dépassé 80 %, a indiqué mercredi dans la soirée M. Rodolfo Martin Villa, ministre de l'intérieur. Malgré quelques attentats qui ont provoqué des dégâts matériels et blessé une demi-douzaine de personnes, les opérations électorales se sont déroulées sans incidents majeurs.

Les groupes favorables à l'autonomie, qui sont arrivés en tête en Catalogne, ont réclamé, ce jeudi, le retour immédiat au statut d'autonomie accordé par la République en 1932, et la convocation prochaine d'un Parlement catalan pour négocier avec les autorités de Madrid.

De nos envoyés spéciaux

Madrid. — L'Union du centre démocratique, dirigée par M. Adolfo Suarez, chef du gouvernement, semblait jeudi 16 juin, en fin de matinée, assurée de l'emporter aux élections générales espagnoles. Confirmant la plupart des sondages d'opinion publiés à la veille du scrutin, le Centre était en effet crédité de 35 à 40 % des suffrages, pour l'attribution des sièges de députés aux nouvelles Cortès (Parlement).

Cette moyenne nationale intégrait les moins bons résultats enregistrés par le parti de M. Suarez dans certaines régions périphériques, en particulier en Catalogne, où les formations revendiquant le retour au statut d'autonomie de 1932 venaient en tête. Le Parti socialiste ouvrier espagnol de M. Felipe Gonzalez, qui a fait une remontée spectaculaire pendant la dernière semaine de la campagne électorale, semblait de son côté arriver en seconde position, avec un pourcentage moyen de 25 % des voix.

Le dépouillement du scrutin était très lent. Ce retard était dû à plusieurs causes : fermeture tardive de certains bureaux, notamment à Madrid et dans la banlieue ouvrière de Barcelone, où les bulletins de vote avaient manqué dans la matinée de mercredi ; opérations difficiles de décompte des suffrages en raison des très nombreuses listes électorales en présence ; centralisation laborieuse dans les provinces des résultats définitifs provenant des différents bureaux de vote.

Le dépouillement était encore plus lent en ce qui concerne le Sénat. Un système complexe de scrutin — il s'agissait de cocher trois noms sur une liste de candidats se présentant à titre individuel — a, de l'avis général, dérouté un électorat appelé à se prononcer en toute liberté pour la première fois depuis quarante et un ans. On estimait que le pourcentage de bulletins nuls serait, sans doute, élevé pour le choix des sénateurs.

MARCEL NIEDERGANG et CHARLES VANHECKE.

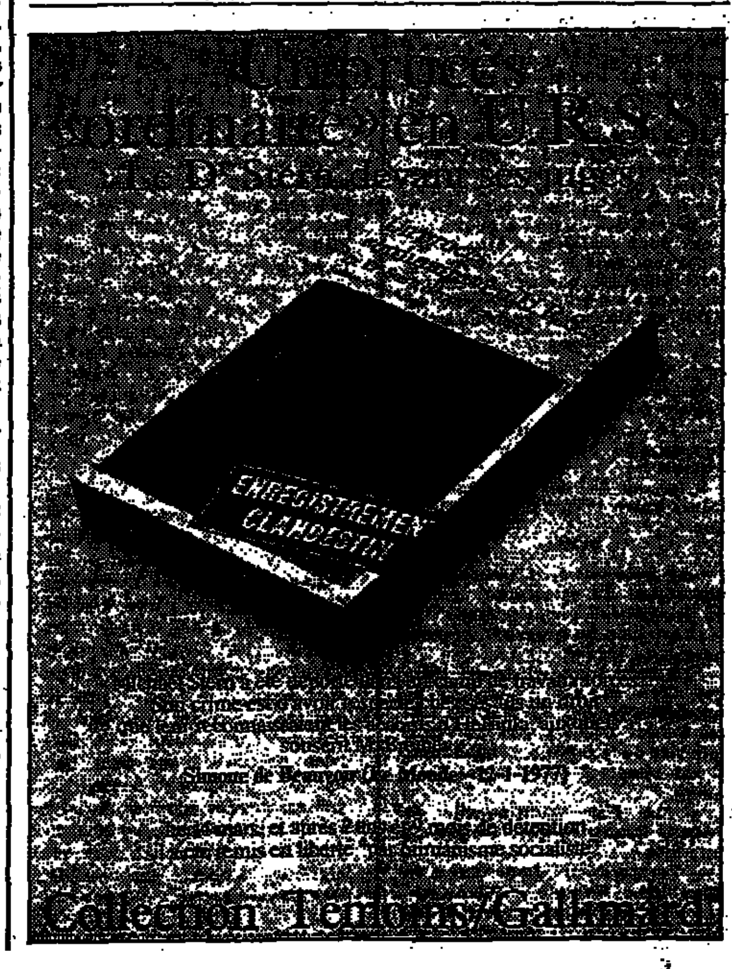
(Lire la suite page 2.)

En Union soviétique

M. Brejnev est élu chef de l'État

M. Brejnev a été élu président du présidium du Soviet suprême jeudi matin 16 juin. M. Podgorny, qui exerçait jusqu'alors les fonctions de chef d'Etat, n'assistait pas à la session du Soviet suprême. Il a demandé à faire valoir ses droits à la retraite.

Le secrétaire général du parti communiste viendra donc en France, le 20 juin, avec le titre de chef d'Etat. (Lire page 3.)



Le débat européen a fait éclater au grand jour le conflit opposant M. Chirac au président de la République

L'Assemblée nationale devait prendre acte, jeudi 16 juin à minuit, de l'adoption sans vote du projet portant élection du Parlement européen au suffrage universel direct, texte sur lequel M. Raymond Barre avait engagé dans la soirée de mercredi la responsabilité du gouvernement.

Les dernières heures du débat au Palais-Bourbon ont été dominées par une intervention de M. Chirac, qui a confirmé et fait apparaître au grand jour la gravité du conflit qui oppose le chef de l'Etat au président du R.P.R.

Peu glorieux

par RAYMOND BARRILLON

Aucun des groupes qui composent l'Assemblée nationale n'ayant l'intention de déposer une motion de censure contre le projet de loi portant élection du Parlement européen au suffrage universel direct, ce texte peut sans plus attendre être « considéré comme adopté », selon l'expression qui figure au troisième alinéa de l'article 49 de la Constitution en application duquel M. Raymond Barre a engagé dans la nuit de mercredi à jeudi la responsabilité du gouvernement.

Un projet auquel M. Valéry Giscard d'Estaing attachait la plus grande importance, dont il avait souligné mardi encore qu'il posait *« une question d'intérêt national »* et qu'il engageait *« la raison et la réputation de la France »*, est donc adopté sans avoir été voté. C'est une bonne aubaine pour l'opposition, puisque les divergences qui existaient d'une part entre communistes et socialistes, d'autre part entre la majorité et la minorité du P.S. ont pu ainsi être hypocritement camouflées. C'est un singulier épilogue pour le R.P.R., dont l'opinion retiendra qu'il n'a pas eu le courage de censurer un gouvernement qu'il n'avait cessé de fustiger du début à la fin du débat.

(Lire la suite page 10.)

AU JOUR LE JOUR

Secret et mensonge

Il aura fallu trois ans pour que nous apprenions rétrospectivement que MM. Chirac et Giscard d'Estaing n'étaient pas d'accord sur l'Europe et sur bien d'autres choses.

Peut-être, dès mai 1974, M. Chirac était-il déjà en désaccord avec le futur chef de l'Etat, mais estimait-il qu'il valait mieux ne pas être d'accord avec M. Giscard d'Estaing que d'être d'accord avec M. Chaban-Delmas.

Ces révélations de dernière minute viennent en tout cas confirmer ce que disait l'autre jour le président de la République à un groupe de lycéens : les affaires de l'Etat peuvent s'exercer sans mensonges, mais pas sans un certain secret.

En somme, l'accord apparent entre MM. Giscard d'Estaing et Chirac n'était pas un mensonge, mais leur désaccord était un secret.

BERNARD CHAPUIS.

L'AGGRAVATION DU CHOMAGE

Les immigrés victimes de la crise

Le chômage s'est de nouveau aggravé en mai. Les demandes d'emploi ont augmenté de 57 300 (après correction des variations saisonnières), tandis que les offres baissaient de 12 200.

Les immigrés — près de deux millions d'actifs, 20 % des travailleurs manuels — figurent parmi les principales victimes de cette dégradation de l'emploi. Déjà touchés, plus durement que d'autres, par la baisse du pouvoir d'achat, ils sont fréquemment frappés par les licenciements, dans la sidérurgie lorraine notamment. Le gouvernement parle maintenant d' « inciter au retour » cent mille travailleurs migrants, ce qui correspond, grosso modo, au chiffre des étrangers demandeurs d'emploi.

Dès cette semaine, ceux-ci recevront une lettre de M. Stoléru, secrétaire d'Etat chargé de la condition des travailleurs manuels, leur proposant une aide de 10 000 F s'ils regagnent leur pays d'origine ; ils disposeront d'un délai d'un mois pour donner leur réponse.

Cette stratégie pourra-t-elle enrayer le chômage en France ? Dans l'immédiat, elle donne lieu à controverses et risque de susciter des réactions dans la population. Le drame lorrain apparaît, à cet égard, comme un dénonateur.

I. — LE DÉTONATEUR LORRAIN

par JEAN BENOIT

Les boutons d'or, les genêts du plateau lorrain. Et puis, tout à coup, la laideur. Un paysage rouillé, traversé de voies ferrées. Des tubulures vert-de-grisées, une sorte de Centre Beaubourg à l'échelle du « *kombinat* », sous un ciel de vapeurs et d'étincelles : le haut fourneau d'Usinor-Thionville se reflète dans l'eau de la Moselle.

Sauvé de justesse au lendemain de la « marche sur Paris » des travailleurs lorrains, le 19 avril dernier, le haut fourneau continue de fonctionner, et quelques centaines d'ouvriers conservent leur emploi. Mais Thionville, ce n'est pas seulement cette gerbe de feu, c'est une métropole de la métallurgie, aujourd'hui frappée au cœur par le chômage et les licenciements.

Car il y a l'aciérie, les laminoirs, plus ou moins, plus ou moins sacrifiés au plan acier. Dix mille emplois doivent être supprimés dès cette année dans la sidérurgie française. D'ici à 1980, ce chiffre s'élèvera sans doute à plus de vingt mille, dont seize mille environ en Lorraine. Or, sur une première phase de trois mille licenciements, concernant Thionville, deux mille visent *« des agents de faible ancienneté et sans attaches familiales dans la région »*. Autrement dit : les travailleurs étrangers célibataires, ou dont la famille est restée au pays. Les immigrés, en France comme dans les nations voisines, sont ainsi placés en première ligne sur le front de la crise.

Ces hommes venus d'ailleurs, des pays de sable et de ciel bleu, vivaient ici une partie de leur existence, dans un décor lugubre où l'air sent la poussière de fer. Ils y travaillaient, mangeaient, dormaient même, quand ils le pouvaient, au rythme des « trois huit ». Leur foyer s'appelle du reste le Dortoir, route de Metz. C'est un bâtiment de style prussien, caserne autant que phalanstère, aux couloirs crasseux, dont l'entrée est défendue par un vigile en uniforme de toile bleue, au képi d'opérette. Pour se distraire, il y avait les programmes pornographiques d'un cinéma de province, le football sur un terrain vague est, parfois, de l'autre côté de la frontière, les filles blondes et rapaces dans les rues chaudes de Sarrebruck. Mais le plus souvent — les immigrés n'ont guère d'argent, et la plupart envoient le quart ou le tiers de leur paie aux familles lointaines. — les loisirs se passaient à lire une sourate du Coran, porteuse d'espoir, ou à jouer aux dominos, ce plaisir anodin qui découpe le temps en zelliges de patience.

(Lire la suite page 44.)

AU MUSÉE DU LOUVRE

Caravage et la gitane

Comme la peinture « académique » du dix-neuvième siècle, et même encore plus qu'elle, la peinture dite « réaliste » du dix-septième siècle est l'objet d'un intérêt qui ne se dément pas et qu'elle ne déçoit pas. Bon gré mal gré, il faut toujours remonter à Caravage. Les multiples ramifications de cette peinture « forte » de 1600 ont été indiquées par une exposition du Louvre en 1965 et tout récemment par les « caravagesques français » au Grand Palais en 1974, sans parler du succès populaire de Georges La Tour en 1972.

Il n'est pas interdit de penser que le cinéma, succédant depuis un demi-siècle à la peinture narrative disparue, nous a, avec ses jeux d'ombres, ses « close up », ses mimiques, rendus plus sensibles à ces mêmes effets dans les tableaux d'autrefois. Le moment semble venu de monnayer un peu toutes ces acquisitions par une présentation plus analytique des œuvres. Les « Dossiers du département des peintures » ont été créés au Louvre pour cela. La « Bonne Aventure », de Caravage, a fourni une excellente occasion pour une exploration ingénieuse et variée qui plaira.

ANDRÉ CHASTEL.

★ « La Diseuse de bonne aventure », de Caravage, catalogue par J.-P. Cuzin, département des peintures, musée du Louvre, jusqu'au 10 octobre.

(Lire la suite page 34.)



LES ÉLECTIONS

Les Espagnols ont voté massivement, mercredi 15 juin, pour désigner les trois cent cinquante députés et les deux cent sept sénateurs des futures Cortès (Parlement). La participation a dépassé 80 %, annonçait mercredi dans la soirée M. Rodolfo Martin Villa, ministre de l'intérieur. Une quarantaine de personnes ont été arrêtées au cours de divers incidents qui ont eu lieu mercredi, mais ceux-ci ont été mineurs, et la plupart de ces personnes ont déjà été relâchées, a précisé M. Martin Villa. Une dizaine d'attentats, qui ont provoqué des dégâts matériels et blessé une demi-douzaine de personnes, ont été perpétrés, mais les opérations électorales se sont effectuées généralement dans le calme.

● M. Felipe Gonzalez, premier secrétaire du parti socialiste ouvrier espagnol (P.S.O.E.), a réaffirmé, jeudi aux premières heures de la matinée, les trois conditions posées par son parti à une éventuelle participation au futur gouvernement : octroi d'une amnistie totale, légalisation de tous les partis politiques (de nombreux groupes d'extrême gauche sont encore illégaux), ouverture d'un processus d'élaboration d'une nouvelle Constitution et application du programme économique de son parti.

● M. Santiago Carrillo, secrétaire général du parti communiste, a déclaré : « A la vue des premiers résultats, il serait logique que l'Union du centre démocratique (le parti de M. Suarez) et le P.S.O.E. se mettent d'accord pour former un nouveau gouvernement », mais « il est impensable que le P.C. puisse participer à ce gouvernement ».

La ruée aux urnes dans la capitale

De notre envoyé spécial

Madrid. — *Vallecas, 14 heures.* « La participation sera massive », *ont pronostiqué les journaux. Elle l'est. Sous un soleil d'enfer, les habitants du quartier — un des plus* « rouges » de Madrid — *forment une file interminable devant le bureau de vote. Une demi-heure, une heure d'attente pour accomplir un geste insolite depuis quarante ans : choisir entre une dizaine de bulletins, qui, du fasciste, du centriste, d'un socialiste ou du communiste, va représenter le pays au Parlement.*

Sur les murs du collège, les gauchistes ont barbouillé un énorme slogan : « Ce n'est pas un bout de papier qui va résoudre tes problèmes. Fais-en une cocotte. Vive la révolution sexuelle ! » *Ombrelles, éventails, étudiants chargés de livres, vieillards perplexes, et, à l'heure de voter, une grande confusion.*

Beaucoup ne savent pas où ils ont été inscrits, ni même s'ils l'ont été. Un homme se plaint. Son nom ne figure nulle part. « C'est un piège », *dit-il. Le mot sabotage circule ici et là. Certains bureaux n'ont pas ouvert à l'heure : il leur manquait les bulletins de quelques formations. Dans d'autres des piles entières ont disparu. Communistes et militants de l'Alliance populaire (la coalition néo-franquiste) s'accusent mutuellement. Chaque parti a son signe : un poing fermé sur une rose ou sur une colombe chez les socialistes, des silhouettes solidaires, un cercle entrouvert, une poignée de main chez d'autres organisations.* « Ainsi, les analphabètes peuvent s'y reconnaître », *dit un militant, envoyé par son parti comme* « interventor », *c'est-à-dire pour contrôler le scrutin.*

Les bulletins ont été entassés un peu partout : sur des bancs, en haut d'armoires métalliques, et chacun fait sa cueillette comme il peut. Cris, bousculades, enfants qui piaillent dans des poussettes, foule errant d'une salle de classe à une autre, à la recherche de sa section électorale : on se croirait dans une salle des pas perdus à l'heure d'affluence. Les bulletins sont souvent cochés au vu de tous. Les isoloirs servent à beaucoup de choses, sauf à s'isoler. Des conseillers ou contrôleurs circulent, le sandwich et la canette à la main. Les policiers endiguent le flot comme ils peuvent. A un certain niveau sonore, l'ambiance est plus de kermesse que d'élections.

« Quelle impression cela vous fait-il de voter ? » *Interrogés au hasard, beaucoup évitent de répondre. D'autres utilisent des mots souvent écrits ces derniers jours :* « Moment décisif », « occasion de prendre enfin notre destinée en main ». *Peu de discussions véritables.* « Que voulez-vous, *dit un jeune trotskiste ou maoïste, venu au nom des* « candidat des travailleurs », nous sortons de quarante ans de peur et de méfiance. Quarante ans pendant lesquels, derrière chaque question un peu indiscrète, on redoutait une délation, un traquenard. » — C. V.

Le parti de M. Suarez est largement en tête

(Suite de la première page.)

Dans certains milieux de l'opposition de gauche, on avançait, avec il est vrai, beaucoup de circonspection, une hypothèse complémentaire pour expliquer ces longs *délais* : le gouvernement aurait préféré différer les résultats officiels et provisoires pour éviter d'éventuelles manifestations de rue à Madrid et à Barcelone A 2 heures du matin, ce jeudi, plusieurs centaines de personnes s'étaient réunies devant le siège du Parti socialiste ouvrier dans la capitale. Les forces de l'ordre les dispersaient sans aucune violence. Dès mercredi, les autorités ne cachaient pas leur appréhension au sujet des mots d'ordre lancés à Barcelone par certaines formations autonomistes qui envisageaient la proclamation, dès le 16 juin, d'une assemblée de parlementaires des quatre provinces du Nord-Est, plus conscientes de leur originalité, plus résolues que jamais, semble-t-il, à négocier avec Madrid le rétablissement du statut de 1932.

La barre des 40 %

La question qui se posait jeudi en fin de matinée était de savoir si l'Union du centre démocratique dépasserait ou non la barre de 40 % des suffrages. Dans l'affirmative, le parti du gouvernement, tel que le qualifie la presse madrilène, obtiendrait la majorité absolue des sièges à la Chambre des députés, en vertu d'un système qui avantage les formations majoritaires.

L'Union du Centre, forte du soutien implicite du roi Juan Carlos, a été construite par le chef du gouvernement dont la popularité dans le pays est incontestable. En offrant la « *voie la plus sûre vers la démocratie* », en proposant une transition progressive et prudente, M. Suarez a attiré une majorité d'Espagnols favorables à l'instauration d'un régime parlementaire, mais décidés à ne rien perdre des acquis économiques du régime franquiste.

Compte tenu des résultats connus et de la tendance qui se dégage, M. Adolfo Suarez paraît assuré de rester à la tête du gouvernement. Il est probable qu'après avoir remis au roi — pour la forme — la démission de son cabinet actuel, il effectuera un remaniement ministériel, encore que la Constitution ne l'y oblige pas. De quelle ampleur sera ce remaniement ? M. Suarez fera-t-il appel à certains dirigeants de la gauche modérée pour traduire le rapport des forces parlementaires ? Avant même de connaître les résultats définitifs du scrutin, certaines personnalités de l'Union du centre démocratique ont écarté une telle hypothèse. Au cours d'un *débat organisé dans la nuit de mercredi à jeudi* par le quotidien indépendant *El Pais*, M. Garrigues Walker, dirigeant d'un des partis de la coalition centriste, a affirmé que celle-ci était disposée à s'entendre avec d'autres forces politiques « *non pour gouverner mais pour élaborer une nouvelle Constitution* ». Il a cité l'exemple du Portugal, où M Mario Soares dirige un gouvernement de minorité, pour expliquer dans quelles conditions le chef de l'Union du centre pourrait être amené à gouverner

De son côté, le Parti socialiste ouvrier peut s'estimer satisfait des résultats. La formation de M. Felipe Gonzalez, qui a été créée au congrès de Suresnes en octobre 1974, s'est très rapidement structurée et étoffée au point d'apparaître *aujourd'hui comme le groupe de* gauche le plus important en Espagne. Illégaux il y a moins de six ans, les hommes du P.S.O.E. se posent déjà en candidats au pouvoir et affirment qu'ils ne concluront aucune alliance ou accord avec l'Union du centre si leur propre programme économique n'est pas intégralement adopté.

Autres résultats que les sondages avaient laissé prévoir : l'écrasement des ultras de droite, les très modestes résultats de la démocratie chrétienne et des différents groupes sociaux-démocrates, ainsi que du parti socialiste populaire de M. Tierno Galvan.

Alors que 40 % des bulletins de vote étaient dépouillés, l'Alliance nationale du 18 juillet, qui regroupe les *nostalgiques du franquisme, n'obtenait, en effet, que 0,15 %* des voix. Le résultat le plus surprenant est celui des démocrates-chrétiens : il semble bien que la coalition dirigée par MM. Ruiz Gimenez, Gil Robles et Gil Delgado remportera à peine un peu plus de 1 % des voix, soit autant qu'une coalition gauchiste, la Fédération démocratique de gauche. L'Alliance *populaire* (néo-franquiste) et le parti communiste se disputent les troisième et quatrième places. Conformément aux prévisions, la coalition dirigée par M. Fraga Iribarne, ancien ministre de l'information et ancien ministre de l'intérieur, a des chances de devancer le parti de M. Santiago Carrillo : les résultats partiels lui accordent un peu plus de 8 % des voix, contre 7 % à ses advesaires. Le secrétaire général du P.C.E. ne se faisait d'ailleurs pas beaucoup d'illusions sur l'ampleur de la percée de ses candidats. Il a déjà déclaré qu'il comptait davantage sur les futures élections municipales pour élargir l'audience de son parti.

La participation au scrutin a été *en moyenne, dans tout le pays,* [illegible] eine de 80 % des électeurs inscri[illegible] et supérieure à ce chiffre à Madrid, en Catalogne et au Pays *basque, c'est-à-dire dans les régions les plus* développées. La pourcentage aurait été encore plus élevé dans la capitale si le vote n'avait été entaché de nombreuses *irrégularités* : électeurs empêchés de participer au scrutin parce qu'ils avaient été oubliés sur les listes électorales, bureaux de vote *manquant* de bulletins nécessaires et ouvrant leurs portes avec retard, ce qui a empêché de nombreux électeurs de voter, etc. Ces anomalies se sont produites dans les quartiers ouvriers de Madrid ce qui a évidemment défavorisé les formations de gauche. Elles ont été constatées dans d'autres provinces ; aussi, faut-il s'attendre que les partis fassent opposition aux *résultats dans plusieurs circons*criptions.

MARCEL NIEDERGANG et CHARLES VANHECKE.

CHRONOLOGIE

Du référendum du 15 décembre 1976 aux élections du 15 juin 1977

1976

DECEMBRE

15. — La loi de réforme politique est approuvée au référendum par *94,2 % de oui*.

17. — Les policiers en civil manifestent à Madrid. A la suite de ces incidents, le gouvernement nomme de nouveaux directeurs généraux de la police armée, de la garde civile et de la sûreté.

22. — M. Santiago Carrillo, secrétaire général du parti communiste, entré clandestinement en Espagne depuis plusieurs mois, est arrêté à Madrid. Il est remis en liberté une semaine plus tard.

30. — Le tribunal de l'ordre public est supprimé. Les délits de terrorisme passent à la compétence des tribunaux ordinaires.

1977

JANVIER

13. — *Le* lieutant général Vega Rodriguez est nommé chef de l'état-major général de l'armée. M. de la Mata, ministre des relations syndicales, présente aux Cortès (Parlement) le projet de loi sur l'association syndicale, premier pas vers le démantèlement de l'organisation « verticale » (syndicats corporatifs franquiste).

21. — Felipe de Bourbon, fils du roi Juan Carlos, est nommé prince des Asturies, titre traditionnel de l'héritier de la couronne.

22. — M. Santiago Carrillo. secré- Madrid au cours de manifestations en faveur de l'amnistie. Le général Villaescusa est enlevé le lendemain par un commando du Groupe révolutionnaire du 1er octobre (GRAPO). M. Antonio de Oriol est détenu par la même organisation *depuis le 11 décembre*.

24. — Dans la soirée, cinq personnes sont assassinées, rue d'Atocha, à Madrid, dans un bureau d'avocats spécialisés dans la défense des dirigeants ouvriers.

28. — Trois policiers sont abattus. Le gouvernement accorde des pouvoirs exceptionnels à la police et suspend certaines garanties de la Constitution.

FEVRIER

9. — Les relations diplomatiques sont rétablies entre l'Espagne et l'Union soviétique. Voyage du roi Juan Carlos à Rome et au Vatican.

10. — Les premières formations politiques sont reconnues en vertu des nouvelles dispositions de la loi sur les « associations politiques », qui supprime l'obédience aux principes du Mouvement (le parti unique franquiste), le parti socialiste ouvrier rénové (P.S.O.E.) de M. Felipe Gonzalez quitte la commission de négociations avec le gouvernement pour protester contre la légalisation, sous le même sigle, du parti socialiste ouvrier historique. La demande de légalisation du P.C.E. est transmise au tribunal.

MARS

2 et 3. — Sommet euro-communiste à Madrid avec MM. Marchais, Berlinguer et Carrillo.

11. — Le gouvernement promulgue de nouvelles mesures de grâce et d'amnistie.

28. — Reprise des relations diplomatiques entre l'Espagne et le Mexique.

AVRIL

1. — Le gouvernement prononce la dissolution du secrétariat général du Mouvement, première étape vers la disparition de l'appareil du parti unique du régime.

9. — Le parti communiste est légalisé. Cette mesure provoque de nombreux remous au sein des forces armées. L'amiral Pita da Veiga, ministre de la marine, démissionne. Il est remplacé par l'amiral Junquera.

10. — La fête traditionnelle de l'Aberri Eguna au Pays basque est interdite.

19. — Voyage du roi Juan Carlos en République fédérale d'Allemagne.

22. — Les organisations syndicales sont autorisées à présenter leurs statuts en vue de leur légalisation.

24-30. — Voyage du chef du gouvernement, M. Adolfo Suarez, au Mexique et aux Etats-Unis. M. Suarez ratifie la déclaration des *droits de l'homme aux Nations* unies.

MAI

1. — Violents incidents à l'occasion de la fête du travail, le gouvernement n'ayant pas autorisé les meetings publics prévus par les partis et les syndicats de gauche.

7. — Mort en Suisse du prince Xavier de Bourbon-Parme, chef de la branche carliste.

9. — M. Luis Ortiz remplace, comme ministre des travaux publics, M. Leopoldo Calvo Sotelo, chargé par M. Suarez d'organiser la campagne électorale de l'Union du centre démocratique, dont le président du gouvernement a décidé de prendre la tête.

14. — Don Juan, comte de Barcelone, renonce à tous ses droits dynastiques en faveur de son fils Juan Carlos.

24. — Début de la campagne électorale.

31. — M. Torcuato Fernandez Miranda, président des Cortès et du Conseil du royaume, remet sa démission. Cette décision, inspirée par le roi, est de nature à faciliter la mise en route des nouvelles Cortès.

JUIN

M. Nicolas Redondo, secrétaire général de l'U.G.T. (Union générale des travailleurs, socialiste) est nommé porte-parole de la délégation espagnole à la conférence de l'Organisation internationale du travail (O.I.T.) à Genève. Le gouvernement supprime l'obligation qui était faite jusqu'alors aux travailleurs d'adhérer aux syndicats officiels.

15. — Pour la première fois depuis quarante et un ans, les Espagnols votent librement.

Au Pays basque

La participation a été massive malgré les consignes de l'extrême gauche

De notre envoyé spécial

Bilbao. — « *Ya he votado !* » j'ai déjà voté !). Le chauffeur de taxi à la porte d'un grand hôtel exprime sa joie en donnant l'accolade à un client qu'il ne connait pas. Il s'en excuse : « *A cinquante-six ans, c'est la première fois !* » Il est 9 h. 30. les bureaux de vote viennent seulement d'ouvrir, et il y a déjà une file d'attente de trois cents mètres au centre de la ville, devant les grilles du groupe scolaire Feliz Serrano. Les couloirs de cette vieille institution religieuse où les crucifix, les portraits du couple royal et le drapeau sang et or encadrent les salles de classe, retentissent d'un joyeux brouhaha. Des mères viennent voter un bébé sur le bras. Les robes blanches des ecclésiastiques sont mêlées aux jeans d'une jeunesse trépidante.

Vers 11 heures du matin, l'impatience commence à succéder à la bonne humeur. Certains attendent déjà depuis deux heures et n'ont pas encore réussi à accéder au bureau de vote. Débonnaire, la police armée, celle-là même qui, il y a quelques jours encore, intervenait durement contre les manifestants, calme les impatients. Les chargeurs des mitraillettes, cette fois, sont vides.

L'apprentissage de la démocratie est difficile. Les présidents et les scrutateurs n'ont jamais fait ce travail. Un grand magasin de Bilbao remet en prime à ses clients, pour tout achat supérieur à 200 pesetas (14 F) un petit guide électoral. La confusion est grande devant les tables où s'alignent les piles de bulletins des quatorze partis qui présentent chacun dix candidats à la députation. Ces bulletins sont blancs comme les enveloppes. La liste des sénateurs est sur un papier jaune et porte vingt et un noms parmi lesquels *le votant doit faire* son choix en l'indiquant par une croix. Le président introduit les enveloppes dans une urne en matière plastique transparente. Toute fraude semble impossible étant donné la vigilance des observateurs désignés par les différents partis.

Quelques incidents

En début d'après-midi, quelques incidents sont signalés dans les banlieues ouvrières. A Pegona, Portugalete, Villaro, l'Alliance populaire (néo-franquiste) a été la première avertie que la junte électorale de Biscaye, devant l'affluence des électeurs, avait reçu l'autorisation de placer de nouvelles urnes et d'augmenter le nombrbe de scrutateurs. Lorsqu'il en fut avisé, le parti nationaliste basque envoya ses représentants, mais il était trop tard. L'Alliance contrôlait ces bureaux et avait fait disparaitre les bulletins du P.N.B. A Munguia, bastion du nationalisme basque, les délégués furent même expulsés par la garde civile parce qu'ils avaient « *crié trop fort* ». A Baracaldo, la *cité des hauts-fourneaux, des* militants nationalistes basques ont eu quelques problèmes avec ceux de la démocratie chrétienne basque.

Le parti communiste d'Euzkadi a installé son état-major au quatrième étage d'un vieil immeuble, proche du palais de justice et de l'évêché, orné d'un drapeau rouge et d'un drapeau basque et encadré par les buildings d'acier et de verre de l'Unionbank, de la Banque de Biscaye et de la Banque centrale. Face à la gare de Santander, une large banderole de l'O.C.E. Bandera Roja, un groupuscule d'extrême gauche, surmontée de drapeaux républicains rouge, jaune et violet, proclame que « *sans amnistie, sans autonomie, sans liberté, on ne vote pas* ».

Le gouverneur civil, don Manuel Maria de Urierte, d'origine basque, exprime sa satisfaction. Malgré les inondations et la grève des ouvriers boulangers, la participation électorale est massive, et les grévistes eux-mêmes sont allés voter...

LÉO PALACIO.

A Brunete, quarante ans après la bataille

De notre envoyé spécial

Brunete. — *Devant le bureau de vote, sous les arcades de la plaza, un garde civil bavarde avec le scrutateur du parti communiste. Avec son uniforme de gros drap vert, son bicorne de cuir noir, son fusil à la main, le garde a l'air d'appartenir à un autre temps, celui de la peur et du silence. Les joues cuites par le grand vent du haut plateau castillan, il est, pour une fois, volubile, débordant de cordialité. L'homme du parti est jeune, mince, sec, brun de poil et de peau. Il affiche l'assurance de ceux qui ne craignent plus rien. Il tourne la tête vers le bistrot dans l'ombre de la place :* « Vamos... ? » (« On y va ? »). *Devant l'étranger, le garde hésite :* « Mas tarde, hombre... » (« Plus tard, mon vieux... »).

Brunete, six cent soixante électeurs. A 16 heures, la moitié ont voté. C'est un long défilé dans la minuscule salle de classe, qui sert aux opérations de vote. Faute de place, l'isoloir rudimentaire a été installé dans l'entrée. La plupart lignorent, s'avancent timidement, leurs deux enveloppes à la main. « Tout le monde veut voter, *explique le président du bureau.* Mais certains ne savent pas pour qui. Ils nous demandent conseil... » *Les scrutateurs sourient. Ils sont six : le communiste, un phalangiste en costume noir, deux socialistes, barbus, décontractés, un représentant de l'Alliance populaire (droite), en bras de chemise, et celui de l'Union du centre,* « de Suarez », *précise-t-il...*

Seul le phalangiste est du village. « De la fraction authentique ? », *lui demandons-nous. Il s'esclaffe. Tout le monde rit. La paix, la concorde règnent à Brunete. La campagne électorale est passée au loin. De rares échos assourdis sont venus jusqu'ici. Sous le grand ciel bleu enfin revenu, le village est bien serré autour de sa petite place carrée, les persiennes closes sur les mauvaises rues aux pavés pointus.*

Quarante et un ans après, Brunete vote. C'est un événement. L'une des plus terribles batailles de la guerre civile s'est déroulée ici en 1937, dans ces longues plaines ondulées qui vont buter sur la sierra de Gredos. Vers l'ouest, on distingue vaguement les brumes de Madrid. Quarante mille morts pour quelques kilomètres carrés de terrain, pour rien. Le village a été rasé et entièrement reconstruit. Les vieux ici se souviennent encore de l'enfer. Les jeunes l'ont appris des parents. Le garde civil hoche la tête : « Bien sûr, tout le monde se souvient de la bataille. » *Il balance son fusil, demande avec quand même une lueur d'inquiétude dans l'œil :* « Vous croyez, vous, que les Espagnols sont prêts pour cette démocratie ? » — M. N.

LES ÉLECTIO… EN ESPAGNE

● La participation a été particulièrement massive au Pays basque, malgré les consignes d'abstention des organisations séparatistes d'extrême gauche. Le parti nationaliste basque (P.N.V., modéré) arrive en tête à Bilbao et à San-Sébastian. L'extrême gauche séparatiste, qui avait décidé de présenter ses candidats sous la bannière d'Euskadiko Esquerra (gauche basque), fait néanmoins une percée au Guipuzcoa, la plus « activiste » des quatre provinces basques espagnoles.

Le roi a nommé un juriste, M. Hernandez Gil à la présidence des Cortès

De nos envoyés spéciaux

Madrid. — M. Antonio Hernandez Gil, nommé mercredi président des Cortès et du Conseil du royaume par le roi Juan Carlos, doit prêter serment ce jeudi 16 juin. Il succède à M. Torcuato Fernandez Miranda, ancien précepteur du roi, qui avait démissionné le 31 mai. Juriste réputé, n'étant lié à aucune formation politique, M. Hernandez Gil devra s'efforcer de coordonner les activités de la nouvelle Chambre des députés et du Sénat, une tâche délicate que M. Fernandez Miranda, inconditionnel du souverain, mais encore trop lié aux secteurs ultras du franquisme, n'était plus à même de remplir.

Usant d'un privilège reconnu par la loi de réforme politique de novembre 1976, le roi a, d'autre part, nommé mercredi soir les quarante et un sénateurs qui siégeront aux côtés des deux cent sept élus au cours du scrutin du 15 juin. Le moment choisi par Juan Carlos pour annoncer ces nominations — après la clôture du scrutin et avant que les résultats ne soient connus — illustre son souci de rester délibérément au-dessus de la mêlée politique. Le roi échappe au reproche, déjà formulé par la gauche, de « repêcher » des personnalités proches de la Zarzuela (le palais royal) battues aux élections générales et qui trouveraient ainsi un siège de consolation au Sénat.

La liste des quarante et un sénateurs désignés par le roi traduit une volonté de dosage assez subtil. Des hommes très liés au régime franquiste, des conservateurs bon teint, côtoient des libéraux, des économistes de renom, des représentants de la grande banque, du monde des affaires, des directeurs de journaux, des écrivains catalans, galiciens et basques.

Le maire de Madrid, M. Arespacochaga, et celui de Barcelone, M. Socias Humbert, figurent sur cette liste ainsi que plusieurs ministres de l'actuel gouvernement de M. Suarez, en particulier MM. Martin Villa (intérieur), Osorio (second vice-président), Lavilla (justice) et Marcelino Oreja (affaires étrangères). Le roi a également nommé le fils du philosophe Ortega y Gasset, M. José Ortega Spottorno, fondateur du journal indépendant *el Pais*, devenu en un an le meilleur quotidien d'information espagnol.

Dans les milieux politiques, on remarque cependant que la majorité des sénateurs nommés par le roi ont des sympathies conservatrices ou centristes, ce qui n'est pas sans importance en raison du rôle que cette Assemblée est appelée à jouer dans le processus de réforme constitutionnelle.

[Le nouveau président des Cortès (Parlement) et du Conseil du royaume est né le 29 mars 1915 à Puebla de Alcocer, dans la province de Badajoz. Docteur en droit de l'Université de Madrid, professeur, membre du collège des avocats de la capitale, président de l'académie royale de jurisprudence, il est l'auteur de plusieurs ouvrages de philosophie et de sociologie. De la droite à la gauche, M. Hernandez Gil est considéré comme un homme d'une grande indépendance d'esprit.]

Loin du pays

« J'ai téléphoné ce matin à Madrid, tout se passe bien. D'après ce que l'on m'a dit, il y aura une participation importante, quelque chose comme 70 % ou plus. Comme en France lors de la dernière élection présidentielle. » L'homme qui parle est installé en France depuis 1965 : la quarantaine, bourgeois, il dirige une affaire à Paris. Mercredi matin, il a voté au consulat d'Espagne. Le 15 décembre 1976, il s'était abstenu. *« Ce référendum sur un projet de réforme politique avait un nom français : plébiscite. J'ai refusé ce jeu. »* Aujourd'hui, c'est différent, il y avait le choix : *« Suarez viendra en tête avec 40 % des voix, ensuite, il y aura les socialistes et les communistes groupés. En troisième position, les partis conservateurs avec à leur tête... »* Notre interlocuteur fait semblant d'avoir oublié le nom de M. Fraga Iribarne, secrétaire général de l'Alliance populaire.

A la sortie de la messe, une femme d'une cinquantaine d'années. Elle vit depuis dix ans en France. L'Espagne ? Les élections ? *« Je n'ai pas voté. Il y avait trop de formalités, trop de démarches à faire : aller au consulat, etc. Beaucoup trop de complications pour pas grand-chose. »* Aucun regret ? *« Si, cela me fait un peu de peine. »* Puis elle glisse, avec un sourire amusé et complice : *« Vous savez, je ne suis pas socialiste, je ne suis pas communiste... Vous voyez ? Je ne suis pas contente de ce qui se passe. »*

Celui-ci est communiste. Dans ses mains, un journal espagnol roulé. Place du Trocadéro (Paris, 16e arrondissement). *« Je n'ai pas pu voter. J'ai dû m'y prendre trop tard. J'ai envoyé une lettre au consulat et je n'ai pas eu de réponse. Malgré la publicité dans les journaux, tout était mal indiqué. »* Pas d'amertume cependant. Cet ouvrier fraiseur reconnaît d'emblée que les élections *« sont un grand pas en avant, un progrès considérable, même si Juan Carlos est l'héritier de Franco »*. A vrai dire pour ce travailleur lancé dans l'*« aventure »* de l'immigration depuis près de quinze ans, l'Espagne, proche par la langue et les amis qui l'entourent, est devenue lointaine dans sa réalité politique.

Deux femmes d'une trentaine d'années, rencontrées au détour d'une rue, laissent la même impression. Elles n'ont pas voulu voter. Leurs maris non plus. *« Nous sommes trop loin du pays, nous avons perdu le contact, nous sommes désintéressés. »* Pourtant, elles lancent des « piques » en riant : *« Il y a eu beaucoup de bla-bla-bla, nous attendons les actes pour juger »* ; *« On veut garder un peu de Franco en le maquillant. »* Une excuse : *« Nous n'avons pas voté depuis plus de quarante ans... »*

LAURENT GREILSAMER.

EUROPE

Union soviétique

M. Brejnev devient président du présidium du Soviet suprême

De notre correspondant

Moscou. — C'est en tant que chef de l'Etat soviétique que M. Leonid Brejnev arrivera lundi prochain 20 juin en visite officielle en France. Ainsi en a décidé, jeudi matin 16 juin, le Soviet suprême de l'U.R.S.S. à l'ouverture de sa session d'été, en élisant le secrétaire général du parti communiste, président du présidium du Soviet suprême.

Avant d'approuver cette proposition de M. Michel Souslov, décidément le véritable numéro deux de la hiérarchie soviétique, les deux Chambres réunies en commun avaient *« libéré de ses fonctions »* M. Nicolas Podgorny. Cette mesure a été prise officiellement *« à la demande »* de l'intéressé, qui souhaitait *« prendre sa retraite »*. M. Podgorny, qui avait été exclu du bureau politique au cours du plénum du comité central du 24 mai dernier, n'a été vu depuis cette date ni en public ni en privé. Il n'était pas là, jeudi matin, pour donner quelque crédibilité à cette version de sa disgrâce.

Le remplacement de M. Podgorny par M. Brejnev n'a pris qu'une vingtaine de minutes au Soviet suprême. Dès que celui-ci eut approuvé *« à l'unanimité »* la nomination de M. Brejnev, le nouveau chef de l'Etat soviétique est monté à la tribune pour *« exprimer sa profonde reconnaissance aux députés (...) »*. *« L'exercice des fonctions de président du présidium en même temps que celui des fonctions de secrétaire général du comité central de notre parti,* a-t-il notamment déclaré, *n'est évidemment pas facile. Mais la volonté du parti, la volonté du peuple soviétique, les intérêts de notre patrie socialiste ont toujours constitué pour moi la loi suprême qui régit toute ma vie. »* En acceptant *« cette nouvelle mission de la patrie »*, M. Brejnev a promis *« de justifier la confiance du peuple. »*

M. Souslov présente le candidat

C'est M. Souslov qui avait proposé la désignation de M. Brejnev. Bien qu'âgé de soixante-quinze ans, le secrétaire du comité central à l'idéologie confirme ainsi son rôle de *« faiseur de rois »*, rôle dont Khrouchtchev avait pâti en 1964. On estime en effet que M. Souslov avait été alors au cœur du « complot » qui avait abouti à la chute de M. « K. ». M. Souslov a prononcé un vibrant hommage du secrétaire général, *« un remarquable militant du parti, de l'Etat soviétique, du mouvement communiste et ouvrier international. (...) Leonid Illitch Brejnev consacre son grand talent d'organisateur, d'homme d'Etat perspicace, de personnalité de type léniniste, toute sa vie, au service de la classe ouvrière, de la paysannerie, des intellectuels, au mieux-être incessant du peuple, à la grande cause de l'édification communiste »*.

M. Souslov a implicitement confirmé que l'élection de M. Brejnev à la présidence du présidium ne ferait qu'entériner sa primauté : *« L'accroissement du rôle dirigeant du parti communiste dans toute la vie du pays, les remarquables qualités personnelles et le travail plein d'abnégation de Leonid Brejnev pour le bien de la patrie ont abouti à ce que naturellement, depuis de nombreuses années, le camarade Brejnev agit en réalité à l'égard de notre peuple et du monde entier comme le représentant le plus prestigieux du parti communiste et de l'Etat soviétique socialiste. L'élection de Leonid Brejnev répond aux intérêts sublimes de la société et de l'Etat soviétiques. »*

La nomination de M. Brejnev à la présidence du présidium était considérée comme certaine depuis la publication, le 4 juin dernier, du projet de nouvelle Constitution. Ce texte crée, en effet, un poste de vice-président du présidium, de façon à décharger le président de la plupart des obligations honorifiques de la fonction (réception des lettres de créance, remise de décorations...). Le vice-président devrait être désigné en octobre après l'adoption de la Constitution.

Le renforcement de la position de M. Brejnev était sensible depuis le vingt-cinquième congrès du parti en février-mars 1976. Il a pu imposer à tous ses collègues son projet de nouvelle Constitution. Il dut lutter pour cela pendant plus de dix ans. Finalement, seul M. Podgorny, directement menacé par le remaniement, a refusé de s'incliner. Isolé au sein du bureau politique, ne disposant plus d'aucune base, il a été allègrement sacrifié

JACQUES AMALRIC.

Un surcroît d'honneur

Ce jour d'octobre 1964 où Nikita Khrouchtchev fut limogé pour cause de gestion brouillonne, beaucoup pensaient que M. Brejnev avait été installé à la tête du parti parce qu'il fallait, sans perdre de temps, assurer la continuité du pouvoir.

Le nouveau maître de l'appareil avait une expérience de tous les rouages de la politique en U.R.S.S. Il avait dirigé le parti en Moldavie en 1950. Plus tard, il devait exercer les mêmes responsabilités au Kazakhstan. Nommé membre suppléant du présidium du comité central (bureau politique) en 1952, il doit, comme presque tous les « jeunes », quitter cette fonction en mars 1953 aussitôt après la mort de Staline. Il devient alors chef de la direction politique de l'armée. Il revient au bureau politique en qualité de suppléant en 1956 et il est titularisé l'année suivante. A la même époque, il entre au secrétariat du comité central. En 1960, il est élu président du présidium du Soviet suprême, ce qui apparaît comme une semi-disgrâce, puis il est déchargé de ses tâches au secrétariat. L'entracte est de brève durée : en juin 1963, deux hommes, MM. Brejnev et Podgorny, viennent ou reviennent au secrétariat du comité central pour y seconder Khrouchtchev. Ils auront un peu plus d'un an pour préparer et sans doute hâter la succession.

Il y a treize ans, la position de l'homme qui prenait le poste de premier secrétaire semblait parfois précaire. Il partageait la vedette avec M. Kossyguine, le nouveau chef du gouvernement, et M. Mikoyan, qui était encore chef de l'Etat. La propagande soviétique, comme c'est toujours le cas pendant et aussitôt après une crise, insistait sur la notion de « direction collective ». En Occident, on traduisait généralement par « troïka ». Pourquoi ce chiffre de trois ? Parce qu'il faut distinguer le parti, le gouvernement et l'Etat ? Parce qu'à diverses reprises dans l'histoire soviétique on avait relevé la présence aux affaires de trois hommes un peu plus importants que les autres ?

La réalité ne se réduit pas à ce schéma. Alors que l'on parlait d'une troïka Brejnev-Kossyguine-Mikoyan, puis Brejnev-Kossyguine-Podgorny, MM. Souslov et Kirilenko avaient, au moins, autant de poids que le chef de l'Etat.

En revanche, M. Brejnev a assuré patiemment sa prépondérance. Dès la fin de 1965, il écarte du secrétariat M. Podgorny, son principal rival à la direction du parti. L'année suivante, à l'occasion du vingt-troisième congrès, il troque le titre de premier secrétaire contre celui de secrétaire général. Jusqu'alors il paraissait s'intéresser surtout à l'agriculture et au mouvement communiste. Il laissait M. Kossyguine, chef du gouvernement, traiter de la politique économique en général et conduire les grandes manœuvres diplomatiques. Mais au fur et à mesure que les années passaient, le chef de l'appareil se détachait du lot. Avant la fin des années 60, il tranchait de tout. C'est lui, et lui seul, que la *Pravda* citait dans ses éditoriaux.

Après le pouvoir, il acheva de conquérir les honneurs. Sa photographie devrait orner les futurs catalogues de numismatique. Il est, depuis mai 1976, maréchal de l'Union soviétique. En décembre dernier, pour ses soixante-dix ans, il a été adulé. Il a la carte numéro 2 du parti (la carte numéro 1 est réservée à Lénine). Il a aussi la carte de presse numéro 2 (le journaliste numéro 1 de l'U.R.S.S. est mort : c'est Lénine). Mais il est le premier des jeunes, puisqu'il a récemment reçu la carte numéro 1 du Komsomol. Et maintenant, le voilà chef de l'Etat.

On dirait qu'il y a toujours beaucoup de monde derrière lui, mais presque plus personne à ses côtés. Pourtant, la *Pravda* a publié, le 9 juin, la photographie d'une rencontre au Kremlin entre M. Gus Hall, secrétaire général du P.C. des Etats-Unis, et MM. Brejnev et Souslov : sur ce cliché, c'est M. Souslov qui fait face au visiteur. Le surlendemain, le même journal a publié en première page une information sous ce titre : *« Conversation de L. I. Brejnev et A. A. Gromyko avec I. Fahmi. »* La nécessité de la direction collective n'est pas explicitement rappelée. Mais ces artifices de présentation plutôt insolites donnent à penser que certains cherchent à endiguer le culte rendu au numéro 1.

BERNARD FÉRON.

Tchécoslovaquie

Il ne suffit pas d'évoquer les particularités de l'Europe de l'Est pour expliquer ce qui s'est passé à Prague

nous déclare M. Mlynar, ancien dirigeant du P.C.T.

M. Zdenek Mlynar, l'un des dirigeants du « printemps de Prague », contraint à l'émigration parce qu'il a adhéré à la Charte 77, a décidé de s'installer en Autriche, où il est arrivé le lundi 13 juin. Après une prise de contact avec divers milieux autrichiens, dont des représentants du parti socialiste, il compte se rendre au début de juillet en Italie pour y rencontrer notamment des membres du parti communiste. Dans l'interview qu'il nous a accordée et que nous publions ci-dessous, il affirme son identité de vues avec les eurocommunistes et estime aussi que les particularités de l'Europe de l'Est ne suffisent pas à expliquer ce qui s'est passé à Prague.

Mercredi, une délégation du P.C. tchécoslovaque conduite par M. Vasil Bilak, membre du présidium et du secrétariat, qui était arrivée la veille à Vienne, a poursuivi ses entretiens avec le P.C. autrichien. M. Bilak devait donner, ce jeudi à la fin des discussions, une conférence de presse.

« Où en est exactement le mouvement de la Charte 77 après les mesures répressives de ces derniers mois ?

— Le mouvement n'a pas été écrasé. Il est vrai que beaucoup de ses signataires sont persécutés, surtout dans leur existence matérielle. Mais cela ne signifie pas que l'activité de ceux qui soutiennent la Charte a été affaiblie. Les adhésions continuent. En outre, la force du mouvement ne doit pas être mesurée uniquement au nombre de signatures. Un grand nombre de gens qui n'ont pas signé ont apporté, eux aussi, leur appui moral et politique. La lutte continue contre la dictature totalitaire et pour la souveraineté nationale.

— Le courant communiste n'est-il pas en train de perdre en influence dans l'opposition ?

— Je ne crois pas. En participant à la Charte 77, les communistes exclus se sont engagés pour les droits démocratiques et politiques de tous les citoyens, y compris les non-communistes. De ce point de vue, ils sont allés plus loin qu'en 1968 puisque la Charte dépasse, par ses objectifs, le contenu du programme d'action du parti pendant le « printemps de Prague ». Cela explique sans doute, à mon avis, que leur influence se soit renforcée parmi les jeunes qui n'ont pas connu l'expérience de 1968. Si beaucoup de noms nouveaux sont apparus ces derniers mois, c'est parce que l'union à la base s'est élargie.

» Les communistes exclus du parti sont arrivés par leur expérience à la conclusion que les droits démocratiques sont indivisibles. Pour les marxistes, la liberté doit exister pour tout le monde car, à partir du moment où on commence à la limiter, soit pour les chrétiens soit pour les non-socialistes, cela signifie qu'elle risque de ne plus exister à la fin pour les communistes eux-mêmes. En soutenant la Charte 77, les communistes exclus ont prouvé qu'ils ne se battent pas pour une querelle de faction mais pour des questions de principe concernant l'avenir du socialisme.

— La direction tchécoslovaque a montré quelque indécision à l'égard de la Charte. Existe-t-il réellement des divergences au sein de l'équipe au pouvoir ?

— On ne peut pas, en tout cas, parler de tendances. Bien sûr, il existe un groupe qui est conscient qu'on ne peut pas résoudre les problèmes au moyen de la répression policière. Ces gens-là pensent que les questions les plus graves sont d'ordre économique et social et qu'il faudra bien les résoudre un jour. Mais quand il s'agit de 1968, les deux groupes sont réunis par une peur commune. Ce qu'il faut comprendre surtout, c'est que la direction tchécoslovaque actuelle n'est pas autonome. Elle dépend entièrement de la direction soviétique, et celle-ci estime que tous les dissidents sont des éléments antisocialistes qui ne peuvent pas être considérés comme des partenaires d'un dialogue.

Les options des eurocommunistes

— Dans le passé, vous avez fait plusieurs fois appel aux dirigeants des grands partis communistes occidentaux. Partagez-vous les options des eurocommunistes ?

— Tous les anciens communistes ont attendu une solidarité des partis occidentaux, et je crois que cette solidarité s'est exprimée d'une manière assez efficace. Le soutien des eurocommunistes à la charte, bien qu'il ait été complètement ignoré par la presse officielle, a été très utile pour démontrer que les arguments de la propagande selon lesquels la charte était un mouvement réactionnaire et antisocialiste n'étaient pas vrais. Nous savons aussi que les possibilités d'intervention directe sont limitées. Si nous demandons la solidarité des partis occidentaux, c'est parce que nous pensons qu'il ne s'agit pas seulement d'un problème spécifique tchécoslovaque, mais de questions touchant à leur propre politique. Tant que le socialisme s'identifiera aux méthodes qui règnent en Europe de l'Est, les affirmations de ces partis sur les avantages d'une société socialiste ne pourront pas avoir vraiment du poids. Je considère donc que le problème tchécoslovaque fait partie intégrante du problème du socialisme en Europe.

Les options des eurocommunistes sont très importantes pour nous Tchécoslovaques, et nous les considérons comme une ligne juste. Personnellement, je pense qu'un certain nombre de questions sont encore traitées trop superficiellement par les partis occidentaux, qu'elles servent de slogans dans la politique quotidienne alors qu'elles demanderaient une analyse approfondie. L'eurocommunisme doit élaborer ses propres positions idéologiques sur les problèmes globaux de la civilisation contemporaine. Il faut aussi examiner d'une manière critique l'expérience des partis au pouvoir. Ce qui s'est passé chez nous n'a pas été le résultat de notre volonté à nous, communistes tchécoslovaques. Nous aussi nous avions l'idée de suivre des voies spécifiques vers le socialisme, mais toute la pratique à l'intérieur du mouvement s'est révélée plus complexe que nous le pensions. On ne peut pas se contenter d'expliquer ce qui s'est passé en invoquant les conditions historiques particulières à l'Europe de l'Est.

— Avez-vous l'intention de rencontrer prochainement MM. Marchais et Berlinguer ?

— Je serais très heureux de les voir pour les remercier de la solidarité qu'ils nous ont exprimée et les informer de la situation en Tchécoslovaquie. Je me réjouirais aussi de m'entretenir avec des dirigeants socialistes tels que MM. Mitterrand, Craxi ou Willy Brandt, qui nous ont également témoigné leur sympathie.

La politique de M. Carter

— Que pensez-vous de la politique du président Carter à l'égard de l'Union soviétique et de l'Europe de l'Est ?

— Il est prématuré de parler de succès ou d'insuccès de cette politique. J'y vois personnellement deux aspects intéressants : d'une part elle s'inspire de l'idée qu'il faut sans doute modifier le modèle de la croissance. C'est tout le problème de l'énergie et de la finalité de la société de consommation, du tiers-monde et d'un nouvel équilibre Nord-Sud. Je crois que de cette façon des éléments rationnels fondés sur la science pénètrent dans la politique.

» D'autre part, la question des droits de l'homme est à mon avis également essentielle à condition que M. Carter l'envisage comme un fondement de la démocratie partout dans le monde. La société américaine qui est la société la plus développée sur le plan technologique et économique aborde ici le problème de certaines valeurs humaines qui doivent maintenant être interprétées dans le domaine politique. Je crois qu'à cette attitude il ne faut pas opposer une volonté de négociation secrète entre les super-puissances. La réaction négative de la direction soviétique a été probablement inspirée par le fait que jusqu'à maintenant celle-ci était habituée à ce genre de « diplomatie de cabinet ». J'espère que les Soviétiques comprendront qu'il est de leur intérêt d'être plus ouverts face à l'opinion publique. »

Propos recueillis par MANUEL LUCBERT.

DIPLOMATIE

Le président du Costa-Rica en visite officielle en France

M. Daniel Oduber, président de la République de Costa-Rica, est arrivé jeudi 16 juin à Paris, où il fera une visite officielle de trois jours. Il sera reçu, samedi à déjeuner, par M. Giscard d'Estaing et demeurera quelques jours en France en visite privée, avant de poursuivre son voyage en Roumanie, en Tchécoslovaquie et en Hongrie.

PORTRAIT

M. DANIEL ODUBER OU LA « RÉVOLUTION POSSIBLE »

Le Costa-Rica, reconnaît volontiers M. Daniel Oduber, est mal connu en Europe. Un regret justifié qui s'accompagne d'un reproche formulé avec une discrète ironie. « Cette relative ignorance, *explique-t-il,* tient peut-être à ce que mon pays offre en abondance tout ce qui ne fait jamais la « une » des journaux : des élections à intervalles réguliers, des partis qui alternent au pouvoir, une justice indépendante, une grande stabilité sociale ; et, peut-être aussi à ce qu'il n'y a pas de prisonniers politiques et que l'on ne torture personne... »

L'Arcadie ? Non, et M. Oduber est le premier à rejeter ce mythe. La Suisse de l'Amérique centrale ? Pourquoi pas ? Et cela avec d'autant plus de mérites, est-on tenté de dire, que le Costa-Rica est pauvre. Dans une région vouée aux éruptions volcaniques et aux pronunciamientos militaires, où la vie d'un paysan, surtout s'il a la peau brune, ne vaut pas cher, ce petit pays de 50 000 kilomètres carrés et de deux millions d'habitants, situé entre le Nicaragua au nord et Panama au sud, fait exception. La terre y est plus également répartie que nulle part ailleurs au sud des Etats-Unis. Le taux d'analphabétisme est inférieur à 10 %. Les trois quarts des habitants bénéficient de sécurité sociale. Quatre mille réfugiés politiques ont trouvé asile à San-Jose, la capitale, dont plusieurs centaines de Chiliens, contraints d'abandonner leur pays à la suite du putsch de 1973.

Le dernier coup d'Etat, en fait une insurrection civile destinée à faire respecter la volonté populaire exprimée dans les urnes, remonte à 1948. Mais, avant de restituer le pouvoir aux autorités élues, le gouvernement provisoire a dissout l'armée. Une décision qui a peut-être fait faire au pays l'économie de quelques putschs et, sans doute, des économies tout court. C'est en 1948 précisément que M. Oduber, un jeune avocat de vingt-sept ans, fit ses premières armes dans la carrière politique. Membre du Parti de libération nationale, issu de l'insurrection de 1948, M. Oduber a poursuivi sa carrière dans le sillage de M. Jose Figueres, le fondateur de ce parti, admis en 1976 au sein de l'Internationale socialiste. Candidat pour la deuxième fois en 1974, il a largement devancé son principal adversaire de centre droit.

Malgré la crise énergétique qui a durement affecté un pays dépourvu de ressources minérales, M. Oduber a su trouver les moyens d'accroître les investissements publics. Son gouvernement a construit davantage de routes, d'hôpitaux, d'écoles et de bibliothèques que ses prédécesseurs immédiats. L'inflation a pu être maîtrisée, les finances ont été assainies et l'équilibre de la balance commerciale presque rétablie.

Ces résultats restent toutefois insuffisants aux yeux du président, conscient des inégalités sociales qui persistent en dépit des réels efforts déployés pour redistribuer la richesse et de l'appauvrissement des couches les plus défavorisées. Mais il continue de défendre une « révolution possible » contre tous ceux qui prônent des transformations radicales et brusques, contre une révolution, à son gré, « impossible », car elle ne fait que renforcer le pouvoir des conservateurs. Et contre une bourgeoisie dont le style de vie calquée sur celui des Etats-Unis et les aspirations sont, estime-t-il, incompatibles avec la capacité de production du pays et ses valeurs culturelles.

Si le Costa-Rica a développé son industrie et si les produits manufacturés représentent déjà le tiers des exportations, l'économie reste encore dépendante du café, mais aussi de la canne à sucre, de la banane, du cacao, elle est donc vulnérable. Aujourd'hui le prix du café, premier produit d'exportation, est au plus haut, et l'économie tourne à plein régime. Demain, peut-être, il s'effondrera et ce sera de nouveau la crise avec des séquelles sociales et politiques. Voilà ce qui préoccupe M. Oduber et les dirigeants de la social-démocratie costaricienne.

Ceux-ci se reconnaissent dans le tiers-monde, approuvent, quoi qu'il en coûte au pays, les initiatives de l'OPEP et n'hésitent pas à promouvoir eux-mêmes l'UPEB, le syndicat des exportateurs de bananes. Cependant, ils se rangent résolument derrière les Etats-Unis dans la lutte contre le communisme. San-Jose n'a établi qu'en 1972 des relations diplomatiques avec Moscou et ne l'a pas encore fait avec La Havane. Certes, les sociaux-démocrates costariciens ont souvent regretté que le gouvernement américain appuie en Amérique latine des régimes militaires répressifs. Mais M. Oduber ne faisait pas seulement allusion aux Etats-Unis lorsqu'il déclarait, l'année dernière, devant les dirigeants de l'Internationale socialiste : « De nombreux gouvernements ne semblent s'intéresser aux pays en voie de développement qu'en fonction de leurs potentialités économiques et refusent de prendre en considération les valeurs politiques, sociales ou culturelles. »

PHILIPPE LABREVEUX.

● *Le mandat des « casques bleus »* à Chypre a été prorogé pour six mois par le Conseil de sécurité de l'ONU, ce jeudi 16 juin. Le vote a été acquis à l'unanimité. La Chine n'y a pas pris part. — *(A.F.P.)*

● *Les SALT.* — Le secrétaire d'Etat américain, M. Vance, et le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Gromyko, auront deux entretiens, en septembre, sur la limitation des armements stratégiques, a annoncé, mercredi 15 juin, le département d'Etat. L'un de ces entretiens aura lieu au siège de l'ONU. — *(A.F.P.)*

● *Rencontre Ceaucescu-Kadar.* — MM. Janos Kadar, premier secrétaire du P.C hongrois, et Nicolae Ceaucescu, chef de l'Etat et du parti roumains, se sont rencontrés mercredi 15 juin, pour une série d'entretiens qui, commencés à Debrecen, en Hongrie orientale, s'achèvent ce jeudi en Transylvanie, dans la ville roumaine d'Oradea (autrefois Nagyvarad).

LA REPRISE DE LA C.S.C.E.

L'Europe des Neuf propose de maintenir la conférence de Belgrade dans un cadre technique

Les hauts fonctionnaires de trente-cinq pays d'Europe et d'Amérique du Nord qui préparent la reprise de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) ont commencé, mercredi 15 juin, leurs travaux à Belgrade.

Une quinzaine de femmes de nationalité anglaise, qui voulaient manifester pour attirer l'attention des participants sur la mort de juifs soviétiques, ont été interpellées par les autorités yougoslaves et expulsées. Des femmes venues de France, de Suisse et de Belgique ont cependant pu communiquer aux journalistes accrédités, sans être inquiétées, un dossier sur les brimades dont sont l'objet les juifs en U.R.S.S.

D'autre part, un journaliste de la radio danoise, M. Frank Oswald, accusé d'être en rapport avec le groupe de femmes anglaises (ce qu'il nie), a été lui aussi expulsé de Yougoslavie et est arrivé mercredi à Copenhague.

A Moscou enfin, les représentants des divers courants de la dissidence soviétique, en particulier l'académicien André Sakharov, ont dénoncé à l'occasion de l'ouverture de la conférence le maintien en détention de neuf membres du « groupe de surveillance de l'application de l'accord d'Helsinki ». D'après l'agence Associated Press, sept israélites qui voulaient manifester pour réclamer le droit de quitter l'U.R.S.S. ont été arrêtés.

De notre envoyé spécial

Belgrade. — Après la séance inaugurale du mercredi 15 juin, la conférence préparatoire de Belgrade a commencé ce jeudi à organiser son travail.

Elle a été saisie par la délégation britannique, appuyée par tous les membres de l'Europe des Neuf, d'une proposition en quatre points relatifs à la seconde conférence de Belgrade, celle qui traitera des questions de fond et qui se réunira ultérieurement au niveau des ministres des affaires étrangères. Ces points concernent :

1) *La date de cette conférence :* celle-ci ne sera définitivement fixée qu'à la fin de la conférence préparatoire, lorsque les autres problèmes auront été réglés. Chacun s'accorde à penser toutefois qu'elle se situera fin septembre ou début octobre. La date du 3 octobre est déjà avancée.

2) *Sa durée :* les Neuf souhaitent qu'elle soit de douze semaines.

3) *Son ordre du jour :* il devrait suivre presque à la lettre, selon les Neuf, les dispositions de l'acte final d'Helsinki, qui comportent deux volets : le premier prévoit un échange de vues approfondi *« sur la mise en œuvre des dispositions de l'acte final et l'exécution des tâches définies par la conférence ».* Le second prévoit que cet échange de vues s'étendra *« à l'approfondissement de leurs relations mutuelles, l'amélioration de la sécurité et le développement de la coopération en Europe et le développement du processus de la détente à l'avenir ».*

C'est à propos de ce troisième point qu'on ne peut écarter l'hypothèse d'une confrontation au cas où certains voudraient privilégier les recommandations d'Helsinki relatives aux droits de l'homme, par exemple, ou à la non-ingérence dans les affaires internes. La confrontation espérée par les uns et crainte par les autres est cependant bien plus probable lors de la deuxième conférence, l'automne prochain, quand seront discutées les questions de fond.

4) *Les autres modalités* de la réunion des représentants des ministres des affaires étrangères : les Neuf estiment que par ses termes l'acte final d'Helsinki fixe :

a) Les règles de procédure ;

b) La contribution des pays méditerranéens non signataires de l'acte final (Algérie, Tunisie, Maroc, Egypte, Israël, Syrie, Liban et Libye) qui pourraient intervenir sur les « questions relatives à la sécurité et à la coopération en Méditerranée » ; *c)* La participation d'organismes comme l'UNESCO et la Commission économique des Nations unies sur l'Europe ; *d)* Le document final à établir par cette deuxième conférence de Belgrade.

Le document des Neuf vise à maintenir la conférence préparatoire dans le domaine technique. On apprendra très vite, à la lecture d'une proposition que les Soviétiques ont annoncée, si les délégations de l'Est partagent le même souci ou entendent donner à cette conférence préparatoire une dimension idéologique ou politique.

JEAN SCHWŒBEL.

Le trentième « sommet » franco-allemand

CINQ MINISTRES ACCOMPAGNENT M. GISCARD D'ESTAING A BONN.

Le trentième « sommet » régulier franco-allemand prévu par le traité de coopération de 1963 commence ce jeudi 16 juin après-midi à Bonn par un tête-à-tête entre MM. Giscard d'Estaing et Schmidt. M. Barre, premier ministre, participera aux entretiens de vendredi.

Le président de la République est accompagné de quatre autres ministres, MM. de Guiringaud (affaires étrangères), Boulin (ministre délégué à l'économie et aux finances), Haby (éducation), Rossi (commerce extérieur), ainsi que de M. Giraud, administrateur général délégué au Commissariat à l'énergie atomique, qui auront des conversations parallèles avec leurs collègues allemands.

Avant de regagner Paris vendredi soir, M. Giscard d'Estaing accompagnera M. Schmidt à Mayence, pour assister aux cérémonies du cinq centième anniversaire de l'université de cette ville. Après M. Vogel, président du « Land » de Rhénanie-Palatinat, et M. Scheel, président de la République fédérale d'Allemagne, M. Giscard d'Estaing prononcera un discours.

SANS CITER NOMMÉMENT LE MARÉCHAL IDI AMIN

La conférence du Commonwealth condamne « sans équivoque » le régime ougandais

De notre correspondant

Londres. — La conférence du Commonwealth a pris fin mercredi soir 15 juin à Londres sur une sévère condamnation du régime ougandais.

Non sans mal, les chefs de gouvernement se sont mis d'accord sur un texte dénonçant les violations des droits de l'homme en Ouganda, sans toutefois mentionner le nom de son président, le maréchal Amin. Selon le premier ministre britannique, M. Callaghan, cette « *condamnation sans équivoque* » a été approuvée par « *une majorité écrasante* » des pays représentés. Les indications recueillies dans les couloirs suggèrent cependant que, si tout le monde a fini par accepter la publication de ce texte, près d'une dizaine de pays auraient exprimé des réserves très sérieuses à propos de cette « excommunication ».

Celle-ci est rédigée en termes particulièrement explicites, puisqu'il y est notamment affirmé que les chefs de gouvernement du Commonwealth, « *ayant pris connaissance de l'accumulation de preuves du refus de prendre en considération le caractère sacré de la vie et des violations évidentes des droits fondamentaux de l'homme en Ouganda (...)* » et, « *conscients du fait que le peuple de l'Ouganda appartient à la fraternité du Commonwealth* [ils] *espèrent que le jour viendra où le peuple ougandais jouira à nouveau de ses droits fondamentaux qui lui sont si cruellement déniés actuellement* ».

A propos de la Rhodésie, les leaders du Commonwealth acceptent que l'on aille « *aussi loin que possible dans la recherche d'une solution négociée* », tout en soutenant par ailleurs la poursuite de l'offensive militaire contre le « *régime illégal* » de M. Smith à Salisbury.

D'une manière générale, les représentants des trente-trois pays réunis à Londres se sont quittés mercredi à la fois satisfaits et déçus : satisfaits qu'une fois encore leur rencontre ait manifesté la vitalité et la relative unité de l'ensemble auquel ils appartiennent ; déçus cependant qu'aucune décision concrète de quelque importance n'ait pu être arrêtée, s'agissant en particulier du nouvel ordre économique mondial et du dialogue Nord-Sud. — J. W.

Kampala dénonce le « club raciste » de Londres

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Le maréchal Idi Amin Dada a réagi assez vivement à la condamnation sans précédent de son régime par la conférence du Commonwealth. Le président ougandais, cité mercredi 15 juin par Radio-Kampala, a qualifié la conférence de « *club raciste* ». « *Rien d'intéressant ne s'est produit* », aurait-il dit avant de reprocher à la réunion de Londres de s'être inquiétée du respect des droits de l'homme en Ouganda plutôt qu'en Irlande du Nord. Il a rejeté la condamnation de son régime et averti que ses paroles devraient « *être prises au sérieux par le reste du Commonwealth* ».

Voilà sans doute, sur le plan panafricain, le résultat le plus intéressant de la conférence du Commonwealth : une règle jugée sacro-sainte de l'O.U.A. — la non-ingérence dans les affaires internes d'un Etat membre — a été trangressée à Londre par douze Etats de l'organisation panafricaine, soit exactement le quart de ses membres.

Que l'événement se soit produit en dehors du cadre de l'O.U.A. en limite sans doute la portée. Mais les membres africains du Commonwealth forment un éventail assez représentatif de l'Afrique noire. Deux d'entre eux étaient plus réticents que les autres : le Kenya, parce qu'il est soucieux de protéger ses milliers de ressortissants en Ouganda ; le Nigeria, à cause des répercussions possibles, sur le plan africain, de cette « *ingérence* » dans les affaires de l'Ouganda. Ces réserves n'ôtent cependant pas son caractère solennel à cette résolution.

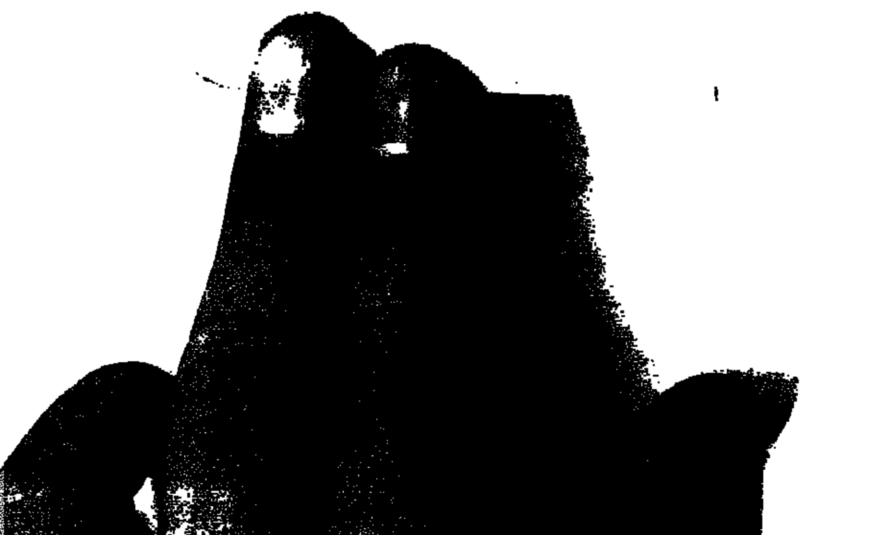
Intervenant à la veille du « sommet » annuel de l'O.U.A., prévu début juillet au Gabon, la décision du Commonwealth pose la question de savoir si le débat sur le régime ougandais peut être repris au sein de l'organisation panafricaine. *A priori,* la réponse ne peut être que négative. Mais, dans le cas du maréchal Amin, la question n'est pas tant de débattre la moralité et les méthodes internes d'un régime africain que de jauger le préjudice que ce dernier peut porter à la cause du panafricanisme.

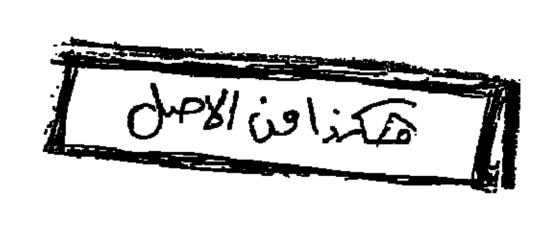
Le déroulement du « sommet » de Libreville pourrait également dépendre de l'attitude du maréchal Amin dans les deux semaines qui viennent. Kampala n'avait pas encore levé, jeudi matin, les restrictions imposées aux ressortissants britanniques. Le sort de *M. Robert Scanlon,* un *Ougandais* d'origine britannique, accusé d'espionnage, n'a pas encore été élucidé. Mercredi encore, le président Amin était censé poursuivre une croisière sur le lac Victoria et il n'avait toujours pas indiqué s'il se retirerait ou non du Commonwealth. Tout ce que semble souhaiter l'O.U.A., c'est que l'on parle moins de l'Ouganda dans les jours qui viennent.

JEAN-CLAUDE POMONTI.











Libres opinions

Au secours d'Anatole Chtcharanski

Les arrestat

DROITS DE L'HOMME

Libres opinions

Au secours d'Anatole Chtcharanski

par HENRI CARTAN (*)

LE sort d'Anatole Chtcharanski est devenu angoissant. Voici un mathématicien soviétique de vingt-neuf ans qui cumule les raisons de déplaire aux autorités : il est juif et a demandé en 1973 un visa pour Israël ; il est actif dans le Mouvement de défense des droits de l'homme et est l'un des fondateurs du groupe moscovite de surveillance de l'application des accords d'Helsinki (dont le secrétaire, le physicien Youri Orlov, est détenu depuis février à la prison de Lefortovo), et, enfin, il est proche d'André Sakharov, à qui il a servi de secrétaire grâce à sa connaissance de la langue anglaise.

Chtcharanski avait fait ses études à l'Institut de physique de Moscou, département des ordinateurs et mathématiques appliquées. Avant d'être chassé de son emploi en 1975, il travaillait à l'Institut de physique et technique de Moscou. Il rejoignit le groupe des « refusés » juifs, qui compte de nombreux scientifiques. Ayant participé à plusieurs manifestations de « refusés » exigeant le droit à l'émigration, il fut plusieurs fois arrêté et passa en tout une centaine de jours en prison. Marié le 4 juillet 1974, il n'a plus revu sa femme depuis le lendemain de leur mariage, celle-ci ayant dû partir sans délai pour Israël sous la menace du retrait du visa qu'elle venait d'obtenir.

Le 15 mars dernier, Chtcharanski est arrêté ; depuis cette date il est détenu à la prison de Lefortovo. Il a fallu attendre plus de deux mois et demi pour que soit annoncée la nature de l'inculpation : espionnage et trahison envers la patrie, crime qui est passible de peines pouvant aller jusqu'à *la peine de mort*. Ces accusations semblent reposer uniquement sur une lettre ouverte adressée au présidium du Soviet suprême et publiée le 4 mars par les *Izvestia* ; l'auteur de cette lettre, un médecin nommé Lipavski, fut lié au groupe des « refusés » ; les termes de sa lettre rendent son témoignage suspect. Non moins inquiétante est la diffusion d'un film projeté le 22 janvier par la télévision soviétique, intitulé *les Accapareurs d'âmes*, qui accuse les activistes juifs d'être des criminels et montre sur l'écran les portraits de plusieurs d'entre eux, avec leurs noms et leurs adresses. Chtcharanski, en particulier, y est présenté comme un bandit *« rapide à la détente »*.

Le Comité des mathématiciens (1), qui avait contribué en son temps à obtenir la libération de Leonid Pliouchtch, a naturellement pris en charge le cas d'Anatole Chtcharanski. En même temps s'est constitué un comité de défense d'Anatole Chtcharanski (2). La mère de Chtcharanski, qui vit à Moscou, a, en accord avec sa femme, émigrée en Israël, demandé à un avocat parisien, Mᵉ Rappaport, de venir l'aider et de prendre contact avec les autorités judiciaires soviétiques pour s'informer du dossier ; mais à sa demande de visa Mᵉ Rappaport s'est vu répondre le 3 juin que sa requête ne pouvait pas être prise en considération pour le moment. Le Syndicat des avocats de France et l'Association des juristes démocrates viennent de protester contre ce refus (*le Monde* du 11 juin).

L'opinion publique internationale doit exiger que, dans le cas de Chtcharanski comme dans tous les autres, les droits de la défense soient reconnus et respectés, que l'accusé soit informé des faits précis qui lui sont reprochés et soit assisté d'un avocat de son choix, que l'avocat français choisi par la famille puisse exercer la mission qui lui a été confiée. Seule la pression de l'opinion publique permettra de sauver Anatole Chtcharanski, comme elle a permis de sauver Leonid Pliouchtch de l'hôpital psychiatrique, le docteur Mikhail Stern et Vladimir Boukovski de la prison.

(*) Membre de l'Académie des sciences.

(1) Secrétariat : Michel Broué, 9, rue Brézin, 75014 Paris, C.C.P. 23879-49 Paris.

(2) Secrétariat : Thérèse Etner, 7, rue Sedaine, 75011 Paris, téléph. 355-40-96.

LE GOUVERNEMENT ARGENTIN S'EN PREND AUX JOURNALISTES

par MICHEL LEMERLE (*)

« NOUS *croyons en la liberté de l'homme en tant qu'individu, une des formes les plus caractéristiques de cette liberté est la liberté de pensée* », disait, en décembre dernier, le général Videla à des journalistes argentins réunis à Buenos-Aires.

Ce qui se passe en Argentine depuis le coup d'Etat de mars 1976 dément formellement cette affirmation du chef de la junte militaire. Aujourd'hui, militer pour la liberté à Buenos-Aires se paie parfois par les souffrances de la prison, de la torture ou de la mort. L'Union des journalistes argentins en France a récemment dressé un minutieux et dramatique bilan : 21 journalistes assassinés, 21 portés disparus, 31 qui sont en prison, où leur vie reste en danger, près de cinquante publications ou chaînes de radio-télévision fermées.

A la répression et au contrôle absolu de la presse s'ajoute l'interdiction de toute activité syndicale. Les trois organisations (1) qui regroupaient la quasi-totalité des journalistes argentins ont été placées sous contrôle militaire.

Cette politique d'intimidation et de terreur s'est accentuée au cours de ces dernières semaines.

Le 22 avril 1977, M. Robert Cox, directeur du quotidien en langue anglaise *Buenos Aires Herald*, était arrêté dans la capitale argentine. Libéré dans la soirée du 24, il demeure inculpé. Motif de cette inculpation ? La publication d'extraits d'une conférence de presse organisée à Rome par les Montoneros et divers hommes politiques argentins.

Depuis le 25 mars, trois journalistes ont été enlevés (Rodolfo Walsh, Edgardo Sajon, Enrique Raab), un a été enlevé et assassiné (Norberto Ferreiros) et trois autres ont été emprisonnés (Jacobo Timerman, Enrique Jara et Robert Cox).

Une répression aveugle dont la gauche est loin d'être la seule victime : Robert Cox est directeur d'un journal libéral de droite lié depuis sa fondation aux intérêts britanniques et américains. Le seul engagement déclaré de Rodolfo Walsh était son opposition aux dictatures militaires. Quant à Jacobo Timerman, il avait offert de témoigner aux Etats-Unis en faveur de la junte avant de prendre ses distances avec le général Videla.

Aujourd'hui, en s'attaquant aux journalistes et aux moyens d'information, la junte poursuit son objectif prioritaire : bâillonner tous ceux qui pourraient témoigner de la terreur quotidienne.

Au-delà de la dramatique mort physique de certains de nos confrères, c'est toute la fonction du témoignage sur la société argentine contemporaine qu'on est en train d'assassiner à Buenos-Aires.

On reste d'autant plus médusé face à cette situation que l'Argentine était un pays de vaste culture, avec une presse très développée et des professionnels de talent.

« Trop souvent à l'étranger on exagère les faits négatifs. Il nous faut améliorer notre image à l'extérieur », notait récemment le sous-secrétaire d'Etat argentin aux affaires étrangères.

Si l'Argentine veut un tant soit peu restaurer à l'étranger une image qui ne lui a pas toujours été défavorable, il lui faut, sans délai, mettre un terme aux multiples atteintes aux libertés les plus élémentaires et permettre aux journalistes argentins d'apporter sans entraves leur témoignage quotidien sur la vie publique et sociale de leur pays.

(*) Président de l'Union nationale des syndicats de journalistes.

(1) SAP : Sindicato Argentino de Prensa ; AFBA : Asociacion de Periodistas de Buenos-Aires ; CPA : Circulo de Periodistas Argentinos.

* * *

Une délégation de l'U.N.S.J. (S.N.J., C.F.D.T., C.G.T., F.O.), reçue mardi 14 juin à l'ambassade argentine, à Paris, a *« exprimé ses vives inquiétudes sur la situation des journalistes argentins et l'exercice de leurs libertés civiques et professionnelles »*, indique un communiqué de l'U.N.S.J.

CORRESPONDANCE

Les arrestations en Pologne

M. Zygmunt Orlowski, conseiller de presse de l'ambassade de Pologne à Paris, nous a adressé la lettre suivante :

Le Monde du 1ᵉʳ juin ayant inséré une lettre signée par un groupe de vingt et un intellectuels français, auxquels des sources partiales d'information ont imposé une fausse image de la situation en Pologne, je présente les faits suivants :

Après les événements de juin 1976 à Radom et à Ursus, où, après des changements de prix et de salaires économiquement justifiés, des manifestations de rue se sont produites, un certain nombre de personnes furent arrêtées pour vols et violences.

A la suite de la clémence témoignée par les autorités, les personnes arrêtées furent relâchées à l'exception de cinq d'entre elles. Ce sont : C. Chomicki, M. Majewski, W. Skrzypek, Z. Zabrowski et A. Zukowski — tous condamnés maintes fois antérieurement pour délits divers tels que vols, rixes, attaques à main armée, etc.

Pas une seule personne en Pologne ne reste en prison pour avoir seulement pris part aux manifestations de Radom et d'Ursus. Dans cette situation, l'activité des groupes de contestataires, organisés dans ledit Comité de défense des ouvriers (KOR), lesquels voudraient attribuer des auréoles de martyrs à des personnes condamnées pour les délits criminels, n'est que démagogie.

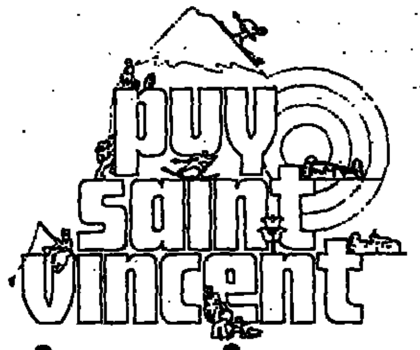
Bien que l'activité des dirigeants du KOR porte atteinte à la législation en vigueur en Pologne, les autorités ont fait montre au cours de nombreux mois d'une grande tolérance. Il suffit de dire que les dirigeants du KOR — et parmi eux A. Michnik — bénéficiaient des droits qui sont ceux de tous les citoyens polonais pour l'obtention de passeports et ne rencontraient pas d'entraves administratives lors de voyages dans les pays occidentaux, y compris la France.

Sollicitant au cours de ces voyages un appui de la part des milieux de gauche et libéraux, les dirigeants du KOR ont fourni des munitions contre la Pologne aux mouvements d'extrême droite. Je ne me référerai ici qu'à l'action développée en cette matière contre la Pologne par les cercles nationalistes et revanchards en R.F.A. — les articles de *National Zeitung* en sont, entre autres, des exemples, — soit par Europe libre, station de radio en laquelle la presse française aussi voit un organisme financé par la C.I.A. américaine.

La décision d'arrêter quelques dirigeants du KOR a été prise lorsqu'ils sont passés d'une fausse présentation de la situation en Pologne à une provocation ouverte sous forme d'organisation de troubles dans les milieux estudiantins de Cracovie, troubles qui auraient pu avoir des conséquences dramatiques si la majorité des étudiants ne s'y étaient opposés. Mettant à profit une fête de masse traditionnelle des étudiants, les « Juvénalles », les dirigeants du KOR ont présenté la mort d'un étudiant, Stanislas Pyjas, dont les circonstances n'ont pas été jusqu'ici éclaircies — l'enquête se poursuit — comme le résultat de répressions entreprises prétendument par les autorités.

Il est regrettable qu'en France, pays si intimement lié à la Pologne, une partie de la presse ait entrepris sans esprit critique une campagne au cours de laquelle notre pays est présenté d'une manière sélective unilatérale. Quelle justification peut trouver, par exemple, le fait qu'on parle à l'occasion d'« antisémitisme » en Pologne ? Des personnes ont été arrêtées, ce qui a motivé cette décision ce n'est pas la consonance de leur nom, mais le degré d'infraction au droit en vigueur en Pologne. En ce qui nous concerne, personne ne s'aventure à interpréter une action en justice en France du seul point de vue de la consonance du nom de l'accusé, serait-elle française, arabe ou juive.

La Pologne est un pays qui respecte les droits et les devoirs de ses citoyens, un pays qui, malgré les difficultés économiques et notamment de marché, a noté au cours des dernières années un progrès sans précédent et digne d'estime dans le domaine de la modernisation de son économie, ainsi que de l'élévation du niveau de vie. La connaissance de la réalité polonaise par l'opinion française n'est pas favorisée du fait que les récents progrès obtenus trouvent dernièrement un écho aussi limité dans les colonnes de la presse.



ASIE

Thaïlande

JUGÉS HUIT MOIS APRÈS LE COUP D'ÉTAT MILITAIRE, DES ÉTUDIANTS RISQUENT LA PEINE DE MORT.

Le procès d'une partie des cent dix étudiants thaïlandais, qui demeurent *détenus* huit mois après le coup d'Etat militaire d'octobre 1976, doit s'ouvrir, vendredi 17 juin, à huis clos devant une cour martiale, annonce à Paris *le Comité de solidarité avec le peuple thaï.*

Les accusés, au nombre desquels se trouve M. Sutham Saengprathum, secrétaire du Centre *national* des *étudiants*, ne seront pas assistés par des avocats. Accusés notamment de *« complot contre l'Etat »* ou *« crime de lèse-majesté »* ils risquent la peine de *mort. La plupart d'entre eux* avaient été arrêtés, avec des centaines d'autres personnes relâchées depuis, à la suite du massacre perpétré par les forces de l'*ordre sur le campus de* l'université de Thamassat (Bangkok) lors du coup d'Etat. Depuis, pour échapper à la répression anticommuniste, de nombreux étudiants, enseignants, intellectuels sont entrés dans la clandestinité ou ont rejoint les maquis communistes.

Le *Comité de solidarité* (68, rue de Babylone, 75007) lance un appel à l'opinion internationale et réclame l'*« arrêt des poursuites engagées, la libération des prisonniers politiques et le rétablissement des libertés démocratiques »*.

[Ont notamment signé cet appel MM. Kanapa, Denis et Odru, pour le parti communiste ; Chevènement, *Jospin et Motchane, pour le parti* socialiste ; Genesseaux, pour les Radicaux de gauche ; des représentants de la C.G.T. et de la C.F.D.T. ainsi que Mme Simone de Beauvoir *et M. Jean-Paul Sartre.*]

Inde

LE PARTI GOUVERNEMENTAL REMPORTE LES ÉLECTIONS DANS LA PLUPART DES ÉTATS.

New-Delhi *(Reuter, A.F.P.)*. — Le Parti du peuple a remporté les élections pour le renouvellement des Assemblées législatives dans *six des dix Etats où celles-ci se* sont déroulées du 8 au 13 juin. Les résultats définitifs n'étaient pas encore connus ce jeudi matin. La formation gouvernementale, *que préside M. Desai, s'est* assuré le contrôle de l'Uttar-Pradesh, du Madhya-Pradesh, du Radjasthan, de l'Orissa, de l'Haryana et de l'Himahal-Pradesh. *En revanche, au Tamul-Nadu,* Etat du sud du pays, un parti local, allié au parti du Congrès (principale formation de l'opposition) devrait l'emporter, tandis qu'au *Bengale-Occidental* le parti communiste-léniniste (indépendant de Moscou et de Pékin) est en tête. Au *Bihar, enfin,* le parti du Congrès et son allié, le P.C. pro-soviétique, enregistrent de meilleurs résultats que dans les autres Etats, où ils sont en régression.

Les Assemblées de tous les Etats où avaient lieu ces élections, à l'exception de celle du Tamul-Nadu, étaient, jusqu'en avril, *dominées par le parti du Congrès.* Le gouvernement avait prononcé leur dissolution pour profiter de la « vague » qui, en mars, porta le Parti du peuple au pouvoir et *pour renforcer son influence* au niveau provincial en vue de l'élection, en août, du président de la République. Celui-ci est désigné par un collège électoral formé des *parlementaires fédéraux et provinciaux.* En s'assurant la majorité dans la plupart des Etats, le Parti du peuple a toutes les chances de faire élire l'un de ses membres à la présidence.

PROCHE-ORIENT

Egypte

CINQUANTE-NEUF ACQUITTEMENTS AUX PROCÈS DES ÉMEUTES DE JANVIER

Le Caire *(A.F.P.-Reuter)*. — Une cour de sûreté de l'Etat, siégeant au Caire, a condamné mercredi 15 juin, treize personnes ayant participé aux émeutes de *janvier dernier*, à des peines de prison s'élevant au total à soixante-treize années. Seize autres manifestants ont été acquittés. La veille, quarante-trois personnes *sur quarante-quatre* traduites en justice dans la même affaire, *avaient été relaxées* par un tribunal de Helouan.

D'autre part, M. Shams Badrane, ancien ministre égyptien de la guerre pendant le conflit *israélo-arabe de 1967, a été* condamné par contumace mercredi à trente ans de détention pour avoir *« torturé des prisonniers* politiques » sous le régime de Nasser. — *(Reuter)*

Syrie

Tout en excluant une reconnaissance d'Israël

LE PRÉSIDENT ASSAD SE DÉCLARE PRÊT A METTRE FIN A L'ÉTAT DE BELLIGÉRANCE

Damas *(A.P.)*. — Dans une déclaration à des journalistes danois, le président Hafez el Assad a affirmé, le 14 juin, que la Syrie était prête à mettre fin à *l'état de* belligérance avec Israël, mais il a exclu une reconnaissance d'Israël par les Arabes, dans le *cadre d'un* règlement général de paix au Proche-Orient.

Le chef de l'Etat syrien a accusé *Israël de faire obstacle* aux efforts de paix du président Carter *« en soulevant des questions hors du sujet ». « Le problème d'une reconnaissance, par exemple,* a-t-il dit, *entre dans le cadre des droits souverains de tout Etat et je n'ai connaissance d'aucun principe du droit international obligeant un Etat à en reconnaître un autre. »*

Le président syrien a précisé que la fin de l'état de belligérance pourrait être proclamé après l'évacuation, par les Israéliens, de tous les territoires arabes *occupés* en 1967, l'application des résolutions de l'ONU et la reconnaissance des droits des Palestiniens.

A TRAVERS LE MONDE

Allemagne fédérale

● M. KURT REBMANN, haut *fonctionnaire du ministère* de la justice du Bade-Wurtemberg, a été nommé mercredi 15 juin procureur fédéral, en remplacement de Siegfried Buback, *assassiné le 7 avril* dernier, à Karlsruhe, par un commando extrémiste. — *(A.F.P.)*

Argentine

● M. LIONEL JOSPIN, secrétaire national du parti socialiste chargé du tiers-monde, a reçu, mercredi 15 juin, au siège du *parti, deux dirigeants* du Mouvement péroniste montonero. Il s'agit de M. Oscar Bidegain, ancien gouverneur de la province de Buenos-*Aires, et de M. Bernardo* Vaca Narvaja, un des principaux dirigeants de la guérilla.

D'autre part, on annonce à Buenos-Aires que vingt-neuf personnes impliquées dans l'« affaire Graiver » seront traduites devant un conseil de *guerre pour collaboration* avec des organisations subversives. David Graiver, un homme d'affaires, décédé en 1976 dans un accident d'avion, est soup*çonné* par les autorités argentines d'avoir administré les fonds des « Montoneros ».

Ghana

● PLUSIEURS PERSONNALITES, dont le colonel Minyila, ancien ministre de l'industrie, avaient *été* arrêtées le mois dernier à Accra, pour avoir tenté d'organiser un coup *d'Etat; annonce* le *Times* de Londres dans son numéro du 16 juin.

Grèce

● L'AGE DE LA MAJORITE ELECTORALE a été abaissé de vingt et un à vingt ans par le Parlement grec. La nouvelle loi, adoptée mercredi 15 juin, modifie également le système de représentation proportionnelle, dans un sens plus favorable aux partis de moyenne importance. — *(A.F.P., U.P.I.)*

Israël

● LE PROCES DE BIRGITTA SCHULTZ ET DE THOMAS REUTER, citoyens ouest-allemands détenus depuis près de deux ans en Israël, a été reporté à une date ultérieure, *a-t-on appris de source informée* à l'ambassade de la République fédérale d'Allemagne à Tel-Aviv. Le procès devait s'ouvrir mercredi « quelque *part en Israël »*, devant un tribunal militaire. (*Le Monde* du 9 juin.)

Les deux Allemands sont accusés, ainsi que trois Palestiniens *d'avoir* voulu abattre, à l'aide d'un missile sol-air, un avion de la compagnie israélienne El Al, alors que celui-ci s'apprêtait à décoller d'un aérodrome étranger (il s'agirait de Nairobi).

Selon la radio israélienne, *c'est l'absence de défenseurs* qui aurait provoqué l'ajournement du procès. Birgitta Schultz et Thomas Reuter avaient fait appel à Mᵉ Fe*licia Langer, mais cette* dernière s'est vu interdire de plaider devant certains tribunaux militaires.

Un autre défenseur aurait été proposé, que les deux jeunes gens ont récusé. — *(A.F.P.)*

Niger

● L'EX-COMMANDANT SOUNA SANI SIDO, qui fut pendant un an le *numéro deux du* régime issu du coup d'Etat militaire d'avril 1974, est mort mardi 14 juin, a annoncé le secrétaire d'Etat à l'information. M. *Sani* Sido, arrêté en août 1975 à la suite d'une tentative de putsch, était détenu à Agades. — *(A.F.P.)*

Rhodésie

● LE PROBLEME CONSTITUTIONNEL RHODESIEN a dominé les entretiens que M. Pik Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères, a eus mercredi 15 *juin* à Salisbury avec le gouvernement rhodésien. D'autre part, M. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat américain, a annoncé mercredi qu'il envisageait de proposer au président Carter d'ordonner la fermeture du bureau d'in*formation rhodésien* à Washington. — *(A.F.P., Reuter.)*

Soudan

● CINQ DIPLOMATES SOUDANAIS en poste à Moscou, déclarés « personae non gratae » par le gouvernement *soviétique*, devront quitter l'U.R.S.S. avant une semaine, a annoncé, mercredi 15 juin, l'agence de presse soudanaise Suna. Au mois de mai, quatre-*vingt-dix* experts militaires et une quarantaine de diplomates soviétiques avaient été expulsés du *Soudan. Les relations* soviéto-soudanaises n'ont cessé de se détériorer. Le président Nemeiry a accusé à plusieurs reprises l'U.R.S.S. d'aider militairement *les régimes* libyen et éthiopien, qu'il accuse de comploter contre son pays. — *(A.F.P.)*

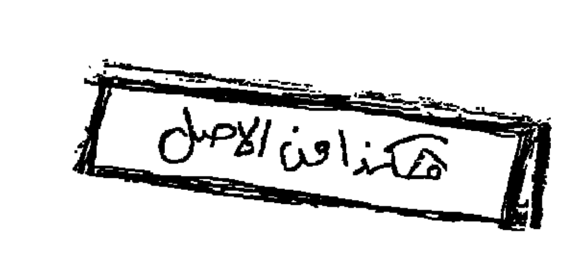
Turquie

● UN PROFESSEUR DE FACULTÉ, M. Orhap Yavize, a été *assassiné mercredi* 15 juin à Erzerum, dans l'est du pays, par un groupe d'inconnus. M. Yavize était connu pour ses sympathies envers la gauche. *(A.F.P.)*

Union soviétique

● UN MEETING POUR LA LIBERATION DU MATHEMATICIEN SOVIETIQUE ANATOLE CHTCHARANSKI est organisé ce jeudi 16 juin à *Paris par le comité* constitué pour le défendre (1). La réunion a lieu à la Maison de la chimie, 28, rue Saint-Dominique, 75007 Paris, à *20 h. 30, avec la participation* de la Ligue des droits de l'homme, du Comité de défense des juifs d'U.R.S.S., de la LICA, du parti socialiste et *du Mouvement* des *radicaux* de gauche.

(1) Comité de défense d'Anatole Chtcharanski, Mme Etner, 7, rue Sedaine, 75011 Paris.



AFRIQUE

République Sud-Africaine

UN AN APRÈS LA RÉVOLTE DU 16 JUIN

Soweto ne croit plus aux promesses

Un dispositif policier considérable a été mis en place à Soweto pour prévenir le mouvement de grève générale, lancé par le conseil représentatif des étudiants à l'occasion du premier anniversaire des émeutes du 16 juin.

La police a assuré un egarde permanente dans la nuit de mercredi à jeudi, mais n'a pu empêcher deux actes de sabotage des voies de chemin de fer. Mercredi, à l'aube, une forte explosion avait détruit une section de la voie ferrée reliant la cité africaine d'Umlazi aux zones industrielles de Durban.

La tension était brusquement montée à Soweto mercredi, avec la mort, non confirmée par la police, d'un jeune manifestant africain.

Celui-ci aurait été tué par balles lors d'un incident avec les forces de police dans le quartier Diepkloof de Soweto. Un second étudiant noir aurait été blessé, également par balles, dans un autre quartier de Soweto.

Le gouvernement a d'autre part décidé de ne pas autoriser le déroulement normal des commémorations organisées jeudi, tant à Soweto qu'à Johannesburg. Le ministre de la justice, de la police et des prisons, M. Jimmy Kruger, a interdit les discours politiques dans tous les rassemblements prévus, menaçant même de les interrompre si ses ordres n'étaient pas suivis.

De notre correspondante

Johannesburg. — Les toits de tôle branlent toujours dangereusement au vent. Petit à petit, les poutres de bois s'effritent et rejoignent les gravats qui jonchent le sol : des cendres de tables calcinées et des livres en lambeaux. Un an après la révolte du 16 juin, Soweto n'a toujours pas pansé ses blessures. Rien n'a changé ou presque. Les salles de classe éventrées montrent leurs entrailles au ciel et à la pluie. Seuls les *shebeens*, les débits de boissons, sont en cours de reconstruction, opération pour laquelle l'administration bantoue semble avoir trouvé l'argent nécessaire. Le reste, en particulier les écoles, dépend des initiatives privées, des organisations ou des hommes d'affaires. Ainsi, le savant Morris Isaacson a retrouvé ses laboratoires grâce à M. Harry Oppenheimer, le magnat de l'or et des diamants, président de l'Anglo-American Corporation.

Dans Soweto, l'immense cité réservée aux Africains, aux rues rectilignes, aux maisons identiques, sans magasins, et sans âme, la vie se poursuit, chaque jour un peu plus difficile, un peu plus amère. On ne parvient pas à oublier les centaines de jeunes morts de l'an passé (600 selon l'Institut des relations raciales, 300 selon le gouvernement). Rien n'y contribue. La politique d'apartheid, objet des ressentiments, est toujours en vigueur, plus sévère que jamais. Au lendemain des événements, elle a été rebaptisée « *démocratie pluraliste* ». Mais elle est toujours là.

Cependant, pour la première fois depuis de nombreuses années, on a assisté à un certain remous au sein du parti nationaliste, au pouvoir depuis 1948. Rien qui ait ressemblé à une volonté de scission, car on ne se sépare pas aisément du clan, de la tribu, quand on est Afrikaner. Mais plutôt l'apparition d'une lueur de lucidité en faveur du changement, de l'évolution, du moins chez quelques intellectuels. Les premiers à ruer dans les brancards furent les journalistes, tel Wimpie de Klerk, rédacteur en chef de *Die Transvaler*, puis des professeurs d'université et quelques hommes d'affaires.

« Nous apprendrons à aimer cette politique »

Ces critiques, fussent-elles importantes dans la bouche d'un Afrikaner, n'ont rien de révolutionnaire. Les opposants n'abandonnent pas l'idéologie du développement séparé, mais ils la « purifient ». Ils continuent de souligner l'importance du pluralisme culturel en Afrique du Sud, mais réclament un développement économique et politique plus équitable entre les différents groupes de population, même si c'est « chacun chez soi ». Les Noirs dans leurs bantoustans, les Blancs sur leurs territoires. Ils critiquent en revanche (avec une plus ou moins grande vigueur) tout ce qui peut être assimilé au racisme.

M. Piet Cillié réclamait, il y a quelque temps, dans le quotidien afrikaner *Die Burger* des droits politiques pour les Noirs vivant dans les « zones blanches ». Entendons-nous bien : des droits politiques concernant les affaires africaines. Plus récemment, on a vu un ministre lancer — avec une grande prudence — l'idée de la création à long terme de « cantons » (selon le modèle suisse) en Afrique du Sud. Des propos aussitôt étouffés par ses collègues du gouvernement et par le premier ministre lui-même.

« *Il n'y a pas d'autre option pour résoudre nos problèmes que le développement séparé. Nous apprendrons à aimer cette politique. Nous tous, les Sud-Africains blancs et noirs* », déclare le ministre de la police, de la justice et des prisons, M. Jimmy Krüger.

Le vice-président de l'administration bantoue, M. Andries Treurnicht, rebaptisé « Dr Non » par ses adversaires, renchérit : « *Ce serait le début de la fin, si les Noirs des zones blanches devaient être introduits dans le système politique blanc.* »

Le ministre de l'administration bantoue, M. M.C. Botha, ajoute : « *Les Noirs des villes doivent vivre dans des conditions décentes, mais ils n'arrivent qu'en second et ne peuvent pas participer aux élections. Ils sont là pour vendre leur force de travail, rien de plus.* »

Cette politique s'est traduite, ces douze derniers mois, par un durcissement et une accélération du « développement séparé ». En octobre 1976, le Transkei accédait à l'indépendance. Ce sera le tour du Bophuthatswana en décembre prochain. Le gouvernement a répondu non à toutes les propositions de la commission parlementaire Théron (du nom de sa présidente Mme Erika Théron), chargée d'enquêter sur le sort des métis. Celles-ci visaient à combler un tant soit peu le fossé qui sépare les différents groupes de population et suggéraient un partage du pouvoir. Le gouvernement, en revanche, a réagi favorablement à plusieurs demandes d'amélioration du sort des métis visant à leur donner plus de liberté au sein de leur communauté.

Le même sort a été réservé aux suggestions de la commission Viljoen qui, pendant plusieurs mois, a étudié le problème des *pass*, documents où sont répertoriés les moindres faits et gestes des Africains. Celle-ci arriva à la conclusion qu'il fallait abolir rapidement les poursuites judiciaires pour infraction à la loi sur les *pass*, qui, chaque année, conduisent plusieurs dizaines de milliers d'Africains devant les tribunaux. C'est une source d'humiliations, de tracas et d'amertume. Le gouvernement a, au contraire, durci la loi et doublé les pénalités. Aujourd'hui, tout employeur ayant à son service un Africain en infraction avec l'administration doit payer 100 rands (contre 50 rands en 1976) (1). L'employé, lui, est passible de 100 rands d'amende ou de trois mois de prison.

Petit à petit, les panneaux « Blancs seulement » et « Non-Blancs » disparaissent. L'évolution avait commencé avant 1976, après une promesse de M. Pik Botha, alors ambassadeur à l'ONU. Elle s'était rapidement arrêtée. Après juin 1976, le gouvernement a donné un léger coup de pouce. Mais cet « apartheid mesquin » est loin d'avoir complètement disparu.

Acquis important pour les Noirs cependant : ils peuvent, à présent, acheter leurs maisons à Soweto. Bien sûr, le sol ne leur appartient pas et ils ne peuvent choisir l'emplacement, mais ils ont, enfin, quelque chose à eux.

Si les clubs ne sont toujours pas multiraciaux, les milieux sportifs poussent le gouvernement à aller plus loin que sa politique « multinationale » qui permet aux Blancs et aux Noirs de s'affronter sur un stade, dans les matches internationaux. Le gouvernement ferme les yeux sur la couleur des joueurs « Springbok ». Miss Afrique du Sud pourra pour la première fois cette année être indifféremment choisie parmi les candidates blanches ou noires... Soupapes de sécurité pour les uns, expériences-tests pour les autres. Parallèlement, Prétoria laisse s'ouvrir quelques bâtiments accessibles à tous : des restaurants bon marché, un théâtre au Cap, un autre à Johannesburg. Un sursis d'un an a été accordé aux écoles privées confessionnelles qui ont accepté cette année des élèves noirs, métis ou indiens en compagnie d'enfants blancs. La semaine dernière, autorisation a été donnée à un bastion afrikaner, l'université de Stellenbosch, d'accueillir des étudiants en doctorat, quelle que soit leur race.

Autant de changements, d'aménagements, que le nouveau président du conseil représentatif des étudiants de Soweto (S.S.R.C.), M. Jabu Mazibuko, qualifie d'« *insignifiants* ». Cet avis est largement partagé dans la communauté noire. « *Il y a une incapacité de la part du gouvernement et des Blancs sud-africains en général à répondre favorablement aux leçons de l'an passé* », observe M. Percy Qoboza, rédacteur en chef du quotidien africain *World*. « *Le sentiment de frustration se durcit dans le cœur de notre peuple. On a parlé d'un besoin de changement. Je suis désolé de dire qu'un an après rien n'a bougé. Le système d'éducation bantoue pour lequel plus de six cents personnes ont perdu leur vie est toujours en vigueur, et rien ne laisse supposer qu'il sera abandonné. Les lois sur les* pass *envoient toujours des milliers de personnes en prison. Le « job reservation »* (métiers réservés aux Blancs) *existe toujours. Le développement séparé continue à guider la politique nationale en dépit de l'hostilité manifestée par notre peuple. Et le gouvernement persiste à ne parler qu'à certaines personnes, qui, la plupart, ne représentent qu'elles-mêmes.* »

Le seul changement significatif aux yeux des Noirs, explique Mgr Manas Buthelezi, évêque luthérien de Johannesburg et président de l'Association des parents noirs de Soweto, créée après juin 1976 avec le soutien des jeunes du S.S.R.C., serait l'abandon du développement séparé. « *Le gouvernement suit une politique d'affrontement. Si vous séparez les gens, vous les opposez...* » « *Mais*, dit-il, *les politiciens ne reconnaissent jamais leur défaite avant qu'il soit trop tard.* »

Les prix augmentent le chômage s'accroît

Pour les Africains, rien n'a donc changé, bien au contraire. Leurs conditions de vie se détériorent. Ils souffrent de l'inflation, qui pèse sur Soweto plus fortement que dans le reste du pays (18 % contre 11,1 % ailleurs). Les prix des produits de base augmentent très vite. Le chômage s'accroît dangereusement et le fossé des salaires est toujours profond : un Noir touche en moyenne 22 % du salaire d'un Blanc.

L'amertume subsiste. Après Sharpeville, les Noirs ont fait confiance aux promesses de changement. Aujourd'hui, il n'en est plus question. Même si les adultes restent discrets — la peur de perdre leur travail est encore trop forte — ils sont derrière les jeunes. Très peu nombreux sont ceux qui condamnent les lycéens. Il ne sont pas toujours d'accord sur les méthodes, certes, mais ils partagent leur ressentiment.

Saigné à blanc, décapité plusieurs fois, le S.S.R.C. revit et se réorganise. Son audience tient peut-être au fait qu'il ne paraît pas lié à « *une chapelle politique* ». « *Le S.S.R.C.*, explique Jabu Mazibuko, *est l'organisation la plus puissante de Soweto ; elle l'a prouvé en forçant le conseil urbain bantou à démissionner. Mais ce n'est pas une organisation politique. C'est un mouvement à travers lequel chacun peut exprimer ses revendications.* »

Le S.S.C.R. a célébré par des prières et des rassemblements pacifiques l'anniversaire du 16 juin. « *Ce sera une journée non violente*, explique Jabu Mazibuko, *à moins que nous ne soyons provoqués.* »

CHRISTIANE CHOMBEAU.

(1) 1 rand = 4,4 francs.

POLITIQUE

LA FIN DU DÉBAT SUR L'ÉLECTION

Malgré l'adjuration de M. Chirac, M. Barre

« Dommage pour la France ! Dommage pour l'Europe ! », s'est exclamé M. Jean-Pierre Cot (P.S.), à l'issue d'une intervention où il devait déplorer que le débat, qui s'est achevé mercredi au Palais-Bourbon, ait été « empoisonné par des manœuvres, des astuces, des jeux stériles *sentant la fin de règne* ». Et l'on peut effectivement estimer qu'un tel sujet, qu'une telle idée, celle de l'élection au suffrage universel direct de l'Assemblée européenne, méritait mieux... ou autre chose.

De là à affirmer, comme le fit le député socialiste, que les élus ont été empêchés de savoir exactement de quoi l'on parlait, il y a un grand pas, et ce serait manifester un excessif pessimisme quant à leur faculté d'entendement que de le franchir. Car si, pour reprendre la formule de Paul Valéry citée mardi à la tribune par M. de Guiringaud, « le traité idéal est celui qu'il faudrait conclure entre les arrière-pensées », on peut penser que le débat idéal est celui qui permettrait aux arrière-pensées de s'exprimer publiquement. A cet égard, la prestation de M. Chirac avait le quoi satisfaire les plus exigeants. « Quel lavage de linge sale... », devait d'ailleurs constater (admiratif ?) M. Deschamps (P.S.).

Pour s'en tenir au fond du débat, on retiendra que l'ancien premier ministre a *implicitement* reconnu que, hors de l'effort actuel de redressement économique et de la proximité des élections, son groupe aurait, sur cette affaire, censuré le gouvernement. On retiendra également qu'ayant adjuré son successeur, au nom de l'intérêt de la France, de ne pas utiliser une procédure qui aboutirait

Mercredi 15 juin, sous la présidence de M. Edgar FAURE, l'Assemblé nationale poursuit la discussion générale sur le projet de loi relatif à l'Assemblée européenne.

Dans un rappel au règlement, M. PLANTIER (R.P.R.) précise tout d'abord qu'il est personnellement favorable au projet en discussion, mais il proteste contre les déclarations faites la veille au soir par M. DESTREMAU (Rép.). Ce dernier avait notamment déclaré : « *Le moment paraît venu de ne plus obliger les membres de l'Assemblée européenne à passer par le crible de cet organe intermédiaire qu'est le Parlement national.* » M. Plantier souhaite que le bureau de l'Assemblée se saisisse de cette question, estimant que la souveraineté de l'Assemblée nationale ne saurait être mise en doute.

M. SEITLINGER (Réf., Moselle), après avoir affirmé que « *le repli sur l'Hexagone, le retour au protectionnisme, seraient une politique suicidaire* », demande : « *Pouvons-nous, en conscience, prendre le risque d'une crise européenne par l'ajournement ou le rejet du texte en discussion ?* »

« *L'Europe*, conclut M. Seitlinger, *est la nouvelle dimension économique nécessaire au progrès et à l'indépendance, mais elle a besoin d'assise populaire. Aussi le groupe réformateur approuvera t-il le projet de loi.* »

Pour M. ANSART (P.C., Nord) : « *La question posée est d'une importance capitale pour la nation.* » «

Il poursuit : « *M. Chirac prétend découvrir aujourd'hui les risques que fait courir au pays la politique dont il était hier encore le promoteur. Qui peut se laisser prendre à la mise en scène du R.P.R et du gouvernement dont l'objectif commun est de faire passer le projet tel qu'il est. Ni le R.P.R. ni le gouvernement ne sortiront grandis. En demandant l'ajournement, M. Chirac tente de faire oublier le bilan de sa participation à la politique de démission nationale menée par M. Giscard d'Estaing. Il se réclame du gaullisme, mais en réalité il a dilapidé ce que l'héritage gaulliste avait de positif en matière de politique extérieure.* »

M. Ansart ajoute : « *Nous ne pouvons faire confiance au gouvernement pour défendre la souveraineté de notre pays. Aussi est-il nécessaire d'inclure les garanties supplémentaires que nous réclamons. Aussi est-il antidémocratique de nous refuser le droit d'amender le projet.* » Après avoir dénoncé la volonté de la R.F.A. d'imposer son leadership à l'Europe, il affirme : « *La nation n'est pas une réalité dépassée. Le patriotisme n'est pas démodé. La communauté européenne, celle des sociétés multinationales, traverse une crise grave qui reflète la crise générale du monde capitaliste. Son développement s'est accompagné de trop de laissés-pour-compte, de trop de gâchis, de trop de gaspillage, sans oublier les atteintes à la liberté, par exemple en Allemagne de l'Ouest. Voilà pourquoi cette construction européenne là ne bénéficie pas de l'adhésion populaire, car les peuples ne se reconnaissent pas dans ses buts, ses objectifs et ses résultats. Ils aspirent, au contraire, à une Europe de paix, de progrès économique et social, à une Europe démocratique, soustraite à la domination des grands monopoles et fondée sur le respect, l'indépendance des pays membres, celle que définit le programme commun de gouvernement.* »

Le président du R.P.R. : notre position a été dénaturée

M. CHIRAC, député de la Corrèze, président du R.P.R., parle ensuite au nom de son groupe, qui a déposé une motion d'ajournement. « *Cette décision*, précise-t-il, *a été prise au terme d'une longue réflexion, car le groupe n'était pas unanime quant au jugement à porter sur le texte.* » « *Mais*, souligne-t-il, *tous ses membres ont considéré que l'ambiguïté manifeste créée par la divergence complaisamment étalée depuis quinze jours entre le point de vue de la France, auquel nous souscrivons, et celui de ses principaux partenaires, quant à la finalité de l'Assemblée européenne, ne permettait pas de nous prononcer dès aujourd'hui dans la clarté.* »

Il poursuit : « *Il s'agit là d'un problème de conscience, humainement respectable. C'est pourquoi j'ai observé avec tristesse la campagne qui s'est développée pour dénaturer notre position. On nous a accusés d'être viscéralement anti-européens et de profiter de l'occasion pour le manifester sournoisement. On nous a accusés de diviser la majorité à la veille des élections. On nous a accusés de mettre en cause la parole et la dignité de la France, comme si le Parlement n'avait pas son mot à dire lorsque cette parole et cette dignité sont en cause.* »

M. Chirac précise alors : « *Nous sommes unanimes pour considérer qu'il est de l'intérêt de la France de participer activement à la construction d'une Europe unie, dont nous regrettons que, depuis quelques années, elle ne progresse pas, mais régresse. Nous sommes tous convaincus de la nécessité de construire une Europe unie, car les pays de l'Europe occidentale bénéficient d'un type de régime politique fondé sur le respect des libertés et le respect de l'homme, régime qui est de plus en plus contesté et menacé ; de l'extérieur, par les pressions de régimes autoritaires ; de l'intérieur, par ceux qui se réfèrent à un autre type de démocratie. Aucun de nos pays ne résistera seul à ces pressions. Aussi l'Europe doit-elle s'unir.* »

Il poursuit : « *Mais quelle Europe voulons-nous ? Nous voulons une Europe unie, confédérale et indépendante.* » L'orateur cite le général de Gaulle, le premier à avoir défendu cette thèse, dont il remarque qu'elle est aujourd'hui acceptée sur tous les bancs de l'Assemblée. « *Face à cette ambition, que voyons-nous aujourd'hui ?*, demande-t-il. *Depuis quelques années l'Europe ne progresse pas. Aucun progrès concret n'a été réalisé malgré les obligations formelles du traité de Rome dans des domaines pourtant essentiels à la construction de l'Europe.* »

Reconnaissant l'« immensité » des difficultés et les considérables conflits d'intérêt politique, il constate que, le plus souvent, la balance penche en faveur des intérêts américains ; il cite, par exemple, la politique de l'énergie. « *C'est*, affirme-t-il, *un état d'esprit excessivement dangereux et l'ambition de certains de nos partenaires est de construire une Europe germano-européenne.* » « *Mais*, ajoute-t-il, *ce qui est plus grave encore c'est que l'Europe régresse.* » Il observe à ce sujet : « *Nos principaux partenaires, à commencer par la Grande-Bretagne, voire la R.F.A., contestent la politique agricole commune. Des tranches de plus en plus larges de l'opinion publique s'interrogent sur les objectifs d'une Europe qui condamne leurs intérêts vitaux. Interrogez les viticulteurs du Midi, les éleveurs, les marins-pêcheurs, ceux qui vivent de la sidérurgie, du textile, de l'industrie du cuir, de la construction navale, d'une partie de la chimie, demain peut-être de l'automobile.*

« *C'est scandaleux ! Quelle démagogie ! Quel cynisme !* », s'exclament les députés de l'opposition.

M. Chirac poursuit : « *Après des années de progrès rapides, les Européens craignent que la volonté fasse défaut et que l'élan de la construction européenne ne soit aujourd'hui, définitivement brisé. Et c'est pour masquer ce bilan négatif, cette incapacité à décider, cette absence de volonté de la part des chefs d'Etat et de gouvernements, que l'on nous propose aujourd'hui une initiative dont l'objet principal est de faire illusion.* »

Interrompu par les députés communistes, il déclare : « *Les communistes donnent une fois de plus une image de leur sectarisme et de ce que serait un régime sous leur autorité. Le fait d'avoir, pour des raisons tactiques, changé d'objectif en matière européenne, après avoir toujours été profondément hostiles à l'Europe, ne les autorise pas aujourd'hui à m'empêcher de parler. Vous êtes des démagogues, et des démagogues insupportables. Mais votre masque tombe chaque fois que l'exercice de la démocratie est en cause. Vous ne gagnerez pas le pari que vous avez fait en abandonnant une partie de votre âme, ce que nous n'avons pas voulu faire !* »

Il enchaîne : « *La réforme dont nous parlons est certes prévue dans le traité* (« Vous l'avez approuvé », constate l'opposition), *mais sa mise en œuvre devait s'effectuer dans un contexte totalement différent. Aujourd'hui il risque d'être illusoire, car seule la volonté des chefs d'Etat et de gouvernements peut nous faire progresser. Dangereux, car on dit l'Europe confédérale et on introduit un mécanisme fédéral.* » L'orateur évoque ensuite les prises de position récentes de MM. Brandt, Colombo, Tindemans et Thorn, et déclare à leur sujet : « *Il y a une contradiction fondamentale entre la manière dont nos partenaires voient l'évolution de l'Assemblée et ce que nous estimons qu'elle doit être.* »

Certes, note-t-il, il y a l'article 2, mais il ne s'impose pas à nos partenaires. « *Aussi, monsieur le premier ministre, comprenez notre inquiétude. Personne aujourd'hui ne peut dire où nous allons. Or il s'agit de notre sauvegarde nationale ; nous ne pouvons l'engager à la légère. Nous sommes donc dans la situation-type qui exige une clarification. Il faut savoir exactement à quoi nous nous engageons et à quoi s'engagent nos partenaires. Nous ne refusons pas le principe du texte, nous ne sommes ni contre l'Europe ni contre le suffrage universel. L'ajournement que nous demandons doit nous permettre d'obtenir les garanties nécessaires de nos partenaires sur l'objectif poursuivi, tel que vous l'affirmez et tel que nous le partagerons.* »

« Ce texte n'a jamais eu mon accord »

Pour terminer, M. Chirac évoque l'éventualité d'une utilisation par le gouvernement de l'article 49 de la Constitution : « *Peut-on imaginer qu'on envisage de dessaisir le Parlement d'une partie de ses attributions sans même qu'il se soit prononcé ? Ce que nous souhaitons, c'est une adhésion profonde à quelque chose de clairement défini, non une adhésion imprécise et contestée à quelque chose d'ambigu. Vous savez que si vous avez recours à cette procédure, nous ne déposerons pas de motion de censure pour ne pas mettre en cause votre effort de redressement économique et pour ne pas ouvrir une crise politique à quelques mois des élections mais je vous adjure de ne pas prendre cette responsabilité. Ce serait contraire à l'intérêt de la France.* »

S'adressant, pour conclure, personnellement à M. Barre, qu'il appelle son successeur, son ministre et son ami, il déclare :

« *Vous savez très bien que ce texte n'a jamais eu mon accord. Vous savez très qu'en matière européenne toutes les négociations ont été conduites hors de la présence du premier ministre. Vous savez que j'ai à maintes reprises, monsieur Barre, exprimé les plus expresses réserves auprès du chef de l'Etat. Vous savez que la seule occasion que j'ai eue de parler, et cela ès qualités, avec un responsable de l'Europe des Neuf de ce problème a été le dernier « sommet » franco-allemand auquel j'ai eu l'honneur d'assister en France et où j'ai fait part au chancelier fédéral allemand de mon hostilité totale et sans réserve à l'égard de ce projet. Vous savez très bien que l'on a, c'est vrai, évoqué ce problème au conseil des ministres du 15 juillet, mais vous savez très bien également qu'à cette date j'étais déjà démissionnaire et le président de la République le savait parfaitement. Vous savez que je n'avais pas été informé, contrairement à l'usage, de ce tour de table, dont j'ai d'ailleurs souligné le caractère insolite, mais je n'ai pas jugé, dans ces conditions, convenable, en raison de ma décision de quitter le gouvernement, de faire part devant témoins, fussent-ils des ministres, des divergences d'appréciation qui me séparaient sur ce sujet fondamental du chef de l'Etat, qui les connaissait parfaitement par ailleurs. Quand un premier ministre prend, comme je l'ai fait, l'initiative de mettre fin lui-même à ses fonctions, c'est qu'il a des raisons très sérieuses. L'affaire qui nous occupe aujourd'hui était de celles-là. Je tenais, monsieur Barre, à vous le dire pour que vous puissiez prendre votre décision en toute connaissance de cause et sans aucune référence à l'action ou à la pensée de votre prédécesseur.* »

« *Quel lavage de linge sale !* », commente M. DESCHAMPS (P.S.).

M. COT (P.S.) : trop ou trop peu

M. COT (P.S., Savoie) indique qu'il a éprouvé un certain malaise en écoutant M. Chirac, qui était premier ministre il y a moins d'un an. « *Qui était premier ministre ?* demande-t-il, *quand a été signé l'accord de la Jamaïque ; qui a installé l'hégémonie du dollar, et quand le gouvernement a-t-il décidé de céder l'informatique française à Honeywell ? Qu'après cela*, constate-t-il, *M. Chirac vienne nous donner des leçons de résistance aux Etats-Unis me paraît singulier, même si je veux bien croire à sa conversion miraculeuse.* »

Pour ce qui concerne l'attitude du R.P.R. sur le texte en discussion, il estime qu'après avoir contribué à « *une politique de démission nationale* », ce mouvement essaie de se racheter par des déclarations affirmées d'indépendance nationale. Et il précise : « *La position du R.P.R. est pour le moins ambiguë. Ou bien il en fait trop ou bien il n'en fait pas assez. Déposer une motion d'ajournement et affaiblir par là la position de la France, diminuer l'autorité de ses futurs représentants, c'est en faire trop si l'accord dont nous sommes saisis ne menace pas la souveraineté nationale. En revanche, c'est en faire trop peu s'il la menace réellement. Dans ce cas, il devrait aller jusqu'au bout, déposer une motion de censure et la voter. Au lieu de cela, il recourt à une manœuvre qui relève de la guerre de position ; il ferait mieux de penser un peu à la France.* »

Pour ce qui concerne la position de son groupe, M. Cot estime que la souveraineté nationale n'est pas menacée, le problème étant réglé juridiquement par l'avis du Conseil constitutionnel. « *L'Europe est en crise*, observe-t-il, *et l'Assemblée européenne aura assez de problèmes à résoudre pour n'être pas tentée d'en susciter de nouveaux en provoquant un conflit avec un Etat membre.* » A son avis, les garanties offertes par le texte sont plus importantes qu'on ne l'a prétendu, l'article 2 affirmant clairement la volonté politique du gouvernement. M. Cot poursuit : « *Cette élection donnera une autorité accrue au Parlement et nous vaudra une tribune que nous comptons bien utiliser et un lieu où la solidarité des travailleurs européens pourra se renforcer. A une conception défensive nous opposons celle du programme commun d'une politique de présence dans les négociations internationales, d'une politique offensive, seule capable de défendre les intérêts français.* »

M. CHINAUD (rép.) : un nouveau souffle

« *Y aurait-il chez certains*, demande M. CHINAUD, président du groupe républicain, *une incapacité à traiter les problèmes au fond ? Ou bien est-ce une tactique permanente qu'ils emploient pour avoir l'air de soutenir une action alors qu'ils ne sont pas clairement décidés à donner la priorité à l'essentiel sur l'accessoire ? Pourquoi le présent débat est-il dévié, sinon parce que certains ont trop pris l'habitude de défendre l'intérêt de puissances étrangères et que d'autres ont pris celle de céder au jacobinisme, à un protectionnisme excessif ou à la pratique du procès d'intention ?* » « *Alors*, déclare-t-il s'adressant à ses amis de la majorité, *ressaisissons-nous, et, au lieu de jouer les Cassandre, donnons la priorité à l'unité de notre action, car nos compatriotes ont soif d'union et d'unité.* » Pour M. Chinaud, l'Europe n'est pas une mauvaise affaire pour la France et les Français jugeraient sévèrement ceux qui seraient à l'origine de ses échecs.

Evoquant à son tour l'application de l'article 49, il estime que si le gouvernement utilise aujourd'hui cette procédure, il reste dans la pleine logique des institutions. Pour lui, ce projet s'inscrit dans la continuité de la politique extérieure de la V[e] République : le refuser, c'est donner un coup d'arrêt à la marche vers la confédération. Et M. Chinaud conclut : « *Il faut un nouveau souffle politique, notre jeunesse a besoin d'espérance. Pourquoi ne pas lui offrir l'Europe ?* »

Pour M. BOUVARD (réf., Morbihan), « *une assemblée issue du suffrage universel exprimera l'intérêt général de l'Europe. Elle permettra à une dynamique européenne de se développer ; c'est donc un pas capital que nous allons franchir* ». Critiquant ceux qui proposent d'ajourner le projet, refusant de voir la France se replier sur elle-même, il relève : « *Les bienfaits déjà évidents d'une politique d'unification.* » « *La Communauté*, affirme-t-il, *a été l'une des chances de la France.* »

M. MAURICE FAURE (M.R.G.) : mortelle langueur

M. MAURICE FAURE (radical de gauche, Lot) insiste sur la très profonde crise que traverse l'Europe : crise institutionnelle due à son avis à l'insuffisance du contrôle parlementaire ; crise économique, car jamais les politiques économique, monétaire et sociale des différents Etats européens n'auront été aussi divergentes ; de plus, constate-t-il, la Communauté se dilue peu à peu dans une zone de libre échange. « *Nous sommes très loin*, observe-t-il, *des ambitions des premiers jours et il sera difficile de reprendre à bras-le-corps le problème de la construction européenne.* »

Evoquant l'intervention de M. DEBRE, il déclare : « *Nous avons l'habitude de ses mises en demeure, mais leur effet tend à s'émousser parce que nous lui avons vu prendre des positions auxquelles, malgré sa véhémence initiale, il n'est pas jusqu'au bout resté fidèle. Ainsi, nous avons vu le pourfendeur du traité de Rome être celui qui l'a mis en application à la lettre. Alors, quelle portée peuvent avoir aujourd'hui ses propos ? Le Parlement européen devra rester dans le cadre du traité de Rome, sinon ce serait une violation pure et simple. Elu au suffrage universel, le président de la République, sans qu'il y ait modification de Constitution, a accaparé les pouvoirs que nous savons. Je n'ai pas entendu alors M. Debré prononcer une censure rigoureuse. Avec le système actuel, on peut rester premier ministre pendant trois ans, être contre un certain projet et se taire, sauf dans le silence du cabinet présidentiel. Alors*, demande-t-il, *de quelle démocratie vient-on nous parler ici ? Nous ne voulons pas de ce régime du sérail, dont nous avons eu aujourd'hui une vision qui n'en rehausse pas le prestige.* »

Et M. Maurice Faure conclut : « *J'ai porté un enfant sur les fonts baptismaux. Je le vois aujourd'hui atteint d'une mortelle langueur. Avec l'appel à l'opinion publique, la guérison sera plus facile. Le peuple tranche pour lui : c'est sa responsabilité, c'est sa vocation.* »

En séance de nuit, M. JULIA (R.P.R., Seine-et-Marne) note que les traités n'autoriseraient pas l'accroissement des pouvoirs budgétaires de l'Assemblée européenne, dont la prétention à s'occuper des questions d'armement l'inquiète. Craignant un désordre qui serait contraire aux intérêts économiques de la France et risquerait de compromettre son indépendance, il *affirme* en conclusion que l'élection ne serait qu'une duperie et ne répondrait pas aux préoccupations des travailleurs français.

M. RETHORÉ (app. R.P.R., Charente) dénonce le complot des « *revanchards allemands* » qui, estime-t-il, n'ont d'autre dessein que de provoquer une nouvelle guerre contre l'Union soviétique. « *Jamais*, affirme-t-il, *le général de Gaulle n'aurait donné son accord à votre caricature d'Europe. Tous ceux qui voteront ce texte, tous ceux qui s'abstiendront n'auront aucun droit de se réclamer de lui.* »

Mme THOME-PATENOTRE (rad. gauche, Yvelines) considère que le projet s'inscrit dans la continuité du traité de Rome, qui va dans le sens de la démocratisation des institutions communautaires. En conclusion, elle met en garde ses collègues contre les conséquences désastreuses d'un refus de ratification. M. CARO (réf., Bas-Rhin) exprime le profond attachement des Alsaciens à l'idée européenne. Il regrette qu'on fasse de l'Europe un prétexte pour régler des querelles *personnelles* et se déclare convaincu qu'il existe au sein de l'Assemblée une majorité favorable à l'Europe. M. ZELLER (non-inscrit, Bas-Rhin) observe que les Etats et les gouvernements garderont en main le volant du véhicule européen. Le projet, estime-t-il, ne tend qu'à le doter d'un moteur supplémentaire.

Enfin, pour M. BORDU (P.C., Seine-et-Marne), M. Chirac fuit aujourd'hui ses responsabilités dans une politique qui fut la sienne. « *Oui ou non*, demande-t-il, *M. Chirac était-il premier ministre en décembre 1974 ? Oui*

Règlements de comptes

En prenant, devant quatre cent cinquante députés et les caméras de la télévision, M. Barre à témoin de son différend avec le président de la République, M. Chirac a provoqué l'embarras de ses amis, la consternation de ses partenaires et les sarcasmes de ses adversaires. M. Labbé, président du groupe R.P.R., estimait que l'ancien premier ministre se devait de répondre à des critiques « *d'autant plus pernicieuses qu'elles n'étaient jamais clairement exprimées* ». Mais il ajoutait, comme pour souligner le caractère « personnel » de toute l'affaire : « *Le choix des moyens lui appartenait.* » Certains ont entendu : le choix des armes...

Car il s'agissait bien, pour M. Chirac, *de laver son honneur*, ou, comme le disait M. Falala, vice-président du groupe R.P.R., de « *se laver de toutes ces accusations* ». « *Il a été au devant des reproches que M. Barre pourrait lui adresser ce soir* », ajoutait le député de la Marne, dont le souci de justifier l'attitude du président du *mouvement n'était pas partagé* par tous les députés gaullistes. M. Pons se réjouissait fort : « *C'est un beau penalty* » disait-il, et, en attendant de savoir si *le « goal » arrêterait la balle*, l'ancien secrétaire d'Etat ajoutait : « *En s'adressant à l'homme Barre, Chirac a montré la véracité humaine de son propos.* »

L'éclat donné par *M. Chirac* à ses confidences sur ce qui l'avait opposé au chef de l'Etat *faisait* résonner comme une cloche fêlée le mot de « majorité », que M. Chinaud, président du groupe républicain, ne pouvait pourtant pas ne pas employer. Ayant donné le signal des applaudissements lorsque l'ancien premier ministre avait, à la tribune, réaffirmé son soutien à l'« *entreprise de redressement économique* » menée par M. Barre, c'est avec une colère contenue que le député giscardien observait : « *Tout ce qui est nuisible à la majorité sert l'adversaire.* »

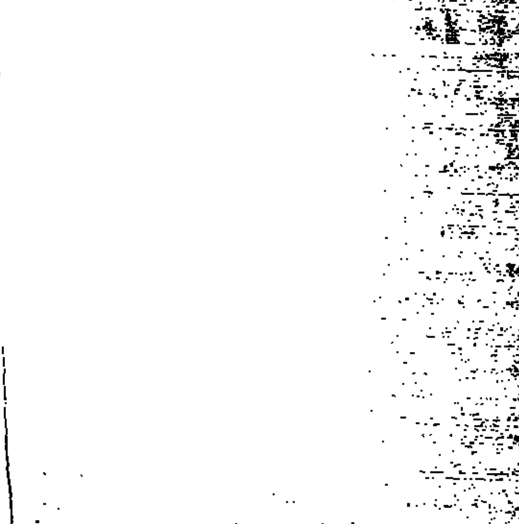
M. Caro, l'un des rares députés centristes qui ne refusaient pas de commenter les propos de M. Chirac, abondait dans le même sens : « *C'est*, disait-il, *un discours exagéré, démagogique, qui marque une volonté de durcissement au moment où la majorité rétablissait son équilibre.* » Cela n'avait probablement pas échappé à M. Edgar Faure, qui préférait cependant porter sur l'intervention du président du R.P.R., un jugement d'homme de métier : « *C'était techniquement très bon.* »

Pour M. Jean Poperen, l'ancien *premier ministre* ne pouvait pas dire autre chose. « *Sa base l'obligeait à tenir ce langage*, disait le député socialiste. *Mais, électoralement, c'est désastreux. En creusant l'écart, il creuse sa tombe.* »

M. Juquin, qui avait surtout retenu la première partie du discours de *M. Chirac*, voyait la chose différemment : « *Il a élevé un monument électoral à la mémoire de de Gaulle* », disait le dirigeant communiste.

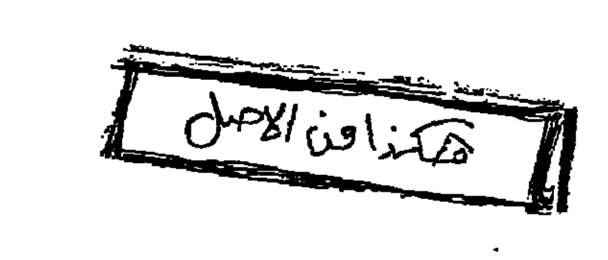
L'humeur n'était donc pas aux bons mots, mercredi, dans les couloirs de l'Assemblée nationale. Sachant que l'engagement de responsabilité du gouvernement les priverait de la possibilité de se prononcer sur *un texte, dont tous les orateurs* avaient reconnu l'importance, les députés qui venaient d'entendre M. Chirac avaient, de plus, le sentiment désagréable d'assister à un règlement de comptes — P. J.











هكذا في الأصل

DÉBAT SUR L'ÉLECTIO[N] DU PARLEMENT EUROPÉEN

[M.] Chirac, M. Barre engage la responsabilité du gouvernement

à « une adhésion imprécise et contestée à quelque chose d'ambigu ». Il ne devait pas être entendu. Au terme du débat, M. Barre a, en effet, refusé l'ajournement et a dénoncé des manœuvres dilatoires indignes de l'enjeu, et, afin que chacun puisse prendre ses responsabilités, engagé celle du gouvernement.

L'intervention du premier ministre, de même que celle du ministre des affaires étrangères, fut de celles qui, mercredi, contribuèrent à élever le débat en insistant, comme le fit également M. Zeller (N.I.), sur sa portée historique et en exprimant sa conviction profonde que la France saurait allier, dans l'avenir comme dans le passé, son indépendance nationale à sa vocation d'universalité.

En condamnant tout repli apeuré, en plaidant la cause de l'Europe des peuples et de la nécessité de sa démocratisation, en refusant que la France, à l'ombre de son clocher, regarde passer l'histoire, M. Barre a fait écho aux interventions des orateurs socialistes. On entendit même M. de Guiringaud rendre hommage à M. Maurice Faure (rad. g.), « ardent européen ».

Reste que l'Europe est en crise. Chacun le reconnut. Si, de ce débat, on devait retenir une seule image, ce serait justement celle de M. Maurice Faure évoquant, avec émotion et talent, l'enfant qu'il porta sur les fonts baptismaux — il fut l'un des signataires du traité de Rome — et, constatant qu'une triste langueur lui ôte lentement la vie, en appela au souffle populaire pour assurer sa guérison.

PATRICK FRANCÈS.

M. CHINAUD (rep.) : un nouveau sou[...]

[...]ou non a-t-il approuvé le communiqué des Neuf, notamment le point qui remettait en cause le principe de l'unanimité au sein du conseil ? Oui ou non s'est-il prononcé en faveur des transferts de souveraineté ? Où et quand a-t-il démenti le communiqué des Neuf ? Les communistes, conclut-il, *poursuivront leur combat pour l'indépendance nationale. »*

M. DE GUIRINGAUD : le rapport Tindemans n'existe plus

Répondant aux différents orateurs, M. DE GUIRINGAUD, ministre des affaires étrangères, relève qu'aucun d'entre eux ne s'est prononcé contre la construction européenne, que beaucoup ont approuvé l'action du gouvernement, et que quelques-uns seulement ont exprimé des inquiétudes sur son opportunité. C'est le cas de M. Debré, à qui il s'adresse personnellement : *« Le gouvernement est, comme vous, attaché à l'indépendance et à la souveraineté nationales. Refusant le repli apeuré, il souhaite une vraie construction européenne dans un cadre confédéral. Il n'est plus question nulle part de supra-nationalité. Mais, et là réside notre divergence, vous êtes convaincu que le recours au suffrage universel nous conduit à l'aventure et que l'Assemblée européenne imposera la loi de la majorité aux représentants français puis au gouvernement. Je ne partage pas vos craintes. Si l'Assemblée s'égarait, la France pourrait bloquer toute évolution qui ne serait pas conforme aux engagements pris. Ayez confiance dans la résolution et la fermeté du gouvernement français, de celui-ci et de ceux qui lui succéderont. »*

Au cours de son intervention, il note également que « *le rapport Tindemans n'existe plus, qu'il n'est plus à l'ordre du jour, qu'il est classé* ». Evoquant ensuite les critiques formulées par M. Chirac, il déclare : *« Prétendre que nos partenaires tranchent le plus souvent en faveur des intérêts américains, c'est leur faire un procès auquel le gouvernement ne s'associe pas. Pour ce qui est de l'état de la Communauté, les responsabilités sont partagées. Le Marché commun existe. Il a ses avantages et d'autres pays souhaitent d'ailleurs y entrer. Enfin, pour ce qui concerne les garanties, elles sont,* répète-t-il, *satisfaisantes. »*

Après avoir affirmé que « *le patriotisme n'est le monopole de personne* », il rend hommage à l'action de M. Maurice Faure, provoquant ce faisant les applaudissements des députés réformateurs et républicains. Puis il conclut : *« Depuis vingt ans la France a toujours pris ses responsabilités. Jamais je ne proposerai de suivre le mouvement alors que notre vocation est de guider l'Europe. »*

M. BARRE : ne jugeons pas de manière abrupte et sommaire nos partenaires

M. BARRE, premier ministre, monte ensuite à la tribune. Il n'entend nullement minimiser l'accord soumis à l'approbation du Parlement. « *Grave question,* reconnaît-il, *car la France a dû, doit et devra sauvegarder une liberté de décision et ne pourra y parvenir que par un souci profond de l'unité nationale.* » Il poursuit : « *Je suis conscient de la responsabilité que je porte en vous demandant d'autoriser la ratification de l'accord de Bruxelles. Je comprends les préoccupations et les inquiétudes exprimées par certains orateurs. J'ai été notamment sensible à l'intervention grave et digne de M. Debré. J'ai, comme membre du précédent gouvernement, approuvé en juillet 1976 les résultats des négociations engagées en décembre 1974 et je l'ai fait sur la base des garanties obtenues. Je ne vois pas, aujourd'hui, de raison de me dédire. J'ai mené ensuite une concertation loyale avec la majorité, concertation qui est à l'origine de l'introduction de l'article 2 dans le projet. Ainsi, rien n'a été escamoté ni fait à la légère.* »

M. Barre rappelle alors les raisons pour lesquelles le gouvernement demande au Parlement une approbation qu'il ne souhaite pas voir différer :

« 1) Dans la période difficile que traverse la Communauté, le recours au suffrage universel est le moyen de mieux faire prendre conscience aux opinions européennes de l'intérêt de l'œuvre entreprise et de les faire participer davantage à la vie de la Communauté. Le refuser, ce serait se défier des nations et des peuples. Nous n'avons pas à craindre la puissance du suffrage universel ;

(Lire la suite page 10.)

M. MAURICE FAURE (M.R.G.) : mortelle langueur

comptes

POLITIQUE

LA FIN DU DÉBAT SUR L'ÉLECTION DU PARLEMENT EUROPÉEN

(Suite de la page 9.)

» 2) Cette élection s'inscrit dans la perspective d'une organisation confédérale de l'Europe, fondée sur deux piliers : le conseil européen et l'Assemblée. Je ne vois pas pourquoi cette élection introduirait dans cette construction un élément de fédéralisme ;

» 3) L'importance et la croissance du budget de la Communauté impliquent désormais qu'un contrôle soit exercé par des représentants directement élus par les peuples des Etats membres ;

» 4) Cet accord ne comporte aucune extension des pouvoirs de l'Assemblée autres que celles prévues par les traités. La Communauté n'existe que par les traités qui la fondent. Un accroissement de ses pouvoirs ne pourrait résulter que d'une modification des traités communautaires. A ces garde-fous juridiques s'ajoutent en plus des garde-fous politiques puissants tels que la vigilance des Parlements nationaux, que je ne tiens pas, pour ma part, pour des organes intermédiaires. Je ne puis donc suivre M. Debré lorsqu'il évoque les pièges qui menacent la France. Quel gouvernement, quel Parlement français, pourrait accepter un marchandage du type de ceux évoqués mardi à cette tribune par M. Debré? Je suis prêt à parier que si tel était le prix, la France tout entière ferait à de telles impudences le sort qu'elles méritent. »

Pour le premier ministre, il n'y a aucune raison de renvoyer l'approbation à une date ultérieure : « *Pourquoi refuser de conclure avant l'échéance électorale un aspect important d'une politique qui a toujours été soutenue Voulons-nous rester à la traine ou faire marche arrière après avoir durement négocié ? Accepterons-nous de recourir à des procédés dilatoires? Pensons à l'image que nous donnerions de la France. Ce ne sont pas les déclarations d'hommes politiques étrangers, si éminents soient-ils, qui font autorité dans les affaires communautaires ; ce sont les textes. De plus, nous pourrions refuser de nous plier à toute pression injustifiable. La France peut-elle, à l'ombre de son clocher, regarder passer l'histoire ? Ne continuons pas à faire en sorte que le pays qui a le plus contribué à la construction européenne finisse par passer, aux yeux de l'opinion internationale, pour un pays réticent, sinon hostile, à l'égard de l'Europe. C'est pourquoi chacun en cette affaire doit prendre ses responsabilités, et, afin d'éviter toute manœuvre dilatoire, j'engage donc la responsabilité du gouvernement, conformément à l'article 49 de la Constitution.* » « *Détournement de procédure, a affirmé M. Debré. Je ne puis accepter cette interprétation* », indique le premier ministre, qui explicite sa position en la matière, avant de conclure : « *Le gouvernement entend exprimer, et vous demande d'exprimer, un double sentiment de confiance : confiance en l'avenir de la construction européenne, confiance, surtout, en la France. N'imputons pas à la Communauté ce qui ne dépend que de nous. Ne jugeons pas de manière abrupte et sommaire la politique étrangère de partenaires accusés de se ruer dans la dépendance. Le gouvernement ne craint pas le piège de l'Europe ni pour lui ni pour ses successeurs. Nous n'avons rien concédé d'essentiel. Notre pays saura dans l'avenir, comme dans le passé, allier au maintien de son indépendance sa vocation d'universalité. Ce soir, il vous appartient de montrer à notre pays, à l'Europe et au monde que la France a foi en elle-même et dans son avenir.* »

L'intervention de M. Barre est applaudie sur les bancs des réformateurs et des républicains, ainsi que par une dizaine de députés R.P.R.

Le gouvernement ayant engagé sa responsabilité, le débat est suspendu durant vingt-quatre heures, délai à l'expiration duquel l'Assemblée prendra acte soit de l'adoption du texte, soit du dépôt d'une motion de censure.

● *M. Jacques Chirac* a participé, mercredi soir 15 juin, entre les deux séances de l'Assemblée nationale, au dîner-débat du Cercle Adolphe-Cherioux, dans le quinzième arrondissement de Paris. Il a évoqué la question européenne en disant : « *Nous serons en mesure, le moment venu, de faire valoir notre thèse : nous demanderons une renégociation du traité. (...) Après tout, une telle renégociation a été acceptée par tous les autres quand les Anglais l'ont demandée.* »

● *M. Michel Debré* a déclaré, jeudi 16 juin, à Europe 1 : « *Pour ce qui me concerne, je considère l'affaire tellement grave que je n'ai jamais caché que j'aurais été jusqu'à la censure.* »

L'ancien premier ministre, qui n'accepte pas la « *défaite parlementaire d'hier* », estime que « *de cette affaire sortent affaiblis la majorité, l'opposition, le gouvernement et le président de la République* ».

Peu glorieux

(Suite de la première page.)

C'est enfin une issue bien peu glorieuse pour le chef de l'Etat, qui avait souhaité le 15 juin que « *les députés et les sénateurs puissent se prononcer publiquement et personnellement par un vote* » et qui s'était risqué à prophétiser le 12 avril au sujet du débat sur l'élection du Parlement européen : « *Je ne crois pas qu'il y ait à ce sujet une très grande difficulté.* »

Ce pronostic onirique est cruellement démenti puisque le débat des 14 et 15 juin a eu pour principal effet d'accélérer et de rendre plus dramatique encore le processus de décomposition dans lequel la majorité est engagée depuis le début de l'année, si ce n'est depuis l'automne 1976. Il ne s'est trouvé qu'une vingtaine de députés sur les cent soixante et onze que compte le groupe R.P.R. pour applaudir M. Barre au terme de son intervention de mercredi soir, mais ce n'était là que broutille au regard de ce qui s'était passé quelques heures plus tôt, et qui avait fait éclater au grand jour le désaccord fondamental qui existe entre M. Giscard d'Estaing et son ancien premier ministre, devenu président du R.P.R.

Hostile au projet du gouvernement, M. Jacques Chirac avait omis de manifester publiquement son opposition à l'élection du Parlement européen au suffrage universel lorsqu'il était à l'hôtel Matignon. Cet « *oubli* » lui avait valu à plusieurs reprises, depuis quelques jours, d'être implicitement accusé de versatilité par M. Giscard d'Estaing. Au terme de son entretien télévisé du 8 juin avec les lycées lyonnais, le chef de l'Etat avait bien pris soin de souligner que le principe du projet avait été adopté en décembre 1974 et que le texte lui-même avait « *été adopté en juillet dernier et soumis à l'approbation du gouvernement de l'époque* ». Au cours du conseil des ministres extraordinaire de mardi dernier, il y était revenu avec insistance en rappelant les termes du communiqué du conseil des ministres du 15 juillet 1976 qui étaient les suivants : « *Le président a procédé à un tour de table sur les conclusions du Conseil européen des 12 et 13 juillet à Bruxelles. Le conseil unanime a marqué son approbation.* »

Excédé d'être si souvent mis en cause sans être nommé, impatient de se dégager des responsabilités que l'on voulait lui faire endosser, M. Chirac a explosé, mercredi après-midi, au terme de son intervention à la tribune du Palais-Bourbon, en prenant à témoin l'actuel chef du gouvernement et en prononçant quelques phrases d'une extrême gravité : « *Vous savez très bien que ce texte n'a jamais eu mon accord. Vous savez très bien que, en matière européenne, toutes les négociations ont été conduites hors de la présence du premier ministre... Vous savez que j'ai, à maintes reprises, M. Barre, exprimé les plus expresses réserves auprès du chef de l'Etat. Vous savez que la seule occasion que j'ai eue de parler, et cela ès qualités, avec un responsable de l'Europe des Neuf de ce problème, a été le dernier « sommet » franco-allemand auquel j'ai eu l'honneur d'assister en France, et où j'ai fait part au chancelier fédéral allemand de mon hostilité totale et sans réserve à l'égard de ce projet. Vous savez très bien que l'on a, c'est vrai, évoqué ce problème au conseil des ministres du 15 juillet, mais vous savez très bien également qu'à cette date j'étais déjà démissionnaire, et le président de la République le savait parfaitement. Vous savez que je n'avais pas été informé, contrairement à l'usage, de ce tour de table dont j'ai d'ailleurs souligné le caractère insolite, mais je n'ai pas jugé dans ces conditions convenable, en raison de ma décision de quitter le gouvernement, de faire part devant témoins, fussent-ils des ministres, des divergences d'appréciation qui me séparaient sur ce sujet fondamental du chef de l'Etat, qui les connaissait parfaitement par ailleurs.* »

Il était déjà arrivé que le secret des délibérations gouvernementales fût divulgué à la tribune de l'Assemblée nationale, et tel avait été le cas, le 25 avril 1968, lors d'un incident de séance qui avait opposé Georges Pompidou au député républicain indépendant Giscard d'Estaing, lequel avait déclaré sèchement à son ancien premier ministre : « *Depuis que j'ai quitté le gouvernement, il y a deux ans, j'ai scrupuleusement respecté la règle selon laquelle il ne doit être fait allusion ni aux discussions, ni aux délibérations des différentes instances gouvernementales auxquelles j'ai participé pendant sept ans, ni même aux décisions prises. En ce qui me concerne, je resterai fidèle à l'observation de cette règle, quoi qu'il arrive. Je demande seulement à M. le premier ministre que des allusions inutiles ne me rendent pas le respect de cette règle trop méritoire.* »

Le 15 juin 1977, on a entendu des propos d'une tout autre portée : on n'avait encore jamais vu dans les annales de la Vᵉ République un député de la majorité prendre un premier ministre à témoin d'un défaut de mémoire — pour ne pas dire plus — du chef de l'Etat, ni un ancien chef de gouvernement se montrer aussi indiscret.

On avait su dès le lendemain du fameux « tour de table » du 15 juillet que ce rite avait pris de court les membres du gouvernement (*le Monde* du 17 juillet 1976) mais on n'avait jamais eu droit à une « sortie » aussi singulière que celle de M. Chirac qui inspira peu après à M. Maurice Faure, radical de gauche, ancien ministre, les réflexions suivantes : « *Avec le système actuel, on peut rester premier ministre pendant trois ans, être contre un certain projet et se taire, sauf dans le silence du cabinet présidentiel ! Alors de quelle démocratie vient-on nous parler ici !* »

Sommé de donner raison à M. Chirac contre M. Giscard d'Estaing ou de se dresser ouvertement contre son prédécesseur à l'hôtel Matignon, M. Barre opta pour le silence et fit au président du R.P.R. le « coup du mépris ». Cette attitude peut être habile, mais assurément peu glorieuse, ne saurait suffire à gommer ce qui est beaucoup plus qu'un incident.

Au fur et à mesure que les semaines passent, le conflit s'aggrave inexorablement au sein d'une majorité sur laquelle on ne voit vraiment plus quelle autorité pourrait exercer le chef du gouvernement. A neuf mois, en principe, des élections législatives, ni M. Chirac ni ses partenaires républicains indépendants ou centristes ne semblent comprendre (on l'a pourtant bien vu lorsque la gauche se déchirait en 1967-1968 et en 1974-1975) que lorsque la querelle sévit au sein d'une coalition elle nuit à chacun de ceux qui la composent et ne profite à aucun.

Des accrochages aussi rudes que celui du 15 juin risquant de se reproduire en toutes occasions (dans quelles conditions la session budgétaire de l'automne se déroulera-t-elle ?), la sagesse commanderait de ne pas laisser aller jusqu'au terme de son mandat l'Assemblée élue en mars 1973. Pour prendre une telle décision et pour faire sortir la France d'une trop longue phase d'incertitude et de somnolence, il faudrait une détermination, un goût du risque, un réalisme et un courage qui font partout défaut. M. Giscard d'Estaing ne souhaite ni se contredire ni donner l'impression qu'il perd le contrôle de la vie politique et plie devant une volonté plus forte que la sienne, et M. Chirac est soucieux de ne pas donner prématurément le coup de grâce et de conserver les délais nécessaires pour parfaire son entreprise. C'est ce que l'on appelle la décomposition.

RAYMOND BARRILLON.

Les commentaires de la presse parisienne

L'HUMANITE : leur démocratie.

« *Le débat européen illustre à merveille ce que M. Giscard d'Estaing entend par démocratie.*

» La souveraineté nationale est en cause — c'est-à-dire la première de nos libertés.

» Les députés sont invités à parler. A parler seulement. Bien qu'ils soient des représentants de la nation, qu'ils incarnent, eux aussi, la souveraineté populaire, on ne leur laisse que le droit de parole. (...)

» D'aucuns nous assurent que ce sont les divergences dans la majorité qui ont conduit à cette absurdité. Cette vue très courte n'est pas la nôtre. Si l'on veut bien dépasser les apparences, le baroud R.P.R. ne contredit nullement la tactique gouvernementale. Il s'insère tout à fait exactement dans le dispositif giscardien. (...) Leur Europe est celle des sociétés multinationales, une alliance réactionnaire contre les peuples. Et la souveraineté nationale leur devient insupportable dès lors que la nation pourrait décider d'un autre avenir que celui qu'ils voudraient lui imposer. »

(LAURENT SALINI.)

L'AURORE : situation conflictuelle aggravée.

« *On se serait passé de la preuve administrée avec une violence jamais atteinte des déchirements de la majorité.*

» L'idée de la France, l'idée de l'Europe, nourissent, entre les élus des familles centristes et les héritiers du gaullisme, des contradictions acérées. Le vœu fédéral sous-tend les démarches de ceux qu'on appelle les « Européens ». Le R.P.R. n'admet qu'un confédéralisme aux liens beaucoup plus lâches. (...) L'évidence mène à constater une situation conflictuelle aggravée entre le président de la République et le chef du plus important parti de la « majorité. »

(J. VAN DEN ESCH.)

EUROPE 1 : mauvaises querelles.

« *Alors que la gauche, qui a fait tapisserie au Parlement, se tire sans une égratignure de cette querelle européenne... le clivage s'est creusé un peu plus encore entre les deux ailes de la majorité.*

» Une fois de plus, celle-ci s'apprête donc à engager le sprint électoral final en s'astreignant à porter un sac à dos plein à ras-bord... de procès d'intention, d'arrière-pensées et de mauvaises querelles. »

(ALAIN DUHAMEL.)

LIBERATION : débat dérisoire.

« *Le plus comique sans doute a été l'utilisation de l'article 49, alinéa 3 de la Constitution, par le gouvernement. C'est moi qui l'ai écrit, cet article, a-t-il dit en substance, moi qui le premier en a été l'utilisateur ; je sais donc qu'on ne peut l'utiliser aujourd'hui. Ainsi Debré, qui par cet article a ôté, il y a dix-neuf ans, une partie des pouvoirs de l'Assemblée nationale, se retrouve victime de ses actes.*

» Débat dérisoire qui pourrait à lui seul donner la mesure de la crise du régime. Les députés partiront en vacances l'âme en paix. A l'occasion de ce débat historique, ils n'ont rien fait : on ne leur en demandait pas plus. Leur choix est indiscutable : garder le pouvoir au pouvoir... »

LE QUOTIDIEN DE PARIS : jamais vu.

« *Cela ne s'était jamais vu à l'Assemblée nationale : un ancien premier ministre a condamné publiquement la politique qu'il avait été censé conduire alors qu'il était chef du gouvernement. On n'avait encore jamais vu un ancien premier ministre « censurer » en quelque sorte rétroactivement son propre gouvernement. (...) Depuis hier le problème est posé des limites de l'entente qui pourrait s'établir entre M. Giscard d'Estaing et M. Jacques Chirac si l'actuelle majorité revenait majoritaire. A écouter l'ancien premier ministre on se demandait si M. Chirac, dans cette hypothèse, ne serait pas enclin à s'opposer de front au chef de l'Etat dès les premiers jours de la nouvelle législature.* »

(JEAN-CLAUDE VAJOU.)

LE MATIN : l'abaissement du Parlement.

« *Il est un peu tard de s'en étonner pour les gaullistes. L'abaissement des pouvoirs du Parlement n'a-t-il pas été voulu et organisé par eux en 1958 ? Article 16, accordant les pleins pouvoirs au président de la République et mettant le Parlement en vacances, article 49, ordonnances, tout un arsenal existe qui permet au président de la République et au gouvernement de se passer pratiquement de l'approbation du Parlement. Sans doute fallait-il lutter contre les excès du régime d'Assemblée.*

» Mais quelle justification pour ceux — ils furent peu nombreux, François Mitterrand, Pierre Mendès France — qui dénoncèrent dès 1958 le caractère peu démocratique de la Constitution de la Vᵉ République... »





هكذا في الأصل

DU PARLEMENT EUROPÉEN

...u glorieux

Les commentaires de la presse parisi...

belfond

JEAN-LOUIS BORY

LE PIED

ROMAN

Ce livre contient les pages les plus drôles que l'on ait publiées depuis longtemps.

ANGELO RINALDI
(L'Express)

Si "Le Pied" doit devenir le "livre de l'été", nos plages ne seront pas tristes. Braves gens, garez vos enfants!

GEORGES CONCHON
(Le Quotidien de Paris)

Le jaillissement joyeux d'une verve truculente.

ANDRÉ WURMSER
(L'Humanité)

Jean-Louis Bory danse une folle sarabande de l'invention. Le héros de l'aventure sauve Bernadette Bissourot d'un harem de Tombouctou où le Général Massu, devenu esclave du sultan Mamadou, balaye la cour en chantant "elle avait une jambe de bois". Amin Dada est en tutu rose, Mitterrand roule en vespa avec Clavel sur le tan-sad et Sardou offre le "France" à Paris pour remplir le trou des Halles.

MICHEL CAFFIER
(L'Est Républicain)

Un livre dans la grande tradition romanesque d'un Rabelais qui aurait eu la chance de vivre notre fin de siècle.

PIERRE-MARC MICHEYL
(TopTélé)

C'est la mêlée homo, hétéro, zoo-sexuelle. D'innombrables scènes désopilantes: le marin qui dort "dans les bras" d'une couleuvre, la reine d'Angleterre déguisée en Charles Maurras lisant sainte Thérèse de Lisieux... et surtout Simone de Beauvoir, victime de Vatican III, écrivant sur le mur des toilettes du Flore: "Vive la calotte!".

GEORGES-MICHEL SAROTTE
(La Quinzaine Littéraire)

Le super-pied.

YVAN AUDOUARD
(Le Canard enchaîné)

"Le Pied" est une sensationnelle divagation qui épatera le bourgeois, surprendra l'intellectuel endurci, effarera l'idéologue constipé, terrifiera les honnêtes gens et embêtera sacrément les fripons.

RENÉ TAVERNIER
(Le Progrès de Lyon)

– Et la couverture de votre livre?
– Eh bien, après la rose au poing, c'est le myosotis au pied.
C'est l'inscription de l'humour dans le programme commun. Je veux la fête, le plaisir, l'humour dans le futur gouvernement de gauche... Toutes mes idées politiques, morales, sociales, se retrouvent dans ce livre sous l'aspect de la farce.

PIERRE COULAUD
(Interview de Jean-Louis Bory dans "La Dépêche du Midi")

Quand Bory prend ainsi son pied, enfonçant son gros orteil dans les narines épatées des figures du Tout-Paris, il faut convenir que nous buvons un fameux bol d'air.

JEAN-LOUIS EZINE
(Les Nouvelles Littéraires)

Une invective en épicoscope et burlescolor contre les puissances funèbres qui nous environnent jusqu'à totale asphyxie, contre la prétention mégalomane et coincée des clercs. Un pied de nez à nos idoles, un pied au derrière de l'esprit de sérieux. Pied chaussé picaresque, à la pointure exacte de son héros, un vrai héros de roman... Embarquez tout feu tout flamme sur cette nef de la démesure.

MICHEL GRISOLIA
(Le Nouvel Observateur)

En utilisant l'arme absolue, le rire, Bory fait mouche et met le lecteur de son côté. Une recette qui, depuis Rabelais ou Voltaire, a fait ses preuves.

JEAN CONTRUCCI
(Le Soir, Marseille)

On dira désormais: beau comme la rencontre de Michel Poniatowski et de Mae West au rayon jardinage de la Marie-Madeleine. On rêvera enfin, en plein dévergondage, aux voluptés couleuvrines, et à cette abbaye de Thélème en Beauce qui ressemble à un institut de massage pris en main par Charles Fourier.

MICHEL FLACON
(Le Point)

Si vous n'avez pas envie de lire "Le Pied", votre cas est désespéré.

FRÉDÉRIC VALÉRY
(Paris-Normandie)

Collection "Le désir fou"
dirigée par Laurent Kissel

à paraître le 18 juin
dans la même collection:

JEAN PIERRE FAYE
LES PORTES DES VILLES DU MONDE

Publiscope

belfond

POLITIQUE

LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT DEMANDE L'ANNULATION DANS LE 3e SECTEUR DE NICE DE L'ÉLECTION MUNICIPALE DE MARS

De notre correspondant

Nice. — Le tribunal administratif, réuni mercredi 15 juin en audience plénière sous la présidence de M. René Romeuf, M. Ould Aoudia, commissaire du gouvernement, a conclu à l'annulation de l'élection municipale de mars dernier dans le troisième secteur de Nice (1) et au rejet des demandes concernant les deux autres secteurs de la ville.

Le commissaire du gouvernement a estimé que la *diffusion* d'un tract diffamatoire mettant en cause l'honnêteté de M. Virgile Pasquetti, P.C., tête de la liste d'union de la gauche dans le troisième secteur, quelques heures avant l'ouverture du deuxième tour de scrutin, était de nature à exercer une influence décisive sur une frange d'électeurs indécis. — M. V.

(1) Les résultats du 13 mars dernier ont été les suivants : maj., 16 391 ; un. gauche, 14 841 ; Mouv. dém., écol., 4 609 ; Act. royal., 421. Le 20 mars, la liste de la majorité l'avait emporté avec *19 120* voix contre 18 826 à la liste d'union de la gauche.

● RECTIFICATIF. — Une erreur a altéré le sens du premier paragraphe de l'article sur le projet de budget *régional* de 1978 (*le Monde* du 15 juin). C'est le comité économique et social, et non le conseil régional, qui s'est réuni à ce propos lundi 13 juin. D'autre part, en haut de la troisième colonne de cet article, il fallait lire : *« 1 milliard 500 millions seront affectés à la poursuite des opérations antérieurement décidées, donc* (et non pas dont) *300 millions seulement... »*

M. Monod : le « pari criminel » du P.S.

De notre correspondant

Grenoble. — Devant mille deux cents militants et sympathisants du R.P.R., M. Jérôme Monod, *secrétaire général du mouvement*, s'est, mercredi 15 juin, attaqué avec vigueur au programme commun de la gauche. Il a ensuite analysé les « difficultés », voire les « contradictions », du parti socialiste à la veille de l'ouverture de son congrès : *« Entre le réformisme des vieux socialistes et le marxisme révolutionnaire du CERES, le fossé est devenu infranchissable. Certains dans la majorité tirent argument de ces divisions pour minimiser le danger. Ils y voient une promesse de reclassement futur. Funeste erreur ! Car, avant même que la perspective de ces reclassements puisse s'offrir, si elle s'offre jamais, une victoire des signataires du programme commun aux élections prochaines précipiterait l'alliance des marxistes révolutionnaires avec les communistes. Face à cette redoutable alliance qui constituerait évidemment la majorité de la nouvelle majorité, l'influence modératrice des vieux socialistes ne pèserait pas bien lourd. Il est des paris stupides. Le pari consistant à compter sur les socialistes pour freiner l'ambition communiste est un pari criminel. »*

A propos du chômage, le secrétaire général du R.P.R. a demandé que soit entreprise rapidement *« une relance de l'économie productive »* sans pour autant *« ruiner l'indispensable effort de redressement engagé »*. Il a ajouté : *« Je souhaiterais que ce geste soit accompli sans tarder. Je crains que s'il est accompli à l'automne il ne soit déjà trop tard. L'investissement, c'est l'emploi de demain. »*

Plusieurs personnalités de gauche contre le ralliement à l'arme nucléaire

Nous avons reçu l'appel suivant *signé du général Jacques de Bollardière et de MM. Roger Garaudy, Alain Joxe, Jean-Marie Muller et Paul Virilio.*

Si l'union de la gauche reniait les engagements, pris lors de la *signature du programme commun*, de mettre fin à l'armement nucléaire et aux conséquences politiques de son développement, elle exclurait toute perspective d'une démocratie socialiste.

Sur le plan politique, l'armement nucléaire implique la concentration des décisions aux mains d'un petit groupe d'hommes et, en dernier ressort, d'un seul. Elle soustrait donc la défense à tout contrôle populaire. Elle conduit nécessairement à une forme de *société militarisée* et policière pour la défense des moyens de défense *et non pour la défense du peuple*. Elle est dirigée contre lui.

Sur le plan économique, elle exclut une forme de développement au service du peuple, pour nourrir les intérêts de groupes économiques privilégiés. Elle implique une forme de croissance donnant priorité à l'industrie nucléaire, civile et militaire. Lorsqu'on se rallie à l'armement nucléaire, on ne saurait parler de *« maintenance »*.

A l'étape actuelle, l'armement nucléaire ne peut garantir notre indépendance nationale, car nos bombes ne peuvent être guidées que par les satellites américains, et, si nous nous engageons dans *la construction et le lancement* de nos propres satellites, il ne s'agit plus de maintenir un système, mais de commencer une escalade à laquelle seront sacrifiés les besoins de notre peuple.

Sur le plan militaire, la défense nucléaire exclut la défense populaire. Elle prétend défendre la nation sans le peuple et, le cas échéant, contre lui.

Refuser l'arme atomique, c'est ne renoncer à rien, sinon à une illusion.

Qu'avons-nous à défendre ? Le droit d'un peuple à choisir son propre avenir.

De quoi *sommes-nous menacés*, si le peuple français choisit une voie démocratique vers le socialisme ? D'une intervention américaine *ou* soviétique du type des *interventions* au Vietnam, au Chili, en Tchécoslovaquie. Devant un tel type d'agression, la « ligne Maginot » atomique est déjà débordée et périmée : les pressions économiques et politiques et les interventions *militaires* de type traditionnel pour restaurer l'ordre ancien répondent mieux à cet *objectif de domination*.

La force de dissuasion tend, en réalité, à dissuader le peuple de prendre en main sa propre défense.

La seule défense possible, à notre époque, est celle d'un peuple suffisamment attaché à son projet économique, social, politique, culturel et spirituel, pour que tout occupant éventuel ne puisse espérer de collaboration de sa part.

Un large débat populaire sur le problème de la défense peut favoriser, à partir d'un refus de l'arme nucléaire en donnant à chacun le sens de sa responsabilité, la prise de conscience de ce que peut être une véritable défense *populaire*.

La première décision, indispensable pour maintenir *la* possibilité d'un tel débat sur l'alternative à une défense nucléaire, et pour ne pas s'enfermer *dans* la logique réactionnaire et dictatoriale de la *course aux armements atomiques*, c'est de conserver et de renforcer dans le programme commun le principe de *« la renonciation à la force de frappe nucléaire sous quelque forme que ce soit »*.

GARDEN-PARTY AU PETIT LUXEMBOURG

Le président du Sénat et Mme Alain Poher ont offert, jeudi 15 juin, dans les jardins du Petit Luxembourg, une garden-party, à laquelle assistaient le président de la République et Mme Giscard d'Estaing, M. Barre, M. Chirac, la plupart des membres du gouvernement, ainsi que les représentants de tous les corps constitués et cinq à six mille invités. Le chef de l'Etat, interrogé sur la situation politique, s'est contenté de déclarer : *« J'ai suivi attentivement les débats de l'Assemblée nationale à la télévision. »* A un journaliste qui lui demandait ce qu'il en pensait, il n'a pas répondu. Sur ce même sujet, *le premier ministre, M. Raymond* Barre, s'est borné à déclarer : *« Les débats se déroulent conformément au plan établi. »*

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice à NANTERRE, le mercredi 22 juin 1977, à 14 heures - En 3 lots

1er lot UN APPARTEMENT 5 pièces au 8e étage + cave et parking
2e lot UNE CHAMBRE avec salle de bains au 6e étage
3e lot UN PARKING

DANS UN IMMEUBLE à CHAVILLE

(92) - 24, rue du Coteau

MISES A PRIX : 1er lot, 90.000 F - 2e lot, 10.000 F - 3e lot, 5.000 F
S'adresser à Me RIBADEAU-DUMAS, avocat, 17, avenue de Lamballe à Paris, et à tous avocats près le Tribunal de Paris.

Vente s. sais. immob. au Palais de Justice à Nanterre, 29 juin 1977, 14 h. EN UN SEUL LOT

HANGAR - BAT. à us. ATELIER - APPENTIS

11, av. du Maréchal-Foch, SAINT-CLOUD (92)

M. à Px : 100.000 F. S'adr. Me CACARET, avocat, Paris, 53, r. de Rivoli ; Me CHARGELEGUE, not., 12, rue Dailly, St-Cloud ; ts avoc. près Trib. Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil.

Vente sur saisie immobilière au Tribunal de Grande Instance à Versailles, au Palais de Justice, le mercredi 6 juillet 1977, à 10 heures

UN APPARTEMENT avec CAVE et PARKING

Dans le Bâtiment 4, escalier B, au rez-de-chaussée, dans la Résidence du Prieuré-Blanche-de-Castille, 4, rue du Prieuré et 3, rue Bonnemain

à SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (Yvelines)

Mise à Prix : 170.000 Francs

Pour tous renseignements s'adresser à Me GUEILHERS, avocat, 21, rue des *Etats-Généraux à VERSAILLES, tél. 950-02-62* ; et à tous autres avocats à VERSAILLES.

Vente au Palais de Justice à Bobigny, le mardi 28 juin 1977, à 14 h.

PROPRIÉTÉ sise à DOUÉ

(Seine-et-Marne)

Rue Champenois, sans numéro

MAISON et dépendances, CLOS et JARDIN planté d'arbres fruitiers

LIBRE DE LOCATION - MISE A PRIX : 100.000 FRANCS

S'adresser à Me DE SARIAC, avocat à Paris, 70, avenue Marceau ; Me FERRARI, syndic, 85, rue de Rivoli, Paris (1er).

Vente au Palais de Justice à Versailles, le mercredi 6 juillet 1977, à 10 h.

UNE PROPRIÉTÉ sise à MÉDAN

(Yvelines)

43, rue Pierre-Curie

Compr. Bâtiment appelé « Château de Médan » ruiné par Inc. et vétusté COUR - JARDIN - BOIS - CONTENANCE 1 ha. 14 a. 80 ca.

Mise à Prix : 250.000 Francs

S'adr. à Versailles Me RUELLE, avoc., 7, r. des Prés-aux-Bois (950-02-60) ; Me JOUANET, avoc., 21, r. des Etats-Généraux, tél. 950-03-28 ; s. pl. pr vis.

Ventes judiciaires aux ench. publ., mardi 21 juin 1977, à 10 h. et 14 h. 15 à la Bourse de Commerce de Paris, Salle des Courtiers Assermentés, rue de Viarmes (près de la rue du Louvre), PARIS (1er), Métro LOUVRE

630 TÉLÉVISEURS

TELEVISEURS couleur et noir et blanc - Auto radio - Platines - Chaines Hi-Fi - Consoles - Très important lot de pièces détachées pr téléviseurs. INSTRUM. de MUSIQUE NEUFS - Disques - Marchandises déposées et vis. le sam. 18 juin 1977 de 9 h. à 11 h. 30 et le lundi 20 juin 1977 de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 17 h. 30, dans une usine 85-87, avenue Marceau à 93100 MONTREUIL - Frais en sus 9,25 % + 0,75 % pour frais de manutention. S'adr. Etude de Me VENISSE, courtier de marchandises assermenté au Trib. de Commerce Paris, 12, rue Gît-le-Cœur, Paris (6e), tél. 633-13-87

Vente s. sais. imm. au Palais de Justice à Paris, jeudi 30 juin 1977, 14 h. EN 9 LOTS : Dans un IMMEUBLE

16, RUE LACORDAIRE, PARIS (15e)

1er lot - APPART. 2 p., rez-de-ch., débar., cuis., cave ..	M. à p.	35.000 F
2e lot - APPART. 2 p., au 1er étage	M. à p.	25.000 F
3e lot - APPART. 2 p. et 2 w.c. au 1er étage, cave ..	M. à p.	35.000 F
4e lot - APPART. 2 p., au 3e étage, cave	M. à p.	25.000 F
5e lot - APPART. 2 p., au 4e étage et 2 w.c., cave	M. à p.	40.000 F
6e lot - APPART. 1 p., au 4e étage, cave	M. à p.	40.000 F
7e lot - APPART. 1 p., au 1er étage, cave	M. à p.	20.000 F
8e lot - APPART. 1 p., au 2e étage, cave	M. à p.	25.000 F
9e lot - APPART. 2 p., au rez-de-ch., débarras et la jouissance moitié droite d'une courette	M. à p.	40.000 F

S'adr. Me GASTINEAU, avocat à Paris (1er), 29, rue des Pyramides, tél. 260-48-79 ; Me PERRAUD, notaire à Clermont-Ferrand (63), 26, rue Blatin ; à tous avocats près les Tribunaux de Grande Instance de Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil ; sur lieux pr vis.

Adj. volont. Chambre Interdépart. Not. Paris, mardi 28 juin 1977, 14 h. 30

SANS MISE A PRIX - LIBRE A LA VENTE

Entrée 10-12, rue Montpensier, Paris (1er)

APPARTEMENT 120 m2 env. en façade sur jardins Palais-Royal

3e ét. au-dessus de l'entresol compr. entrée, cuis., lingerie, office, ch., gr. salon, boudoir, s. de bs, wc, lavabo, ch. service 4e - *Cave ss-sol*. Ascens. Cons pr ench 100.000 F (ch. cert.). Possib. prêt Crédit Fonc. Rens. s'adr. **Me UGUEN,** not., *Paris (16e)*; 4, r. de la Pompe, 520-88-54, 523-17-19 ; pour vis. ts ls jrs sauf dim., de 15 à 18 h., à part. 6 juin.

Cabinets de Mes F. GERARD et P. MARIN, avocats à 61200 ARGENTAN
VENTE SUR FOLLE ENCHERE
Sté *LE GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DU DOMAINE DU VERBOIS*
Adjudic. au Palais de Justice d'Argentan, le lundi 4 juillet 1977, à 14 h. 30

1er LOT CHATEAU ET HARAS DU VERBOIS

à SAINT-NICOLAS-DES-LAITIERS (Orne), dépendances

MISE A PRIX : 2.480.000 F.

(Obligation de présenter un chèque certifié de 1.000.000 de francs pour pouvoir porter des enchères.)

2e LOT PARCELLE EN NATURE DE BOIS

Cadastré Section C no 37 « le Champ Potier » pour 12 ha. 25 a. 20 ca.

MISE A PRIX : 20.000 F

Les enchères seront reçues par ministère d'Avocat seulement.
Pour visiter tél. (16-33) 67-10-59. — Pour avis, signé : F. GERARD.

Vente au Palais de Justice à Paris, le lundi 4 juillet 1977, à 14 heures

PROPRIÉTÉ - USAGE INDUSTRIEL

PARIS 19e 76-78, QUAI DE LA LOIRE

Cce 2.119,30 m2 M. à P. 3.600.000 F.

S'adresser STÉ LESGUILLIER-MIGNON, avocats à *Paris (17e)*, 7, rue des Renaudes, T. 380-67-69 ; Me Maurice RIBADEAU-DUMAS, avocat à *Paris* ; et à tous avocats près les Tribunaux de Grande Instance de Paris, Bobigny, Créteil et Nanterre

---

Le jeudi 30 juin 1977, à 14 h. 30, ETUDE de Me André MICHEL, notaire : VENTE par *ADJUDICATION*, au *plus offrant* et dernier enchérisseur, d'UN

PAVILLON situé à SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

37, rue de la Grande-Fontaine, comprenant : cave, rez-de-chaussée, composé de : entr., cuis., sal., s. à mang., w.c., terrasse ; d'un 1er étage *composé de :* entrée, grand salon, une chambre, débarras, salle de bains, w.-c., et d'un second étage lambrissé composé de deux chambres, salle de bains, w.-c., chauffage central au fuel. - Jardin superficie 280 m2.

Mise à Prix : 600.000 Francs

Consignation pour enchérir en un chèque certifié au nom de Me MICHEL : *50.000 F.* - VISITES DES LIEUX : les samedis 18 et 25 juin, de 14 à 19 h. POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, s'adr. à Me MICHEL, notaire, 52, rue de Paris, SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Tél. : 963-01-32 et 963-41-54.

VENTE SUR SURENCHERE du 1/10 et sur saisie immob., au Palais de Justice *de 78-Versailles*, 3, pl. Louis-Barthou, le mercredi 29 juin 1977, à 10 h., d'UNE

MAISON D'HABITATION AUX ALLUETS-LE-ROI

(YVELINES), 6, RUE DE LA PROCESSION. - COMPRENANT : sous-sol, 1er ét., combles au-dessus. Terrain attenant à la maison. Grand hangar dans la cour.
MISE A PRIX : 181.500 FRANCS
Pr tous rens. s'adr. à Versailles : à Me LIENARD, avoc., 8, rue de l'Orangerie (950-18-30), et à Me COYDON, avoc., 65, bd de la Reine (951-21-93 et 953-45-60).

Chambre des Notaires de Paris
ADJUDICATION SANS MISE A PRIX - MARDI 5 JUILLET à 14 h. 30

3, SQUARE DE L'AVENUE FOCH

PARIS (16e) - TRÈS BEL APPARTEMENT

270 m2 - 8 PIÈCES PRINCIPALES - 3 salles de bains
Balcon 16 m2 - 2 chambres Service - Caves - GARAGE PARTICULIER
en partie EN DUPLEX - 4e et 5e étages
LIBRE et payable le 1er OCTOBRE 77
Possibilité prêt *C.F.F.* - Consignat. *pour* ench. 120.000 F chèque certifié.
Mes BOUVET, ALLIX, EGRET, Notaires associés
16, place de la République, Paris (10e), tél. 202-71-11 ; Visites sur R.-V.

Vente aux ench. publ. Palais Justice Pontoise, jeudi 7 juillet 1977, à 14 h

PROPRIÉTÉ 4.000 m2 à THÉMÉRICOURT (Val-d'Oise)

rue du Moulin - *JARDIN - PISCINE - GRANGE*

M. à Px 150.000 F. - S'adr. Me BUISSON, avocat à PONTOISE, tél. 464-31-82 ; Me PETIT, avocat à PONTOISE, tél. 464-13-20.

VTE en l'étude de Me Paul CHARDON, notaire à Paris, 83, bd Haussmann, le jeudi 30 juin 1977, à 14 h., EN UN LOT

261 PARTS sociales de la S.C.I. BOSQUETS I donnant vocation à

UN APPARTEMENT

de type F 4, CAVE au sous-sol et un PARKING, dans IMMEUB. sis

à MONTFERMEIL (93)

boulevard Bargue
MISE A PRIX : 35.000 FRANCS
S'adr. Me Paul CHARDON, not à Paris *(8e), 83, bd Haussmann ; Me BRAZIER*, avocat, 178, bd Haussmann, Paris (8e); ts avocats *pr.* les Trib. de Gde Inst. de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil.

Vente sur saisie immob. au Palais de Just. à Versailles, 3, pl. Louis-Barthou, le mercredi 6 juillet 1977, à 10 h. :

PAV. av. JARD. Sartrouville-78

13, rue Henri-Brisson.
MISE A PRIX : 30.000 FRANCS
Pour ts renseign. s'adr. VERSAILLES
Me MOURICHOUX, av. poursuivant, 24, r. Réservoirs, 950-08-57, et au Greffe Trib. Gde Inst.

Vente sur saisie immob. au Palais de Justice d'Evry, rue des Mazières, le MARDI 21 JUIN 1977, à 14 h. :

UN PAVILLON

situé à

ORMESSON-sur-MARNE (94)

30, rue du Général-Maunoury.
MISE A PRIX : 10.000 FRANCS
Consignation indispensable pr ench. Renseignements : Mes TRUXILLO et AKOUN, avocats associés, 51, rue Champlouis, à Corbeil-Essonnes. Tél. : 496-30-26 et 496-14-18.

A Vendre à l'amiable

GROUPE 3 IMMEUBLES

BOULEVARD VOLTAIRE

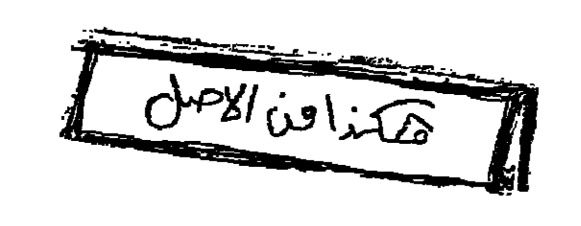
ASNIÈRES

Très bon état - 1.817 m2 habit. 74 appartements + 2 commerces. Loyer annuel total : 210.000 F net de charges.
Me SPINASSE, notaire, EGLETONS (Corrèze). 55-93.10.08.









هكذا في الاصل

POLITIQUE

RÉUNI EN CONGRÈS A NANTES

Le parti socialiste parviendra-t-il à refaire son unanimité ?

Le congrès du parti socialiste, qui siège du vendredi 17 au dimanche 19 juin au palais de la Beaujoire, à Nantes, doit rassembler près de cinq mille personnes, dont une centaine de délégués étrangers et le double de journalistes. Outre les représentants des partis de l'Internationale socialiste, doivent notamment être présents : les envoyés des partis communistes d'U.R.S.S., de Roumanie, de Pologne et de Hongrie. Le P.S. a également invité ses alliés du programme commun. La délégation du P.C.F. sera conduite par M. Charles Fiterman, membre du secrétariat, et celle du Mouvement des radicaux de gauche par M. Michel Crépeau, vice-président. Des représentants du Mouvement des démocrates de M. Michel Jobert et de l'Union des gaullistes de progrès seront là aussi.

Deux textes d'orientation ont été soumis aux sections socialistes après que, le 7 mai, le comité directeur eut constaté l'impossibilité d'un accord entre la majorité du parti, groupée derrière M. François Mitterrand, et les minoritaires du CERES. Les congrès des fédérations départementales se sont prononcés sur ces deux motions. Si le CERES, qui avait obtenu 25,4 % des mandats lors du congrès de Pau, en février 1975, apparaît en recul, son score devrait néanmoins être supérieur à 24 %. Les pointages effectués par les responsables de la majorité et de la minorité varient, en effet, entre 24 et 24,5 % des suffrages exprimés.

Synthèse ou non ? Tel est la question à laquelle les congressistes du P.S. vont devoir répondre. A l'issue de ses assises, le P.S. continuera-t-il à vivre, comme depuis sa création, avec une majorité et une minorité, ou bien se présentera-t-il avec une façade d'unanimité ?

Officiellement, majoritaires et minoritaires déclarent qu'ils souhaitent parvenir à un accord, ce qui explique le vote dans de nombreuses fédérations départementales de motions réclamant une synthèse. Reste pourtant à savoir sur quels points peut s'effectuer une telle réconciliation. Si les débats préparatoires au congrès ont, pour l'essentiel, porté sur l'organisation interne, d'autres sujets séparent la majorité et la minorité. Et les porte-parole du CERES ont bien l'intention de chercher à centrer sur ces sujets-là les travaux du congrès.

Il s'agit pour l'essentiel de l'Europe, de l'autogestion et du mouvement des masses, des nationalisations. Sur ce dernier point, les désaccords entre socialistes portent sur le champ, sur la conception même des entreprises nationales et sur les modalités d'indemnisation des actionnaires. Derrière ces thèmes se cache sans doute une divergence sur la politique conjoncturelle que la gauche devra engager dès son éventuelle arrivée au pouvoir. C'est elle que les minoritaires veulent faire apparaître, si du moins elle existe. Ils jugent en effet indispensable qu'un tel débat se développe avant que le P.S. n'ait la responsabilité de la gestion du pays.

Or rien n'indique que M. François Mitterrand soit disposé à se laisser entraîner dans cette voie. Non qu'il se désintéresse de préparer les suites d'une victoire électorale, mais il entend bien, dans ce domaine, se garder les mains libres pour pouvoir adapter son action. M. Mitterrand est un intuitif. Il ne croit pas que la gauche puisse se présenter au pays « sans que manque un bouton de guêtre ».

Déjà cette conception l'a amené à restreindre délibérément la portée des négociations d'actualisation du programme commun. Le parti communiste accepte fort mal cette attitude, ce qui est logique. Il a tout intérêt à alourdir et préciser le programme commun et ce quelle que soit la position qu'il adoptera au lendemain d'un éventuel succès de la gauche. Si le P.C.F. choisit de tenter un débordement, il pourra ainsi, plus aisément, expliquer que le programme commun est incomplètement appliqué. S'il joue le jeu de la gestion, il a malgré tout intérêt à avoir fait préciser avant le scrutin la portée de bien des réformes prévues, afin de restreindre les possibilités d'initiatives autonomes de ses partenaires. Il sait, en effet, que le P.S. aura au départ de l'expérience une position dominante dans l'appareil d'Etat. Les communistes multiplient donc les pressions pour faire évoluer leur partenaire. Sans grand espoir, il est vrai, car M. Mitterrand pourra toujours se replier sur le texte initial du programme commun que le P.C.F. peut difficilement récuser. Le premier secrétaire n'a pas caché sa résolution lors du « sommet » de la gauche le 17 mai, en proposant à MM. Marchais et Fabre, qui tentaient de le fléchir : *« Faites un programme commun ensemble. »*

Puisque M. Mitterrand veut se réserver la plus large marge de manœuvre possible vis-à-vis de ses alliés, on ne voit pas pourquoi il accepterait que le CERES lui fixe un canevas. Toute la démarche du premier secrétaire vise, au contraire, à multiplier les structures parallèles à celles de son parti. Il a ainsi patronné le groupe des experts ou le conseil du développement culturel, qui constituent de véritables viviers dans lesquels M. Mitterrand se réserve de puiser le moment venu.

Le charisme de M. Mitterrand

Le député de la Nièvre n'est pas et n'a jamais été un homme de parti. S'il a réussi la prouesse de régénérer le courant social-démocrate, il n'a pas encore construit un parti socialiste. Son charisme supplée encore trop de défaillance. D'une certaine manière, le congrès de Nantes risque fort d'en être la dernière illustration.

Tout a été prévu pour faire de ces assises une sorte de grande communion. Deux délibérations parallèles se dérouleront. Tandis que se développera le débat général au cours duquel les délégués des départements viendront appeler à la synthèse, les négociations entre la majorité et la minorité se mèneront dans le cadre de la commission des résolutions qui commencera à siéger dès vendredi après-midi. Les congressistes seront, au fur et à mesure, informés de l'avancement de ses travaux. La soirée artistique au cours de laquelle, vendredi soir, Mikis Théodorakis fera, pour la première fois, interpréter son *Hymne au socialisme* sera le symbole du désir d'unité. La sentimentalité des militants socialistes trouvera là matière à s'exprimer. Ces militants, souvent de fraîche date, ont soif d'unité et de certitude. Ils ont besoin de croire en leur parti comme ils croient déjà au caractère inéluctable de la victoire de la gauche en 1978. Ce courant si puissant explique en grande partie l'adoption par les congrès départementaux de motions réclamant qu'une synthèse entre la majorité et la minorité soit élaborée à Nantes. M. Mitterrand pourra-t-il prendre le risque de le décevoir ?

Les militants n'aiment pas les débats à caractère disciplinaire. Le ton donné à la préparation du congrès, les accusations de « fractionnisme » portées contre le CERES, ont créé une certaine gêne à la base. Une gêne qui a été accentuée par l'absence de souplesse dans l'élection des dirigeants imposée par les statuts du parti. Les représentants de la majorité du P.S. au sein des instances fédérales et nationales sont amenés à se coopter pour respecter les équilibres entre « sous-courants ». Il en résulte parfois l'élection d'hommes jugés non représentatifs par leur propre section, ce qui crée un climat difficile. La crainte d'être victimes de luttes d'appareils s'est exprimée à la base du parti. De fait, ces luttes existent. Les amis de M. Michel Rocard, par exemple, ont le sentiment d'être souvent tenus en suspicion, voire mis en quarantaine. Leur chef de file s'est d'ailleurs montré d'une remarquable discrétion pendant la phase de préparation du congrès.

Dans de nombreuses sections, les adhérents les plus récemment inscrits ont, semble-t-il, évité de participer au vote sur les motions d'orientation, comme s'ils ne se sentaient pas à même d'effectuer un choix. La position d'abstention adoptée par la fédération d'Ille-et-Vilaine peut être en partie rapprochée de cette attitude. En partie seulement, car il faut aussi prendre en compte le désir du nouveau maire de Rennes, M. Hervé, de ne pas se marginaliser au sein du P.S. en liant son sort à celui du CERES, alors même qu'il peut espérer être demain le chef de file du P.S. en Bretagne.

Choisir entre des inconvénients

Toutes ces réactions sont naturelles dans une formation qui s'est placée sous le signe de l'autogestion. Elles traduisent le désir des militants d'intervenir plus directement dans la vie de leur organisation. Les remous qu'a fait naître au sein du P.S. la perspective de voir la gauche prendre en compte la dissuasion nucléaire en sont une illustration.

S'il est certainement positif que les militants socialistes acceptent de moins en moins facilement de transformer leurs assises en une simple révérence au premier secrétaire, leur attitude n'est cependant pas sans risque. Les appareils politiques peuvent certes contribuer à fausser les perspectives, mais le culte de la « base » n'est pas moins nocif. Or la minorité du P.S., par souci de conforter ses positions, n'y échappe pas toujours. La campagne électorale qui vient de se dérouler au sein du P.S. a permis de voir resurgir des thèmes aussi ambigus que « la lutte de classes passe au sein du parti ». Ces slogans satisfont les militants et permettent donc de « faire du mandat » en vue du congrès, mais ils ont naguère précipité le déclin du P.S.U., et, dans un parti de gouvernement, ils ne pourraient qu'entraîner à court terme une crise entre le parti et l'équipe ministérielle.

Tout cela, M. François Mitterrand le sait, et c'est pourquoi il se méfie des réactions sentimentales de sa formation. Quand il a rompu son alliance avec le CERES lors du congrès de Pau, il a choisi entre des inconvénients. Il en ira de même à Nantes. Certes, la base pousse son premier secrétaire à la synthèse, alors que, à Pau, un vote au sein des délégués de la majorité avait montré que les trois quarts étaient favorables à une rupture avec le CERES. Mais les arguments qui, il y a deux ans, ont commandé ce choix existent toujours. Il reste toujours plus grave pour le P.S. de voir sa direction se diviser sur un épisode de la vie politique que de vivre quotidiennement avec une majorité et une minorité. D'autre part, qui dit synthèse dit que la direction du parti prend plus ou moins en compte l'ensemble de la littérature élaborée par le CERES. Or, quand on se souvient l'usage que M. Jacques Chirac a fait de ces textes durant la campagne des élections municipales, on conçoit que les responsables du P.S. soient réticents à s'en encombrer à quelques mois d'une nouvelle campagne électorale décisive.

Enfin, nul n'a oublié au sein de la direction du parti socialiste que le CERES a connu son rythme de développement le plus important lorsqu'il cumulait sa présence au secrétariat du parti, et les facilités qu'il en retirait, avec une attitude volontiers « oppositionnelle ».

A l'inverse, dès que M. Mitterrand a décidé d'engager la lutte contre sa minorité, il est parvenu à la faire reculer, même faiblement. Pourquoi, dès lors, lui offrir un répit, à moins, bien sûr, qu'elle n'accepte le préalable défini par le premier secrétaire, c'est-à-dire sa disparition en tant que tendance organisée ?

Sur ce point, les responsables du CERES prétendent qu'il leur est fait un procès d'intention. Ils ne distribuent pas de cartes et ne prélèvent aucune cotisation. Il est pourtant vrai que le CERES n'est pas une minorité comparable à celles qui l'ont précédé. D'une part, il est politiquement homogène ; d'autre part, il est organisé en tendance. Sa structure reproduit celle du P.S. Le CERES est même allé très loin dans cette voie, puisqu'il a tenté, au lendemain des élections municipales, de faire travailler les municipalités au sein desquelles il est présent avec son propre bureau d'études, afin de s'assurer, en concurrence avec le P.S., un financement autonome. C'est d'ailleurs cette initiative qui a précipité le conflit avec la direction du parti et qui a décidé le premier secrétaire à porter le fer dans la plaie.

Reste à savoir si l'avertissement que le CERES vient de recevoir lors des votes dans les fédérations départementales suffit à M. Mitterrand, ou s'il entend faire plier plus encore sa minorité, même au risque de se priver d'un congrès d'unanimité dont l'impact dans l'opinion ne pourrait être que positif.

THIERRY PFISTER.

M. J.-P. CHEVÈNEMENT : si un accord politique intervient, les formes d'action du CERES changeront.

M. Jean-Pierre Chevènement, député socialiste de Belfort, chef de file du CERES, a déclaré mercredi 15 juin à TF 1, à propos du congrès de Nantes :

« Si l'accord politique élaboré en commun est appliqué à tous les niveaux, beaucoup de choses changeront et les formes d'action auxquelles le CERES a été contraint d'avoir recours n'auront plus lieu d'être. Il va de soi que si le fonctionnement démocratique du parti est garanti de manière précise, les formes d'action qui sont les nôtres devront évoluer.

» Le CERES recherche un accord politique clair à l'intérieur du parti, afin que la gauche ne se casse pas comme M. Giscard d'Estaing le souhaite. Nous disons pour cela qu'il faut une politique de nationalisations rigoureuse, une politique ambitieuse de transformation des structures, une politique économique à court terme rigoureuse pour éviter les déséquilibres que nous ne maîtriserions pas et il faut une politique européenne réaliste. »

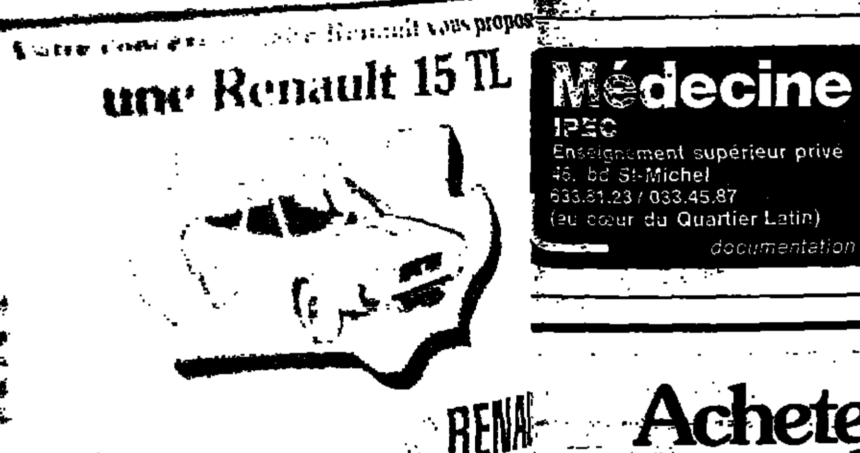
M. MITTERRAND : certaines attaques nuisent à l'union.

M. Mitterrand déclare, dans une interview publiée par *Ouest-France* du 16 juin :

« Les relations avec le parti communiste ne sont certes pas chose facile. Connaissez-vous des alliances faciles ? Je suis bien placé pour le savoir. Mais même si certaines attaques nuisent à l'union, le P.S. y parera par son sang-froid, son dynamisme et la clarté de ses positions (...). Une certaine tendance des dirigeants du P.C.F. à donner des leçons, à sermonner, à fustiger, tient sans doute à une longue habitude, à une éducation dogmatique. Nous les écoutons avec intérêt et patience, d'une oreille. Quand ils dépassent la mesure, cela sort par l'autre oreille. Au total, ça va plutôt bien. Vous verrez que l'actualisation du programme commun se fera dans des délais raisonnables. »

Interrogé sur les problèmes de défense, M. Mitterrand indique qu'il ne croit *« ni à l'autarcie économique ni à l'isolement militaire »*. Le problème de la force de dissuasion nucléaire, poursuit-il, *« est indissociable de la conception d'ensemble du système de défense que nous voulons pour la France »*.

Enfin, au sujet de la nationalisation de l'enseignement privé, le premier secrétaire du P.S. souligne que le programme commun invite *« au dialogue, à la négociation, à une grande souplesse dans l'exécution »*. *« La laïcité est, ou doit être, synonyme de tolérance »*, ajoute-t-il. »



POLITIQUE

A PROPOS DES SONDAGES

Le droit au miroir

par MAURICE DUVERGER

Quatre propositions de loi déposées par des *députés* de la majorité tendent à interdire la publication des sondages d'opinion pendant *les campagnes* électorales. Le gouvernement prépare un projet dans le même sens. L'entreprise repose *sur l'idée que* les citoyens tendent à s'aligner sur les résultats des sondages : la *publication de ceux-ci conduisant* à renforcer les opinions qu'ils montrent majoritaires et à affaiblir les *minoritaires*. Tant que cet effet (supposé) favorisait les partis au pouvoir, ils ne se sont pas souciés de le limiter. Les voici maintenant pleins d'ardeur pour empêcher que la gauche n'en profite à son tour.

Le procédé prête d'abord à sourire parce *qu'il témoigne d'une* ignorance remarquable. Nul n'a jamais démontré de façon cer*taine que la publication des son*dages accroît la majorité et diminue la minorité telles qu'ils les *révèlent*. Ce *mécanisme* paraît probable quand il montre un très grand écart entre les opinions, du *type* 70 %-30 %. Même en ce cas, les exceptions sont nombreuses. De toute façon, quand l'écart entre les distributions est assez faible (du type 48 % - 52 %, ou même 45 % - 55 %) la publication des sondages semble entraîner plutôt l'effet contraire en poussant les sympathisants du parti qui paraît battu à se mobiliser pour empêcher sa défaite. Le même comportement peut surgir quand l'un des deux partis régresse par rapport à l'autre à travers les sondages successifs. Certains interprètent ainsi les élections présidentielles américaines de 1976.

***

Le gouvernement n'a donc aucun intérêt à restreindre la publication des sondages en *période électorale. Les citoyens,* eux, ont, au contraire, le plus grand intérêt à ce qu'il ne le *fasse* pas. Car ils *ont* le *droit* d'être informés sur tous les aspects de la compétition, et no*tamment sur* les *tendances* de l'opinion collective et sur leur évolution. Chaque électeur peut *choisir en meilleure connaissance* de cause s'il est mieux éclairé sur les courants d'ensemble qui tra*versent la nation. Un vote n'est* pas un acte individuel et isolé. Il se situe dans une perspective *globale que les sondages* permettent d'entrevoir avec plus de précision qu'aucune autre technique *connue*. L'offensive qu'on prépare contre eux est une entreprise d'obscurantisme, au sens propre *du terme*, en même temps qu'une entreprise de domination. Une opinion publique consciente *d'elle-même* peut réagir à l'image que lui renvoie son miroir. Lui refuser ce miroir, c'est restreindre son autonomie de décision.

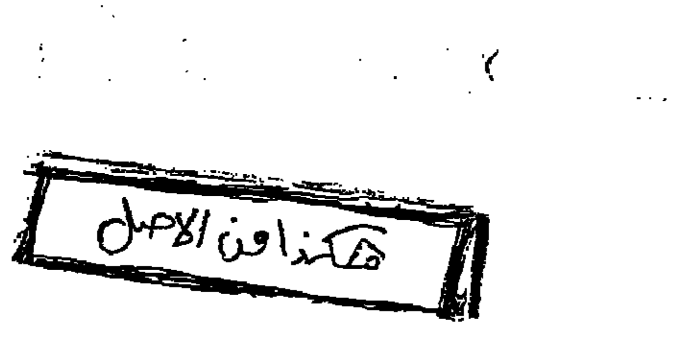
Le vrai problème n'est pas de limiter l'usage et la publication des sondages, mais d'empêcher que ceux-ci ne soient monopolisés afin que l'opinion publique ne se regarde pas dans un miroir déformant. A cet égard, il ne serait pas difficile de définir *quelques règles acceptables* par tous et d'informer en même temps les citoyens sur la signifi*cation très différente des son*dages suivant la nature des questions posées. Certaines ne signifient pas grand-chose, par exemple celles concernant le degré de popularité des personnalités tel qu'on le mesure régulièrement tous les mois. D'autres peuvent être *facilement truquées* pour pousser aux solutions souhaitées par ceux qui ont com*mandé le sondage*. Sait-on que, dans une grande enquête expérimentale effectuée aux Etats-Unis en 1941, Hadley Cantrill a pu faire varier la proportion de réponses favorables de 8 % à 78 % en *modifiant simplement* le libellé des mêmes questions ?

Les intentions de vote en *période électorale prêtent* beaucoup moins à de telles manipulations. Si *les* questions à leur propos sont posées directement et isolées de toutes autres, les réponses *obtenues* fournissent aux citoyens un miroir assez fidèle de leurs tendances collectives. A condition bien entendu qu'il s'agisse de sondages sérieux, portant sur des échantillons suffisants, *déterminés par* une méthode valable et interrogés suivant des techniques éprouvées. En *général, les grands organismes* d'enquête prennent d'autant plus de précautions à cet égard que *les prévisions de vote constituent* le seul moyen d'attester la validité de leurs entreprises. Il ne serait pas inutile *cependant* qu'une loi pose dans ce domaine quelques principes de déontologie *professionnelle pour écarter* les malhonnêtes et les fantaisistes et protéger les autres contre les tentations de facilité. Elles ont conduit, en 1974, à une enquête par téléphone auprès de spectateurs du duel télévisé Giscard-Mitterrand, qui excluait une grande partie des électeurs populaires, plutôt favorables au second.

***

Une loi qui restreindrait le droit de faire des sondages et de les publier aurait *une* tout autre signification. Les sondages d'opinion sont une technique d'information. Imparfaite sans doute. Mais pas plus que beaucoup d'autres techniques qui sont couramment employées et que nul ne songe à interdire, pendant la *période électorale ou en dehors*, parce que nul n'a pouvoir de le faire. La liberté de procéder à des *sondages*, de les publier et de les commenter fait partie intégrante de la liberté d'information, laquelle est une des bases de la démocratie pluraliste. Au cours du dix-neuvième siècle et du vingtième siècle, la liberté d'exprimer des opinions, proclamée par la *Déclaration des droits de 1789*, s'est progressivement étendue à l'accès et à la publication des *informations*, les deux éléments étant désormais indissolubles. A ce titre, la liberté d'information fait partie des principes fondamentaux reconnus par les lois de la République et auxquels notre droit positif attache valeur *constitutionnelle*.

Si le gouvernement réussissait à faire voter par sa majorité une loi restreignant l'usage des sondages d'opinion, on peut espérer qu'il se trouverait bien soixante députés ou sénateurs pour la déférer au *Conseil constitutionnel*, et que celui-ci manifesterait dans la protection de la liberté d'informa*tion* la même rigueur qu'il a montrée dans la défense de la liberté d'association : l'une et l'autre occupant *une place d'égale* importance dans les principes fondamentaux de la République. Les tenants de la *société libérale* avancée ont-ils intérêt à pousser les choses jusque-là, en se rap*prochant* ainsi *des partisans des* sociétés qui restreignent l'information des citoyens parce qu'elles les *estiment dépourvus d'esprit* critique et de capacité de juger ? On peut en douter.



هكذا في الأصل

A PROPOS DES SONDAGES

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi 15 juin 1977, au palais de l'Elysée, sous la présidence du président de la République. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● PROFESSIONS JUDICIAIRES ET JURIDIQUES.

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi modifiant la loi du 31 décembre 1971, portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques.

L'accès à la profession d'avocat ne sera autorisé qu'aux titulaires des différentes maîtrises en droit qui figureront sur une liste établie par arrêté conjoint du ministre de la justice et du secrétaire d'Etat aux universités. De même, ne pourront être inscrits sur la liste des conseils juridiques, que les personnes titulaires d'une maîtrise de droit.

Ces modifications sont liées à la réforme du second cycle des études universitaires qui fixent à trois années la durée des études nécessaires à l'obtention de la licence en droit et à quatre années la durée de celles qui sont nécessaires à l'obtention de la maîtrise.

● LA POLYNÉSIE FRANÇAISE.

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi relatif à l'organisation de la Polynésie française. Il prévoit une très large décentralisation des pouvoirs, au profit de l'Assemblée territoriale, qui reçoit compétence de droit commun dans toutes les matières d'intérêt local et au profit du conseil de gouvernement, qui reçoit transfert de certaines compétences relevant précédemment soit de l'Etat, soit de l'Assemblée territoriale. La consultation obligatoire de l'un ou l'autre de ces organismes territoriaux est prévue pour la plupart des matières restées de la compétence de l'Etat. Le haut-commissaire, qui représente l'Etat dans le Territoire, est le chef de l'administration. Il préside le conseil de gouvernement, sans droit de vote. Il est assisté d'un vice-président. Le conseil de gouvernement, qui gère collégialement les affaires locales, peut désigner en son sein des conseillers délégués pour exercer, dans un secteur de l'administration territoriale, des missions de contrôle et faire des propositions.

Un Comité économique et social, dont le rôle est consultatif, réunira des représentants qualifiés de la vie économique, sociale et culturelle du Territoire.

L'Etat continuera à apporter son aide technique et financière aux investissements économiques et sociaux et notamment aux programmes de formation et de promotion du Territoire. Les modalités de ce concours ainsi que la participation de l'Etat au fonctionnement des services territoriaux seront fixées par des conventions entre l'Etat et le Territoire.

● PERSONNELS CIVILS DE L'ÉTAT.

Le conseil des ministres a approuvé un projet de décret relatif à la fixation et à la révision du classement indiciaire de certains grades et emplois de personnels civils de l'Etat. Il constitue la dernière étape du plan de revalorisation de la catégorie A arrêté à l'issue des négociations qui ont eu lieu avec les organisations syndicales signataires de la convention salariale de 1974.

● LA LUTTE CONTRE LA DROGUE.

Le premier ministre a exposé au conseil les orientations de la mission d'étude sur la toxicomanie qui a été confiée à Mme Pelletier. Cette étude, qui devra comporter l'évaluation des divers moyens mis en œuvre, sera essentiellement consacrée à l'amélioration de l'action préventive, notamment dans les domaines de l'information et de l'éducation, ainsi qu'à l'amplification de l'action curative. Le premier ministre a insisté sur le fait que le gouvernement souhaitait que cette étude soit orientée vers la recherche de solutions concrètes et débouche sur l'établissement d'un programme de lutte contre la drogue.

● POLITIQUE NUCLÉAIRE EXTÉRIEURE.

Le conseil a entendu une communication du ministre des affaires étrangères sur les aspects extérieurs de la politique nucléaire de la France.

Créé en septembre 1976, le conseil de politique nucléaire extérieure s'est réuni à cinq reprises. Lors de ses réunions, les principaux problèmes de la politique nucléaire internationale ont été analysés de manière approfondie et les grandes lignes de la politique française ont été arrêtées. Celle-ci est inspirée par un double souci : la nécessité pour les pays industrialisés ou en développement, dépourvus ou faiblement dotés de ressources traditionnelles, de recourir aux formes les plus avancées de l'énergie nucléaire ; mais aussi la ferme volonté du gouvernement de contribuer efficacement à limiter la dissémination des armes nucléaires.

Les orientations arrêtées lors des conseils nucléaires du 11 octobre, du 16 décembre et du 10 juin ont été rappelées :

— Cessation, jusqu'à nouvel ordre, des exportations d'installations de retraitement ;

— Fourniture des services du cycle de combustible aux pays ayant entrepris des programmes de production d'électricité nucléaire ;

— Développement, avec les pays ayant des objectifs comparables, des coopérations techniques et industrielles engagées.

Le ministre des affaires étrangères a également fait le point des études engagées à la suite de la conférence de Londres et indiqué les voies qui devaient être retenues en vue de la poursuite de ces travaux.

● VITICULTURE.

Le ministre de l'agriculture a fait le point de la situation viticole dans la région du Languedoc-Roussillon, au lendemain du voyage qu'il a effectué dans cette région accompagné de M. Gundelach, vice-président de la Commission de la Communauté économique européenne, et de M. Jacques Blanc, secrétaire d'Etat à l'agriculture.

● AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.

Le ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire a présenté une communication sur le bilan et les perspectives de l'aménagement du territoire.

Les grandes orientations définies par le président de la République, lors du conseil de planification sur l'aménagement du territoire du 25 novembre 1975, entrent dans les faits.

Le conseil des ministres a, en premier lieu, pris acte du déroulement satisfaisant du programme de développement du Massif Central et approuvé la tranche 1977 de ce programme, qui s'élève à 173 millions de francs, s'ajoutant au programme routier, doté de 250 millions de francs en 1977 et aux grands équipements de télécommunication.

D'autre part, le ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire a présenté de nouvelles propositions visant à améliorer la localisation des activités sur l'ensemble du territoire. La localisation des programmes de développement des grandes entreprises fera l'objet d'une concertation plus poussée avec la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale. L'administration et les organismes publics donneront l'exemple de la décentralisation.

Enfin, le ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire a présenté un bilan de la politique autoroutière. Le conseil des ministres a décidé la poursuite à une cadence soutenue de la construction des autoroutes. Le kilométrage du réseau autoroutier de rase campagne, qui atteint plus de 3 080 kilomètres à la fin de 1976, sera doublé entre 1977 et 1983. Sur cette période, 3 000 kilomètres d'autoroutes nouvelles seront donc ainsi mises en service.

Le président de la République a déclaré :

« En dépit des contraintes qu'impose le redressement économique, nous poursuivrons l'effort d'équipement de notre pays, qui demeure une des clés du développement et de l'emploi.

» Avec plus de 4 milliards de francs d'investissement consacrés chaque année au programme autoroutier, les autoroutes figurent parmi les grands équipements prioritaires qui assureront une base solide à notre économie. » (Lire p. 32.)

● PERSONNES AGÉES.

Le ministre de la santé et de la Sécurité sociale et le secrétaire d'Etat à l'action sociale ont fait une communication sur les personnes âgées.

Mme Veil a rappelé les progrès accomplis pour revaloriser le niveau général des pensions et des rentes dont le pouvoir d'achat a augmenté de 18 % en trois ans. L'effort le plus considérable a été accompli au profit des bénéficiaires du minimum vieillesse : fixé à 5 200 F au 1er janvier 1974, il sera porté à 10 000 F au 1er juillet et à 11 000 F au 1er décembre 1977. Le gouvernement procédera à une nouvelle augmentation des pensions et rentes de 7,1 % le 1er juillet prochain.

Mme Veil a ensuite fait le point de la politique de modernisation des établissements sanitaires pour personnes âgées. Depuis deux ans, plus de la moitié des crédits destinés à humaniser les hôpitaux ont été consacrés à transformer d'anciens hospices permettant la suppression annuelle de plus de dix mille lits en salle commune.

M. Lenoir a exposé les mesures d'action sociale intéressant les personnes âgées. Ces mesures qui sont en cours de réalisation ou en préparation concernent l'aide ménagère, le logement et la participation à la vie sociale. Elles ont pour objectif principal de maintenir le plus grand nombre de personnes âgées à leur domicile, comme le souhaitent la plupart d'entre elles.

— L'aide ménagère à domicile devra toucher cent cinquante mille personnes de plus, et sa prise en charge par l'aide sociale sera améliorée par l'harmonisation des taux, la création des procédures accélérées d'urgence, la faculté donnée aux commissions d'accorder la prise en charge, dans certains cas, au-delà de trente heures par mois.

— Le logement sera amélioré par la poursuite du programme de construction de cent logements-foyers par an, la rénovation de logements anciens, le rachat viager et la remise en état par les collectivités locales des logements occupés par des personnes âgées, l'avance sur travaux aux personnes à faibles ressources.

Ces mesures porteront à 1 milliard de francs les crédits consacrés aux logements neufs et anciens des personnes âgées. L'allocation de logement concernera six cent mille personnes en 1977 et représentera 1 milliard de francs environ.

— La lutte contre l'isolement et la participation à la vie sociale sera renforcée par la création de petits équipements de quartiers, le développement des liaisons téléphoniques. Un effort sera fait en faveur de l'information et des universités du troisième âge. (Lire page 43.)

* *

Le prochain conseil des ministres aura lieu le jeudi 23 juin et non le mercredi, comme d'habitude, en raison du voyage qu'effectuera en France, du 20 au 22 juin prochains, le numéro un soviétique, M. Leonid Brejnev.



SPORTS

FOOTBALL

La ville de Rennes accepte de garantir un emprunt de 1,4 million de francs sur cinq ans

De notre correspondant

Rennes. — Sans doute faudra-t-il attendre le mois de juillet pour que soit signé, entre la municipalité de Rennes et la nouvelle équipe dirigeante du Stade rennais, le protocole d'accord qui assurera la réussite d'une nouvelle opération sauvetage du club breton. Mais, à l'issue de la rencontre des deux parties, mardi 14 juin, à l'hôtel de ville de Rennes, on pouvait penser que le plus dur était fait lorsque le maire, M. Edmond Hervé (P.S.) a annoncé l'intention de la municipalité de garantir un emprunt de 1,4 million de francs en cinq ans par le versement d'une subvention annuelle de 400 000 francs.

Le club breton, qui vient de recueillir 302 000 francs en un mois, devra encore trouver un peu plus de 200 000 francs au cours des deux prochaines semaines pour arriver à combler le déficit évalué à 2 millions de francs par les experts comptables à la date du 30 juin. La municipalité, qui prendra à sa charge l'entretien du stade, a aussi décidé d'accorder une subvention de 200 000 francs pour la création d'une école de football dont l'objectif sera la formation sportive et professionnelle des jeunes joueurs recrutés dans la région. Ce centre, qui fonctionnera en relation étroite avec les clubs amateurs de la ville, verra sa politique sportive contrôlée par la municipalité.

Reste à définir sa structure juridique qui devrait se situer, selon le maire de Rennes, dans la ligne des associations régies par la loi 1901.

Quant au Stade rennais, sa politique financière, sa gestion et sa politique sportive seront désormais étroitement surveillées par le conseil municipal avec des moyens qui, eux aussi, restent à définir et pourront aller de rencontres périodiques, sous forme de « tables rondes », à la présence au sein du conseil d'administration, avec voix délibérative, de représentants du conseil municipal. La caution de la municipalité exige également qu'une distinction se fasse entre les activités professionnelles et les activités amateurs du Stade rennais et qu'un terme soit définitivement mis à l'inégalité des salaires de joueurs qui variaient, cette saison, de 1 600 à 3 000 francs. — (Intérim.)

ÉQUITATION

Ombres et lumières sur une championne plein soleil sur la jeunesse

Un mot tout d'abord à propos de la victoire dimanche 12 juin de Janou Tissot-Lefèbvre dans le Grand Prix de Fontainebleau, victoire parfois présentée comme une performance significative, un exploit annonçant le retour prochain de la championne au plus haut niveau de la compétition.

Il ne s'agit pas, bien sûr, de discuter le talent, absolument intact, de la cavalière, qui a signé au Grand Parquet un beau tour, mais les obstacles de cette épreuve, leur nombre, leurs cotes, leur répartition sur le terrain, ne dépassaient pas les difficultés d'un « national », assez corsé il est vrai.

Or, en « international », on saute 20 centimètres au-dessus des barres de Fontainebleau et, malgré tout le métier de l'artiste, *Alterline*, sa jument de onze ans, qui ne s'est jamais pleinement réalisée, n'est plus tout à fait dans le coup quand on lui demande plus qu'elle ne peut ou ne veut donner. Cela dit, Mme Tissot-Lefèbvre possède toujours un doigté supérieur, mais n'ayant pas enfourché Pégase, comment chevaucherait-elle le ciel ? Bref, tant qu'elle n'aura pas retrouvé un crack de la trempe de son fameux *Rocket*, à la retraite depuis bientôt deux ans, l'ancienne championne du monde ne pourra monter en première ligne, sa place désignée avec un cheval épique et non un cheval normal. Pour régner, battre la concurrence, il faut aujourd'hui, en obstacles, avoir un *phénomène*.

Il reste que ce concours hippique de Fontainebleau aura eu le mérite et l'originalité de permettre aux jeunes classes venues pour la circonstance de tous les coins de France, de s'exprimer et pour beaucoup de se distinguer. Une quarantaine de cavaliers — âge moyen de seize à dix-huit ans — sont en effet venus en découdre au Grand Parquet, les vingt meilleurs au classement se voyant sélectionnés pour représenter leur pays au concours de sauts d'obstacles international officiel des juniors prévu du 30 juin au 3 juillet à Fontainebleau.

Le tracé proposé au Grand Parquet à la jeune élite qui a « époustouflé par son brio » l'entraîneur national Marcel Rozier était techniquement très délicat et, pour ce motif, à déconseiller aux assiettes incertaines et aux amateurs de coups de sonnette. Les temps sont bien révolus où les jeunes, les yeux fermés pour échapper à l'angoisse, s'élançaient, dans un galop incontrôlé, sur des parcours à barbettes. Il faut aujourd'hui avoir les yeux grands ouverts et la tête froide pour aborder les grosses « allumettes » et foncer en comptant les battues à la conquête de la rivière.

Quatre cavaliers et une cavalière ont, sans conteste, dominé le lot : Eric Navet, Xavier Leredde, Philippe Poulet, Jacques Bonnet et Adeline Cancre. Tous, enfants de professionnels, les écuries à leur service en permanence. Contre de pareils adversaires, fatigants de supériorité, quelle chance accorder aux moins favorisés ? ROLAND MERLIN.

LES SÉLECTIONNÉS POUR VIENNE

La Fédération équestre française communique la sélection des cavaliers et chevaux qui participeront aux championnats d'Europe de saut d'obstacles, qui se dérouleront à Vienne (Autriche) du 22 au 26 juin :

Daniel Constant avec *Danoso* ; Hubert Parot avec *Rivage* et *Carrousel* ; Marc Roguet avec *Belle de Mars* ; Marcel Rozier avec *Bayard de Maupas*.

Le docteur Philippe Jouy, directeur technique national, fera fonction de chef d'équipe.

Sur les quatre cavaliers olympiques de Montréal, trois seulement participent aux épreuves de Vienne : Hubert Parot, Marc Roguet, Marcel Rozier. Le quatrième, Michel Roche, n'a pas été sélectionné en raison de l'indisponibilité de son cheval olympique, *Un espoir*, accidenté au cours du championnat de France de saut d'obstacles en octobre 1976.

Athlétisme

BOXBERGER CHAMPION DE FRANCE DU 10 000 MÈTRES

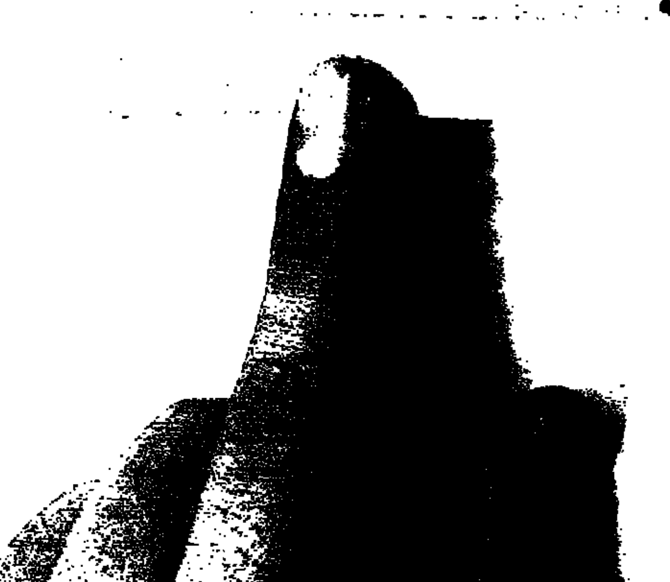
Sixième de la finale olympique de Mexico, il fut en 1968 le plus grand espoir du 1 500 mètres mondial. Dans la soirée du mercredi 15 juin, il vient de « grappiller », à Lille, le titre de champion de France du 10 000 mètres en 28 min. 30 sec. 6/10. Entre-temps, Jackie Boxberger n'a cessé de porter sur des distances supérieures et dans des compétitions inférieures des ambitions le plus souvent déçues. De ce coureur, qui avait tout pour faire un superbe champion, les Américains diraient qu'il est un « loser » : un perdant plutôt qu'un gagnant.

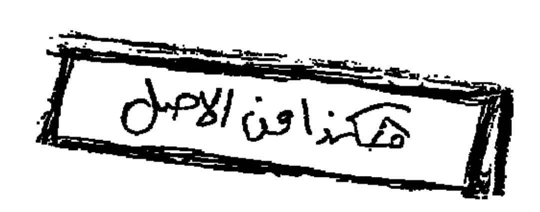
D'aléa en aléa, voici près de dix ans qu'il remâche le même calcul les mêmes fantasmes : triompher, grâce à sa pointe de vitesse et dans des courses toujours plus longues, d'adversaires impuissants. Qu'il soit parvenu à battre Jean-Paul Gomez loin de sa meilleure forme, Noël Tijou vieillissant, et Jean-Luc Paugam, encore timide, n'ajoutera rien à sa gloire. Même si, courir pour la seconde fois dans une carrière, un 10 000 mètres en 28 min. 30 sec. 6/10 n'est pas à la portée du premier venu. — B. P.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DU 10 000 MÈTRES

Classement : 1. Boxberger, 28 min. 30 sec. 6/10 ; 2. Gomez, 28 min. 38 sec. 4/10 ; 3. Paugam, 28 min. 39 sec. 7/10 ; 4. Tijou, 28 min. 47 sec. 8/10 ; 5. Rombaux (Belg.), 28 min. 49 sec. 8/10.

● *L'équipe de France de rugby* s'est imposée par 28 à 12, mercredi 15 juin, à une sélection régionale de l'Argentine, au terme de son deuxième match disputé en Amérique du Sud.





ÉDUCATION

LA QUERELLE SCOLAIRE EN LOIRE-ATLANTIQUE

La municipalité (de gauche) de Saint-Herblain supprime les subventions aux écoles privées

Les communistes n'ont pas pris part au vote

De notre correspondant

Nantes. — Le très nombreux public qui assistait vendredi 10 juin à la dernière réunion du conseil municipal de Saint-Herblain — quarante mille habitants, dans la banlieue ouest de Nantes — était venu pour une question bien précise : quelle serait l'attitude de la municipalité de gauche face à l'enseignement privé ?

Jusqu'en mars dernier, le maire, M. Michel Chauty, sénateur non-inscrit, avait toujours reconduit ses subventions : 279 000 francs en 1976, 304 000 francs prévus au budget primitif de cette année, voté quelques semaines avant les élections.

La liste de gauche, élue au premier tour, était conduite par M. Jean-Marc Ayrault (P.S.), enseignant dans un C.E.S. Les socialistes avaient fait campagne sur une plate-forme précise qui comportait cet engagement : « *La municipalité s'attachera à développer l'école publique laïque ouverte à tous en lui donnant les moyens nécessaires à son fonctionnement, ce qui entraînera la suppression des subventions facultatives dont bénéficie actuellement l'enseignement privé, patronal et confessionnel.* » A Saint-Herblain, l'enseignement catholique accueille dans ses écoles primaires deux cents enfants.

Et, quand après un très long débat, les élus socialistes ont décidé d'appliquer ce principe, le résultat du vote a été accueilli par des grondements dans la salle, qui s'est aussitôt vidée dans un brouhaha de commentaires acerbes.

Le vote a été acquis par 18 voix (les 17 socialistes et 1 radical de gauche). Les neuf communistes ont refusé de prendre part au vote, imités par un radical de gauche et un U.D.B. (Union démocratique bretonne). Ils auraient voulu que le conseil se prononce sur un autre texte affirmant leur attachement à l'école laïque, mais préconisant une intégration progressive des écoles privées et une consultation préalable des intéressés. Ils n'ont pas été suivis par la majorité. Les socialistes, en effet, ont nettement affirmé leur refus « *d'entretenir le dualisme scolaire* », sans pour autant rallumer la guerre scolaire. Ils ont souligné que leur position à ce sujet a toujours été clairement exprimée. Les communistes se retranchent derrière le fait que l'accord municipal signé par les quatre composantes de l'union de la gauche de Saint-Herblain ne disait rien à ce sujet.

Pour le P.S., cette mesure est un moyen d'amener les écoles privées à demander des contrats d'association, comme le souhaitent les enseignants C.F.D.T. du privé.

La résistance au contrat d'association

Dans le département de Loire-Atlantique, la fédération des A.E.P. (associations d'éducation populaire, gestionnaire des écoles) refuse, en règle générale, les contrats d'association, qu'elle considère comme le début de l'intégration. Cette résistance explique le faible nombre d'écoles primaires catholiques sous contrat d'association en Loire-Atlantique : une dizaine seulement sur près de cent quatre-vingts (accueillant près du quart des élèves du premier degré). Six de ces établissements ont passé contrat pour des raisons financières, ceux situés dans des communes administrées depuis plusieurs mois par la gauche : Rezé et Bouguenais.

Dans cette dernière commune, conquise en 1971 par le docteur Autain, l'un des animateurs du CERES en Loire-Atlantique, les positions sont très dures. L'école, qui a dû se résoudre à passer contrat d'association après avoir été privée de subventions pendant quatre ans, ne percevra cette année son allocation que parce que le préfet l'a inscrite de manière autoritaire dans le budget communal.

Une troisième commune, Saint-Sébastien (centre gauche) n'accordait aucune aide aux écoles privées. Ces dernières ont dû choisir aussi de passer sous contrat.

A Saint-Nazaire, en revanche, où la municipalité est socialiste, les écoles ont préféré se passer de subventions et sont restées sous contrat simple.

Saint-Herblain est la première ville gagnée par la gauche en mars dernier à avoir pris position sur cette question à forte charge passionnelle. Elle était pressée par le temps : les conventions passées entre l'ancienne municipalité et les écoles expiraient le 15 juin. Dans les autres villes détenues depuis mars par la gauche : Nantes, Orvault, Paimbœuf, La Montagne, les élus ne se sont pas encore prononcés, mais les positions affirmées lors de la campagne n'étaient pas toutes aussi catégoriques qu'à Saint-Herblain. A Orvault, par exemple (vingt mille habitants), le contrat municipal n'envisageait pas une suppression brutale des subventions accordées par la municipalité précédente.

La position de Saint-Herblain, qui a suscité de vives réactions, sera-t-elle suivie dans d'autres villes du département ? Elle ne manquera pas, en tout cas, d'être commentée au congrès national du P.S., qui s'ouvre en fin de semaine à Nantes, d'autant que sur cette question les attitudes sont partagées : témoin la nouvelle municipalité d'Angers qui a décidé, le 24 mai, de reconduire, en l'augmentant même de 5 %, l'aide aux écoles privées sous contrat simple pour ne pas pénaliser les familles et les enfants et assurer pour eux le même effort que pour l'enseignement public.

JEAN-CLAUDE MURGALE.

M. J.-P. SOISSON A RENCONTRÉ LES DIRIGEANTS DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire général du parti républicain, accompagné de M. Jean-Claude Gaudin(?), secrétaire national chargé des problèmes d'éducation, a rencontré, mardi 14 juin, l'abbé Gérard Foiret, secrétaire général de l'enseignement catholique, et Mme Nicole Fontaine, secrétaire général adjoint de l'enseignement catholique. M. Soisson a rappelé, selon le P.R., « *l'attachement du parti républicain à la liberté de l'enseignement* ». Il a indiqué que son parti est « *tout à fait prêt à soutenir les mesures législatives en préparation pour améliorer les conditions actuelles d'existence de l'enseignement libre. La préparation des textes est faite en étroite liaison avec M. Raymond Barre, premier ministre* ».

Selon un communiqué publié par le P.R., le secrétaire général est prêt à agir pour : « *1) améliorer la situation des enseignants et leur formation initiale et continue ; 2) réduire les inégalités sociales dont souffrent les maîtres sous contrat ; 3) confirmer les possibilités financières pour les établissements scolaires d'appliquer la loi Haby (ateliers des classes de sixième) ; 4) obtenir des garanties au sujet des contrats d'association, afin d'éviter que la loi soit détournée de sa finalité ; 5) garantir la possibilité aux familles d'exercer leur choix d'un établissement à créer dans un quartier neuf* ».

LE PRIX AJU A CLAUDE DUNETON

Un professeur qui doute

L'Association des journalistes universitaires (AJU) vient de décerner son prix 1977 à M. Claude Duneton pour son livre « Je suis comme une truie qui doute »★

La tête pas trop loin du sol, l'œil cordial, la mèche en jachère et les quarante-deux ans juvéniles, Claude Duneton parle et on l'écoute. Parce qu'il n'est pas de ceux qui ouvrent la bouche pour faire du bruit. L'école, il connaît. Pendant quinze ans, Claude Duneton est tour à tour professeur de français et d'anglais dans des classes de transition, où sont les enfants « qui n'ont pas pu suivre le train des choses normales et qu'on met à part, en transit, entre rien et rien ». *Ces gosses,* « qui sont là parce qu'ils ne peuvent pas être ailleurs », *il les suit quinze ans durant, en laissant peu à peu monter en lui des questions : pourquoi le monde du travail est-il absent des livres de classe ? Pourquoi les « profs », qui sont pour la plupart* « des enfants de tâcherons, des petits-fils de besogneux des terres occitanes, des descendants d'ajusteurs », *pourquoi ces fils de prolétaires demeurent-ils toujours les invités de leurs maîtres ?*

Un beau matin, comme une truie qui met le nez sur une truffe en plastique, le professeur raisonnable n'en peut plus : « Quand on regarde sa classe en pensant à tout ça, les bras vous en tombent. Les miens me sont tombés. » *Il arrête.*

Claude Duneton n'est pas guéri de l'école. Avec ses interlocuteurs, enseignants de toutes catégories, rassemblés récemment à l'école normale d'institutrices de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines), pour lui remettre le prix 1977 de l'AJU, il n'a pas rengainé ses interrogations. Pour lui comme pour les participants au débat, si l'on dénombrait tous les directeurs, conseillers pédagogiques, inspecteurs, permanents de ceci ou de cela, on constaterait combien de collègues ont quitté l'enseignement sans le quitter ! Combien n'ont plus de contacts avec les enfants.

D'ailleurs, dit Claude Duneton, c'est peut-être un métier « infaisable à vie ». *Le cri d'une jeune élève maîtresse ne le dément pas :* « Je ressens des moments d'affolement devant les élèves. Je me demande comment je pourrai passer ma vie devant eux. » *Mais il est dur de s'arrêter, d'abandonner le pouvoir, l'autorité, qu'elle s'exerce avec une règle ou avec le charme. D'ailleurs,* « que savons-nous faire d'autre qu'enseigner ? »

Peut-on lutter de l'intérieur ? Mais « vouloir faire une école égalitaire dans une société qui ne l'est pas n'est-ce pas une ânerie ? » *Aller à quatre ou cinq mille ensemble remettre sa démission, comme des objecteurs de conscience ? Mais que feront les enfants ? A l'exception de quelques professeurs d'école normale, tous les enseignants présents ont admis que la machine était grippée, que tout était à revoir* (« Même à l'Ecole normale, *révèle un élève maître,* on s'ennuie. Mais on est tenu par les menaces de retenues de salaire et par l'engagement de dix ans ! »). *Pour les participants, la société fait jouer aux enseignants consentants un rôle qui n'est pas le leur* (« L'orientation en fin de troisième est une gigantesque malhonnêteté. » « A part ceux qui ont des classes privilégiées, nous fabriquons au mieux des « chômeurs épanouis »).

Pessimistes, les enseignants ? Voire. Quelqu'un a dit au cours du débat : « Nous ne croyons plus aux programmes, mais nous croyons aux enfants. » *Certains verront dans cette affirmation un alibi. D'autres y puisent, sans se l'avouer, la raison ultime de tout changer.*

CHARLES VIAL.

★ Ed. du Seuil, 184 p., 29 F.

Les directeurs d'établissements pour inadaptés s'interrogent sur les conséquences des nouvelles lois

Les cinq cents participants au congrès de l'Association nationale des directeurs d'établissements et services pour inadaptés (ANDESI)★, qui a eu lieu récemment à Paris, ont essentiellement débattu des conséquences de l'application de la loi d'orientation en faveur des personnes handicapées et de la loi sur les institutions sociales et médico-légales. Les directeurs ont critiqué les aspects contraignants de ces lois mais ce sont les effets sur le financement des établissements qui ont surtout retenu leur attention.

Une grande partie du financement des « maisons » pour handicapés était, jusqu'à présent, couverte par la Caisse nationale d'assurance-maladie, qui prenait en charge tous les frais de séjour. Cette aide sera désormais assurée par le ministère de l'éducation en ce qui concerne les frais d'enseignement, puisque la nouvelle loi prévoit « l'obligation éducative » pour les handicapés. Les responsables de l'ANDESI ont, au cours du débat, manifesté leur crainte d'une rupture de ce financement avant la mise en place, en janvier 1978, des nouvelles dispositions. Une crainte qui a pu être justifiée puisque la Caisse nationale d'assurance-maladie a déjà rompu plusieurs conventions financières avant même que soient signés les nouveaux engagements qui détermineront la part du ministère de l'éducation.

Quant à la loi sur les institutions sociales et médico-légales, elle devrait aboutir à la fermeture de plusieurs « centres » vétustes et mal adaptés. Les congressistes ont demandé au gouvernement des moyens pour permettre une conversion de ces établissements. « *Les besoins existent*, ont-ils souligné, *même si de nos jours ils s'expriment différemment.* »

★ 15, avenue des Tilleuls, 94320 Thiais, tél. 684-48-75.

DÉFENSE

Nominations et promotions militaires

Sur proposition de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, le conseil des ministres du 15 juin a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● ARMEE DE TERRE

Est promu : au rang et à l'appellation de général de corps d'armée, le général de division Pierre Cussac.

Sont nommés : gouverneur militaire de Nancy, commandant la 4e division blindée et la C1e division militaire territoriale, le général de division Louis d'Harcourt; commandant la 7e division blindée et la 65e division militaire territoriale, le général de brigade Antoine Gilliot ; commandant la 10e division blindée et la 63e division militaire territoriale, le général de brigade Marcel Lafontaine ; commandant la 6e division blindée et la 62e division militaire territoriale, le général de brigade Alfred Maître ; commandant l'Ecole spéciale militaire et l'Ecole militaire interarmes, le général de brigade André Sciard ; adjoint au général commandant la 8e division, le général de brigade Alain Bizard ; adjoint au général gouverneur militaire de Paris, commandant la 1re région militaire, le général de brigade Jacques Perre ; directeur de la section technique de l'armée de terre, le général de brigade Jacques Saunier ; adjoint au général commandant la 1re armée et gouverneur militaire de Strasbourg, le général de brigade Yves Marinelli ; adjoint au général commandant les écoles de l'armée de terre, le général de brigade Vincent de Paul Gourlez de la Motte.

Sont nommés directeur de l'intendance du 2e corps d'armée et des forces françaises en Allemagne, l'intendant général de deuxième classe Charles Maillard; adjoint au général commandant le 2e corps d'armée et commandant en chef des forces françaises en Allemagne, le général de brigade Bernard Jacques Le Seigneur ; adjoint au général commandant la 6e division blindée et la 62e division militaire territoriale pour la zone de franchissement du Rhin, le général de brigade Michel Deroussen ; adjoint « Opérations » du général commandant la 6e division blindée et la 62e division militaire territoriale, le général de brigade Gilbert Pascual ; adjoint « Opérations » du général commandant la 7e division blindée et la 65e division militaire territoriale, le général de brigade Jean-Pierre Ebert ; adjoint « Opérations » le général commandant la 10e division blindée et la 63e division militaire territoriale, le général de brigade Arsène Wolsard.

Est mis à la disposition du général chef d'état-major des armées, le général de brigade Antoine Jarrige.

Sont promus, dans la deuxième section (réserve), général de brigade, les colonels René Lesecq (troupes de marine), Bernard de Montferrand (infanterie), Christian Tilly (arme blindée et cavalerie), Guy de Benoist (arme blindée et cavalerie), Henri Friggeri (cadre spécial), Louis Binet (troupes de marine).

● ARMEE DE L'AIR

Est nommé adjoint au directeur du personnel militaire de l'armée de l'air, le général de brigade aérienne Paul Rieuneau.

● ARMEMENT

Sont promus : ingénieur général de première classe, l'ingénieur général de deuxième classe André Minvielle ; ingénieur général de deuxième classe, l'ingénieur en chef Marcel Cado.

Sont nommés : directeur du centre de documentation de l'armement, l'ingénieur général de deuxième classe René Yerle ; chargé de mission auprès de l'inspecteur de l'armement, l'ingénieur général de deuxième classe Roger Mognard.

Sont admis en deuxième section (réserve) par anticipation et sur leur demande : les ingénieurs généraux de deuxième classe Jacques Richard et Roger Ferry.

● CONTROLE GENERAL DES ARMEES

Est admis en deuxième section (réserve) par anticipation et sur sa demande, le contrôleur général des armées Pierre Louf.

● GENDARMERIE

Est promu général de brigade, le colonel Raymond Henry, qui est nommé inspecteur technique de la gendarmerie.

Est admis en deuxième section (réserve) par anticipation et sur sa demande, le général de brigade Louis Calonne.

APRÈS LA MORT DE TROIS SOLDATS

La commission d'enquête civile rend public son dossier sur l'avalanche du Taillefer

De notre correspondant régional

Lyon. — *Quatorze mois après l'avalanche meurtrière qui coûta la vie, le 7 avril 1976, à trois soldats du 6e B.C.A. évoluant avec leur section sur les pentes du Taillefer (2 857 mètres), près de Grenoble, la commission d'enquête civile (1) constituée peu après le drame, à la demande à la fois d'appelés de cette unité et des parents de l'une des victimes, M. Bernard Bridet, vient de rendre publics les résultats de son action.*

En cent dix pages sont rassemblés, sous le titre « *Quand les civils dénoncent l'insécurité dans les casernes* », tous les témoignages, articles de presse, prises de position politiques ou syndicales déjà publiés à propos de cette affaire ou recueillis à l'occasion de l'enquête (2).

La fatalité n'est pas la seule explication

Les membres de la commission rappellent à cette occasion que le tribunal permanent des forces armées de Lyon, chargé officiellement de rechercher d'éventuelles responsabilités, a prononcé, le 11 février dernier, un non-lieu au terme de son instruction. Une plainte avec constitution de partie civile, émanant de M. Roger Bridet, écartée une première fois pour des motifs de forme, a été déclarée recevable le 14 avril 1977 par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Grenoble. Une information pour « *homicide involontaire* » est donc actuellement ouverte, et Mlle Blanche Ciabrini, juge d'instruction, doit entendre précisément M. Bridet et son conseil, Me Michel Prud'homme, ce mercredi 15 juin. Les membres de la commission d'enquête restent en effet persuadés que la « *fatalité* », comme l'a toujours soutenu l'autorité militaire, n'est pas la seule explication de cet accident.

Dans une lettre adressée le 10 mai dernier au général Laurens, commandant la 27e division alpine, M. Paul Keller, président du Syndicat national des guides de montagne, estime en effet que l'opération du Taillefer était ce jour-là « *très risquée pour un groupe aussi important. La météo était mauvaise*, écrit-il, *la température élevée, la neige instable ; l'encadrement était léger en nombre et en expérience alpine ; les participants n'étaient pas dans l'ensemble habitués à des courses de ce type.* » Il ne s'agit pas, conclut M. Keller, « *de punir des responsables, mais de mettre en évidence des erreurs dont l'ignorance ne peut que faire de nouvelles victimes* ». C'est aussi le but que déclarent se fixer les membres de la commission d'enquête civile, estimant qu'il faudra recourir à semblables procédures « *chaque fois qu'un accident de ce type se produit à l'armée* ».

BERNARD ÉLIE.

(1) La commission d'enquête était composé au 10 février 1977 de l'union locale C.F.D.T., de la section départementale de la FEN, du Comité de soutien aux soldats emprisonnés, du Syndicat des avocats de France, du Comité d'agglomération du parti socialiste, ainsi que du P.S.U., de la L.C.R. et de l'O.C.T.

(2) Pour toute correspondance : Editions la Pensée sauvage, boîte postale 11, 38640 Claix.

RELIGION

● *Les organisateurs du collectif Aujourd'hui les chrétiens, qui ont tenu une réunion à la Mutualité le 14 juin sur l'occupation de Saint-Nicolas-du-Chardonnet (le Monde du 16 juin), perturbée par un commando d'intégristes, ont déposé plainte le 15 juin au commissariat de police contre l'abbé Ducaud-Bourget pour responsabilité morale.*

L'abbé Alain Maillard de La Morandais, M. André Rousseau, sociologue à l'Institut catholique de Paris, et l'historien André Mandouze ont signé la plainte. Des témoins sont venus déposer au commissariat de police et ont identifié plusieurs des agresseurs comme membres du « commando » de jeunes traditionalistes qui assurent la garde de l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet depuis son occupation, le 27 février dernier.

M. Rousseau, qui avait dû être admis à l'hôpital Cochin, après avoir reçu un violent coup de tête, en est sorti, le 15 juin, en fin d'après-midi.

MÉDECINE

Les informations « contradictoires, polémiques et partiales » sur la pratique psychiatrique sont dangereuses pour les malades

estiment les syndicats professionnels

Le sentiment très fort qu'une véritable offensive se déploie de nouveau contre la façon de traiter la maladie mentale a incité les représentants de l'ensemble du corps psychiatrique français à tenir, le mecredi 15 juin à Paris, une réunion d'information concernant notamment des commentaires suscités par une série d'émissions télévisées récentes.

« Les informations contradictoires, polémiques, partiales, souvent tronquées et falsifiées », qui depuis quelque temps abondent dans les organes d'information à propos de la pratique psychiatrique, ont pris, disent-ils, un tournant dangereux pour les malades, les familles des malades et l'ensemble du corps médical.

Elles dissuadent en effet ceux qui souffrent de se faire soigner et elles aggravent une ségrégation préjudiciable que tout le mouvement psychiatrique s'efforce depuis cinquante ans de supprimer. « S'en prenant aux psychiatres, c'est en réalité la folie que l'on frappe de dérision ou de réprobation. »

Parlant au nom du Syndicat des psychiatres français, du Syndicat des psychiatres des hôpitaux, et du Syndicat national des psychiatres privés, les docteurs Charles Brisset, Jean Ayme et Gérard Bles constatent « *que la peur de la folie demeure en cette fin du vingtième siècle aussi vivante que dans les siècles passés* », et que les dénigrements actuels des institutions de service public ont pour résultat essentiel de créer auprès des patients et des familles une inquiétude et une dissuasion qui risquent de détourner nombre de ces malades des lieux d'accueil où pourra se réaliser l'acte qui sauve et qui guérit.

« *Est-il*, a dit le docteur Ayme, *une seule discipline médicale qui reçoive ce traitement de défaveur consistant lors de l'interview d'un médecin à lui imposer pour illustrer les effets de sa pratique exclusivement des patients mécontents de leur traitement ?* »

Les vraies critiques, ajoute-t-il, « *devraient porter sur l'insuffisance des enveloppes budgétaires des dispensaires de santé mentale qui n'ont pas progressé depuis trois ans et sur la limitation des prix de journée hospitalière qui freinent l'essor des traitements rationnels et l'effort d'humanisation* ». Il est pour le moins paradoxal, ajoute le docteur Brisset, d'assister à une telle « *chasse aux sorcières* » au moment précisément où, pour la première fois dans l'histoire, la psychiatrie guérit, grâce aux moyens chimiques disponibles depuis quelque trente ans, et au renouvellement des abords psychotérapiques qu'ont permis ces moyens.

Grâce à ces progrès, les séjours hospitaliers sont de plus en plus brefs, les prises en charge multiples, par les secteurs, de plus en plus nombreuses.

Les internements : 2 % des hospitalisations

Les internements qui semblent paradoxalement susciter de tels mouvements dans l'opinion publique sont dès lors devenus très rares et leur durée n'a cessé de diminuer. La loi de 1838 à laquelle ils obéissent apportent de multiples garanties médicales et juridiques et les psychiatres ne sont contraints d'y recourir, explique le docteur Brisset, que dans les cas exceptionnels où le sujet a perdu conscience de sa propre *pathologie altérée*, et commet dès lors des actes risquant de mettre en danger sa famille et la communauté.

Le docteur Bailly-Salin a indiqué à ce sujet que les malades faisant *l'objet d'une mesure d'internement « ou placement d'office »* ne représentent plus en 1976 que 2 % des hospitalisés (12 % en 1966), pour *12 % de placement volontaire (44 % en 1966)* et 85 % de placement libre ou hospitalisation demandée par un médecin traitant (42 % en 1966).

En 1974, les hôpitaux psychiatriques publics ont compté 170 000 entrées et 160 000 sorties. C'est-à-dire que 500 personnes chaque jour viennent librement se faire hospitaliser, soigner, et que 500 personnes chaque jour également rentrent chez elles après avoir été secourues. L'importance de *ce chiffre comparé à la dérisoire proportion des placements d'office* donne, dit le docteur Bailly-Salin, une mesure du volume exagéré d'une *contestation* qui n'est nullement le reflet de l'activité psychiatrique.

Outre ces hospitalisations, cinq millions de consultations psychiatriques sont *données* chaque année *en France, dont un million dans* les services publics et quatre millions par des psychiatres privés ; 3 470 psychiatres (dont 1 000 exercent dans *les hôpitaux publics) assument cette* charge.

Qui sont ces consultants ? Selon la définition du docteur Bles, le *patient psychiatrique est un sujet perturbé* dans ses capacités d'échanges avec son milieu, quelle que soit l'origine de ses perturbations. La demande de secours est due à une *souffrance relationnelle* qui s'assortit de sentiment intolérable de perte de liberté, *vécu* comme une *impuissance* de soi ou une surpuissance de l'autre. Il *est souhaitable*, ajoute-t-il, que le *pouvoir* qu'a le psychiatre appelle un contre-pouvoir, et la contestation est à ce titre utile. Le *problème des psychiatres* n'est donc pas la contestation, mais la forme qu'elle revêt *actuellement* et qui est gravement nuisibles aux *malades*.

C'est pourquoi les psychiatres entendent défendre ceux qui souffrent, les protéger d'un renouveau d'ostracisme, *et se tenir*, à cette fin, désormais en contact permanent avec ceux qui suscitent ou traduisent *l'opinion publique*.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

L'affaire Amanrich ou le scandale du non-traitement

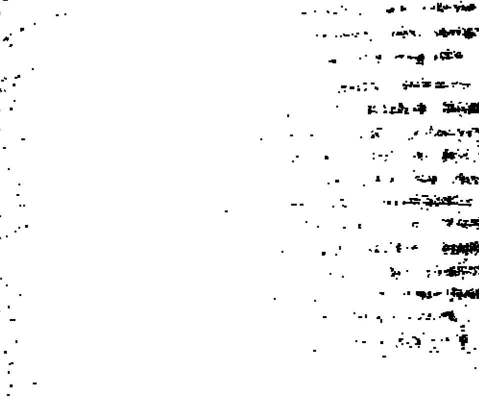
Interrogés à propos des réactions de la presse concernant l'ambassadeur Amanrich, qui, après avoir tué sa femme et ses deux enfants, fut déclaré dément en vertu de l'article 64 du code pénal et fut placé dans un hôpital psychiatrique où il devait se suicider, les nombreux psychiatres présents à la Maison des médecins ont déclaré à l'unanimité :

1) Que de très nombreux délinquants d'origine fort modeste bénéficient quasi quotidiennement de l'article 64. C'est la presse, ont-ils dit, et non les psychiatres, qui exerce une discrimination sociale en faisant silence à leur sujet et en faisant grand bruit à propos d'un ambassadeur de France ;

2) Que la maladie très grave dont souffrait M. Amanrich justifiait à l'évidence les dispositions prises, comme l'ont démontré les événements tragiques qui ont suivi de quelques jours sa sortie de prison ;

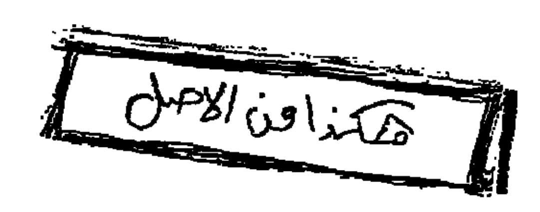
3) Que le véritable scandale tenait au fait que ce très grand malade n'ait pas été soigné bien avant ce drame, comme il eût été indispensable et possible de le faire.

« En écartant les malades du psychiatre, voilà, a dit le docteur Brisset, où l'on en arrive. » — Dr E.-L.









هكذا من الأصل

Le Monde DES LIVRES

Quelques heures dans la vie de Serge Doubrovsky

● *Un roman d'aventures intérieures.*

AVANT de m'endormir, l'autre soir, j'ai lu comme ceci le titre d'un livre d'Erich Fromm, que je voyais de loin : *la Prison de détresse*, alors qu'il s'agissait, en fait, de *la Passion de détruire*. D'où provenait cette erreur ? Sans doute de la lecture de Serge Doubrovsky. Car son roman réussit à communiquer au lecteur un sentiment très fort d'angoisse. Détresse, angoisse : les deux termes désignent, au sens étymologique, un passage étroit. Le narrateur de ce livre se précipite, dirait-on, dans un long couloir vers on ne sait quelle sortie. Autres images : les pensées, les souvenirs, les rêves du narrateur composent un labyrinthe ou une toile d'araignée.

Si le rêve passait devant un tribunal, il aurait André Breton comme avocat. Le procureur serait Paul Nizan, qui a écrit : « *Aussi longtemps que les hommes ne seront pas complets et libres, ils rêveront la nuit.* » Serge Doubrovsky serait appelé comme témoin par l'accusation, car ses rêves disent le tourment, la déchirure, le mal-vivre, la mal-existence. Un monstre se promène dans l'arrière-pays de sa conscience, mi-crocodile, mi-tortue. Au réveil, l'étreinte ne se desserre pas. Le héros demeure dans la même prison de détresse : dans sa peau, dans son corps, dans sa pesanteur. Il est envahi, jusqu'à la nausée, par le matin gris. « *Jour fade, en filaments pâles, pénombre de gel, aux joues...* »

C'est un long voyage auquel nous convie Serge Doubrovsky. Un long voyage à l'intérieur de lui-même. Nous suivons le monologue d'un professeur, qui enseigne la littérature française à New-York, depuis le moment de son réveil jusqu'à son cours sur Racine, en fin d'après-midi. Ces quelques heures dans la vie de Serge Doubrovsky remplissent plus de quatre cent cinquante pages. « *Tous les événements de mon livre sont vrais,* dit l'auteur, *mais ils sont repris dans le mouvement d'une journée imaginaire.* » Diverses couches de souvenirs se mêlent aux pensées de cette journée : notamment, les souvenirs d'un amour et ceux d'une enfance juive pendant la guerre. Géologue de la littérature, aussi tenace que passionné, Serge Doubrovsky a travaillé à son roman de 1970 à 1976. Il nous livre une matière très riche, très foisonnante, où se marient la truculence et le tragique, la verve et le chagrin.

Serge Doubrovsky s'est mis à nu dans son récit qu'il qualifie de *roman-suicide*. Ecrire, dit-il, « *c'est une manière de se rejeter, de se cracher, de se purger de soi-même... On règle ses comptes avec soi, et avec les autres... Dans Fils, je règle mes comptes avec l'Université française, avec les femmes, avec ma mère... Avec chaque femme, se joue le drame de n'être pas son fils, et avec ma mère de l'avoir été.* »

Curieusement, dans son roman-marathon, Serge Doubrovsky n'a pas pris le rythme du coureur de fond, mais celui du sprinter, comme s'il voulait, en écrivant, égaler la vitesse de la pensée. On ne trouve dans *Fils* que des bribes, des lambeaux de phrases. Le langage se brise, à tout moment. Quand on l'interroge sur sa manière, Serge Doubrovsky cite une lettre de Proust : « *Les seules personnes qui défendent la langue française... ce sont celles qui l'attaquent.* » En cassant la syntaxe, il a voulu « *trouver un équivalent du langage de l'inconscient, retrouver le mouvement de l'expérience analytique* », car, précisons-le, il suivait une analyse à l'époque où il écrivait *Fils*.

Cette manière d'écrire rend, notamment, l'agitation, la hâte, la violence d'une ville comme New-York, avec une surprenante exactitude. Ajoutons que le lecteur est sans cesse entraîné par un torrent de vocabulaire, où prolifèrent les allitérations, les assonances, les jeux de mots. « *Ecrire, pour moi, c'est voyager à travers les mots* », dit Serge Doubrovsky. On sent dans ce roman d'aventures intérieures, toujours attachant, un plaisir, une ivresse du langage, qui contrastent avec les tourments du héros.

FRANÇOIS BOTT.

★ FILS, de Serge Doubrovsky. Ed. Galilée, 472 p., 58 F.



• Dessin d'Orlic.

EXTRAIT

« Chien et chat »

M'AIME aussi. C'est forcé. C'est évident. Un peu, beaucoup, passionnément. Je n'ai que moi. Je me suis très attaché. Je m'y agrippe. Je bois à ma santé. Je trinque. Julien, Serge. J'ai trinqué. Ils m'en ont fait voir. Baver. Chien et chat dans la même pièce. Dans la même peau. Cousus ensemble. Se mordent, se griffent. Ça hurle. Avoir la paix, les séparer. Impossible. A tour de rôle. Je les prends sur les genoux. Je les berce. Je me choie. Tantôt moi et tantôt moi. Ils ronronnent. Des fois, ça marche. Quelques instants. Ça recommence. Je veux une chose. Moi veut l'autre. On tire sur la corde en sens inverse. En raidissant le jarret. Lutte serrée. M'étrangle. J'étouffe toujours. Entre les deux. Lacet au cou. Lassant. Je veux une mère. Moi, une épouse. L'autre, une maîtresse. Mère-épouse, épouse-maîtresse, maîtresse-mère. Père qui soit fils, frère aimé en amant...

LE RÉALISME ÉPIQUE DE GOMEZ-ARCOS

● *« Ana-Non », troisième roman d'un Espagnol francophone : une saga de la vie et de la mort.*

ANA-NON, quel nom étrange que ce Non ! Mais les personnages d'Agustin Gomez-Arcos reçoivent souvent de lui de ces noms, insolites ou très simples, qui signifient non seulement leur nature et leur destin, mais ceux de tout un peuple. Les femmes surtout sont revêtues d'attributs qui s'égrènent en litanie et dont certains reviennent de roman en roman. Dans les précédents, c'étaient : Clara-servante, Clara-prêtresse, Clara-seule ; Rosa-servante, Rosa-triste, Rosa-petite fille, et Maria Republica, qui se suffit. Cette fois, c'est Ana-petite fille, Ana-fantasque, Ana-rouge, Ana-seule ; et par-dessus tout : Ana-non.

Ana-refus, qui fut tout entière désir et don. Car, avant, elle était Ana tout court ; puis, par mariage, Ana Paücha ; et, tendrement : Anita. Mais il faut savoir — elle nous l'apprend — que, dans son pays, Ana veut dire « mère de la vie et de la mort ». Eh bien ! le livre est une saga (bon : le mot n'est ni français ni espagnol, mais mieux qu'un autre il dit ce qu'il veut dire) de la vie et de la mort. Elle commence par une voix, un appel : « *Ana Paücha, réveille-toi. Quitte ta maison avant que renaisse le soleil. La lune est morte.* » Tout n'est-il pas mort ? Et depuis si longtemps. Pourquoi survit-elle, Ana-non ? Pour être ce « non » inflexible ? Mais qui lui parle ? Qui, sinon la mort, celle qui dit : « *Je ne serai pas aussi mesquine avec toi que la Vie.* »

Jusqu'ici, le sens profond des romans de Gomez-Arcos était dans leur dimension politique. Le mot est d'ailleurs faible pour ces visions de la peste, pour ces purifications par le feu. Mais, cette fois, n'est-ce que la marche funèbre d'une vieille femme consumée et qui se souvient ? Anita fut heureuse et amoureuse, près de la mer, entre ses trois enfants et son pêcheur de mari, qui avait baptisé sa barque *Anita-la-joie-du-retour*. Du bonheur et de l'amour, il ne reste que la barque trouée qui finit de se dissoudre dans le sable. Et le berceau, cette autre barque qu'Ana mère ne balancera jamais plus. Ses hommes se sont « perdus en guerre ».

YVES FLORENNE.

(Lire la suite page 21.)

Gide à la trace

LA dernière fois que Gide détacha les syllabes de l'adjectif « ex-cel-lent », par quoi il avait l'habitude de saluer les mots et les choses de son goût, ce fut en apprenant au seuil du coma que sa vieille confidente, Maria Van Rysselberghe, « la Petite Dame », notait ses faits et gestes depuis trente ans. Son apaisement n'était pas feint. « *Au fond,* avait-il soupiré quelques mois plus tôt devant Herbart, *rien de ce que j'ai dit ou fait n'aura été relaté !* »

Incroyable grief, pour quelqu'un dont l'intimité occupait de son vivant une pleine Pléiade de *Journal*, sans parler des volumes de correspondance, et dont il ne pouvait douter qu'à part celle de Proust, et encore ! elle serait la plus racontée du siècle ! L'amour de soi a beau être le plus insatiable de tous, comme on le lit dans *le Traité du Narcisse*, Gide devrait être comblé aujourd'hui devant les milliers de pages de ses biographies, auxquelles ne manque pas un éternuement ni un achat d'écharpe, et dont la culture frise le culte.

TOUT a été dit, en particulier, sur sa jeunesse. Ce que *Si le grain ne meurt* avait omis d'avouer ou échoué à comprendre, Jean Delay, Jean Schlumberger et Pierre de Boisdeffre, entre autres, l'ont élucidé.

La dernière période qui restait à déchiffrer, sinon à défricher, est celle qui suit et va de 1895 à la Grande Guerre. Le *Journal* s'interrompt jusqu'en 1902, les amis se montrent évasifs, et la Petite Dame n'ouvrira ses *Cahiers* qu'en 1918. Or ces années sont capitales. Quant à la vie privée, c'est le mariage énigmatique avec Madeleine, suivi des voyages au Maghreb et de leurs « découvertes » auprès des jeunes joueurs de flûte. Côté création, les seules années 1895-1902 englobent l'adieu narquois aux cénacles symbolistes — *Paludes*, — l'éloge farceur de la liberté — *Prométhée*, — l'évangile sensualiste des *Nourritures*, et les délices du vain scrupule — *l'Immoraliste*.

A cette « maturité » — si tant est que le mot convienne à l'éternel adolescent des *Cahiers d'André Walter*, — Claude Martin ne consacre pas moins de 680 pages d'un premier tome, qui en annonce un second. L'apport de sources neuves justifie, il est vrai, cette abondance. Secrétaire général de l'Association des amis de Gide, l'auteur livre de nombreuses lettres inédites, notamment de Ghéon, de Rouart et de Madeleine, dont il reste des centaines, des fiançailles de 1894 à sa mort en 1938.

par Bertrand Poirot-Delpech

Ces billets dolents ne remplacent pas ceux de son mari, qu'il disait lui-même « admirables » et dont on sait qu'elle les a tous brûlés en 1918 en apprenant son escapade à Londres avec Marc Allégret. Mais nous comprenons mieux le mariage. Gide n'a de cesse de retrouver, dans une conjugalité mal admise et trahie en secret, la contrainte dont la mort de sa mère vient tout juste de l'affranchir. La liberté après laquelle il brame, en fait, le terrifie. Et sa fameuse ferveur n'a d'égale que... sa tendance à déchanter. On le constate lorsqu'il tente de retrouver à Alger, en 1899 et 1900, les ivresses au demeurant plus livresques que physiques dont lui avait donné le goût le « voyage de noces » utilisé plus tard dans *l'Immoraliste*.

LITTERAIREMENT, la Belle Epoque marque un sens et un don de l'amitié qui se sont perdus. On n'imagine plus, de nos jours, des liens aussi subtils — souvent à force de susceptibilité ! — qu'il s'en est tissé alors entre Gide et Valéry, Jammes, Ghéon, Charles-Louis Philippe. Nos vies faussement agitées nous tiennent trop à la surface de tout, sans parler des médias et des communications.

Paludes, par exemple, serait inconcevable au temps de la télévision et du téléphone. Il y faut le rythme alangui des mondanités, du courrier et des fiacres. Gide s'amuse de ces vies trottinantes, comme de l'impasse où mènent ses velléités de sincérité et d'imprévu. Mais les échecs dont il se moque demeurent les nôtres. Nathalie Sarraute et Roland Barthes ont raison de placer *Paludes* aussi haut que l'avaient mis Blum et Mallarmé.

Rien n'est plus succulent, pour parler gidien, que de relire cette laconique « *satire de quoi* » en même temps que la somme de Claude Martin où sont retracés sa genèse et son accueil. A travers les jeux d'une oisiveté aiguë et exténuée perce la crainte du siècle à venir : que l'écrit, notre cathédrale, s'efface bientôt comme château de sable.

(Lire la suite page 22.)

★ LA MATURITE D'ANDRE GIDE, de Claude-Martin. Klincksieck, 688 pages, 112 F.

★ LES CAHIERS DE LA PETITE DAME, tome IV, Gallimard, 328 pages, 49 F.

La compassion d'Elsa Morante

● *« La Storia » : un souffle exceptionnel.*

ZOLA ? Dostoïevski ? Soljenitsyne ? Pour aucun d'entre eux la littérature ne fut, n'est un jeu. Pour Elsa Morante non plus. Les mots, le moyen le plus sûr, le plus immédiat de toucher les autres. Le moyen le plus humain de les informer, de les appeler à partager, à comprendre. Eveiller, réveiller. Témoins ? Visionnaires ? Historiens ? Poètes ? Ils sont tout à la fois. Militants ? A leur façon, oui. Militants de l'humain.

Elsa Morante, « la » Morante comme on dit à l'italienne, je ne connaissais que son nom, comme la plupart des Français. Et le fait qu'elle avait été la première femme de Moravia. Jamais vue, jamais lue. Un seul article au dossier du « Monde », un entretien avec Michel David lors de la sortie de *Mensonge et sortilège*, un gros roman qui avait eu le prix Viareggio en 1948, et qu'on traduisait ici vingt ans après (1).

Comment déchiffrer cette énigme : qui est la Morante ? Il y avait ses livres, des informations glanées ici ou là, une ou deux prodigieuses photographies. A défaut de pouvoir l'approcher, la sentir, l'inventer au plus près. Et le plus près, c'est ceci :

La Morante a la réputation d'être sauvage, rétive à toute relation avec l'inconnu, amoureuse de la réclusion, comme la plupart de ses personnages. Vivant « *dans un attico sur les toits soufrés de Rome, dans le quartier populaire du Testaccio, entourée de ses chats* ». Ecrivant. Née avant la première guerre mondiale, écrivant depuis l'âge de quatorze ans. Mi-sicilienne par son père (Morante est un nom espagnol), mi-modenane par sa mère, ce doit être une femme déroutante, avec quelque chose de barbare, d'archaïque, de pré-chrétien au sens où le Sud est pré-chrétien, comme l'entendait Carlo Levi.

Mixte comme ses principaux personnages, absolue comme eux. Quelque part du sang juif, sinon comment expliquer les accents si puissamment authentiques du *Châle andalou* (2), un recueil de nouvelles plus fortes les unes que les autres, surtout la première, où l'on voit une petite fille, dans un temps qui n'est plus le nôtre, « *interroger avec effroi, sous l'ombre du juge, parmi les muets...* ». Sinon comment expliquer les terreurs secrètes de l'Ida Mancuso, de *la Storia*, et celles de sa mère, juive, assujettie « *à un dieu vindicatif et justicier qui l'épiait...* ».

Un goût avoué pour le théâtre. Voir *le Jeu secret* (dans *le Châle andalou*, toujours) où trois enfants, dans une demeure aristocratique et décrépite d'une petite ville du Sud, vivent par procuration dans les rôles qu'ils « jouent » en cachette, rôles empruntés à leurs lectures (romans de cape et d'épée).

Best-seller en Italie

Une fascination devant les mystères de la vie, l'amour, la maternité, la mort, et jamais plus fortement exprimée que par l'adolescent de *l'Ile d'Arturo* (prix Strega 1957), son meilleur roman peut-être. Qui se déroule à Procida, une petite île de la baie de Naples, entre une forteresse transformée en maison de correction et une demeure patricienne et paysanne déchue.

La peur de la vie. L'appel de la vie. La névrose et l'écriture. La compassion élevée au rang de catégorie esthétique. Il y a tout cela, aussi, dans *Mensonge et Sortilège* : les conflits sociaux intériorisés dans la réclusion mystificatrice d'une héroïne petite-bourgeoise (bien que née noble) et qui, rongée par un amour impossible et une mésalliance, se consume dans les faubourgs d'une autre (et anonyme) petite ville du Sud.

Aujourd'hui *la Storia*. *La Storia* qui reprend ces variations et les magnifie en un acte d'amour de six cent douze pages. *La Storia*, premier grand succès d'Elsa Morante en Italie, publié directement en livre de poche il y a deux ans, dont les tirages atteignent presque le million, et qui suscita dans les salons littéraires romains — la presse suivait — des polémiques passionnelles. Peut-être parce que *la Storia* nous ramenant à Rome, au temps de la guerre, touchait un certain nombre de points sensibles chez les Romains, comme la lâcheté des notables envers la population juive, raflée et quasi exterminée entre l'automne 1943 et le printemps 1944.

FRANÇOISE WAGENER.

(Lire la suite page 25.)



• Copyright TIM.

(1) Voir « le Monde des livres » du 13 avril 1968.

(2) Les trois ouvrages d'Elsa Morante, déjà publiés en français chez Gallimard, ont été traduits par Mario Fusco (*le Châle andalou* en 1963) et Michel Arnaud (*l'Ile d'Arturo*, 1963, *Mensonge et Sortilège*, 1968).

la vie littéraire

Le « livre de l'année » en Italie

Membre de la direction du parti communiste, Giorgio Amendola appartient à la génération des « chefs historiques ». Fils du ministre libéral Giovanni Amendola, assassiné par les fascistes, il devint communiste en 1925. L'exil, la prison, la clandestinité, la Résistance entre 1943 et 1945. Depuis quelques années, il a participé activement par des livres historiques et par des articles aux discussions ouvertes sur l'évolution du P.C.I. Aucun de ses ouvrages n'a encore été traduit en français, sort qui le rendait un peu mélancolique.

L'éditeur Rizzoli lui demanda son autobiographie. Il en fit un livre sous le titre *Una Scelta di vita*, d'une extrême finesse, au ton légèrement « daté », plein de tendresse et de pudeur, qui a atteint près de cent mille exemplaires. Un jury de journalistes italiens vient de le choisir comme « livre de l'année ».

Mais, autant qu'on le sache, même ce texte littéraire n'a pas trouvé grâce aux yeux des éditeurs français qui l'ont examiné. Les « lecteurs » ne connaissent pas l'auteur, selon l'argument facile. Les lecteurs ou les éditeurs ?

Un sacré guide

On peut y acheter, entre autres, et pour pas cher, des animaux en peluche et des biscuits, du fromage et des confitures, de la poterie et des couvertures, des dentelles et du vin — tous produits garantis artisanaux et non trafiqués.

Souvent, on peut aussi, durant quelques jours, y trouver le calme et le repos, pour préparer un texte ou un examen, ou pour reprendre simplement le chemin solitaire de la sérénité — sans grand luxe (sauf le silence...), — mais là aussi pour un prix très modique, variable même en fonction des revenus de chacun. On peut, enfin, y admirer quelques-unes des plus belles œuvres architecturales de ce pays. Où est-ce ?

En quatre cent cinquante lieux de France et de Belgique où vivent moines et moniales. Avec leur contribution, Maurice Colinon a réalisé un très précieux *Guide des monastères*, édité chez Pierre Horay, dans lequel on trouve indiqués les œuvres d'art, l'heure des offices, et surtout les conditions d'accueil ainsi que les produits vendus sur place ou par correspondance.

Des havres de paix à découvrir, pour ceux qui croient au ciel et ceux qui n'y croient pas.

La vérité n'a pas d'âge

Mort il y a trois siècles, le philosophe Spinoza (« le Monde des livres » du 11 mars 1977) revit cette année à travers une série de manifestations. L'Institut néerlandais lui consacre jusqu'au 30 juin une très belle exposition, où sont rassemblés ses portraits présumés, les éditions originales de ses textes, et nombre de documents rares sur sa vie et son temps (121, rue de Lille, 75007 Paris. Tous les jours, de 13 à 19 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Fermeture le lundi).

D'autre part, le premier volume des *Cahiers Spinoza*, qui rassembleront régulièrement des documents historiques inédits et des études contemporaines originales, vient de paraître. Au sommaire, les notes de travail de Karl Marx sur le *Tractatus Theologico-Politicus* et la *Correspondance*, de Spinoza, présentées par Maximilien Rubel et commentées par Alexandre Matheron et Albert Igoin, ainsi que divers autres articles (Ed. Réplique, 9, rue Dupont-des-Loges, 75007 Paris). La rigueur de cette nouvelle publication aurait plu à Spinoza, qui écrivait en janvier 1665 à un « ami inconnu » : « *Pour ce qui me concerne, de toutes les choses qui ne dépendent pas de moi, aucune n'a plus d'importance à mes yeux qu'un pacte d'amitié avec de sincères amis de la vérité.* »

Des « Ombres » pour plus de clarté

Certains libraires en ont assez de gémir, de répéter que pour survivre il faut bien abandonner la gestion des fonds littéraires et se résoudre à écouler les ouvrages à rotation dite rapide.

C'est pour cela qu'existe à Toulouse depuis dix-huit mois une librairie « Ombres blanches » et que s'est ouverte plus récemment à Montpellier une librairie « Ombres méridiennes ».

Elles publient l'une et l'autre un bulletin intitulé *Ombres*, qui est le catalogue des deux cent cinquante titres, nouveautés et réimpressions qu'elles proposent à leurs clients. Le catalogue, qui est adressé régulièrement à deux mille personnes, s'enrichit d'illustrations et de notices bibliographiques. « Ombres blanches » et « Ombres méridiennes » veulent ainsi montrer « la richesse du catalogue de l'édition française que les lecteurs ont à leur disposition si on se donne la peine de faire savoir que les livres existent ». Et les lecteurs du bulletin *Ombres* sauront qu'existent aussi des auteurs qui ont nom Raymond Roussel, Pierre Mabille, Mario Praz, Marcel Duchamp, comme il existe des auteurs qui ont écrit sur eux.

Traduire l'édition

Il y avait des dictionnaires de la cuisine, de la pêche, de la musique. Il n'y avait pas *de dictionnaire de l'édition*. Le voici, signé de Philippe Schuwer et édité — c'est naturel — par le Cercle de la librairie. Il se présente sous la forme d'un lexique franco-anglais. Car l'édition a son langage, comme elle a ses champs divers d'activités et qui souvent s'ignorent. Philippe Schuwer a voulu que la planète de l'édition puisse s'y retrouver dans un vocabulaire qui n'est pas toujours facile et qui a aussi son jargon. « *Des milliers de mots ici recensés*, dit notre lexicographe, *ont une très grande précision et les équivalences restent fiables. Mais quelques centaines de termes révèlent une redoutable diversité.* »

Enfin, désormais, anglophones et francophones sauront ce qu'il faut entendre dans leur langue respective par « pli en accordéon » ou par « accordion pleat », et que, accent mis à part, festival pour un éditeur s'écrit toujours festival.

Eloge du refus

Cioran a dû passer un mauvais quart d'heure : le réel lui donne de l'asthme. L'erreur aussi (1).

Distinguer l'homme ou l'œuvre, fût-ce par le prix Roger-Nimier, est une erreur qui dérange le silence d'un homme reclus, une fausse note dans le musical d'un regard débarrassé de toute illusion.

Primer la solitude est une façon de tordre le cou à la lucidité essentielle, celle d'un homme qui revendique « plutôt l'égout que le piédestal ».

Les bruits de la vie littéraire, les vains remous de tant de marchandises, couvrent la voix de ceux qui préfèrent le murmure à la vanité, ceux qui ont « peur de crouler avec tous les mots » et pour qui « une seule chose importe : apprendre à être perdant ».

A ceux qui se sont trompés de personnage, Cioran dit ceci : « Est-ce que j'ai la gueule de quelqu'un qui doit faire quelque chose ici bas ? » *Voilà ce que j'aurais envie de répondre aux indiscrets qui m'interrogent sur mes activités.*

T. J. B.

(1) En dépit du refus que lui a opposé E.-M. Cioran (*le Monde* du 11 juin), le jury du prix Roger-Nimier a maintenu sa décision d'avoir pour lauréat 1977 l'auteur de *Précis de décomposition*.

vient de paraître

Romans

RAFAEL PIDIVAL : *Pays sages*. — Humour, critique sociale et politique-fiction. (Ed. Rupture, 200 p., 18, avenue de la République, Paris-11e.)

SOLANGE FASQUELLE : *les Falaises d'Ischia*. — Une jeune femme recherche les miliciens qui ont assassiné son père peu avant la libération. (Albin-Michel, 307 p., 55 F.)

Littérature étrangère

RICHARD BRAUTIGAN : *le Monstre des Hawkline*. — Un western gothique dans la grande tradition radicale des écrivains américains. Traduit par Michel Doury et Lorraine de la Valdène. (Bourgois, 186 p., 40 F.)

VIRGINIA WOOLF : *la Traversée des apparences*. — Publié en 1915, à Londres, le premier roman de Virginia Woof, traduit ici en 1948, était indisponible depuis des années. Traduit de l'anglais par Ludmila Savitzky et préfacé par Julie Pavesi. (Flammarion, col. « Connexions », 446 p., 48 F.)

Récit

PHILIPPE RAGUENEAU : *la Marée montante*. — De 1946 à 1976, trois Français vivent leurs différences et leur unité en réagissant devant les mêmes événements. Une France contemporaine. (Albin Michel, 354 p., 39 F.)

Anthologie

Ce qui vient des profondeurs. — La science-fiction française de 1965 à 1970. Textes réunis et présentés par Gérard Klein et Jacques Goimard. (Seghers, 237 p., 40 F.)

Essais

RENE TAVERNIER : *Tentation de l'Orient*. — L'auteur inaugure avec cet ouvrage la collection qu'il dirige : « Présence du monde arabe ». (Albin Michel, 189 p., 29 F.)

JOLAN CHANG : *le Tao de l'art d'aimer*. — L'enseignement taoïste sur l'amour et la sexualité. Préface de Joseph Needham. Trad. de l'anglais par Marie-France de Paloméra. (Calmann-Lévy, volume illustré, 216 p., 46 F.)

CHARLES LEVINSON : *Vodka-Cola*. — Et si Russes et Américains, parce que l'argent est l'argent, se retrouvaient dans la même complicité ? (Stock, 466 p., 45 F.)

Ecrits intimes

MAURICE GOUDEKET : *Ce que je ne crois pas*. — Le journal posthume du mari de Colette. (Flammarion, 185 p., 30 F.)

Histoire

PIERRE CHAUNU : *Séville et l'Amérique, XVIe-XVIIe siècle*. — Tiré de l'un des volumes de la thèse publiée vingt ans plus tôt, un des aspects de l'Amérique telle que la voyait Séville entre 1500 et 1650. (Flammarion, coll. Sciences, 363 p., 80 F.)

G. DE BERTHIER DE SAUVIGNY : *Histoire de France*. — La France racontée simplement pour des étudiants étrangers qui n'en avaient que des idées reçues. (Flammarion, 502 p., 45 F.)

ALAIN DECAUX : *les Face-à-face de l'histoire*. — On s'entretient aujourd'hui avec Georges Marchais ou avec Valéry Giscard d'Estaing. Alain Decaux s'est aperçu en lisant beaucoup qu'il pouvait en faire autant avec Louis XIV, Robespierre, les deux Napoléon et quelques autres de même envergure. (Librairie académique Perrin, 475 p., 63 F.)

JEAN-MARIE FOSSIER : *Zone interdite*. — Le bilan exhaustif de ce que fut l'occupation nazie pour les départements du Nord et du Pas-de-Calais. Une contribution à l'histoire de ce temps. Préfacé par Marcel Paul. (Editions sociales, 775 p., 80 F.)

CLAUDE WAUTHIER : *l'Afrique des Africains*. — La troisième édition d'un ouvrage dont la première, en 1963, répertoriait l'inventaire des écrits de l'intelligentsia noire avant l'indépendance, et la seconde, en 1972, y ajoutait l'étude des œuvres de la génération suivante. Cette réédition donne une place plus importante aux auteurs africains d'expression portugaise ainsi qu'aux romanciers et poètes d'Afrique du Sud. (Le Seuil, « L'histoire immédiate, 370 p., 65 F.)

Civilisations

ALEX HALEY : *Racines*. — Un Noir américain raconte sa famille. De la vie en Afrique à l'esclavage et jusqu'à nos jours, six générations se succèdent. Best-seller en Amérique. Traduit de l'anglais par Maud Sissung. (Editions Alta, 478 p., 49 F.)

en poche

Une épopée africaine

Ce petit ouvrage raconte comment, l'année qui suivit la découverte de l'Amérique par le Génois Christophe Colomb, un condottiere noir dénommé Mohammed Toure créa, *au cœur des savanes soudanaises, la dynastie des Askia.*

Ce récit, pittoresque et tragique, évoque à la fois les chansons de geste de l'Europe médiévale et les contes des *Mille et Une Nuits*.

Vingt-cinq ans après son ami Boubou Hama, ancien conseiller de l'Union française, Gilbert Comte retrace l'épopée du peuple songhay sous la conduite des Askia. Avec *l'Empire de Gao*, l'érudit nigérien avait écrit un ouvrage réservé à l'infime minorité d'intellectuels qui commençait alors à découvrir l'histoire africaine. Sans contrevenir pour autant à la vérité historique, le collaborateur du *Monde* a su donner à son récit le charme et les couleurs d'un roman de cape et d'épée, qualités qui le destinent à un grand public. — Ph. D.

★ ASKIA MOHAMMED, L'APOGEE DE L'EMPIRE SONGHAY, par Ibrahima Kake et Gilbert Comte. Collection « Grandes Figures africaines », dirigée par Ibrahima Kake, Nouvelles Editions africaines de Dakar, diffusé par ABC, 23, rue Daubenton, Paris. 92 pages, 6 francs.

● *Parmi les rééditions : Essai sur l'histoire humaine de la nature*, de Serge Moscovici (Flammarion. Coll. « Champs », 569 p., 20 F). *Le Trotskysme*, de Jean-Jacques Marie (Flammarion. Coll. « Champs », 192 p., 12 F). *Au pays du mensonge déconcertant*, d'Anton Ciliga, un critique de gauche du régime bolchevique (« 10/18 », 251 p., 20 F).

en bref

● *ONZE POETES* diront eux-mêmes leurs vers, au cours d'une rencontre-débat, le 22 juin à 20 h. 30, bibliothèque Beaugrenelle, 36, rue Emeriau, Paris-15e. *Cette manifestation*, à laquelle participeront notamment G. E. Clancier, *Gisèle Prassinos et Jean* Rousselot, est associée à l'exposition « Poètes dans le métro », qui se tient jusqu'au 16 juillet, à la station Miromesnil.

● LEOPOLD SEDAR SENGHOR a *été élu « prince en poésie »* par l'Amitié du livre, qui procède à *cette élection tous les cinq ans.*

● *AIMER EN FRANCE* (1760-1860) : Autour de ce thème, le Centre de recherches révolutionnaires et romantiques de l'université de Clermont-II organise les 20, 21 et 22 juin, avec l'aide de la municipalité, un colloque interdisciplinaire à la faculté des lettres, une exposition d'estampes à *la bibliothèque municipale et* universitaire, et représentation — la première en France — de l'opéra de Haydn : « la Fedelta premiata » (orchestre universitaire) et une adaptation de « la Dame aux camélias », d'A. Dumas (Théâtre du Pélican), à l'Opéra municipal.

● PASCAL ASSATHIANY, des diffusions Dimédia Inc. de Saint-Laurent, Canada, et diffuseur des *éditions du Seuil, nous* signale que le prix d'un livre français vendu à Montréal est en moyenne supérieur de 33 % au prix de vente en France, et non « 3,2 à 3,8 fois plus cher », comme nous l'avions mentionné dans notre numéro du 22 avril.

● ANDRE BALLAND, l'éditeur du « Temps usé », de Françoise Xénakis, un des bons succès de critique et de librairie de la saison passée, *réédite* le premier roman de cet auteur : « Des *dimanches et des dimanches* » paru chez Laffont en 1965.

● LES PRIX DE LA SEMAINE :

M. et Mme Louis Marin : Jacques Chabannes pour « Aimer la vie » (Centurion) ;

Du roman d'aventures : Gilbert Picard pour « les Vendredis de la Part-Dieu » (le *Masque*) ;

Marcel Proust : Jacques de Lacretelle pour « les Vivants et leur ombre » *(Grasset)* ;

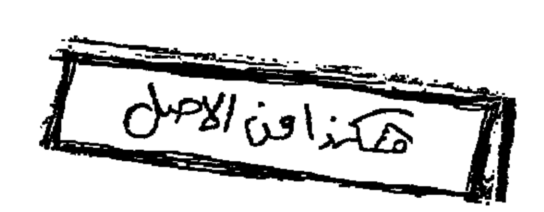
Du Livre inter : Agustin Gomez-Arcos pour « Ana Non » (Stock);

Du sourire : André Salvet pour « Trois femmes dans une cuisine » (éditions Taranis) ;

De la Fondation Schiller, à Zurich : Claude Delarue pour « *Opéra de brousse* » (Denoël).

Des lectrices de Elle : Document : Jean-Marie Pelt, pour « l'Homme *renaturé* » (Seuil). Roman : Guyette Lyr, pour « la Fuite en douce » (Mercure de France).





romans

Le réalisme épique de Gomez-Arcos

(Suite de la page 19.)

Quant au dernier des garçons, le « petit », son lot a été la prison à perpétuité. Un coup de grâce. Maintenant, c'est vers celui-là et vers sa propre mort, pour elle inséparables, qu'elle va se mettre en route, avec sa robe noire et le pain d'amandes à l'anis qu'elle a pétri. Que dites-vous ? Il y a plus de trente années que le petit est enfermé. Mais, depuis ce temps-là, la vie s'est arrêtée.

On voit très vite comme l'histoire d'Ana-non la dépasse ; ou bien comme Ana-non rejoint et incarne une autre histoire. La voilà donc qui, derrière elle, pour toujours, ferme sa maison qu'elle a soigneusement lavée et rangée, et qui s'en va, quand la nuit tombe vers un Nord mythique.

La comédie de la charité

Comme elle craint de s'égarer, elle suit la voie ferrée. Pour elle, « chemin de fer » prend son sens le plus dur. S'en écarter n'écartera pas les épreuves de cet extraordinaire voyage d'initiation : d'habitude, ne s'y embarque que la jeunesse. Le « Nord-Mort », elle ne savait pas que c'était si loin, si long. Ses provisions et son argent épuisés, elle tâche à gagner sa vie, ce qui lui en reste ; elle lave des cadavres à la morgue de la ville-cimetière, où même les vivants ont l'air mort ; elle est appelée à jouer, tout éberluée, son rôle de pauvresse dans la comédie de la charité que se donnent à eux-mêmes les prêtres et les riches ; elle trouve une compagne, une vieille chienne, que la police enverra à la fourrière. Puis ce sera la rencontre d'un compagnon merveilleux, un musicien aveugle qui lui rend son enfance : c'est, au cœur du livre, le moment le plus haut, presque radieux. Bien moins vieux qu'elle, il appelle Ana « petite », lui enseigne la lecture et l'écriture ; le premier mot qu'elle trace sur la terre avec le bâton de l'aveugle est le mot *amour*.

Comme la chienne, le poète sera retiré à Ana : ce qu'il chante est « politique » et trouble l'ordre. Alors, pour vivre, Ana tentera, à son tour, de chanter sa vie sur les places publiques, sans beaucoup de succès. Une aubaine : quand elle n'en pouvait plus, un cirque la charge avec les bêtes et les « phénomènes », et ce sera le comble du pathétique et de la dérision. Voici enfin le Nord gelé. L'ultime étape : la prison isolée dans la neige. Bien entendu, le « petit » est mort. Juste comme elle commençait le voyage. Pas de tombe. Un enclos entouré de barbelés, comme le camp de concentration des morts anonymes. Ana s'y glisse en creusant la neige. Elle est au but.

Sous la neige qu'elle gratte, elle met à nu la terre : « *la terre de la fosse commune, la terre de la patrie qui a dévoré ses quatre hommes. Elle la lèche, la caresse, la mord* » ; elle la maudit et l'insulte, après y avoir enfoui son visage, « Amour. Communion. » Qui est Ana-non ? Trino (qui veut dire « chant d'oiseau »), le musicien aveugle, Trino le subversif ne le lui avait-il pas révélé un jour ? « *Ana Paûcha, je t'ai appris à lire et à écrire pour que tu puisses identifier la misère de ton pays, qui est la tienne. Il y a deux misères, celle des haillons et celle de la grandeur. Tu les connais toutes les deux. Tu es la source et l'estuaire.* »

Flamme noire et rouge

Avec Ana-non, Agustin Gomez-Arcos élargit la place que d'emblée il avait prise, celle d'un écrivain deux fois singulier : par ce réalisme lyrique, épique, qui se fait symbole, allégorie, sans jamais se désincarner ; et puis, en ce que cet Espagnol est un écrivain français. Mais dans la langue qu'il écrit, qu'il invente, avec quelle violence tragique, quelle flamme noire et rouge, il demeure Espagnol, et rien qu'Espagnol !

YVES FLORENNE.

★ ANA-NON, d'Agustin Gomez-Arcos. Stock. 312 p., 38 F.

André STIL : VIE ET MORT D'UNE AMITIÉ

AUX abords d'une grande scierie du nord de la France, un jour d'hiver Clément va à la pêche, n'espérant que rapporter à sa femme un ou deux brochets : et c'est toute une aventure qui commence, avec la rencontre de Raymond, un pêcheur, et ouvrier comme lui.

André Stil connaît bien cet univers, les couleurs du paysage, le langage des gens et les silences qui sont de mise entre eux. Son dernier livre, *Romansonge*, situait là un amour adolescent, et aujourd'hui, *l'Ami dans le miroir* est l'histoire d'une amitié née un matin au bord de l'eau entre deux hommes qui s'observent d'abord avec la prudence et la réserve de ceux dont la loi est de ne jamais rien dire ou faire qui puisse entraîner le plus léger regret.

Clément et Raymond se trouvent vite contents l'un de l'autre, et comme agréablement surpris, car ils sont héritiers d'un même code d'honneur et de politesse établi par leurs pères et leurs grands-pères — « *lourd bagage des doctes conseils des vieillards ignorants* ».

Cette amitié ne fleurit pas à l'étourdie, elle ne flambe pas comme un feu de paille : ils vont y entrer précautionneusement. On boit un verre. On se présente : ils ont le même âge, ils sont mariés. Clément avec Francette, Raymond avec Rosemonde. On ne se hâte pas de se revoir. Les femmes, le temps venu, feront connaissance — un peu en retrait d'abord, comme il convient, un peu cérémonieuses. On se reçoit, non sans chaque fois délibérer : il ne s'agit pas de se jeter à la tête des autres, ni d'être en reste, si peu que ce soit. Les règles du savoir-vivre, ici, sont pointilleuses.

Ce sont de très fines balances qui pèsent ces premiers échanges où la moindre faute peut tout compromettre de l'avenir. Mais, à chaque étape, la confiance gagne du terrain, et, brusquement ils découvrent tous ensemble que la solitude est déjà sur l'autre rive : ils sont amis pour de bon.

Les coups durs et les joies, ils seront quatre à les partager entièrement. Un enfant malade — et les voilà tous mobilisés. Les vacances à la mer, ils les passeront ensemble, et André Stil écrit de belles pages sur le bonheur de contempler un somptueux horizon, loin de l'usine, dans un luxe de temps et d'espace qui les émerveille.

Il y a pourtant une profondeur de malheur où, méchamment, c'est la solitude qui fait la loi et impose silence à la plus fidèle amitié. L'accident horrible qui frappe Raymond, le coupe en deux, lui prend ses jambes, fait de lui un infirme amer, méconnaissable — c'est trop. On ne peut plus le suivre sur ce terrain. Clément lui rend visite, par devoir, mais il ne retrouvera plus jamais l'ami qui pêchait à la ligne. Il faut être égaux pour être amis. Impossible de pardonner à Rosemonde, qui n'est pas fidèle à Raymond. Tout l'ajustement délicat, toute l'horlogerie d'un quatuor accordé — tout cela, dont la réussite était si improbable, est jeté bas. « *L'amitié est un jeu sans pareil où, si on ne gagne pas à deux, on perd à deux.* » Clément est amputé, comme Raymond, à sa manière. Personne n'a démérité, personne n'est coupable : mais la grâce, qui était venue, s'est retirée : « *On resterait des connaissances.* »

Ce beau roman d'amitié, qui semble écrit avec des silences, témoigne d'une maîtrise parfaite où la sensibilité ne s'avoue qu'avec pudeur, comme prise par surprise, furtivement.

JOSANE DURANTEAU.

★ L'AMI DANS LE MIROIR, d'André Stil, éd. Julliard, Atelier Anne Philipe, 188 pages, 35 F.

Dandy et bretteur

● *De jeunes écrivains reviennent au récit d'aventures, et l'histoire leur en fournit le cadre.*

CELA commence en 1789, l'hiver terrible où le vin gèle dans les tonneaux. Donat d'Autraygues chasse les pillards et bientôt abrite des prêtres réfractaires à Rocaïdour, château du Causse, bâti par des barons rescapés des croisades et de la peste. Cependant, à Aix, une petite fille primesautière grandit et lit *Werther*. Agathe Castagnet, fille de jacobin, épouse Donat et sombre dans le délire lorsque, peu de temps après, il meurt à Austerlitz, lui laissant un fils, pour ainsi dire posthume.

Dès lors, le récit retrace les apprentissages de cet enfant du siècle qui, pour se faire renvoyer du collège, cache, sous *l'Imitation de Jésus-Christ*, *les Liaisons dangereuses*, empruntées à la bibliothèque sulfureuse du grand-père voltairien et jacobin. Gilbert d'Autraygues court à Paris, se prend pour Manfred, devient dandy, applaudit Cimarosa aux Italiens, soupe au Rocher de Cancale, séduit, abandonne, voyage en Italie, réchappe d'un duel et d'un coup de dague, puis retourne finir sombrement ses jours à Rocaïdour, où une rage inexplicable le pousse à s'acharner sur les autres et sur lui-même.

A Rocaïdour, le temps s'immobilise, le livre s'étouffe sous les conventions du roman noir, meurtres, bague fatale et autres malédictions. Pourtant, précédant le retour de Rocaïdour, c'est un tout autre roman, inattendu, nerveux, allègre, où l'on parcourt à bride abattue l'Europe de Stendhal, de l'Italie aux champs de bataille de la Grande Armée.

Agonie d'un cavalier dans la neige, duel au bord de l'Arno, partout se révèle la fascination angoissée de la mort que suffit à conjurer l'harmonie vibrante d'une colline où les lavandes et les lauriers-roses bourdonnent d'abeilles.

MONIQUE PÉTILLON.

★ ROCAÏDOUR, de Jacqueline Bruller, Julliard, 304 p., 42 F.

science-fiction

Une ethnologie imaginaire

● *Ces extra-terrestres que nous avons tués.*

LE « ton » nouveau, en littérature, n'est pas un produit de laboratoire, il ne s'élabore pas suivant des recettes, mais s'impose soudain au hasard d'un roman. *Le Bassin des cœurs indigo*, de Michael Bishop, en est l'exemple le plus récent. Si le thème des extra-terrestres qu'il aborde est aussi vieux que la science-fiction, il est d'ordinaire aussi mal traité que prolifique. Rares sont les exemples où l'on peut deviner la différence et, derrière le carton-pâte des silhouettes en forme de monstres, voir autre chose qu'une pâle copie de l'homme où l'on aurait épinglé quelques gadgets caractériels.

Le Bassin des cœurs indigo est au contraire un roman ethnologique sur des êtres qui n'existent pas à notre connaissance, et il faut toute la subtilité de Michael Bishop pour réinventer une mentalité différente, pour la confronter à la nôtre, pour en déduire des conflits psychologiques qui ne répondent pas à notre comportement habituel. Le dépaysement mental est une des choses les plus délicates et les plus recherchées qui soient en science-fiction, surtout lorsqu'on s'aperçoit que ces relations symbolisent, en somme, l'une des virtualités de l'esprit humain. Alors, on se prend à penser qu'elles pourraient bien être le fait d'une de ces minorités ethniques que notre civilisation a balayées au cours de ses conquêtes et que nous n'avons pas eu le temps de prendre en considération.

PHILIPPE CURVAL.

★ LE BASSIN DES CŒURS INDIGO, de Michael Bishop, éditions Jean-Claude Lattès, 304 pages, 49 F.

histoire littéraire

STENDHAL ET LES PEINTRES

● *Ce qu'une création romanesque doit à la peinture italienne.*

EN matière de critique d'art, on donne tout à Baudelaire pour mieux retirer tout à Stendhal. C'est excessif. Il est vrai que lui n'est pas moderne ; qu'il croit au progrès en art ; qu'il attend de la peinture une « émotion par un récit ». (Baudelaire aussi, d'ailleurs, s'il y trouve bien davantage : sinon il ne transcrirait pas la peinture en écriture narrative-descriptive). Mais l'important n'est pas là : il est dans le rapport de Stendhal à la peinture.

C'est ce rapport passionné, vital, qu'éclaire Philippe Berthier. Il passe outre, fort heureusement, au décri général et à la question stupéfiante de Martineau : « Stendhal aime-t-il la peinture ? ». Il répond : « Sans les idées ou rêveries de peinture qui l'habitèrent, Stendhal serait complètement mutilé. » Et de montrer que sa création romanesque est nourrie de la peinture et des peintres, c'est-à-dire de ses peintres à lui.

Le possessif est très significatif : « ses » peintres, comme « ses » personnages ; ceux-ci qui doivent tant à ceux-là. Peintres italiens essentiellement, considérés entre les deux « phares » les plus hauts : Raphaël et le Corrège. M. Berthier, rappelant ce propos tranchant : « *L'homme qui ne goûte pas Raphaël, et moi sont deux êtres d'espèces différentes* », note que se trouvent pareillement séparées « deux races opposées » : les hommes qui ne « goûtent » pas Stendhal, et les autres. A cela près qu'on peut être stendhalien, sans mettre Raphaël au-dessus de tout (ni Cimarosa à la hauteur de Mozart).

Un seul Corrège

Raphaël, certes. Mais Stendhal a-t-il aimé un peintre plus que « son » Corrège ? Si on en doutait, on serait définitivement convaincu par le très joli petit livre où V. Del Litto étudie la *Vie du Corrège* et recense les allusions et références au peintre préféré, disséminées dans toute l'œuvre. « *N'avoir rien vu d'autre dans ma vie qu'un seul tableau du Corrège* », du Corrège par les yeux de qui Stendhal aura vu et peint les personnages de *La Chartreuse*.

Les colloques Stendhal très régulièrement se suivent (celui de cette année s'achève à peine) ; la publication de leurs textes suit, elle, à distance. Les derniers, recueillis et présentés par V. Del Litto, fixent les apports du colloque de Grenoble : la ville natale d'Henry Brulard s'était évidemment imposée pour débattre des aspects autobiographiques de l'œuvre. Ces études prennent un intérêt d'autant plus vif que l'autobiographie, après un temps de dédain, est revenue si fort à la mode.

Y. F.

★ STENDHAL ET SES PEINTRES ITALIENS, de Ph. Berthier. Ed. Droz, 172 pages, 8 illust. hors texte (diff. Lettres modernes, 73, rue du Cardinal-Lemoine, Paris-5e). 105 F.

★ LE CORREGE, de Stendhal, par V. Del Litto. Artigrafica Silva, Parme, 110 pages.

★ STENDHAL ET LES PROBLEMES DE L'AUTOBIOGRAPHIE. Presses universitaires de Grenoble, 168 pages, 50 F.

« LE COMPLOT CONTRE LES INDUSTRIELS »

C'est à une œuvre assez méconnue de Stendhal qu'était consacré le congrès de Bruxelles (23-27 mai) Un nouveau complot contre les industriels, *pamphlet anti-saint-simonien lancé en 1825 par le futur romancier, agacé de l'importance quasi exclusive que la nouvelle école d'économistes attribuait aux producteurs de richesses matérielles. Tout en saluant avec intérêt la naissance du système industriel, l'écrivain entendait défendre les droits du créateur intellectuel et plus simplement de l'individu.*

Si cet opuscule n'eut qu'un écho assez faible, les idées qu'y défendait Stendhal étaient déjà en embryon dans son Journal *de jeune homme et dans sa correspondance avec son ami Victor Jacquemont. Elles se retrouvent dans sa critique de l'Amérique et de l'inhumaine civilisation de l'argent, et même dans la préface de 1826 à* De l'Amour.

Faut-il pour autant appliquer une « lecture économique » à l'œuvre entière du grand romancier ? Elle peut convenir pour le Rouge et le Noir *non pour* la Chartreuse de Parme *où l'irrationalité profonde, illogique et superbe domine. Mais après* le Rouge, *envahi par l'aristocratie, classe dominante sous la Restauration, la bourgeoisie remplit les romans et nouvelles de Stendhal, en particulier* Lucien Leuwen.

GEORGES DETHAN.

GIDE A LA TRACE

(Suite de la page 19.)

AVEC le quatrième et dernier volume des *Cahiers de la Petite Dame*, qui va de 1945 à la mort en 1951, nous voilà à l'autre bout de la course. Non sans chagrin. A part le Nobel, reçu en 1947 sans tellement de joie apparente, et quelques adaptations théâtrales — *Hamlet* et *le Procès* de Kafka chez Barrault, *les Caves du Vatican* au Français, — sa belle-mère et voisine du « Vaneau » ne trouve plus guère à échanger avec les *amis de toujours* — Martin du Gard, Schlumberger, Herbart, — entre d'interminables problèmes de domesticité et de voyages remis ou écourtés du côté de Grasse, que des signes lents mais implacables de déclin physique et intellectuel, dont portent témoignage les entretiens d'Amrouche et le portrait filmé d'Allégret.

Le naufrage commence avant la première attaque cérébrale de février 1949, en novembre 1948 exactement. Sa *compréhension, dont il avait toujours concédé la lenteur*, devient « butée ». Malgré sa tendre admiration, la Petite Dame observe que l'imagination de l'écrivain *« joue dans l'absurde »* et que sa volonté tatillonne *« tourne à la pédanterie »*. Il menace de renvoyer un chauffeur pour abus... de l'adverbe « *sûrement* ». *Il confond ses propres écrits et ses personnages.* Au piano, ses doigts gourds accrochent son cher Chopin. *« Je suis comme un pneu qui se vide ! »*, gémit-il. On voudrait *détourner le regard de ces amoindrissements qui lui vont si* mal.

SA vieille manie de l'atermoiement, notamment, glisse à la caricature. Tout en continuant d'exiger une logique *parfaite des autres et de la moindre phrase*, il n'en a jamais mis si peu dans ses conduites. A peine a-t-il conçu un projet qu'il caresse son contraire, étonné qu'on le prenne *au mot et irrité qu'on le place au pied du mur.* La mémoire perdue fait qu'il ne se contente plus de varier d'opinion : il oublie d'en avoir, ou se rallie, sans les petits combats d'autrefois, *à celle de l'interlocuteur. Ce qui n'exclut pas les agacements, les biais, les cachotteries, les bouderies* d'enfant. Il est convaincu que la femme de Blum, qui se nomme Jeanne, l'a prié de l'appeler Charlotte. Pis : on le surprend à se faire relire tout haut des *notations sans importance*, et à les écouter avec l'espèce de gourmandise docte où, naguère, il mettait de la comédie. Quand l'humour sur soi se perd, si *ce n'est l'effet de la gloire, c'est que la mort rôde*.

LA voici, justement, une nuit de février, comme un soulagement, *pour lui, pour ses proches, pour nous.* Mais nous ne regrettons pas d'avoir vu tomber la nuit des derniers mois : il est bon que le témoignage indiscutable de la Petite Dame réduise à *néant* les faux « mots de la fin » qui ont circulé à l'époque. Contrairement à une fable tenace, aucun intime n'a entendu le mourant murmurer qu'il hésitait *« entre ce qui est raisonnable et ce qui ne l'est pas »*. *« Sans effroi ni pathétique »*, note sa complice, il s'est seulement *étonné, peu avant le coma : « Tiens, je suis encore là ? C'est difficile de s'en aller ! »* Puis il a répété : *« Tout est bien. »* Et comme on tentait d'ultimes soins : *« Fichez-moi la paix ! »*

par Bertrand Poirot-Delpech

On est loin de la conversion dont ont rêvé ses amis chrétiens, et du fond de foi *enfantine qu'ont présumé* certains membres de la famille en invitant un pasteur à saluer la dépouille mortelle dans le salon de Cuverville. Bien que le christianisme ait été son *« seul vrai sujet d'intérêt, avec la pédérastie »*, et qu'il ait toujours eu du mal à expliquer sans quelque dieu l'histoire de l'espèce, et ses hontes, Gide n'a jamais *envisagé de retour au bercail. Le bruit que Malraux y serait* rentré, vers 1945, l'avait scandalisé. Il professait, injustement, que Green était *« perdu pour la littérature depuis sa conversion »*. Fût-ce pour mieux la combattre, *il voulait une Eglise* catholique intraitable et non « *en caoutchouc* » — il serait servi, aujourd'hui ! Bref, Herbart a eu raison de protester dans *Combat* contre l'homélie de Cuverville, et de rendre son vieil ami à la seule terre qu'il avait tant aimée.

L'AUTRE mérite irremplaçable de la Petite Dame est de restituer cette agonie, au-delà des délabrements, dans ce que Léautaud appellera *« une certaine grandeur »*, et qui éclaire tout le personnage passé.

S'il s'est tant renié, c'est que, avec une modestie profonde, « il n'a jamais cru à l'importance » de ce qu'il disait. S'il a tant hésité devant le sentiment ou le mot justes, c'est par *conviction qu'il faut « beaucoup de précautions pour ne pas mentir »* (Stendhal), et qu'*« un fait mal compris peut être plus perfide qu'un raisonnement faux »* (Valéry). Le prodigue, en lui, n'a de cesse de déjouer l'avare, et l'honnêteté triomphe finalement du sarcasme : *« C'est admirable ! »*, dira-t-il en 1950 *du Soulier de satin, dont il s'était si drôlement félicité*, à la création, qu'il n'y eût pas la paire ; et un article des *Etudes* en faveur de Barrès l'enchantera, lui l'anti-barrésien, le vagabond *ennemi des enracinements*.

Jusqu'au bout, enfin, veille sa vertu première, l'exaltation, devenue adaptation calme à ce que la vie veut bien donner *encore. En janvier 1951, il fait semblant de croire à un départ* pour Marrakech. La veille de son attaque, comme par prémonition, il récite des poèmes dont le souvenir va le quitter. Il *« n'arrive pas à être malheureux »*. Une *« harmonie s'établit entre les désirs et les possibilités qui restent »*. *« C'est un art,* dira-t-il, *de contempler ce que les ans nous apportent plutôt que ce dont ils nous privent. »*

Il aurait pu ajouter, s'il n'avait poussé l'amour de la vie jusqu'à douter du posthume, qu'on ne meurt jamais quand, *entre l'ami Hubert et la chère Angèle, ... on a écrit Paludes !*

essai

NOAM CHOMSKY ou la révolution possible

● ***Le grand linguiste expose, en dialoguant avec Mitsou Ronat, ses positions politiques et l'évolution de ses recherches. Jean-Pierre Faye en souligne l'importance.***

Dessin de PLANTU.

RIEN de plus réjouissant que de voir la pensée qui domine notre temps, et peut-être notre siècle, renvoyer à son *vide l'idéologie dominante* de la saison. Et cela à travers ce merveilleux véhicule socratique : le *dialogue. Où circule* un imperceptible humour de Nouvelle-Angleterre, mâtiné d'ironie *hassidique*.

Ce siècle a vu surgir la dernière-née des sciences : celle du langage. Que cela *plaise* ou non aujourd'hui à la Mode... Ce fait l'excitait fort, il y a peu d'années ; mais elle *nous fait savoir* depuis quelque mois qu'elle n'y prend plus son... pied. Peu nous importe. Les idéologues de la « mode du langage » ont achevé leur spectacle et sont rentrés en coulisse. Nous nous en félicitons. Ce qui compte bien davantage, c'est ce grand tremblement de terrain, qui, sous un vêtement sobre, nous annonce de puissantes voies *d'exploration* de la langue, dans son *faire* — dans sa poésie.

Sur deux fronts

C'est cela *qui se touche*, dans ce livre étonnant. Vivant comme la *République* de Platon ou les *Dialogues* sur le soleil de Galilée — et *politique*, tout comme eux.

Ce que nous font écouter ces *Dialogues avec Mitsou Ronat*, c'est le combat sur deux fronts que mène sans cesse Noam Chomsky. Tandis que les jdanoviens de Paris ou d'ailleurs l'accusaient d'« idéalisme », les *généraux fascistes d'Argentine* proscrivent ses livres pour leur « matérialisme ». La première accusation prolonge ce que la Grande Encyclopédie stalinienne disait d'Einstein dans l'après-guerre — tout en préparant des bombes A et H à partir de ses principes, comme le remarquait Camus. La réplique chomskienne à cette dénonciation est curieusement ironique : « *La lutte contre l'idéalisation est la lutte contre la rationalité* » Devant *une réalité complexe*, « *vous devez abstraire un objet, vous devez éliminer les facteurs non pertinents... Dans les sciences exactes, ce principe n'est même pas discuté, il va de soi... Dans les sciences humaines, à cause de leur très faible niveau intellectuel, on continue à le mettre en cause... En* physique, *vous idéalisez.* »

Sa réplique aux néo-jdanoviens, il la transforme en réponse à l'« antimarxisme » actuel des néo-philosophes : « *Rejeter l'idéalisation, c'est puéril. L'économie politique marxiste en est un exemple... avec ses idéalisations et ses profondes abstractions.* » Sait-il qu'un surprenant économiste japonais d'Angleterre, Morishima, *vient de montrer* que la révolution théorique du marxisme est de cent ans en avance sur l'économie contemporaine ?

Exemplaire est la démarche chomskienne sur le terrain politique. *Elle se fonde sur sa conception* de la « créativité *du langage, conçue comme l'usage* normal *du langage* ». Nous sommes *ici* à l'opposé de la récente déclaration de Barthes, assurant que « *le langage est fasciste* », parce qu'il est classement ! Mais justement cette fonction classificatoire est secondaire. La privilégier, c'est tomber dans les malentendus qui sont précisément levés dans la seconde partie des *Dialogues*, à propos de la sémantique générale et de la grammaire universelle.

La puissance profonde de la langue est cette « compétence », inconsciente de ses propres règles, mais aussi le pouvoir d'en changer. Et c'est également la puissance *novatrice* qui donne à l'animal humain cette étrange aptitude à *changer les formes* de *ses sociétés. Puissance que viennent* stériliser le stalinisme ou, déjà, une certaine dimension autoritaire du léninisme, mais aussi ce « *libéralisme totalitaire* » qui règne, aux yeux de Chomsky, sur les U.S.A.

Le « transformationnisme »

Le transformationnisme, c'est cette perspective de libération. Politique et poétique. Elle ouvre sur la rigueur, mais aussi sur la respiration intérieure de la langue humaine. Un autre livre important, constitué par Mitsou Ronat, *Langue : théorie générative étendue (1)*, fait voir comment la « surface » du langage, la « fureur du jeu phonique » (Jakobson) réagit sur le sens, à travers la syntaxe. C'est indiquer la voie vers ce qui, chez Jacques Roubaud, ouvre sur sa poétique — et sa poésie.

Je dirai hardiment qu'un champ large se déploie devant l'invention vivante, désormais. Ce livre contribue puissamment à éclairer l'espace nouveau de la pensée. Et sa révolution.

JEAN-PIERRE FAYE.

★ NOAM CHOMSKY, « Dialogues avec Mitsou Ronat », Flammarion, coll. « Dialogues », 218 pages, 33 F.

(1) Hermann, 1977.

extrait

SOLJENITSYNE ET ANGELA DAVIS

« *Comparez Soljenitsyne aux centaines de milliers de déserteurs, de résistants à la guerre du Vietnam ; beaucoup d'entre eux se situent à un degré moral incomparablement supérieur. Soljenitsyne défendait seulement ses droits et ceux des siens. Les déserteurs défendaient* les droits des autres... *Regardez Angela Davis. Elle a défendu avec beaucoup de courage les droits civils américains, mais elle a soutenu l'invasion russe en Tchécoslovaquie. Est-elle une « géante morale » ? Non.* »

psychanalyse

EN CURE AVEC FREUD

★ **VISAGE DE FREUD, de H. D.** *Traduit de l'américain et préfacé par Françoise de Gruson. Ed. Denoël, coll. « Freud et son temps »*, 256 p., 59 F.

HILDA DOOLITTLE (ou H.D., comme elle a toujours signé) est pratiquement inconnue du public français. Née en 1886 *à Bethlehem dans l'Etat de Pennsylvanie, elle est* considérée aux Etats-Unis comme l'un des rares grands poètes femmes, très proche d'Ezra Pound, auquel elle fut passagèrement fiancée. *Personne, en anglais*, n'a cherché *plus subtilement, plus implacablement* qu'elle, à donner consistance à son « moi » avec les hiéroglyphes du rêve et du mythe. Il était peut-être inévitable qu'elle *rencontrât Freud*.

Cette rencontre, longuement préparée, se fit en 1933, à Vienne. Première impression : « *Sigmund Freud ressemble à un conservateur dans un musée, entouré d'une collection sans prix de trésors grecs, égyptiens et chinois* » Passionnée par l'archéologie, elle s'attire de Freud cette *remarque* : « *Vous êtes la seule personne qui ait jamais pénétré dans cette pièce et regardé les objets avant de me regarder.* »

H.D passera quatre mois à Vienne, se rendant quotidiennement 19 Berggasse. Ses notes, prises au jour le jour, et un récit, distant de dix ans, mettent en évidence le rôle souvent actif que Freud adoptait au cours du traitement, bavardant librement avant et même pendant *la séance*, emmenant *parfois* H.D dans son bureau privé pour lui faire voir une statuette égyptienne ou grecque donnant lieu à une interprétation, lui offrant une branche d'oranger, l'invitant *à prendre le thé avec les siens*.

Bien qu'elle ne l'admette pas, H.D. laisse *percer une certaine* déception, comme si le rationalisme un peu sec du Professeur, ainsi qu'elle l'appelle, heurtait sa propension au mysticisme, voire à l'occultisme. C.G Jung eût sans doute été plus *proche* d'elle.

Elle a peine également à accepter qu'après avoir confié à Freud sa passion pour une autre femme et les promesses de bonheur *qu'elle avait entrevues, il rétorque* : « *Non... biologiquement non* » Commentaire d'H.D. : « *Je ne sais pourquoi, bien que j'aie été si heureuse avec le Professeur, ma tête m'a fait mal et je me suis sentie découragée.* »

Une vingtaine de lettres inédites de Freud à H.D. clôturent ces réminiscences d'une analyse trop brève sans doute pour que ces *deux acteurs s'y affrontent à visage découvert*.

ROLAND JACCARD.

histoire

Et Maurras créa Maurras...

● *Un universitaire écossais propose un fondateur de l'Action française docteur Jekyll et Mr. Hyde.*

A l'époque où l'Action française guerroyait si rudement contre la République, ses militants eussent été bien surpris d'apprendre qu'ils suivaient en Charles Maurras non pas le chef sans défaillance auquel allait leur admiration, mais une sorte de docteur Jekyll doublé d'un Mr. Hyde ambigu, complexe, tourmenté de passions contradictoires. Adversaires et amis, ses contemporains s'accordaient pourtant à reconnaître en lui un champion sans mystères de l'ancienne monarchie, un classique épris d'ordre, de lumière grecque, de transparences méditerranéennes.

La postérité, elle, dégage peu à peu des documents un personnage moins harmonieux. Dans une biographie brève mais pénétrante, écrite voici une vingtaine d'années (1), Michel Mourre qualifiait déjà de « masques » son œuvre politique et philosophique. Jean de Fabrègues poussa plus loin l'investigation, parla d'une *« crise spirituelle »* dramatique, totale, surgie en pleine jeunesse, puis prolongée en profondeur presque le reste de sa vie (2). Dernier en date de ses biographes, James Mac Cearney mène la recherche jusqu'à pouvoir soutenir : *« La finalité du maurrassisme n'est pas la réalisation du programme tiré de sa doctrine. Le maurrassisme, c'est d'abord et surtout la réaction d'un homme devant le malheur de vivre, une thérapeutique personnelle contre le nihilisme. »*

Maurras nihiliste ! Cette théorie bien audacieuse renvoie décidément aux antipodes de toutes les idées admises. Loin d'une histoire tumultueuse, tragique, mais soulevée par la foi, pleine de procès, d'assassinats, d'emprisonnements, d'émeutes.

L'enfant désespéré

Par quels cheminements, quels retournements, quels détours, la lutte solitaire d'un individu contre le désespoir, en entraîna-t-elle des millions d'autres, durant près d'un demi-siècle, dans l'une des plus fameuses croisades politiques lancées pendant la Belle Epoque ? Mac Cearney répond avec beaucoup de pertinence à cette question paradoxale. Près de la moitié de son livre concerne l'enfance douloureuse, la partie la moins bien connue, de sa longue existence.

Tout commença en 1868 à Martigues, chez l'aimable percepteur Jean Maurras. En ces temps d'ordre moral, mais sans Ecole nationale d'administration, un digne fonctionnaire du fisc partageait encore les mœurs d'une France paysanne, joyeuse. Rentré du bureau, celui-ci ôtait sa redingote, chantait, dansait, déclamait des vers pour distraire sa petite famille. Comme les mauvais pères, les bons laissent des souvenirs ineffaçables. Surtout lorsqu'une fluxion de poitrine les tue, près d'un fils de cinq ans.

Exceptionnellement précoce, véritable enfant prodige, le sien ressentit sa mort avec l'intensité même de l'horreur, comme la révélation d'un univers à jamais fracassé. A l'école communale, puis plus tard au collège du Sacré-Cœur, à Aix, il se classe parmi les forts en thème, s'enthousiasme pour *l'Odyssée* à un âge où l'on préfère aujourd'hui Donald le Canard, dévore ultérieurement les auteurs suspects à ses maîtres ecclésiastiques : Baudelaire, Musset, Lamennais, Zola.

Sans doute puise-t-il auprès d'eux le ravissement, voisin du bonheur, qu'apporte à n'importe quel âge la fréquentation des grands esprits. Mais la mauvaise fortune ne lui laisse aucun repos. A quatorze ans, une inexplicable maladie de l'oreille le frappe de surdité progressive. Elle ne lui inflige pas seulement une pénible diminution corporelle. A cet adolescent ultra-sensible, elle confirme l'immanence du malheur dans la création, lui mutile l'âme. Son catholicisme assez tiède ne résiste pas au choc. Il sent désormais la mort et le mal présents dans la vie, non dus à une cause, comme le péché des chrétiens, mais absurdes, d'autant plus gratuits qu'ils sont sans appel. Cette découverte lui laisse dans le cœur une irrémédiable désespérance.

Loin de l'en affranchir, un suicide manqué aux alentours de ses vingts ans l'enfonce un peu plus dans l'amertume. De Kant à Hume, Schopenhauer, les philosophes qu'il consulte ne le réconfortent guère. Il ne conçoit de remède à la malédiction d'exister qu'en un retrait de l'âme, des émotions réduites, recommande au genre humain, dans le tout premier de ses articles, *« la coquille de l'huître, où, du moins, il n'aura de son mal que le minimum de conscience et, partant, de douleur »*.

Le rebondissement

Ces dispositions à la fuite monacale préparent peu à s'engager dans le combat politique, souvent la plus futile de toutes les formes d'action. Il suppose, en effet, une confiance, un optimisme parfaitement étrangers à Maurras. *« J'ai traqué la vérité, je la trouve immonde, atroce : qu', puis-je ? Et puis-je la nier, si je la sens qui me déchire et qui me fait pleurer ? »*, avouera-t-il à Barrès. Cependant, Maurras va rebondir.

Une solide tradition date cette prodigieuse métamorphose du voyage qu'il fit, en 1896, à Athènes, où *la Gazette de France* l'envoya comme journaliste assurer le reportage des premiers Jeux olympiques modernes. Au lieu de s'attendrir, comme beaucoup d'autres témoins, sur la réconciliation des peuples par le sport, il nota surtout leur antagonisme naturel dans le stade, annonça prophétiquement la montée de la puissance anglo-saxonne sous le couvert du cosmopolitisme, et rentra persuadé que, en fonction des futures tempêtes mondiales, la France devait unir ses forces morcelées par le régime républicain, autrement dit rétablir son ancienne monarchie nationale. Paradoxalement, il rentrait royaliste d'un pèlerinage au berceau de la démocratie... Sans mal, Mac Cearney montre bien les limites de la thèse.

La promenade hellénique

La célèbre promenade hellénique précipita, plus qu'elle ne déclencha, une évolution en cours. Entre deux spectacles d'athlètes, le visiteur explorait amoureusement les ruines antiques. A sa hantise de l'inévitable destruction des êtres et des choses, l'Acropole opposait un exemple d'ordre, d'équilibre, d'immortalité, lancé comme un défi à la face de l'inévitable malheur par la création artistique, le courage. Son pessimisme fondamental permettait-il vraiment à Maurras de croire qu'une réforme des institutions politiques rendrait possible, dans son pays, le renouvellement du miracle grec ?



★ *Dessin de Némor.* (Coll. Chaumeil. Aspects de la France.)

En lui, le tempérament résolu d'un lutteur infatigable combattait sans cesse le désarroi de l'âme. Par un acte de volonté pure, il décida donc à vingt-huit ans de donner, à travers l'engagement civique, une signification à sa vie dépourvue de sens. Non qu'il crût tellement à son pari ! Il le vécut sans doute davantage comme un refus de fuir devant l'inéluctable, une tentative non pas de vaincre le néant à jamais, mais de le défier par le rétablissement d'une dynastie moins exposée qu'autre chose à ses coups.

Un souffle pour un combat

A son retour, la France, en proie aux passions de l'affaire Dreyfus, n'en est, certes, plus à changer. De toute part, elle bouillonne, explose. Le suicide du colonel Henry marque un sommet de la crise. Il ne compromet pas seulement les conservateurs hostiles à la révision, mais avec eux l'état-major, l'armée, toutes les institutions protectrices nécessaires au repos général. Pour Maurras, un pays, comme un être, peut sortir brisé d'un tel ébranlement moral. Avec une confiance aveugle en l'honnêteté des militaires, mais surtout dans une prose incantatoire du plus puissant effet, il prend la défense de l'officier falsificateur.

Un moment désarçonnés, les anti-dreyfusards se ressaisissent à l'appel de cette voix puissante bien qu'encore presque inconnue. Sur le fond, la culpabilité du capitaine juif n'en sera pas davantage établie. Mais, dès lors, la droite possède l'une de ces plumes capables de changer le souffle, l'esprit d'un combat. Malgré sa rareté, l'événement n'intéresserait plus personne, sauf les historiens, si, dans une large mesure, ses conséquences ne se prolongeaient encore. Jusqu'à 1969, la diplomatie gaulliste s'inspira notoirement des thèses élaborées cinquante ans plus tôt par le maître de *l'Action française*, en particulier dans *Kiel et Tanger*. En sa qualité de président de la République, Georges Pompidou leur rendit un remarquable hommage lors du discours officiel qu'il prononça pour le centenaire de l'Ecole des sciences politiques, en 1972. Aujourd'hui, elles inspirent notamment l'opposition d'un Michel Debré aux projets européens de M. Valéry Giscard d'Estaing.

Le héros de Mac Cearney ne regardait certainement pas si loin lorsqu'il entreprit, à la fin du dix-neuvième siècle, de réduire dans la société l'esprit de contestation dont il souffrait au-dedans de lui-même. Après tant d'autres, mais avec un succès dû à une fermeté de caractère hors du commun, il créa un personnage *« auquel, à force de volonté et de persévérance, il a fini par s'identifier, au point de tromper son public, ses collaborateurs, et parfois lui-même »*.

Mac Cearney aborde le phénomène avec une sérénité souvent difficile aux Français. Sur les déplorables équivoques de l'occupation, il rend le verdict équitable, donc sévère, qu'il fallait prononcer.

Ses lecteurs ne trouveront pas dans son travail une histoire du mouvement maurrassien comparable au livre monumental de l'Américain Eugene Weber sur *l'Action française*. De la naissance à l'effondrement, il en rapporte sans doute les principaux épisodes, la lente évolution, avec beaucoup de minutie. Il analyse surtout très bien les rapports entre ses succès, ses échecs, et le tempérament de son chef. Maurras régna comme un dieu sur l'organisation politique sortie tout armée de sa tête. Son caractère détermina l'essor, la chute, puis, vingt-cinq ans après sa mort, une étrange et profonde survie souterraine.

GILBERT COMTE.

★ MAURRAS ET SON TEMPS, de James Mac Cearney, Albin Michel, 295 p., 39 F.

(1) *Charles Maurras*, Editions universitaires.

(2) *Charles Maurras et son Action française*, Librairie académique Perrin.

politique

« Le Chili refleurira »

● *Le témoignage et l'espoir d'un ancien ministre d'Allende.*

« UN ancien ministre d'Allende parle », avertit la jaquette. C'est, en effet, le grand intérêt de l'ouvrage *Chili : de l'échec à l'espoir*, que d'exprimer la pensée d'un des collaborateurs les plus proches de l'ancien président du gouvernement d'Unité populaire, Jacques Chonchol, sur les événements qui ont conduit au sanglant coup d'Etat du 11 septembre 1973.

Dira-t-on que cet agronome de formation française a détenu le « portefeuille » de l'agriculture ? Ce serait presque caricaturer un homme qui a vécu sur le terrain, pour la plus grande part, la réforme agraire menée par l'Unité populaire, au point d'avoir un moment transféré dans le Sud, à Temuco, au cœur de la région la plus « chaude », les services dont il était le responsable. On retiendra donc, d'abord, de ce témoignage le souci qu'il révèle d'avoir voulu faire échapper la révolution chilienne à la tentation de la bureaucratie. Un peu trop ? lui demande notre consœur, Thérèse Nallet, dont les questions forment la trame de ce livre. Jacques Chonchol conteste que les débordements aient été dans les campagnes aussi nombreux qu'une presse intéressée à l'échec de l'expérience socialiste l'a écrit à l'époque.

Témoignage, aussi, surtout, d'un chrétien d'abord séduit par la démocratie chrétienne et l'expérience de *« révolution dans la liberté »* menée, de 1964 à 1970 par M. Eduardo Frei, et qui, peu à peu, en comprend les insuffisances et se « radicalise ». Chonchol est un de ceux qui fondèrent en 1969 le MAPU, qui, participa à la coalition victorieuse de 1970 autour de Salvador Allende. Persuadés que les chrétiens ne peuvent être utiles dans le processus de transformation sociale qui agite l'ensemble de l'Amérique latine qu'en faisant route avec les forces marxistes, il s'oppose, néanmoins, à la marxisation croissante du courant politique qu'il dirige. En 1971, il fonde la Gauche chrétienne : les chrétiens, pense-t-il, ne doivent pas *« perdre leur saveur »* en dissolvant leur identité dans une idéologie à laquelle lui-même n'est pas hostile, mais qui n'est pas la leur.

Méditant aujourd'hui sur cet immense espoir qu'a représenté l'Unité populaire, Jacques Chonchol ne renie rien des buts que s'était fixés cette coalition. En revanche, il admet sans réticence que des erreurs ont été commises. La plus grave a été l'incapacité des forces qui s'étaient entendues pour soutenir la candidature de Salvador Allende à maintenir leur unité d'action une fois parvenues au pouvoir. Il dénonce aussi des simplifications d'analyse — à l'extrême gauche notamment — qui ont conduit à de graves erreurs dans la pratique. La plus dramatique a sans doute été l'absence, à gauche, d'une analyse sérieuse sur la vraie nature de ces classes moyennes — si importantes au Chili — et dont l'ouvrage analyse excellemment l'incessant mouvement de bascule entre la droite et la gauche.

Quel espoir pour l'avenir ? La résistance existe. Elle est peu spectaculaire mais quotidienne. Elle se manifeste à l'échelle de tout un peuple, dont la plus grave préoccupation, aujourd'hui, est, tout simplement, de ne pas mourir de faim. *« Le printemps reviendra et le Chili refleurira »*, conclut Jacques Chonchol.

JEAN-PIERRE CLERC.

★ CHILI, DE L'ECHEC A L'ESPOIR, de Jacques Chonchol, Ed. du Cerf, [illegible] pages, 38 F.

lettres étrangères

Un « conte de fées new-yorkais » de J.-P. Donleavy

● ***Un prince des temps modernes devient embaumeur.***

LE prince charmant ? Un certain Cornélius Christian - chrétien, caucasien, cocasse, de race humaine. De retour d'un voyage de sept ans en Europe. Sur le bateau, en vue de New-York, sa femme meurt. Séduisant, mains fines, costume en tweed, accent britannique, mais paumé : pas d'argent pour enterrer l'épouse, pas de travail ni de logement.

La première fée : Clarance Vine, entrepreneur de pompes funèbres : « *Vous avez l'air d'un type bien. J'ai même pensé que vous étiez un gars qui conviendrait pour cette profession, et c'est un compliment en ce qui me concerne. Vous êtes un gentleman. Si vous voulez revenir me voir, ça me fera plaisir. Il y a une place pour vous, ici.* » Le prince-embaumeur règle les thermostats des parloirs funéraires, choisit la musique qui sied au mort, bourre le corps de formaldéhyde (métamorphose : le défunt redevient jeune homme), et accompagne la veuve au cimetière dans une puissante limousine noire.

Au fond, l'angoisse

A un feu rouge, la princesse-veuve implore : « *Cornélius, voudriez-vous être un ange et aller chercher une bouteille de whisky ?* » Le défunt époux de la princesse est mort d'une crise cardiaque jeudi dernier à l'âge de soixante-sept ans. C'était un immigrant bulgare dont les brevets ont révolutionné l'industrie du vêtement. Il fut rémouleur itinérant sans le sou avant de fonder un empire national de techniques marchandes qui firent de lui un milliardaire. *Bref, le rêve de l'Amérique.* Quelques heures plus tard, on les retrouve dans un luxueux appartement de Park Avenue — le veuf et la veuve, le prince et la princesse. *Ils font l'amour.* Trop souvent et trop longtemps. Cornélius perd sa place à l'entreprise de pompes funèbres. La princesse propose de lui donner une partie de son trésor. Il refuse, *il veut rester libre.* Un prince en chômage.

C'est alors qu'il rencontre la *seconde fée. Mott et Cie*, une transnationale, dont le P.-D.G. veut du bien au prince charmant. Cornélius n'a pas de formation universitaire, il ne peut *travailler* ni au *service* des ventes ni au laboratoire. Qu'à cela ne tienne ! Il viendra grossir l'équipe des penseurs professionnels, des magiciens du mot, des inventeurs de formules qui travaillent vingt-quatre heures sur vingt-quatre dans des bureaux insonorisés. *Juste un petit* effort. « *Cornélius, vous voyez cette imagination que vous avez. Si nous pouvions la domestiquer ! N'aimez-vous pas votre pays ? Ne voulez-vous pas faire quelque chose pour lui ?* »

Le prince des temps modernes renonce à son royaume, comme il renonce au trésor de la princesse. Des brunes, des blondes. *Des grandes, des petites. Orphe*lin dans une ville revêche. « *Beurrez-moi, comme si j'étais une tranche de vie* », leur demande-t-il. Au fond l'angoisse : « *Toi, minuscule petit homme* », songe le prince qui aimait les femmes.

J.-P. Donleavy rejoint ici la jeune génération des romanciers américains qui glissent sensiblement du Je au Jeu. Jeu de mots, d'idées, de rôles. Jeu de phrases : quatre cents pages de dialogue ininterrompu. Ce *Conte de fées new-yorkais* est un tour de force d'humour, de candeur et d'absurde.

PIERRE DOMMERGUES.

★ CONTE DE FEES NEW-YORKAIS, de J.-P. Donleavy. *Traduit de l'anglais par* Anne Villelaur. Denoël, 334 p., 62 F.

QUAND PATRICIA HIGHSMITH SE FAIT RAT...

★ *LE RAT DE VENISE, de Patricia Highsmith, traduit de l'anglais* par Alain Delahaye, Calmann-Lévy, 274 pages, 39 F.

C'EST une idée reçue que de dire qu'à part trois ou quatre *exceptions depuis longtemps recensées* par les zoologistes, les animaux ne connaissent pas la notion de meurtre. A l'exemple du lion, les « bêtes » ne tuent que pour protéger leur progéniture ou se restaurer congrument. Le livre de Patricia Hoghsmith montre qu'une telle constatation ne saurait valoir dès qu'intervient à son de trompe l'homme, *l'être humain, la société.*

Le Rat de Venise, — *dont la traduction,* par Alain Delahaye, constitue une belle réussite — ne parle que de meurtres commis par des animaux vivant parmi les hommes, du chat « familier » à



★ *Illustration tirée de* Nos frères les rats, *de Michel Dansel, publié chez Fayard.*

l'éléphant d'Afrique en passant par le pauvre rat d'eau, qui se fait justice le premier. Ces treize nouvelles ne provoquent pas l'intérêt par le suspens, qui en émane ; toutes, en effet, relèvent d'un même scénario : *l'homme provoque l'animal, qui réplique avec ses armes,* et rien de plus.

Cela pourrait être monotone, sembler quelque peu systématique, mais Patricia Highsmith est assurément un grand écrivain. Elle sait *se faire rat pour, au style indirect, décrire ce qu'il ressent dans sa chair disgracieuse, et lion confiné derrière d'épais barreaux,* en butte aux sottes grimaces de sales gosses endimanchés, ou petit chat jaloux du brutal amant de sa maîtresse. Enfin, chacune de ces courtes proses nerveuses réussit le tour de force d'à la fois faire peur, quoique l'on sache, dès *l'abord,* ce qui va se passer, et de *mettre en cause l'espèce humaine dans ses croyances et dans ses* lois sociales.

PHILIPPE GUILHON.



En attendant Nixon et « Che » Guevara

● ***Entre Montréal et Paris, un éditeur pas comme les autres.***

L'EDITEUR Alain Stanké doit publier à l'automne un livre sur « Che » Guevara écrit par le père de celui-ci. On ignore encore l'intérêt de ce document, bien des parents d'hommes célèbres n'avaient pas le même génie que leur *progéniture* ni ne *bénéficiaient de leurs confidences.* Sur ce point, les relations entre Guevara père et fils paraissent avoir été différentes. Le manuscrit de quelque trois cents pages sera *accompagné* d'un grand *nombre* de photos que nous avons pu voir et qui montrent à quel point, aux différents âges de sa vie, le « Che » était resté lié à sa *famille. Tous ceux qui à travers le monde ont un jour accroché* au mur de leur chambre un *poster* de Guevara — avec son béret orné d'une étoile solitaire et son air d'ange radieux de la *révolution* — *vont devoir nuancer* et peut-être enrichir leur vision.

Deux éléments laissent penser que le contenu pourrait être politiquement intéressant : le père de Guevara, de nationalité argentine, vit à La Havane depuis plusieurs années, et il est question que Fidel Castro lui-même donne une préface au livre. On espère depuis longtemps que le premier ministre cubain expliquera un jour, à sa manière, comment la révolution qu'il mène *a pu, sans rupture,* « intégrer » l'idéalisme « guévariste » aux contraintes du pouvoir, d'une part, et aux techniques du socialisme soviétique, d'autre part.

Cet éditeur montréalais a fait parler de lui l'année dernière lorsqu'il a obtenu les droits en français pour les Mémoires de Nixon pour la somme de 100 000 dollars. Il semble que cette opération ait laissé quelque amertume chez les éditeurs parisiens, qui ne connaissaient jusque-là que la « colonisation tranquille » du marché québécois (plus de 50 % des livres en français vendus au Québec sont édités en France et Hachette est probablement encore le premier *distributeur de la province*). De surcroît, Stanké a décidé de devenir éditeur à Paris. C'est un exemple rarissime, depuis près de douze ans que l'on parle de coopération franco-québécoise, d'une *entreprise québécoise* tentant de s'implanter en France.

Alain Stanké ne paraît pas intimidé par l'accueil un peu froid qui l'attend, semble-t-il. La vie de cet homme de quarante-deux ans, né Aloysus Stankevicius, dans une famille de la *grande bourgeoisie lituanienne,* ne l'a pas, c'est le moins que l'on puisse dire, habitué à la facilité. Il a six ans quand il se retrouve devant son premier peloton d'exécution : il en réchapp[e] parce que les Russes préfèren[t] se servir de sa mère et de lu[i] comme otages pour obliger so[n] *père à faire fonctionner* la sta[-]tion de radio qu'il dirige. C'es[t] juin 1940, et le cauchemar ser[a] permanent jusqu'en 1945. Alai[n] Stanké a consigné cette parti[e] *de sa jeunesse dans un peti[t]* livre, sous le titre, volontaire[-]ment dérisoire, de : « *J'aim[e] encore mieux le jus de bette[-]rave* », l'ordinaire de ses rep[as] *à cette époque.* L'émotion y e[st] *constamment bridée, c'est u[n]* mémoire qui tente de se libér[er] de ses fantômes.

Après avoir fait des *étud[es]* secondaires à Paris, Alain Stan[ké] émigre au Canada en 1951 [et] acquiert la nationalité cana[-]dienne. Il devient directeur général *des Editions de l'homme e[n]* 1961, puis des Editions de la Presse en 1971. Ces deux maisons sont devenues parmi les plus importantes de l'édition québécoise. En septembre 1975 il crée les *Editions internationales* Alain Stanké. Celles-ci se concentrent sur les « dossiers et documents » : un livre sur Entebbe, un autre sur Howard Hugues, en préparation *le récit collectif de six naufragés* ayant dérivé sur un radeau au sud des Bahamas. Mais la « percée » sur le marché français, si elle doit se faire, viendra du livre sur Guevara et des Mémoires de Nixon.

ALAIN-MARIE CARRON.



lettres étrangères

LA DISCRÉTION DE SCIASCIA

★ LES POIGNARDEURS, de Leonardo Sciascia, suivi de LA DISPARITION DE MAJORANA, Maurice Nadeau, Les Lettres Nouvelles, édit., 221 p., 39 F.

A force de décrire par paraboles les mœurs de l'Italie contemporaine, Sciascia va finir par justifier la *réputation* qu'il a dans son propre pays, celle d'un *simple* chroniqueur qui se sauve du fait divers *par* le style et le clin d'œil. Son dernier *ouvrage marque*, en effet, un degré de plus *dans* son détachement de la littérature comme mode de transposition et champ de travail *de l'imagination créatrice*. Longtemps il a semblé convaincu que la fiction seule approchait la réalité. *Le* voilà qui renverse les termes.

Ses *Poignardeurs* sont des gens du peuple de Palerme qui, à *l'automne* 1862, sont stipendiés pour frapper dans le dos d'inoffensifs passants. Trois d'entre eux sont condamnés à mort. Guido Giacosa, scrupuleux procureur du *roi* de Savoie à Palerme, s'épuise dans une enquête qui le conduit au prince de Sant'Elia, duc de Gela, sénateur du royaume. Tout indique qu'il a *monté une* « stratégie de la tension » (on dirait aujourd'hui de « *déstabilisation* ») pour amener le désordre et faciliter le retour des Bourbons d'Espagne à la tête du royaume des Deux Siciles.

★ *Dessin d'Orlic.*

Mobile bien faible, présomptions plus que *preuves*, obstacles bureaucratiques, tout s'en mêle pour disculper le prince, héros du double jeu. Giacosa n'aura *rien* d'autre que la vraisemblance de l'ambition déçue pour bâtir un acte d'accusation. Le *pouvoir* italien étouffe l'affaire. Le prince de Sant'Elia continue à représenter le roi d'Italie à Palerme, *et le* petit substitut s'en *retourne* au Piémont, désespéré.

C'est, transposée un siècle plus tôt, toute la grille qu'on pourrait superposer sur l'époque de complots, *de massacres évités*, d'enlèvements, que vit l'Italie depuis 1969. Aucun inspirateur haut placé n'est jamais apparu. Un désordre, en quelque *sorte* dépourvu de toute finalité évidente et prouvée, s'est instauré. Des hauts fonctionnaires responsables de la police, ou des hommes politiques qui occupèrent le ministère de l'intérieur, on n'a jamais discerné qui favorisait et qui voulait *réprimer* cette vague d'attentats. Même de petits juges courageux y ont gagné le désespoir du substitut Giacosa.

Le style sec de Sciascia convient parfaitement au dépouillement d'archives. A force de concision, il approche du moment où sa signature figurera en tête d'une collection de rapports de police, où ne manqueront pas les références ni les taches de rousseur.

La Disparition de Majorana, qui suit *les Poignardeurs*, a déjà été publiée par la *Quinzaine littéraire* (voir *le Monde* du 19 mars 1973). Quelle différence d'un texte à l'autre ! Pour Majorana, Sciascia engageait plus décisivement son talent et son humeur. A force de proclamer que l'univers sicilien n'est qu'un *microcosme*, où tout a été dit et vécu, ne *risque-t-il pas* d'y tourner en rond et de finir par se *pasticher lui-même* ?

JACQUES NOBÉCOURT.

Chanson pour Montevideo

★ LA CHANSON QUE NOUS CHANTONS, d'Eduardo Galeano, traduit de l'espagnol par Régine Mellac et Annie Morvan. Albin Michel, 272 pages, 39 F.

Une chronique de patrie meurtrie.

LA chanson *que nous chantons*, roman si l'on veut, a essentiellement été écrite en Argentine, au cours des années 73-74. Elle est dédiée à la ville de Montevideo. Elle a reçu en 1975 le prix Casa de las Américas, décerné à La Havane. Chronique de la patrie meurtrie, réquisitoire précis, ballade nostalgique, mi-bouffonne mi-tragique, ce « roman » de l'Uruguayen Eduardo Galeano, que l'on connaissait surtout, jusqu'à présent, comme directeur de la défunte revue *Crisis* et comme essayiste politique (*les Veines ouvertes de l'Amérique latine*) est le témoignage cathartique d'un activisme intériorisé.

Dans une ville où les choses ont perdu leur nom et les hommes leur ombre, les personnages de Galeano cherchent à survivre, mais aussi à parler, à aimer, à se souvenir, tout en refusant d'abdiquer et de « se rendre » : prisonniers de la misère, de la peur, de la répression, de l'incertitude, ils tentent d'échapper à la « machine » à broyer les individus, mise en place par un « pouvoir » tyrannique et brutal, qui semble renouer avec la tradition sanglante de l'Inquisition. Pour Fierro torturé à mort, pour le nègre Genapan ou Flecha le joueur de football déchu, pour Mariano estropié par ses bourreaux, pour tous les autres, il reste la subversion du souvenir, du rêve et de l'espoir...

Le livre de Galeano est une des dernières bornes blanches avant le désert rouge et noir de la barbarie et de l'horreur. Cette voix lucide et chaleureuse, pailletée de joie et noyée de larmes, oscillant du picaresque à l'halla-vie et refuse que les hommes soient réduits à l'état d'« insectes » pour mieux être écrasés.

CLAUDE FELL.

La compassion d'Elsa Morante

(Suite de la page 19.)

Peut-être aussi parce que la Ville Eternelle ressentit inconsciemment comme un scandale qu'on ose écrire l'Histoire, son histoire, à travers une chronique réaliste de la vie dans ses quartiers populaires. La petite histoire, ou l'histoire des humbles, contenant la grande aux yeux d'Elsa Morante, et la *condamnant*.

L'histoire du monde en ces années-là (1941-1947) — les chapitres du livre sont chronologiques et précédés d'un résumé panoramique des principaux événements internationaux) semblait « *un interminable assassinat* ». Quel tour de force pour l'écrivain (et le témoin) d'en dire les échos affaiblis et tragiques dans l'esprit borné d'une pauvre institutrice du Testaccio, terrifiée d'être à demi-juive, usée de devoir assurer sa survie, et celle de ses deux enfants, surtout le second, né d'une étreinte forcée avec un soldat allemand à l'aube de l'année 1941.

Quel tour de force d'avoir jusqu'à la mort du petit garçon, en juin 1947, fait converger et diverger les grands axes historiques comme vers une même fin hallucinante : l'anéantissement de ce petit bâtard, trop vivant et trop sensible pour ce monde-ci...

A travers l'histoire d'une vie, celle d'Ida Mancuso, toute l'Italie d'alors défile. Des rêves proudhoniens du père d'Ida aux anxiétés neurasthéniques de sa mère juive, de sa propre résignation aux engagements successifs de son fils aîné Nino (il a quatorze ans en 1940, et d'« avant-gardiste » il deviendra partisan, puis trafiquant jusqu'à sa mort violente), des traumatismes de l'enfant Useppe aux luttes collectives des sinistrés ou solitaire d'un jeune anarchiste drogué, une seule et même souffrance meut les êtres et les mots.

En noir et blanc

Tous ou presque finissent par mourir. Mais ce qui sauve ce livre en noir et blanc, c'est le don époustouflant qu'a « la » Morante pour exprimer la vie, plus encore que la mort.

Qui, mieux qu'elle, sut décrire l'enfance ? Pas même Henry James, dont les personnages enfantins sont des petites grandes personnes trop perverses et trop subtiles à côté de l'Useppe de *la Storia*. Dire l'éveil au monde, au langage, à l'amour, du petit garçon, ses rêves, ses jeux, ses premiers apprentissages, ses dialogues avec les animaux, sa douloureuse incompréhension du mal (« le « haut mal », l'épilepsie, qui finira par l'emporter), jusqu'à son « *pourquoi* » lancinant qui vous bouleverse et vous poursuit, autant de paris tenus et gagnés par Morante, avec les mots, avec le cœur, avec l'être même.

Ce substrat humain donne au livre un souffle exceptionnel. Et que dire de la beauté visionnaire de certaines pages, un suicide-délire sur un plage du Sud, une promenade échevelée dans le ghetto déserté, les errances du petit garçon et de sa chienne Bella, du côté de Portuense ? Celles-ci vous entraînent et vous élèvent très haut. Car *la Storia*, oui, est un livre dont on sort grandi : il pose les questions-clés de l'existence.

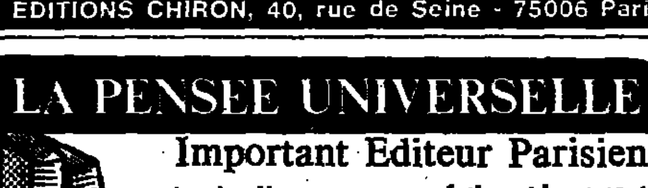
La traduction française, malgré des maladresses, ne gène pas une lecture qui engage constamment. *La Storia* est un livre marquant. Cela seul compte.

★ *LA STORIA*, d'Elsa Morante. Traduit par Michel Arnaud. Gallimard. « Du monde entier ». 612 p., 59 F.

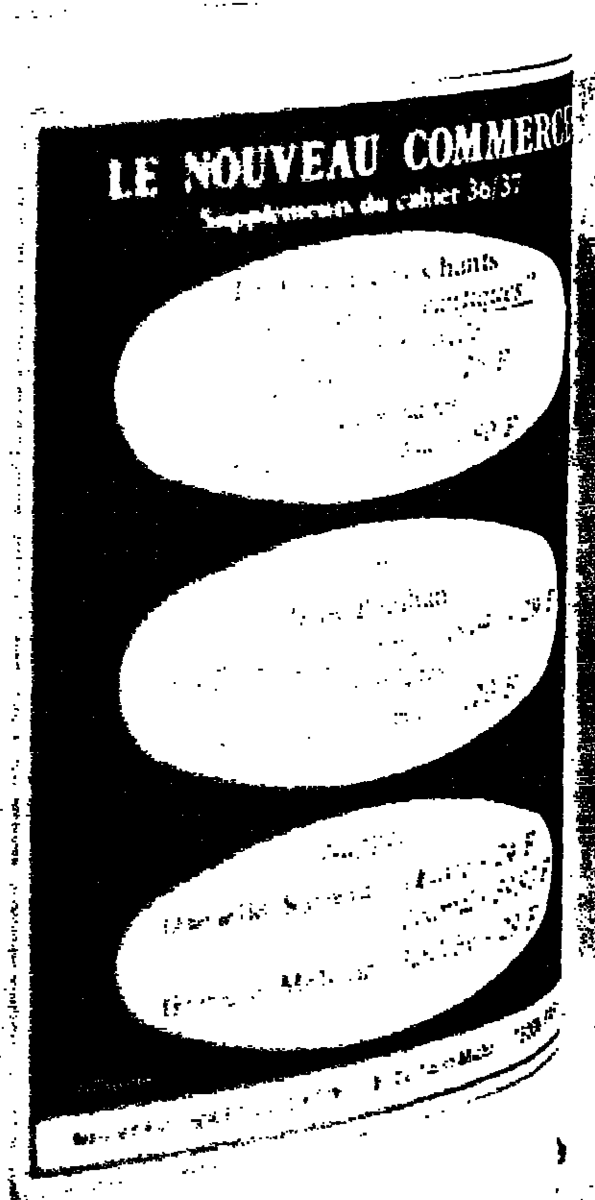
FRANÇOISE WAGENER.

LAURÉATE DU PRIX SÉGUIER

Le Prix Séguier 1977 a été attribué à l'écrivain italien Elsa Morante. Le jury de ce prix de littérature étrangère est actuellement composé de critiques (Hector Bianciotti, Marie-Claude de Brunhoff, Viviane Forrester, Ugné Karvelis, Pierre Kyria, Diane de Margerie, Raphaël Sorin, Françoise Wagener) et d'écrivains étrangers (Alejo Carpentier, Carlos Fuentes, Jerzy Kosinski, Adolf Rudnicki). Les précédents lauréats ont été l'Autrichien Thomas Bernhard (1974), l'Italien Leonardo Sciascia (1975) et le Polonais Adolf Rudnicki.







étude

Lectures

PERMANENCE DES HÉROS FAMILIERS

● *Une récolte bonne mais classique pour la B.D.*

LA récolte de printemps a été bonne dans le champ de la bande dessinée pour enfant. Bonne mais assez classique. Les éditeurs prennent peu de risques : les personnages et les auteurs familiers du public — jeune ou moins jeune — poursuivent, album après album, leurs carrières sans accroc.

C'est ainsi qu'on retrouve — toujours avec plaisir — les célèbres *schtroumpfs* de Peyo dans leur dixième album : *la Soupe aux schtroumpfs* (Dupuis, 16 F). Un gros homme affamé vient perturber la vie paisible de la forêt idéale où vit cette tribu d'animalcules bleus à forme humaine. L'habileté du chef de la tribu — le moins bébé de tous — permet d'éviter un drame — le *schtroumpfivore* sera trompé et partira écœuré.

Dans le petit monde des animaux, la bande des *Cravates noires* fait des ravages qui nous sont contés dans le sixième album des aventures de Sibylline, la petite et énergique souris de R. Marcherot et Deliège. Quand les méchants auront leur dose de défaites, l'ordre régnera à nouveau dans la forêt (Dupuis, 16 F).

Du côté des grands classiques, Alix, le Gaulois intrépide de Jacques Martin, vit sa treizième aventure dans *le Spectre de Carthage*. Aucune surprise de ce côté-là : perfection classique du dessin, goût du détail historique (les costumes antiques, les rues de Carthage détruite), courage et grandeur d'âme d'Alix, ce héros parfait mais un peu froid. Un scénario un peu trop compliqué (Casterman, 16 F).

Autres classiques, les exploits de *Quick et Flupke* dont le recueil n° 5 est réédité (Casterman, 16 F). Les deux jeunes héros d'Hergé multiplient les sottises et les actes de naïveté. Les adultes y sont toujours laids et ridicules, surtout quand ils portent un uniforme. Certains gags d'Hergé ont bien vieilli, d'autres non...

Du côté des classiques plus récents, il faut signaler la parution du neuvième album de *Philémon*, par Fred. Un dessin toujours aussi déroutant, des couleurs crues, un *scénario fantastique* mais léger, une idée nouvelle par image. Un regret toutefois : si les aventures de Philémon sont attachantes, le personnage principal n'a pas d'épaisseur. Il faudra que Fred confirme son talent en passant à la vitesse supérieure (Dargaud 16 F).

Autre valeur sûre chez Dargaud : les albums du Gotlib de l'époque du magazine *Pilote*. On avait lu et relu ses hilarants *Dingo-dossiers* et les cinq volumes de sa *Rubrique-à-brac*. Avec *Trucs en vrac*, voici une réédition de planches déjà anciennes — plus de dix ans. On songe, en les relisant, que Gotlib a fait bien des progrès. (Dargaud 25 F.)

Dans le domaine des grands anciens il convient de saluer avec émotion et enthousiasme la parution de deux fac-similés de Benjamin Rabier : *l'Alphabet* (Garnier 25 F) et les aventures du célèbre canard Gédéon. Il ne s'agit pas à proprement parler de bandes dessinées puisque le texte est placé sous les images, mais on y retrouve l'incomparable *ménagerie du maître des animaliers*, ses couleurs pastel, son univers simple et cruel où *l'homme n'a pas le beau rôle*. Ce *Gédéon dans la forêt* (Garnier 39,50 F), publié pour la première fois en 1930, sera suivi, nous annonce-t-on, de plusieurs autres. Les moins jeunes y retrouveront l'un des classiques de *leur enfance* et les *plus jeunes* y découvriront une vision du monde rural que notre époque aurait bien du mal à leur donner.

Réédition toujours, mais dans un format réduit : les grands succès de Dargaud, qui lance une nouvelle collection d'albums 16-23 (9,90 F le volume). Les dix premiers titres permettent de retrouver — pour ceux qui les auraient oubliés ou auraient reculé devant la *dépense* d'un album grand format — *les Etats d'âme de Cellulite*, de Bretécher, le premier *Philémon*, *Achille Talon*, *Valerian*, agent spatio-temporel. Une initiative spectaculaire, mais qui ne devrait pas détourner Dargaud de publier — en grand format — des albums inédits ou au *dessin commercial moins assuré*.

Parmi les nouveautés, signalons *l'Or des montagnes*, où Hans Kresse, magnifique devin, continue la série des P.R. primée par le prix Alfred

Pour les plus jeunes, on saluer : la parution d'une nouvelle série consacrée aux aventures du petit Indien Yakari. Très joliment *dessinées*, *fondées sur des* scénarios intelligents et poétiques, ces deux aventures d... qualité prouvent *qu'on peut s'adresser* aux enfants sans être niais ni les mépriser (Casterman, 16 F). Du côté des valeurs sûres,



on enregistre deux nouvelles aventures du petit ours Petzi — *la vingt-sixième et la vingt-septième* ! (Casterman, 16 F).

Pour les plus grands et pour *ceux qui aspirent à autre chose* qu'à des rééditions, la récolte est — quantitativement moins impressionnante. Mais la qualité est là : Hugo Pratt confirme, avec *les Scorpions du désert*, qu'il est le maître du noir et blanc (Casterman, 28 F).

BRUNO FRAPPAT.

Auteurs en herbe

● *Des enfants s'expriment librement et collaborent avec des adultes.*

LES trois albums qui viennent de paraître d'une collection « Art enfantin » (éd. La Noria) sont le résultat d'une collaboration entre enfants et adultes. Colorés, vivants, *l'Arbre sorcier*, *les Histoires du Vire-Vire* et *Au grand soleil de la vie* sont illustrés par les élèves de plusieurs écoles, maternelles et primaires. Les jeunes lecteurs retrouveront dans ces albums leur graphisme, leurs moyens d'expression et leurs thèmes favoris : le soleil, les nuages, l'arbre, la fête, la vie. Les textes *sont, pour l'essentiel*, *écrits par* les enfants. Un régal pour tous, petits et grands.

Chez le même éditeur, mais *dans la collection « Gamineries »*, *l'Homme et le Temps* est l'œuvre collective d'un cours préparatoire de Paris. *Les* longs poèmes écrits par les enfants sont illustrés par un adulte, artiste confirmé, Devis Grebu. Sur le *thème général du temps*, *on y* trouve pêle-mêle aussi bien les événements de la vie quotidienne que des références à *l'infini* (la Terre, la Lune, le Soleil), le tout donnant une impression d'immensité, d'éternité et de grande sérénité. Ces *poèmes plairont* à tous les enfants qui débordent d'imagination et ne demandent qu'à s'évader sur un nuage.

ANNE-MARIE MATTHIEU.

★ L'ARBRE SORCIER, LES HISTOIRES DU VIRE-VIRE, AU GRAND SOLEIL DE LA VIE. Ed. La Noria, 23 F chacun (4 à 7 ans).
★ L'HOMME ET LE TEMPS. Ed. La Noria, 23 F (7 à 10 ans).

Un ouvrage mensuel

UN *livre mensuel*, c'est ce que propose aux enfants de sept à neuf ans la publication « J'aime lire », éditée par Bayard-Presse. *Chaque* mois, en effet, paraît un petit volume cartonné d'une soixantaine de pages qui comporte un récit complet, des jeux et une courte bande dessinée. Les deux premiers numéros parus *(le Secret de la chambre au coucou* et *Un caramel pour deux)* sont présentés sous une forme attrayante et le suspense *entretenu dans le récit donne* envie de terminer l'histoire. Après huit ans, toutefois, les *enfants risquent de trouver les* thèmes trop enfantins et l'intrigue un peu mince.

(Le numéro : 8 F.) Cette collection fait suite aux « *Belles histoires de Pomme d'Api* », qui s'adressent aux plus petits (de trois à sept ans).

Les choses de la vie

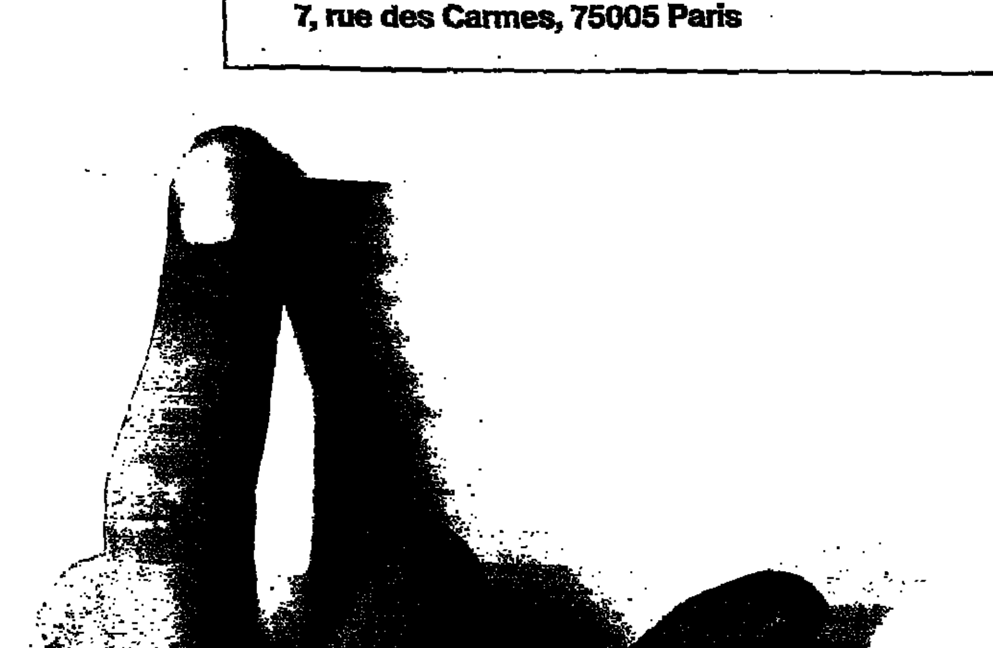
● *Les émotions d'un petit garçon comme les autres, au fil de la vie quotidienne.*

« TRAITER *des choses de la vie, aussi graves que la mort, la naissance du petit frère, le divorce, l'accident... dans le but de les dramatiser* », tel est l'objectif que s'est fixé la collection « Olivier » aux éditions de l'Office central de librairie (O.C.D.L.).

Publiés, à l'origine, en Suède, ces ouvrages mettent en scène un jeune couple, Eric et Lise, et leurs deux enfants Olivier et Ivan. Les interrogations, *les* réactions d'Olivier, petit bonhomme sensible et décidé, sont celles de tous les *enfants* de six à huit ans.

Les deux derniers volumes parus — *Olivier assiste à un accident* et *Olivier déménage* — traitent avec une grande justesse de ton les émotions d'un petit garçon qui *doit quitter* sa chambre, ses copains lorsqu'il déménage ou qui se trouve désemparé *devant* la réaction un peu violente de son père lors d'un accident. *Les détails* y sont bien observés, ceux qui d'ordinaire échappent aux adultes mais qui *sont si importants pour* les enfants. — A.-M. M.

★ O.C.D.L. - JEUNESSE, chaque titre, 12 F, six à huit ans.



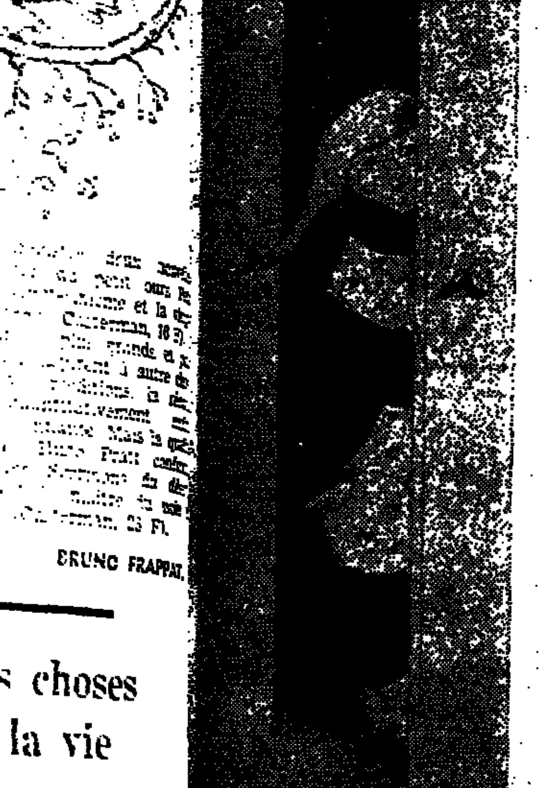
Lectures pour les enfants

Une heureuse innovation : « Folio - junior »

● *De « vrais » livres pour les huit-douze ans.*

PROPOSER aux enfants dès l'âge de huit ans des œuvres authentiques de « grands auteurs », classiques ou contemporains, tel est le but de « Folio-junior » nouvelle collection de livres de poche éditée par Gallimard. Steinbeck, Jules Verne, Jack London et Alphonse Daudet y voisinent avec Elvire de Brissac et Gaston Bonheur.

Autre mérite de cette collection : la publication de textes inédits. C'est le cas de deux courts romans mêlant l'imaginaire à des objets bien concrets. Un vieux coucou, un escalier, des queues de casserole, une carpette volante s'affrontent aux quatre petits diables de *la Maison qui s'envole*, de Claude Roy, qui ne savent plus quoi inventer. Ou, plutôt, ne le savent que trop ! Une benne de camion-grue et Grabuge, assisté de son fidèle Bébé Lion, partent à la conquête des arbres de Paris et de l'indomptable Amélie dans *Grabuge et l'indomptable Amélie*, d'Elvire de Brissac.



Dessin de Georges LEMOINE pour la Maison qui s'envole, de Claude Roy.

Traduit pour la première fois en France, un conte anglais de Roald Dahl, plein d'humour et de drôlerie, qu'apprécieront même les plus petits, relate le combat sans merci que se livrent « Fantastique Maître Renard » et trois fermiers anglais plus laids et méchants les uns que les autres.

Egalement dans « Folio-junior », trois autres contes peu connus et très beaux, mais d'accès plus difficile : *Tournebelle*, de Gaston Bonheur, bien curieux pays où arrive Mario, jeune roi déchu ; *Bulle*, de René Fallet, ou les aventures d'un coquillage rare de l'océan Indien ; et, surtout, les *Contes*, d'Oscar Wilde — dont « Le prince heureux », — tendres et émouvants. Regrettons, toutefois, que la plupart des héros connaissent une fin un peu trop tragique pour de jeunes lecteurs impressionnables.

Les Vacances du petit Nicolas, de Sempé et Goscinny, apportent à cette collection un regard satirique sur la vie quotidienne, tandis que le très beau récit de Steinbeck, *le Poney rouge*, témoigne de la présence d'auteurs plus classiques. Mais pourquoi faut-il y trouver aussi les éternels *Malheurs de Sophie* de la comtesse de Ségur ?

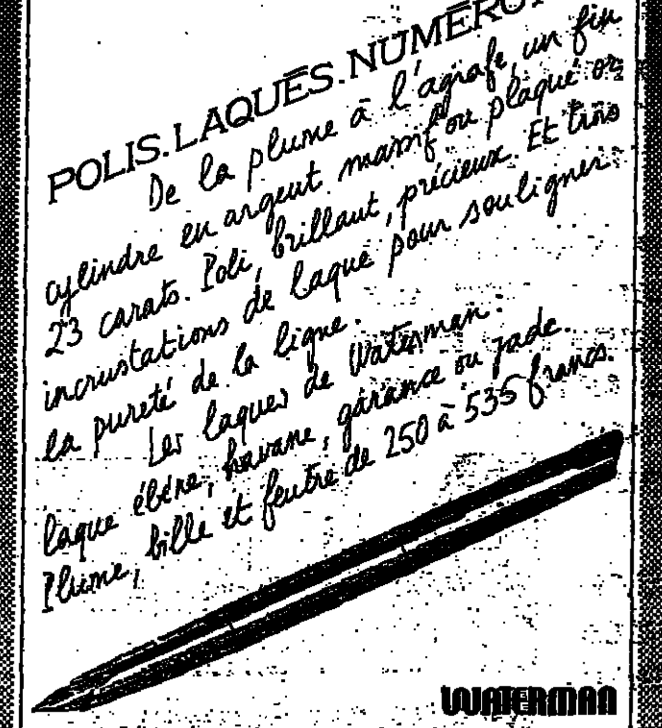
La présentation des volumes est la même que celle de la collection destinée aux adultes. Les jeunes lecteurs n'ont donc pas le sentiment de lire des livres pour enfants ne se différencient que la qualité du papier, le choix des caractères typographiques adaptés aux âges et surtout l'abondance des illustrations.

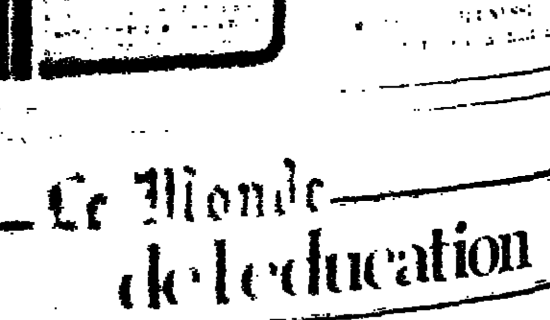
Des dessinateurs renommés — Lemoine, Delessert, Puig-Rosado — comme de plus jeunes auxquels cette collection offre une chance — Bernard Héron, dans *le Poney rouge* — ont illustré ces ouvrages de façon très personnelle. Une mention spéciale pour les très beaux dessins de Delessert dans les *Contes*, d'Oscar Wilde, dont l'ensemble, texte et illustrations, constitue un véritable petit chef-d'œuvre.

Dessin d'Etienne DELESSERT pour les Contes d'Oscar Wilde.

Une collection riche et variée, au prix raisonnable (entre 7,50 F et 9,50 F), qui rencontre déjà, semble-t-il, un vif succès auprès des jeunes lecteurs puisque les douze premiers volumes sont en réimpression.

ANNE-MARIE MATTHIEU.













JUSTICE

Inculpé après le meurtre de Pierre Maître

M. LECONTE EST ENTENDU A PROPOS D'UN VIOL COMMIS EN 1972 A ISSY-LES-MOULINEAUX

M. Guy Floch, premier juge d'instruction à Paris, s'est transporté mardi 14 juin à Reims, avec Mlle Danièle Lévy, âgée de trente-quatre ans, qui avait été enlevée et violée dans la nuit du 13 au 14 juillet 1972, après des incidents à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine) (*le Monde* du 7 novembre 1972). Confrontée à M. Claude Leconte, inculpé d'homicide volontaire pour la mort de M. Pierre Maître aux Verreries mécaniques champenoises à Reims (*le Monde* du 7 juin), Mlle Danièle Lévy a déclaré qu'il correspondait au signalement d'un des violeurs, en 1972.

M. Claude Leconte figurait, d'autre part, sur la liste des personnes citées devant le juge d'instruction, en 1974, lors d'un transport de justice aux usines Citroën pour une reconstitution des faits. Cependant M. Leconte n'était pas présent durant cette reconstitution. Il avait été muté entre-temps aux usines Citroën de Reims.

A la sortie du palais de justice, mardi 14 juin, Mlle Danièle Lévy a fait la déclaration suivante : « *Le 12 novembre 1974, le nom de Leconte figurait sur la liste des confrontations demandées. La direction de Citroën n'avait pas jugé bon de le trouver sur ses listes à elle.*

» *Il aura fallu qu'un ouvrier meurt pour que la plainte d'une femme prenne toute sa signification.* »

L'affaire Dassault

POLÉMIQUE ENTRE JEAN KAY ET HERVÉ DE VATHAIRE

Par journaux interposés, la polémique continue entre Jean Kay et Hervé de Vathaire à propos des 8 millions de francs que ce dernier avait tirés sur l'un des comptes du groupe Dassault.

Le Quotidien de Paris du 13 juin publiait une lettre de Jean Kay à son avocat indiquant : « *Si j'ai affirmé qu'il s'agissait d'un don de M. Dassault pour les causes que je défends, c'est Hervé de Vathaire, lui-même, qui me l'avait affirmé. (...)* »

A ceci, Hervé de Vathaire, dans *France-Soir* du 16 juin, répond : « *Si j'avais agi sur les instructions de M. Dassault, comme je l'aurais soi-disant affirmé à Jean Kay, il est évident que je n'aurais perdu ni ma situation ni ma liberté.* »

NOMINATION DE HAUTS MAGISTRATS

Le Conseil supérieur de la magistrature, réuni lundi 13 juin au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing, a procédé aux nominations suivantes :

— *conseillers à la Cour de cassation* : M. Marc Aleese, président de chambre à la cour d'appel de Paris ; M. André Gardon, président de chambre à la cour d'appel de Paris ; M. Maurice Bruneau, président du tribunal de Nanterre ;

— *premiers présidents de cour d'appel* :

A Limoges, M. Etienne Lagarde, président de chambre à Amiens ;

A Poitiers, M. Philippe Baudry, président du tribunal de Lyon ;

A Nancy, M. Georges Dubat, président du tribunal de Grenoble ;

A Montpellier, M. Georges Fontès, président du tribunal de Montpellier.

LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DANS LA MAGISTRATURE

Dans un communiqué publié mercredi 15 juin, le Syndicat de la magistrature se félicite que « *sur les trois cinquièmes des électeurs, 50 % des magistrats se sont abstenus, ont voté blanc ou nul au premier tour des élections professionnelles* », ratifiant ainsi « *les analyses que leur avait proposées le Syndicat de la magistrature* ». A titre d'exemple, le syndicat a fait valoir que mille deux cent trente-sept magistrats étaient inscrits dans le ressort de la cour d'appel de Paris, et que six cent soixante-dix-huit d'entre eux se sont abstenus, ou bien ont voté blanc ou nul.

Le Syndicat de la magistrature indique que, pour cette raison, « *la chancellerie a communiqué aux organisations syndicales les bases d'une réforme partielle portant sur le mode de désignation et la composition de la commission d'avancement* ».

Aux termes de ce projet de réforme, la désignation des membres de la commission d'avancement n'appartiendrait plus au ministre, mais « *à des assemblées de magistrats qui désigneraient directement les membres de la commission d'avancement et de la commission de discipline du parquet* ».

APRÈS L'ARRÊT DE LA COUR D'APPEL DE RENNES

Les agriculteurs « antinucléaires » du Pellerin sont remis en liberté

De notre envoyé spécial

Rennes. — *La cour d'appel de Rennes a allégé, mercredi 15 juin, les peines qui avaient été prononcées, vendredi 10 juin, par le tribunal correctionnel de Nantes contre cinq agriculteurs accusés d'avoir le 2 juin subtilisé et brûlé un registre d'enquête d'utilité publique déposé à la mairie de Couëron (Loire-Atlantique). Cette procédure d'enquête s'inscrivait dans le projet de construction d'une centrale électro-nucléaire dans la commune voisine du Pellerin, projet qui rencontre l'opposition de nombreux élus locaux, d'une partie de la population et d'un certain nombre de scientifiques français* (le Monde *des 10, 12-13, 15 et 16 juin*).

A la première sanction de huit mois d'emprisonnement dont six avec sursis, la cour d'appel de Rennes a substitué pour quatre prévenus une peine identique mais intégralement couverte par le sursis, tandis que le cinquième était relaxé. Les cinq agriculteurs, qui étaient placés sous mandat de dépôt depuis le 3 juin, ont été aussitôt remis en liberté.

A Rennes, comme à Nantes la semaine précédente, l'audience a eu lieu dans un palais de justice séparé de plus d'un millier de manifestants par un *no man's land*... occupé par une foule de C.R.S. et de gardes mobiles. Mais le président, M. André Jouberteau a observé d'emblée : « *Je voudrais bien qu'il y ait davantage de personnes dans la salle, pour que la publicité soit suffisamment assurée.* » C'est finalement devant une salle comble que l'audience a vraiment commencé, après un « faux départ » donné devant une dizaine de parents des prévenus.

A ce détail et à quelques autres se mesurait le soin apporté à ce que rien, au cours de cette audience d'appel, ne pût prêter à une critique légitime. Cela n'avait pas été le cas à Nantes le 10 juin. D'autre part, on avait remarqué la rapidité inusitée, avec laquelle avait été fixée la date d'appel, qui suivait de cinq jours la décision de première instance.

Comment ne pas faire de politique dans une affaire qui y baignait ? Le président s'y efforçait, se contentant d'opposer à la formule : « *La révolte, c'est la vie* » (Albert Camus), de l'un des quatre avocats de la défense celle de Jean-Paul Sartre : « *La violence appelle la violence.* » Mais, en glosant, il revenait au sujet tabou : « *Vous savez tous à quel régime mènent les actes de violence, à un régime d'extrémisme qui supprimera toute liberté. Que ce soit un extrémisme ou un autre, ce n'est pas mieux.* » S'il s'interdisait, « *pour ne pas avoir l'air de faire de politique* », de s'enquérir de l'appartenance — avérée — au mouvement des « paysans-travailleurs » ou à la Fédération des syndicats d'exploitants agricoles (F.D.S.E.A.) des prévenus, il laissait percevoir ailleurs son interprétation « politique » : « *Je ne vois pas de braves cultivateurs se livrer à des actes de violence, s'ils n'y sont pas poussés par d'autres.* »

Politique. Telle était et telle n'était pas, en même temps, la question. De là, le va-et-vient permanent entre le procès des conditions d'implantation d'une centrale nucléaire en Loire-Atlantique et le retour sur les faits, sur l'enquête. Une enquête partielle, partiale et peu crédible s'employa à démontrer la défense. A la fois excessive et défectueuse au regard d'une procédure de flagrant délit à retardement, sans consistance et insuffisante dans l'ordre de l'instruction détaillée et complète que la justice aurait appelée.

C'est ce doute que la cour a voulu retenir, et dont elle a tenu compte, sans rien changer à la première qualification et à l'interprétation du délit. La relaxe de M. Pierre Potiron arrêté parce que « *son signalement correspondait* » à celui donné par un gendarme, l'extension du sursis aux huit mois de prison pour MM. André et Paul Blineau, André et Mme Gabrielle Mabilais, prononcées après les réquisitions modérées de l'avocat général, M. Albert Bessière, et la libération immédiate des cinq agriculteurs déclenchaient les applaudissements du public. Du moins, était-on passé à côté de l'explosion, celle de la bombe dont le président avait annoncé, sans émouvoir personne, le possible dépôt dans le palais de justice et celle, moins improbable en début d'après-midi de la fureur populaire.

MICHEL KAJMAN.

● *Deux auteurs présumés du crime de Lurs mis en liberté.* — Deux des trois auteurs présumés d'un crime commis le 29 juin 1976 à Lurs (Alpes de Haute-Provence), MM. Christian Blanc, vingt et un ans, et Eugène Léauthier, quarante et un ans, ont été mis en liberté, mercredi 15 juin, par décision de la chambre d'accusation d'Aix-en-Provence. Il n'a jamais, jusqu'à présent, été possible d'identifier le cadavre de femme amputé de la tête et des mains, retrouvé près de Lurs. Après avoir passé des aveux, les deux hommes s'étaient rétractés.

Seul un mineur de seize ans, qui se trouvait avec eux le soir où le crime fut commis, affirma que Blanc et Léauthier avaient tué une jeune femme nommée Martine Dumoulin, après avoir vainement tenté de la violer. Cependant Martine Dumoulin avait été retrouvée vivante peu de temps après.

● *1 500 francs d'amende pour 15 millions de francs de dégâts.* — Le tribunal de grande instance de Bar-le-Duc (Meuse) a condamné, mercredi 15 juin, M. Gérard Gasson, vingt-sept ans, dont l'automobile avait provoqué, le 18 mars 1976, le plus coûteux accident ferroviaire de ces dernières années, à trois mois de suspension du permis de conduire, 1 000 francs d'amende pour blessures involontaires, 250 francs d'amende pour défaut de maîtrise d'un véhicule, et 320 francs d'amende pour conduite d'un véhicule possédant deux pneus lisses. La voiture que conduisait M. Gasson était tombée en panne sur un passage à niveau de Bar-le-Duc. Un train de marchandises était entré en collision avec le véhicule et avait défoncé, en déraillant, les tabliers d'un pont sur le canal de la Marne au Rhin, provoquant des dégâts estimés à 15 millions de francs.

UN DÉBAT

La prison dans la ville

« *Les enfermeurs, c'est nous, ce ne sont pas les affreux matons.*

» *La tenue rayée, les fers aux pieds, le boulet... Ce sont des symboles périmés ou en voie de l'être, d'accord. Mais il faut regarder et analyser ce qu'il y a derrière.* »

La CIMADE (Comité œcuménique d'entraide) et la toute récente ARAPEJ (Association rencontre, action, prisons et justice) ont ainsi débattu en petit comité, mardi 14 juin, sur le thème « La prison dans la ville », qui doit animer une exposition itinérante préparée conjointement par les deux organisations.

Devant le public, la maquette de l'exposition : des panneaux-affiches dessinent une espèce d'escargot. Les panneaux sont tantôt en grillage, tantôt en tubulures métalliques, tantôt en toile. Ils miment l'espace des prisons limité par les barreaux scellés dans les murs. L'escargot définit le parcours qu'empruntera le visiteur : un chemin qui ramène à peu de chose près au point de départ.

Est-ce à dire que l'on sort de prison pour mieux y rentrer ? Le responsable de l'ARAPEJ a affirmé : « *La prison est souvent un cercle dont on ne sort pas.* » Plusieurs participants ont fait allusion à l'« *enfermement* » dans les cités-dortoirs. Pour matérialiser ces idées, l'avant-projet d'exposition repose sur trois temps forts : primo, une étude de la cité et de ses comportements instinctifs et réfléchis vis-à-vis de la délinquance ; secondo, une recherche sur les conséquences du passage dans une prison ; tertio, une analyse des conditions de réinsertion offertes aux prisonniers lors de leur libération.

Dans le détail, la CIMADE et l'ARAPEJ entendent exposer quelle est la nature du choc psychologique subi par le prisonnier et décrire son cortège de retombées : isolement, solitude, problèmes sexuels, dépersonnalisation et parfois suicide.

Tout cela est bien beau, ont estimé plusieurs personnes, mais est-ce suffisant ? En d'autres termes, n'est-ce pas se contenter de faire la défense et l'illustration des propos récemment tenus par le garde des sceaux, M. Alain Peyrefitte : « *On parle souvent de prisons quatre étoiles, ce n'est pas vrai. Nos prisons, dans leur ensemble, sont dans un état déplorable et le fait même d'y être incarcéré, d'être privé de liberté, de voir toujours les mêmes interlocuteurs en face de soi, au cours de brèves heures dans la journée, est intolérable* » (*le Monde* du 14 juin) ?

Un invité a alors jeté dans la mare un pavé en forme de multiples interrogations : « *Où veut-on aller ? Supprimer la prison ? La remplacer par une surveillance de tout le monde dans la cité ? Veut-on recourir à une idéologie de la surveillance générale ?* » Un autre invité a remarqué : « *La prison dans la ville est toujours considérée comme une bonne solution, lorsqu'elle est dans la commune voisine. Mais dans sa propre ville, elle gêne.* » — L. G.

★ Cimade, 176, rue de Grenelle, 75007 Paris. ARAPEJ, 37, rue de Tournefort, 75005 Paris. Permanence les lundi, mardi et vendredi, de 14 heures à 17 heures.

Faits et jugements

Affaire de Broglie : nouvelle confrontation de Varga-Simoné.

M. Guy Floch, premier juge d'instruction, a de nouveau confronté, le 15 juin, M. Pierre de Varga, organisateur présumé de l'assassinat de Jean de Broglie, et l'ancien inspecteur principal Guy Simoné. M. Simoné aurait révélé que M. de Varga l'avait incité, le 20 ou le 22 décembre 1976, à faire exécuter rapidement Jean de Broglie par M. Gérard Frèche. M. de Varga aurait également demandé que M. Frèche organise, pour le 24 décembre, un hold-up, arme au poing, dans une bijouterie de la rue de la Paix, à Paris (2e). M. de Varga aurait formellement contesté ces assertions.

D'autre part, incarcérée depuis le 8 avril après avoir été inculpée de destruction de preuves, à propos de l'affaire de Broglie, le docteur Nelly Azerad, cardiologue, ancien médecin des prisons de Fresnes, a refusé de se soumettre à l'examen dont avaient été chargés les docteurs Claudine Boitelle et Alain Diederichs, psychiatres, et Mme Denise de Castilla, psychologue. Cet examen avait été décidé par la chambre d'accusation afin de savoir quelle foi l'on pouvait donner aux déclarations de l'inculpée (*le Monde* du 20 mai).

Les droits de la critique.

Pour atteinte à l'intimité de la vie privée, l'hebdomadaire *Minute* a été condamné, mercredi 15 juin, par la première chambre civile du tribunal de Paris, à verser 50 000 F de dommages et intérêts à Mme Maria Callas à l'occasion d'un article du 26 mai 1976 intitulé : « *La panne de la diva* ». Le tribunal a ordonné la publication du jugement dans un prochain numéro de *Minute* et l'insertion d'extraits dans trois journaux.

Le magistrat déclare notamment : « (...) *Les droits de la critique ne sauraient justifier de tels agissements. Ils peuvent être d'autant moins invoqués en l'espèce que l'article a été rédigé par une personne qui, absente de la salle où travaillait Maria Callas et n'ayant pu l'entendre, a manqué à la probité en faisant appel à son imagination ou à des documents incontrôlés (...).* »

Le même jour, le tribunal a condamné, pour diffamation et atteinte à l'intimité de la vie privée, l'hebdomadaire *Spéciale Dernière* à verser 5 000 F de dommages-intérêts à l'actrice Romy Schneider, à propos d'un article du 27 août, et à insérer dans ses colonnes le texte du jugement.

M. Monate diffamé par le Syndicat des gradés de la police.

Pour diffamation, la première chambre civile du tribunal de Paris, présidée par Mme Simone Rozès, a condamné, mercredi 15 juin, le Syndicat des gradés de la police, dont la cause était défendue par Me Mialou, à verser 10 000 F de dommages-intérêts à M. Gérard Monate, ancien secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police, et 1 F à ce syndicat lui-même, l'un et l'autre assistés de Me Jouffa.

La condamnation visait un tract qui avait laissé entendre que si la fédération avait décidé, en octobre 1975, de renoncer à une « *journée nationale d'action des policiers* », prévue depuis le mois précédent, c'était parce que M. Monate avait été entre-temps décoré de l'ordre national du Mérite.

M. Cornfeld : je ne suis pas un escroc.

Au cours de la dernière audience de son procès devant la chambre d'accusation de Genève, mercredi 15 juin, M. Bernard Cornfeld, fondateur et ancien président de l'Investors Overseas Services (I.O.S.), société de placement qui a sombré en 1970 après un krach retentissant (*le Monde* des 15 et 16 juin), s'est efforcé de récuser les accusations d'escroquerie portées contre lui. L'ancien président de l'I.O.S. a rejeté sur M. Robert Vesco, l'un des successeurs à la tête du groupe, la responsabilité de l'effondrement : « *C'est M. Vesco qui a volé les actionnaires de l'I.O.S. Lui est en fuite, et moi je me bats depuis quatre ans.* »

La chambre d'accusation de Genève rendra dans un délai de huit jours son ordonnance et décidera si M. Cornfeld peut bénéficier d'un non-lieu, s'il doit comparaître devant la cour d'assises ou si l'affaire est renvoyée pour complément d'instruction. — (*Corresp.*)

Six ans de réclusion pour un notaire de Vervins.

Me Daniel Jamais, notaire à Vervins (Aisne), a été condamné, mercredi 15 juin, à six ans de réclusion criminelle pour avoir détourné une somme de 2 701 000 F. Le 10 juin 1975, lors d'une inspection, des anomalies avaient été découvertes dans la comptabilité de son étude.

Ce « trou » avait pour origine un prêt de 2 millions, consenti quelques années auparavant à Mme Michèle Colot, son ancienne employée, et destiné à renflouer l'entreprise du mari de cette dernière. Pour payer les intérêts des 2 millions, dont il ne pouvait obtenir le remboursement, Me Jamais avait prélevé 701 000 F dans son « compte commun clients ». Mme Colot a été condamnée à cinq ans de prison, dont deux avec sursis, et son mari à deux ans avec sursis.

Un financier suisse se suicide à Saint-Tropez.

M. Edmond Artar, un important financier suisse âgé de cinquante-six ans, domicilié à Genève et à Paris, a été trouvé mort, dimanche 12 juin, dans sa propriété de Saint-Tropez (Var), entre le cap Saint-Pierre et les Salins. Le suicide remonterait à plus d'une semaine. M. Artar, qui disposait d'une très grosse fortune personnelle, était fondé de pouvoir et membre du conseil d'administration de la société Naville Holding (édition, presse) jusqu'à une période très récente.

Il était en outre président-directeur général de nombreuses sociétés, et possédait des parts importantes dans des sociétés implantées en R.F.A. et en Belgique. En 1973-1974, M. Artar avait dû réaliser un certain nombre de ses actifs pour faire face à des difficultés. Plus récemment, il y a quelques mois, semble-t-il, le banquier avait essuyé un grave revers financier dans une affaire immobilière à Bruxelles. La cause du suicide de M. Edmond Artar n'est cependant pas encore connue. Il y a un mois, deux banquiers suisses liés à la banque Leclerc, de Genève, MM. Bertrand de Muralt et Charles Bouchard, s'étaient également donné la mort. (*Le Monde* des 11 et 12 mai.)

Makhelouf ou Makhlouf ?

Après la parution dans *le Monde* du 16 juin, d'une information relative à l'expulsion requise à Lyon à l'encontre d'un ouvrier algérien, M. Mohamed Makhelouf, la direction de la réglementation du ministère de l'intérieur apporte deux précisions. M. Makhelouf aurait, jusqu'à une époque récente, échappé aux recherches parce qu'il avait ajouté à son véritable patronyme, Makhlouf, un « *e* ». La préfecture du Rhône examine d'autre part avec faveur la possibilité d'accorder un sursis à M. Makhelouf, ou Makhlouf, qui s'est déjà vu accorder un délai jusqu'au 15 juillet, en prenant en considération sa bonne conduite des dernières années.

CORRESPONDANCE

Le droit de réponse à la radio et à la télévision

Après la publication dans nos éditions datées du 23 juin 1976 d'un article rendant compte d'un arrêt du Conseil d'Etat sur le droit de réponse, M. Germès, invoquant son droit de réponse, nous écrit :

Francis Germès, 30, rue Félicien-David, Paris (16e), cité dans *le Monde* du 23 juin 1976, article « au Conseil d'Etat, le droit de réponse en matière de radiodiffusion et de télévision », précise :

En violation de la loi du 17 juillet 1970, article 370, code pénal, France-Inter a publié un montage d'environ vingt minutes pour une interview de plus de deux heures sans mon consentement. En studio, des commentaires désobligeants, hors de ma présence, ont été rajoutés bien que la notion d'information comporte la neutralité en ce qui concerne sa finalité et l'objectivité en ce qui concerne son contenu. Ignare de toutes les lois à l'époque et malgré le délit flagrant, je n'ai pu obtenir à ce jour le droit de réponse afin de limiter les conséquences du préjudice moral et financier.

Je demande aux auditeurs de France-Inter et lecteurs du *Monde* d'excuser les divulgations d'information me concernant effectuées sans mon consentement.





AUJOURD'HUI

loterie nationale — Liste officielle DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	SIGNES DU ZODIAQUE	SOMMES A PAYER
			F.
1	0 861	verseau	7 000
		autres signes	700
	1 791	bélier	7 000
		autres signes	700
	4 921	balance	7 000
		autres signes	700
	5 411	scorpion	15 000
		autres signes	1 200
	12 231	gémeaux	20 000
		autres signes	1 000
	07 621	bélier	150 000
		autres signes	10 000
	08 481	cancer	150 000
		autres signes	10 000
2	1 342	lion	7 000
		autres signes	700
	39 972	scorpion	150 000
		autres signes	10 000
	12 232	gémeaux	2 000 000
		autres signes	50 000
3	3	tous signes	70
	43	tous signes	220
	2 433	capricorne	7 070
		autres signes	770
	12 233	gémeaux	20 070
		autres signes	1 070
	06 353	taureau	150 070
		autres signes	10 070
	11 923	balance	150 070
		autres signes	10 070
4	1 144	taureau	15 000
		autres signes	1 200
	1 494	capricorne	15 000
		autres signes	1 200
	12 234	gémeaux	20 000
		autres signes	1 000
	07 404	lion	150 000
		autres signes	10 000
	23 084	verseau	150 000
		autres signes	10 000
5	715	tous signes	300
	6 635	vierge	7 000
		autres signes	700
	1 565	lion	15 000
		autres signes	1 200
	12 235	gémeaux	20 000
		autres signes	1 000
	23 585	capricorne	150 000
		autres signes	10 000
	24 645	sagittaire	150 000
		autres signes	10 000
6	86	tous signes	150
	2 796	poissons	15 000
		autres signes	1 200
	4 396	balance	15 000
		autres signes	1 200
	5 136	vierge	15 000
		autres signes	1 200
6	12 236	gémeaux	20 000
		autres signes	1 000
	08 286	gémeaux	150 000
		autres signes	10 000
	19 096	poissons	150 000
		autres signes	10 000
7	6 127	gémeaux	15 000
		autres signes	1 200
	12 237	gémeaux	20 000
		autres signes	1 000
8	8	tous signes	70
	78	tous signes	220
	798	tous signes	370
	868	tous signes	370
	0 178	scorpion	7 220
		autres signes	920
	1 638	cancer	7 070
		autres signes	770
	6 788	poissons	7 070
		autres signes	770
	9 198	sagittaire	7 070
		autres signes	770
	12 238	gémeaux	20 070
		autres signes	1 070
	16 788	vierge	150 070
		autres signes	10 070
9	29	tous signes	150
	209	tous signes	300
	679	tous signes	300
	5 609	verseau	15 000
		autres signes	1 200
	7 139	sagittaire	15 000
		autres signes	1 200
	12 239	gémeaux	20 000
		autres signes	1 000
0	630	tous signes	300
	640	tous signes	300
	710	tous signes	300
	4 930	gémeaux	7 000
		autres signes	700
	8 810	taureau	7 000
		autres signes	700
	5 850	bélier	15 000
		autres signes	1 200
	8 480	cancer	15 000
		autres signes	1 200
	12 230	gémeaux	20 000
		autres signes	1 000

Signes du Zodiaque
TIRAGE DU 15 JUIN 1977
PROCHAIN TIRAGE
77 — LE 22 JUIN 1977 à PRIVAS (Ardèche) — 29è

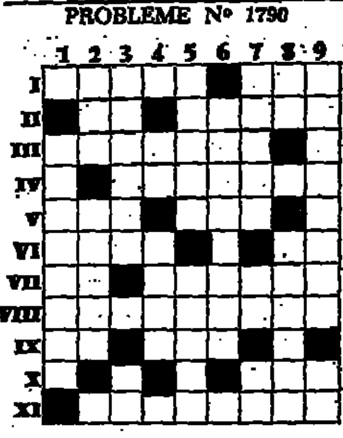
LOTO — TIRAGE No 24

8 21 27 28 29 39 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 9

PROCHAIN TIRAGE LE 22 JUIN 1977 — VALIDATION JUSQU'AU 21 JUIN 1977 APRÈS-MIDI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1790



HORIZONTALEMENT

I. Ne nous fait grâce d'aucune de ses réflexions ; Libéralité du sort. — II. Symbole ; Ses enfants sont restés fidèles au croissant. — III. Prend généralement le premier « venu » pour chef. — IV. Fatiguaient. — V. Point biblique ; Restent les bras croisés. — VI. Précèdent les autres ; Symbole. — VII. Marque d'entêtement ; Forte fièvre. — VIII. Jetaient des sorts. — IX. Pronom ; A agiter ! ; X. Il est vite dessalé ! — XI. Se méfie des faux jetons.

VERTICALEMENT

1. Puissants décolorants. — 2. Figure biblique ; Source de puissance. — 3. Protégeait d'anciens combattants ; Brillant sujet de conversation. — 4. Localité de France ; Décharnés. — 5. Séduction d'une rose ; Manifestation d'un félidé. — 6. Interdites. — 7. Moins fluides ; Demi-tour ; Interminable quotient. — 8. Luit dans plus d'un sourire ; Moins élevée. — 9. Habillent ce qui semble nu ; Désigne un corps simple.

Solution du problème n° 1 789

Horizontalement

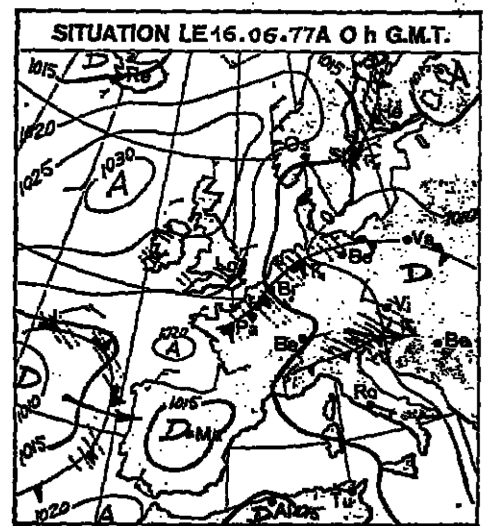
I. Sobre ; Mie. — II. Talon ; Eon. — III. Etésiens. — IV. Pet ; Vue. — V. P.S. ; Ordure. — VI. Gréeras. — VII. Sion ; Is. — VIII. Lues ; Uti. — IX. Citrons. — X. Taies. — XI. Plein ; Eve.

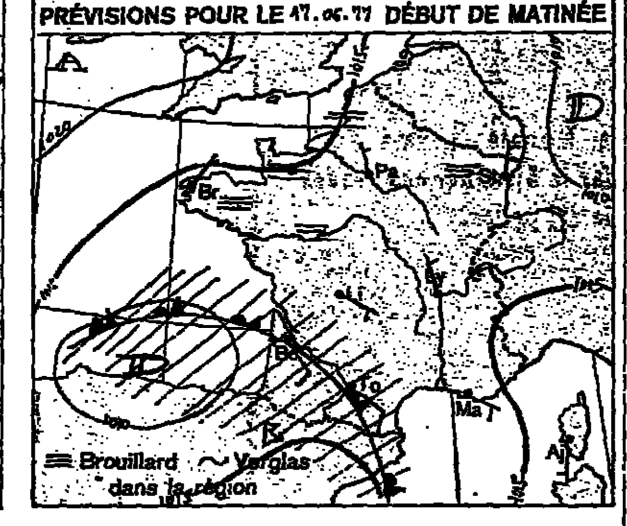
Verticalement

1. Steppes ; Cap. — 2. Oates ; Ili. — 3. Blet ; Goutte. — 4. Ros ; Ornerai. — 5. Enivré ; Soin. — 6. Eudes ; Ne. — 7. Meneur ; Ussé. — 8. Ios ; Rrait. — 9. En ; Dessin

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — averses — orages — Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 16 juin à 0 heure et le vendredi 17 juin à 24 heures :

La faible perturbation qui affectait jeudi matin le nord de la France s'éloignera vers l'Allemagne en s'affaiblissant. En même temps, une perturbation venant du Portugal se dirigera vers le sud-ouest de notre pays en prenant un caractère orageux.

Vendredi 17 juin, le temps deviendra très nuageux, dans la matinée, des Pyrénées à l'Aquitaine, et il pleuvra un peu. Au cours de la journée, les pluies prendront un caractère orageux et elles s'étendront vers l'ouest du Massif Central, la Vendée et le sud de la Bretagne. Sur ces régions souffleront des vents faibles venant du sud-est.

D'autre part, de la Manche au Rhin et au Jura, la matinée sera nuageuse et très brumeuse, mais des éclaircies apparaîtront l'après-midi et le soir.

Sur le reste de la France, le temps sera généralement ensoleillé.

Les températures maximales seront en légère baisse dans l'Ouest et le Sud-Ouest, en hausse ailleurs.

Jeudi 16 juin, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 015,8 millibars, soit 761,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 15 juin ; le second, le minimum de la nuit du 15 au 16) : Ajaccio, 21 et 13 degrés ; Biarritz, 19 et 10 ; Bordeaux, 21 et 10 ; Brest, 18 et 11 ; Caen, 16 et 12 ; Cherbourg, 13 et 11 ; Clermont-Ferrand, 18 et 10 ; Dijon, 18 et 14 ; Grenoble, 17 et 7 ; Lille, 14 et 12 ; Lyon, 17 et 9 ; Marseille, 23 et 15 ; Nancy, 21 et 14 ; Nantes, 19 et 13 ; Nice, 22 et 15 ; Paris-Le Bourget, 20 et 13 ; Pau, 22 et 9 ; Perpignan, 26 et 13 ; Rennes, 18 et 12 ; Strasbourg, 19 et 13 ; Tours, 21 et 13 ; Toulouse, 22 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 12 degrés ; Amsterdam, 24 et 13 ; Athènes, 31 et 21 ; Berlin, 24 et 17 ; Bonn, 17 et 14 ; Bruxelles, 16 et 13 ; îles Canaries, 22 et 16 ; Copenhague, 26 et 16 ; Genève, 17 et 9 ; Lisbonne, 24 et 14 ; Londres, 13 et 9 ; Madrid, 29 et 11 ; Moscou, 25 (max.) ; New-York, 34 et 17 ; Palma-de-Majorque, 25 et 11 ; Rome, 24 et 13 ; Stockholm, 29 et 12 ; Téhéran, 36 et 25.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 16 juin 1977 :

UN ARRETE

● Portant création de la commission chargée de l'étude des conditions d'exercice de la pêche et des cultures marines dans la baie de Seine.

DES DECRETS

● Fixant le montant de l'allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité ;

● Fixant le montant de divers avantages de vieillesse et d'invalidité.

Visites, conférences

VENDREDI 17 JUIN

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 10 h. 30, entrée de l'Orangerie des Tuileries, Mme Puchal : « L'œuvre d'Henry Moore ».

14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Guillier : « La manufacture royale des Gobelins ».

15 h., devant l'église Saint-Médard, Mme Allaz : « Le versant sud de la montagne Sainte-Geneviève ».

15 h., métro Tuileries, Mme Bouquet des Chaux : « La place de la Concorde ».

15 h., 23, rue de Sévigné, Mme Garnier-Ahlberg : « Histoire de Paris ».

21 h. 30, 6, place des Vosges, Mme Guillier : « Le Marais illuminé » (Caisse nationale des monuments historiques)

15 h., métro Sully-Morland : « Le Marais » (A travers Paris).

15 h., 145, boulevard Saint-Germain : « Vieux village de Saint-Germain-des-Prés » (Mme Camus).

15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois : « Le palais Soubise » (M. de La Roche).

15 h., portail : « Tombeaux royaux à la basilique de Saint-Denis » (Paris et son histoire).

15 h., Grand Palais, Mme Sabbagh : « L'Islam » (Tourisme culturel).

CONFERENCE. — 20 h. 30, 11 bis, rue Keppler : « La Bhagavad Gita et l'Evangile » (Loge unie des théosophes) (entrée libre).

A L'HOTEL DROUOT

Vendredi

VENTES

S. 1 - Très bx obj. d'art d'Extr.-Or.
S. 2 - Bijoux, objets vitrine, argent. anc. et mod.
S. 4 - Art 1900 affiches.
S. 7 - Livres.
S. 8-9 - Armes anc., tapis d'Orient.
S. 11 - Gravures, tableaux, faïences.
S. 14 - Art 1900 boules presse-pap.
S. 16 - Tableaux, livres.

PAVILLON GABRIEL
VENTES à 11 h. et 14 h. 30

Dessins, tableaux anciens de Salon Marq. d'Argenson et à divers amat. : Objets d'art et de bel ameublement, principalement 18e.

CARNET

Naissances

— Jean-Louis Gergorin, Catherine, née Béret, et Marina sont heureux d'annoncer la *naissance* de

Romaric.

Paris, le 28 mai 1977.

— Philippe et Anne-Marie de Boisgisson ont la joie d'annoncer la naissance de

Léonore,

le 7 juin 1977 à Rouen.

— *M. Jean-Claude Debuisser*, Mme, née Marie-France Lacombe, et leur fils Bertrand ont la joie d'annoncer la naissance de

Marie,

le 12 juin 1977.
29, place Bossoutrot, 78140 Vélizy.

— Patrick et Geneviève Werner, née Dabezies, ont la joie d'annoncer avec Guillaume la naissance de

Nicolas,

le 4 juin 1977.
108, rue de Lourmel, 75015 Paris.

— M. et Mme Michel Fraisse ont la joie de vous annoncer la naissance de leur *fille*

Pauline.

26 mai 1977.
18, rue Alphonse-Daudet,
75014 Paris.

— M. Jean-Claude Paye et Mme, née Laurence Jeanneney, François, Jérôme et Lucie ont la joie d'annoncer la naissance de

Marie,

à Paris, le 7 juin 1977.
8, rue Garancière, 75006 Paris.

Mariages

— Claude et Marc Canova ont le plaisir d'annoncer le mariage de leurs deux fils :

Jean-Marc
avec Mlle Catherine Ehlinger,
d'Aix-les-Bains ;
Gilles-Richard,
avec Mlle Marie Sarrasin,
de Rouen.

Châlons-sur-Marne.
Les consentements seront reçus par le Père L. Dumez.
Ambonnay (Marne).
Château de Sigy
(Seine-et-Marne).

— M. et Mme Yves Coussy,
M. et Mme Fernand Poimbœuf,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Anne et Christian.

La messe de mariage sera célébrée le samedi 18 juin, à 18 h. 30, en l'église Sainte-Jeanne-d'Arc, de Vaires-sur-Marne.
15, clos de Pomponne,
La Pomponnette 77400 Lagny.
22, rue de Lagny,
77360 Vaires-sur-Marne.

— M. et Mme Roger Fargeas,
M. et Mme Pierre-Jean Bonenfant,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Dominique et Philippe,

qui sera célébré dans l'intimité, le 24 juin 1977 à Nontron (Dordogne).
Les Terrières, 24300 Nontron.
11 bis, rue Georges-Berger,
75017 Paris.
6, rue Boutard,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— M. et Mme Olives,
M. et Mme E.-F. Laprun,
ont la joie de faire part du mariage de leurs enfants,

Maryline et Henry-Forbes.

La cérémonie religieuse se déroulera le 25 juin 1977, à 14 h. 30, Eglise Saint-Pierre de Neuilly (chapelle haute).

— On nous prie d'annoncer le mariage de

Mlle Marie-Paule Vimont,
diplômée d'études supérieures de droit,
fille de M. Georges Vimont, ingénieur E.S.E., et Mme,
avec le docteur Yves Desbois,
médecin principal des armées,
fils de Mme Joseph Desbois

Le consentement des époux sera reçu par M. le chanoine Morio, recteur de la basilique Sainte-Anne-d'Auray, directeur des pèlerinages du diocèse, au cours de la messe de mariage qui sera concélébrée le samedi 18 juin 1977, à 11 heures, en l'église Saint-Gildas à Auray.
La Barre-Saint-Just, 21, rue Lesage.
35000 Rennes.
Les Peupliers, 20, rue Philippe-Le-Gall, 56400 Auray.
195, rue de Fontenay,
94300 Vincennes.
Les Mimosas, rue de Kérault,
56690 Landevant.

Décès

GUSTAVE-PAUL DEJEANNE

Nous apprenons la mort, survenue le 15 juin à Tunis, à la suite d'une courte maladie, de

M. Gustave-Paul DEJEANNE,
correspondant à Tunis
de l'agence Reuter.

[Gustave-Paul Dejeanne était né le 14 décembre 1894 à Bagnères-de-Bigorre. Arrivé en Tunisie en 1914, il s'était rapidement lancé dans le journalisme. Correspondant à Tunis de l'agence Fournier, il devint ensuite rédacteur en chef de « la Tunisie française ».

Après la seconde guerre mondiale, Gustave Dejeanne accéda aux fonctions de rédacteur en chef du « Petit matin », quotidien français connu pour ses positions libérales et sa sympathie pour le combat que menaient alors les nationalistes tunisiens contre le régime du protectorat. Il devait diriger la rédaction du journal jusqu'en 1967.

Parallèlement, il exerça — de 1953 à 1958 — les fonctions de correspondant du « Monde », dans une période difficile marquée par l'accession de la Tunisie à l'indépendance.

Après la disparition du « Petit Matin », en mai 1967, il avait pris la direction du bureau tunisien de l'agence Reuter, fonctions qu'il a exercées jusqu'à sa mort.

A sa famille, à ses proches, « le Monde » présente ses condoléances attristées.]

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Robert BEAU,
née Yvonne Lantin,

survenu le 15 juin 1977, à son domicile, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Les obsèques seront célébrées dans l'intimité, le samedi 18 juin, à 10 h. 30, en l'église Saint-Charles de Monceau, 22 bis, rue Legendre.

De la part de
M. et Mme Bernard Beau et leurs enfants,
Le docteur et Mme Yves Beau, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Alain Beau, leurs enfants et leur petite-fille.
Ni fleurs ni couronnes.
18, rue de Phalsbourg,
75017 Paris.

— Mme Diffre-Caminade, sa mère,
Mme Berriet-Dormion, son épouse,
M. Emmanuel Berriet, son fils,
Mlle Jeanne Berriet, sa tante,
ont la grande peine d'annoncer le décès de

M. Yann BERRIET,

survenu accidentellement à Paris, le 13 juin 1977 dans sa quarante-sixième année.

Les obsèques auront lieu le vendredi 17 juin, à 16 h. 45, en l'église de Neauphle-le-Château (Yvelines).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Mme Diffre-Caminade, 22, rue des Sablons, 75016 Paris.
Béatrice et Emmanuel Berriet, 4, rue Lincoln, 75008 Paris.
Jeanne Berriet,
Kergroas, 29132 Penmarch'.

— M. Claude Collet et sa fille Fabienne,
Tous leurs parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M[illegible] Claude COLLET,
née M[illegible]-Suzanne VULLIEZ,

survenu [illegible]tement le 4 juin 1977, à l'[illegible] cinquante ans.

L[illegible] eu lieu le 11 juin 1977, dans l'intimité familiale.

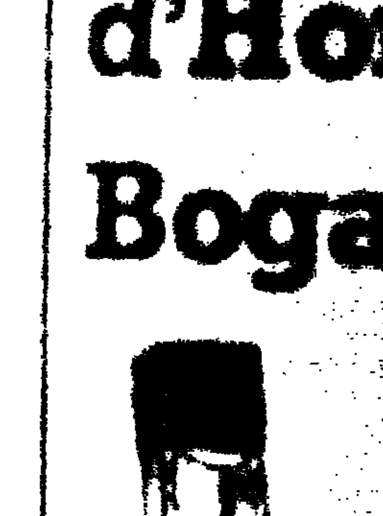
— La direction et les collaborateurs du Centre de documentation et d'information de l'assurance, ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marie-Suzanne COLLET,
secrétaire général du C.D.I.A.,
directeur du Centre d'éducation permanente de l'assurance,
chevalier des Palmes académiques,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 4 juin 1977, à Vaux-sur-Seine, dans sa cinquante et unième année.

Ses obsèques ont été célébrées le 11 juin, dans la stricte intimité.







هكذا في الأصل

CARNET

— Mme Emile Fouchy,
M. et Mme Jacques Maillard,
M. et Mme Hubert de la Morandière,
M. et Mme Jean Fouchy,
M. et Mme Philippe Dubois,
M. Maxime de la Morandière,
Olivier, Isabelle et Pascal Fouchy,
Mme veuve Gintzbourger et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Emile FOUCHY,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918 et 1939-1945,

survenu à Cannes le 12 juin 1977, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Les obsèques ont été célébrées mardi 14 juin, dans la plus stricte intimité, à Cannes.

Résidence Capo di Monte,
77, avenue du Roi-Albert,
06400 Cannes.

— Mme Robert Blum,
M. Paul Lebar,
M. Jacques Lebar,
M. Pierre Lebar,
Ses enfants,
M. et Mme Gérard Blum, ses petits-enfants,
Mlle Dominique Blum, son arrière-petite-fille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Léon LEBAR,
née Germaine Amar,

survenu le 10 juin 1977, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Les obsèques ont eu lieu le 14 juin, dans l'intimité familiale.

12 bis, rue Théodule-Ribot,
75017 Paris.

— La comtesse Pierre de Malleray de Barre et ses enfants, Delphine et Pierre-Alain,
ont la douleur de faire part du décès accidentel du

comte Pierre de MALLERAY
de Barre,

survenu le lundi 30 mai 1977, à l'âge de cinquante-deux ans.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité en l'église de Castagnola, Lugano.

Un service religieux sera célébré à Paris, le mercredi 22 juin, à 11 h. 30, en l'église Saint-Pierre-du-Gros-Caillou, 92, rue Saint-Dominique.

22, via Cortivo, 6976 Castagnola,
Lugano (Suisse).

— Annette Maryan a la douleur de faire part du décès, à New-York, du peintre

Maryan.

(Lire page 34.)

— M. Albert Pons,
Roger et Nicole Ferra,
Mme Marguerite Ratto,
ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de cinquante-trois ans, de

Mme Yvonne PONS,
née Ratto,

survenu en son domicile, le 11 juin 1977.

L'inhumation a eu lieu dans le caveau de famille, le 13 juin 1977.

3, rue R.-Schuman,
47100 Le Passage-d'Agen.

— Mme Georges Roussos,
MM. Philippe et Michel Roussos,
ont la douleur de faire part du décès de

Me Georges ROUSSOS,
avocat à la cour.

Les obsèques auront lieu le vendredi 17 juin, à 11 heures, 7, rue Georges-Bizet, Paris (16e).

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Rouben Ter-Davtian,
Michel Ter-Davtian, son fils,
M. et Mme Ter-Davtian et leurs enfants Sylvie, Renaud, Pierre-Marc et Béatrice,
M. et Mme A. Barséghian et leurs enfants Michel et Anne,
Les familles Couffinhal et Agalède,
Ainsi que ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Rouben TER-DAVTIAN,
médecin assistant des hôpitaux,
médaillé de la Résistance,

survenu le 11 juin, à Cannes.

Une cérémonie à sa mémoire sera célébrée en l'église arménienne de Chaville, 4, rue des Trois-Champtiers, le samedi 18 juin, à 10 h. 30.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jacques VALLETTE-VIALLARD,
Légion d'honneur,
médaille des Evadés,

survenu le 9 juin 1977, à l'âge de soixante-neuf ans.

Les obsèques ont eu lieu le 13 juin, au Val-de-Grâce.

Une messe sera célébrée, le vendredi 17 juin, à 10 heures, en l'église Notre-Dame de Versailles.

De la part de
Mme Jacques Vallette-Viallard
Et de sa famille.
5, rue du Maréchal-Gallieni,
78000 Versailles.

Remerciements

— Tunis, Paris.

Mme Sfez et sa famille remercient toutes les personnes qui, par leur présence ou leur message, ont pris part à leur douleur lors du décès de leurs très cher

M. Ernest SFEZ.

Les prières de huitaine auront lieu le samedi 18 juin 1977, à 11 heures, à la synagogue, 21 bis, rue des Tournelles.

Anniversaires

— 16 juin 1972.

Catastrophe de Vierzy (Aisne), cent huit morts parmi lesquels était

Pierre CHAMAILLARD.

Souvenez-vous.
32, rue du Cloître, 02 Laon.

Avis de messe

— L'Association des parents des tués (14, rue de Clichy, 75009 Paris) fait célébrer le dimanche 19 juin, à 10 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides, une messe solennelle à la mémoire des morts pour la France et de toutes les victimes de guerre. A 11 h. 45 aura lieu un pèlerinag du souvenir au monument des étudiants morts pour la France, près de la fontaine Médicis (jardin du Luxembourg). Après l'assemblée générale, à 15 heures, à la mairie du seizième arrondissement, la flamme sera ranimée sous l'Arc de Triomphe, à 18 h. 30 (rendez-vous à 18 h. 15, angle Champs-Elysées et avenue de Friedland).

— La messe à l'intention de

Mme Michel FRANÇOIS,
née Simone Vivès,

rappelée à Dieu le 31 mai 1977, sera dite le lundi 20 juin 1977, à 12 heures, en l'église des Carmes, 70, rue de Vaugirard, Paris (6e).

— Une messe sera célébrée, le mercredi 22 juin, à 9 heures, en la chapelle de l'Ecole militaire, 1, place Joffre, Paris (7e), à la mémoire du

vétérinaire colonel Albert BOYER,
ancien directeur technique national
des sports équestres,

décédé le 14 mars dernier.

Offices religieux

— L'Association des réseaux Action de la France combattante fera célébrer une messe à la mémoire des camarades disparus, le vendredi 17 juin, à 17 heures précises, en l'église Saint-Louis des Invalides. Une pensée particulière est demandée pour deux compagnons récemment décédés, le docteur Tibor Revess-Long et Jacques Bordier-Brunschwig.

Soutenances de thèses

— Vendredi 17 juin, à 14 heures, université de Paris-Sorbonne, salle Louis-Liard, Mme Ilsetraut Hadot : « Le commentaire de Simplicius sur le manuel d'Epictète. Edition critique, introduction, traduction et notes ».

— Vendredi 17 juin, à 14 heures, université de Paris-Sorbonne, amphithéâtre Quinet, M. René Lhenaff : « Recherches géomorphologiques sur les cordillères bétiques centro-occidentales (Espagne) ».

— Vendredi 17 juin, à 14 heures, université de Paris-Sorbonne, centre universitaire du Grand Palais, salle 5 A, M. François Livi : « Recherches sur le courant crépusculaire en Italie (1903-1914) ».

— Samedi 18 juin, à 14 heures, université de Paris-Sorbonne, amphithéâtre est (centre universitaire du Grand Palais), Mme Jeanine Charue : « Le théâtre de Johann Nestroy ».

— Samedi 18 juin, à 14 heures, université Panthéon-Sorbonne, amphithéâtre Turgot, Mlle Hélène Ioannidi : « Contraintes de la langue et image poétique en grec moderne ».

— Samedi 18 juin, à 15 heures, université de Paris-Sorbonne, amphithéâtre Guizot, M. Roger Ripoll : « Réalité et mythe chez Zola ».

— Samedi 18 juin, à 13 h. 30, université de Paris-Sorbonne, amphithéâtre de l'annexe, Mlle Virginia Shaddy : « L'influence française et le rôle de Dryden dans l'évolution des idées générales et de la rhétorique en Occident ».

— Samedi 18 juin, à 14 heures, université de Paris-Sorbonne, salle Louis-Liard, M. Jean Tulard : « Paris et son administration (1800-1830) ».

SOCIÉTÉ

PAS DE FEMMES AU VOLANT DES BUS A BESANÇON

(De notre correspondant.)

Besançon. — *Titulaire du permis de conduire « transport en commun », une jeune femme de vingt-deux ans vient de voir sa candidature refusée par la Compagnie des transports bisontins. Le directeur de la C.T.B. a déclaré* « Nous avons encore le droit d'embaucher qui nous voulons. C'est la première fois qu'une femme sollicitait un emploi de chauffeur, et sa candidature posait un certain nombre de problèmes que nous ne sommes pas prêts à résoudre, en particulier au niveau de la sécurité. La C.T.B. a dix services de soirée qui s'achèvent à minuit. Les conducteurs sont très seuls au terminus des lignes, à plus forte raison des femmes. »

Une femme seule serait donc encore plus seule qu'un homme seul. Celle-ci, pourtant, a bien vite été entourée par le Groupe femmes inter-entreprises de Besançon, qui a immédiatement saisi la déléguée régionale à la condition féminine, et le comité du travail féminin dépendant du ministère du travail.

Quant à la C.T.B., elle précise que sa position pourrait être modifiée dans l'avenir, mais que, pour l'instant, « elle n'a pas encore trouvé le mode d'organisation qui doit permettre d'employer des femmes dans les meilleures conditions possibles », *sans imposer le travail de nuit aux seuls chauffeurs du sexe masculin.*

PRESSE

Une thèse en Sorbonne

Histoire de la presse nationale au début de la IIIe République

1871-1879 : cinquante-cinq quotidiens à Paris, un tirage global qui double en dix ans, un moyen d'information politique sans rival, et dont l'audience s'étend peu à peu sur tout le territoire français.

A l'heure où la presse quotidienne parisienne connaît une crise grave, la thèse de doctorat ès lettres de M. Pierre Albert, directeur des études de l'Institut français de presse, *Histoire de la presse nationale au début de la IIIe République (1871-1879)*, apporte de nombreux éléments pour mieux comprendre la situation actuelle.

La seconde moitié du dix-neuvième siècle voit en effet l'apparition et le développement des techniques modernes : passage du papier bois au papier chiffon, fabrication de rotatives, création des messageries, apparition de la « réclame », et donc abaissement considérable du prix des quotidiens qui varie de 15 c (*les Débats*) à 5 c (*Petit Journal, Petit Parisien*).

Cette baisse de prix va permettre un accroissement très important de l'audience populaire des journaux, à travers les phénomènes combinés de l'alphabétisation et de l'urbanisation. Mais la presse de 1879 est plus un *class media* qu'un *mass media* ; trois types de journaux coexistent :

— La presse vendue par abonnement, coûtant 15 ou 20 c, réservée aux notables (*les Débats, le Siècle*) ;

— Les journaux vendus au numéro, qui succèdent aux feuilles « à bon marché » de la monarchie de Juillet, touchent la moyenne bourgeoisie ;

— Enfin, grande nouveauté de cette période, la petite presse à 5 c, sur quatre pages et demi-format, reposant sur le fait divers et le feuilleton, assure l'héritage de la littérature de colportage ; son tirage triple entre 1871 et 1880.

Mais si les techniques évoluent vite, le contenu n'a guère changé : à l'opposé de son confrère anglais ou américain, le journaliste français ignore le reportage et l'interview. La recherche des nouvelles n'est guère développée, le gouvernement et les autorités administratives sont les sources normales de l'information : l'actualité politique est tout entière centrée sur l'activité parlementaire.

Tirant la leçon des échecs successifs des tentatives de répression de la liberté d'expression et de presse, le gouvernement républicain de 1878 met en chantier la grande loi libératrice qui sera votée en 1881. Mais si la presse de la fin du dix-neuvième siècle conquiert sa liberté politique, elle perd peu à peu sa liberté économique. La thèse de M. Pierre Albert trouve ici encore toute son actualité : les milieux d'affaires subventionnent largement les journaux, subventions qui deviendront vite indispensables. En 1880, âge d'or de la spéculation, dans toute la presse les nouvelles boursières, parfois même les informations économiques, sont contrôlées par les puissances financières du moment.

Après avoir décrit la situation générale de la presse dans les années 1870, M. Albert développe dans la seconde partie de la thèse (mille six cents pages et vingt ans de recherche), la vie des journaux, à travers une succession d'études monographiques sur chacun des quotidiens : sont disséqués les comptes du journal, ses options politiques et son audience, tandis que sont présentés quelques portraits de journalistes. Ainsi voit-on grandir *le Soir, le Figaro, le Gaulois, le Temps, le Bien public* et, bien sûr, *le Petit Journal*, dont le tirage atteignit six cent mille exemplaires en 1880, et qui sera bientôt concurrencé par *le Petit Parisien*.

L'ORDONNANCE DE 1944 DEMEURE EN VIGUEUR déclare M. Giscard d'Estaing

M. Valéry Giscard d'Estaing, au cours du déjeuner réunissant mardi 14 juin, à l'Elysée, dix responsables de la presse régionale, a indiqué que l'ordonnance du 26 août 1944 demeurait en vigueur (notamment pour ce qui concerne les participations étrangères dans les entreprises de presse), puisqu'elle n'avait été ni abrogée ni modifiée.

Le président de la République a précisé cependant que des modifications pourraient être apportées à des dispositions secondaires de cette ordonnance qui ne sont plus adaptées à la situation actuelle.

[Plusieurs articles de l'ordonnance du 26 août 1944, notamment l'interdiction d'être directeur de plus d'un quotidien et l'interdiction d'utiliser des prête-noms, ont été invoqués à l'appui de plaintes déposées contre M. Robert Hersant.]

Au Danemark

LE CONFLIT DU « BERLINGSKE » EST SUR LE POINT D'ÊTRE RÉGLÉ

(De notre correspondante.)

Copenhague. — Le conflit qui paralysait depuis le 31 janvier le groupe de presse conservateur Berlingske de Copenhague semble enfin proche de sa conclusion : mercredi 15 juin, en effet, les typographes en grève et le conseil d'administration de l'entreprise ont, chacun de leur côté, approuvé le compromis que leurs représentants avaient réussi à mettre sur pied au fil de longues négociations.

Cet arrangement prévoit notamment que, sur les mille typographes qui travaillaient jusque-là dans l'entreprise, cent quatre-vingt-douze seront lice 'és immédiatement et cinquante fin décembre. En retour, la direction s'est engagée à verser aux partants des indemnités dont le total atteindra 25 millions de couronnes (environ 20 millions de francs).

A moins d'un incident de parcours de dernière heure, concernant, par exemple, l'organisation des horaires quotidiens, qui est encore un point de friction important, le *Berlingske Tidende*, le plus vieux journal du Danemark, et sans doute d'Europe (il a été fondé en 1749), devrait reparaître normalement à partir du mardi 21 juin. — C. O.



ÉQUIPEMENT

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le plan autoroutier 1977-1983 mobilisera de 22 à 25 milliards de francs

M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, a exposé — avec une détermination et une précision remarquées, — mercredi 15 juin, au cours d'une conférence de presse, les mesures arrêtées par le gouvernement et entérinées par le conseil des ministres. Parmi celles-ci, les perspectives de la politique autoroutière et le renforcement de la décentralisation constituent pour M. Fourcade « les arêtes fortes de l'aménagement régional ».

● LE PROGRAMME AUTOROUTIER.

Au 1er janvier 1977, le réseau en rase campagne comptait 3 027 kilomètres et les voies rapides urbaines 952. D'ici à 1980 (première tranche), l'objectif gouvernemental est de construire 1 635 kilomètres en rase campagne. On arrivera donc à 4 662 kilomètres dans trois ans et demi. En revanche, le rythme de construction des voies urbaines sera ralenti étant donné leur coût considérable. Dans un deuxième temps, si la conjoncture n'oblige pas à une révision des objectifs, on table sur un programme complémentaire de 1 550 kilomètres en rase campagne, de 1980 à 1983. Ces équipements seront mis au point en concertation avec les régions et avec les dix sociétés (d'économie mixte ou privées) concessionnaires d'autoroutes.

« *La France devrait être, dans sept ans, au même niveau que l'Allemagne et l'Italie et en avance sur la Grande-Bretagne* », a dit M. Fourcade.

Après avoir indiqué que de 22 à 25 milliards de francs seraient mobilisés pour les autoroutes et les voies rapides en sept ans (un quart sur le budget, trois quarts par les emprunts), M. Fourcade a annoncé : « *Les rachats de péages par les départements ou les conseils régionaux ne pourront, vu l'ampleur du programme, que concerner des opérations ponctuelles. Mais j'ai décidé d'engager une politique de péréquation de péages, augmentant davantage les tarifs sur les autoroutes anciennes que sur les voies nouvelles.* »

● LA RELANCE DE LA DÉCENTRALISATION.

M. Fourcade a décidé de reprendre en main une procédure inventée il y a cinq ou six ans par ses prédécesseurs, mais singulièrement négligée depuis quelques années. Il s'agit d'engager avec les entreprises industrielles françaises ou étrangères, qui comptent plus de dix mille salariés, une politique de concertation et de décider avec ces firmes la localisation de leurs programmes d'investissement. « *Nous cherchons à dissuader ces grandes entreprises de s'installer dans les régions qui, comme l'Ile-de-France ou la zone lyonnaise, ne sont pas prioritaires. Pour l'automobile, par exemple, il faudra faire diminuer le taux d'emploi des travailleurs immigrés qui est très important dans la région parisienne.* »

D'autre part, un assouplissement et des dérogations au régime des primes a été décidé (on opte ainsi pour une procédure « au coup par coup » qui *risque d'ouvrir la voie au* « favoritisme »), afin de ne pas laisser « échapper » des entreprises à forte valeur capitalistique qui, dans un passé récent, ont trouvé en Allemagne, en Belgique ou en Angleterre, des subsides publics plus appréciables. Enfin, le gouvernement a décidé de décentraliser plus systématiquement plusieurs services administratifs parisiens, ce qui laisse *supposer* — M. Fourcade ne l'a pas caché — de vives controverses avec les syndicats de la *fonction publique* opposés « au démantèlement et à la déportation ».

Les autres dossiers (qui, il faut le regretter, illustrent une incorrigible tentation de saupoudrage) approuvés par le gouvernement *sont les suivants :*

● L'ÉQUIPEMENT DES ZONES MINIÈRES.

En 1978, on prévoit de rénover quatre mille cent logements, dont *trois mille dans le périmètre des* Houillères du Nord et du Pas-de-Calais. Ce plan prévoit aussi *la réfection* des voiries, l'assainissement et la construction d'équipements sportifs et sanitaires

● LA RENOVATION RURALE.

Le budget de cette année s'élève à 289 millions de francs contre 276 millions l'année dernière. Le Massif Central, avec 108 millions, se taille la part du lion.

● LE SCHÉMA D'ORIENTATION DE L'ALSACE.

Approuvé par le *gouvernement*, ce schéma doit constituer une directive nationale d'aménagement du territoire. Un contrat de pays a été conclu et des crédits dégagés pour les zones industrielles des vallées vosgiennes. L'axe routier nord-sud sera terminé en 1980. Strasbourg pourrait devenir un centre important d'échanges commerciaux avec les pays de l'Est. Un programme *spécial* d'installation de cabines publiques du téléphone en milieu rural va être lancé.

● *LE DÉVELOPPEMENT DU MASSIF CENTRAL.*

Mis à part le plan spécial routier (250 millions de francs par an environ), le gouvernement a annoncé que *l'ensemble du réseau* téléphonique serait automatisé à la fin de 1978. Le programme des suppressions des zones d'ombres *à la télévision fait l'objet de financements spéciaux.* Une ligne aérienne Lyon-Aubenas sera ouverte et l'aide pour *l'exploitation* de la desserte Clermont-Mende-Montpellier sera reconduite. Un institut de la viande, *orienté vers la technologie et* l'innovation, va être créé à Clermont-Ferrand et un lycée installé à *Chamalières.*

● AIDES ET SUBVENTIONS DIVERSES.

Un contrat de pays a été approuvé avec Nogent-en-Bassigny (Haute-Marne) et diverses aides *et* subventions accordées pour l'alimentation en gaz de la Bretagne, les zones rurales du Poitou-Charentes, l'Association des randonnées pyrénéennes, l'abbaye de Fontevrault, l'île d'Yeu, le barrage de Villerest, le chantier nucléaire *du* Tricastin, le soutien financier de la ligne aérienne Djon-Londres, des zones industrielle en Lorraine et l'adap*tation du port de Dieppe.*

En considérant l'abondance de ce dispositif tous azimuts, « *diversifié et un peu hétéroclite* », selon le *mot* de M. Fourcade, on peut facilement conclure que la quasi-totalité des régions, sauf *peut-être l'Ile-de-France, auront été*, même symboliquement, servies. — F. Gr.

Questions...

Trop de bateaux sur l'Afrique

...Réponses

Une offre publique d'achat (O.P.A.) a été déposée le 8 juin par la société navale Chargeurs Delmas-Vieljeux (S.N.C.D.V.) sur les actions de la Compagnie de navigation mixte. M. Tristan Vieljeux, P.-D.G. de la S.N.C.D.V., nous explique les motifs de cette O.P.A.

« Pourquoi cette O.P.A. ?

— C'est une réaction de défense et non de « *vengeance* », *comme* l'ont dit certains. Au début de 1977, la Mixte a mis en service sur la côte occidentale d'Afrique deux navires porte-conteneurs (qui *avaient été* construits en République démocratique allemande). Or, sur ce secteur géographique, où notre compagnie est installée depuis longtemps, nous sommes amenés à adopter progressivement *un système de répartition de trafic, confiant* 40 % du fret aux pays africains, 40 % aux européens et 20 % aux pavillons tiers. Comme les armateurs français participent *actuellement* à 60 % du trafic, il va falloir que chacun fasse des sacrifices. La venue de la Mixte était donc particulièrement inopportune. En plus, cet armateur ouvre ses lignes dans des conditions assez anormales, *puisqu'il n'a l'intention de desservir* que les ports d'accès facile. A mes yeux, il s'agissait d'une concurrence déloyable, compliquant le jeu des cinq armateurs français et des vingt-deux armements étrangers intéressés.

— *Avez-vous essayé de négocier avec la Mixte ?*

— *Bien sûr. J'ai proposé à* ses dirigeants d'affréter en longue durée ces deux navires (à des conditions très favorables) que nous aurions placés sur d'autres destinations. Mais l'accord n'a *pas été* possible.

» J'aurais pu répliquer au *plan commercial en proposant* des ristournes à mes clients. Mais cela eût été, *à la longue, ruineux et déraisonnable*, car, lorsque l'on fait des sous-cotations, on ne sait jamais à quel moment on pourra rétablir en hausse les tarifs. En outre, les pays en voie de développement voient d'un très mauvais œil la pratique de ces ristournes, car ils estiment, non sans raison, qu'elles profitent d'abord aux gros intermédiaires et non aux *clients ou à l'exportateur.*

— *Que ferez-vous si l'O.P.A. réussit ?*

— La circonspection s'impose dans ce domaine. Mais je peux dire que j'ai actuellement en *trésorerie de quoi acheter*, sans aucune aide extérieure, 100 % du capital de la Mixte au prix d'offre. Si je réussis, il est certain que je ne pourrai pas prendre en charge certains *secteurs de la Mixte* qui ont un *grand besoin d'argent frais : par* exemple, le secteur des assurances ou celui de Lesieur. C'est pourquoi, sur ces chapitres, je me suis ménagé des appuis *auprès de partenaires importants. Mon métier est d'être un industriel* qui gère des bateaux, et je ne suis pas un financier. Mais j'ai fait savoir au président du groupe public C.G.M. qu'en cas de réussite de l'O.P.A. *je maintiendrai une ligne d'armement privé sur les Antilles.* Il est évident, toutefois, qu'il faudra trouver les formules de coopération et de concertation pour mettre fin à l'absurde guerre fratricide qui fait rage *actuellement sur les Antilles.*

Très bonne rentabilité

— *Quel est le bulletin de santé du groupe Chargeurs Delmas-Vieljeux ?*

— En chiffre d'affaires (1,1 milliard environ en 1976), nous sommes le premier armateur privé français. Le montant des bénéfices distribués l'an dernier s'est élevé à 11,3 millions de francs contre *10,6 en 1975. Notre bénéfice avant impôts et amortissement* a atteint 380 millions contre 263 en 1975.

» Le plus caractéristique, c'est la très bonne rentabilité de nos navires. Notre flotte en propriété est *constituée de trente navires d'une moyenne d'âge de trois* ans et demi. Le climat social dans l'entreprise est serein. Nous avons fait aussi d'importants efforts d'investissement dans *nos agences, car il ne servirait à rien d'avoir une flotte moderne* qui ne soit pas relayée par des circuits commerciaux efficaces.

— *Et vos projets pour demain ?*

— *Nous avons en construction* aux Chantiers de l'Atlantique, à Saint-Nazaire, quatre gros porte-conteneurs qui seront mis sur les lignes de la côte d'Afrique. *Ils remplaceront des navires* plus « classiques » qu'il faudra bien employer ailleurs. Des perspectives favorables apparaissent notamment dans la desserte de la Méditerranée orientale, ainsi que sur les lignes de la mer Rouge au départ des ports français de Méditerranée.

— *Que pensez-vous de la crise de la construction navale ?*

— Il me semble que les pouvoirs *publics en France et ailleurs prennent le problème à* l'envers. Pourquoi vouloir aider (par des subventions considérables) les chantiers à prendre des commandes, donc à produire des navires nouveaux *qui vont venir encombrer encore un marché déjà saturé ?* Il faudrait plutôt adopter, au niveau de l'Europe des Neuf, des mesures inspirées de la politique américaine consistant à obliger les *pétroliers qui fréquentent nos ports* à avoir des ballasts d'eau séparés des ballasts contenant le pétrole brut. On devrait aussi interdire aux navires de complaisance *ou aux bateaux âgés* de plus de vingt ans qui sont dangereux de fréquenter nos ports européens. Par ces deux mesures, il serait possible, sans subventions considérables, de relancer *l'activité des chantiers navals* et l'emploi. »

Propos recueillis par FRANÇOIS GROSRICHARD.

TRANSPORTS

NOUVELLES ATTAQUES CONTRE LE PROJET DE T.G.V. PARIS-LYON

La réouverture du dossier du projet de train à grande vitesse (T.G.V.) Paris-Lyon a été réclamée à nouveau mercredi 15 juin par le Comité de liaison des associations de sauvegarde et de dé*fense contre le projet* (CLASAD).

« *Les travaux étant à peine commencés, il n'est pas trop tard pour recommencer l'étude de la réalisation du T.G.V.* », a déclaré M. Jacques Péron-Magnan, professeur de sciences économiques, *propriétaire forestier dans* l'Yonne, et président du CLASAD.

Les opposants au projet ont fait valoir plusieurs objections :

— Il a été conçu en 1970, dans un *contexte économique d'expansion* et d'économie à bon marché.

— Le coût du projet, estimé par *la* S.N.C.F. à 5,8 milliards de francs en 1975, sera au *moins* multiplié par deux. Il pèsera lourd sur les finances publiques.

— Les atteintes à l'environnement (400 hectares de bois et 50 hectares de vignobles rasés, 2 200 hectares retirés à l'agriculture, bruit des rames passant à 260 kilomètres-heure, bouleversement du milieu) n'ont été étudiées que de façon accessoire par la S.N.C.F.

ENVIRONNEMENT

4 % DES PLAGES FRANÇAISES SONT POLLUÉES

A la veille des vacances, M. Michel d'Ornano, ministre *de la culture* et de l'environnement, et Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la Sécurité sociale, ont rendu public, le 15 juin, les *résultats généraux* des contrôles des eaux de baignade en mer.

Les points de surveillance correspondent *pour* 77 % *à des* eaux de très bonne ou de bonne qualité ; pour 19 % à des zones de qualité moyenne pour lesquelles les contrôles *seront renforcés* au cours de la saison estivale ; 4 % des points de prélèvement révèlent des eaux de *mauvaise* qualité.

« *Pour ces derniers points, la pollution ne concerne le plus souvent que des parties limitées de plages ou de criques et essentiellement le voisinage des émissaires de rejets des eaux usées* », a *déclaré* Mme Veil. Mais les ministres ont refusé de publier la liste des plages polluées.

D'autre part, un projet de loi sera *prochainement* déposé pour *étendre* les contrôles de salubrité aux piscines des hôtels, des campings et des clubs de loisirs qui n'y sont pas *encore* soumises.



ARTS ET SPECTACLES

Théâtre

« Jeanne d'Arc », par le Bread and Puppet

Des géants sans visage, gris des pieds à la tête, balaient, comme des feuilles mortes, villageois et chaumières, avec des balais de paille modèle courant.

Dans une cuisine très équipée d'ustensiles et récipients, avec aussi beaucoup de boîtes de conserves vides pendues en colliers au plafond, Jeanne d'Arc nettoie le carrelage, à genoux, et rince sa serpillière. Grimpé sur une échelle, un ange *coiffé d'un* gibus souffle dans une très longue trompette d'émail. Jeanne relève la tête : ce sont les *voix*.

Vêtue de tulle blanc, Jeanne, brandissant deux longs sabres, taille en pièces les soldats anglais. C'est la bataille d'Orléans.

Couronnement du dauphin ; un gros dadais en barboteuse, bébé à tronche d'ivrogne, fait rebondir son ballon. Quelqu'un lui plante sur le crâne une couronne en papier blanc.

Le procès de Rouen : des nez géants et des oreilles géantes entourent Jeanne, qui répond en morse, en faisant des claquettes avec ses sabots. C'est la meilleure idée du spectacle, les réponses de Jeanne claquent sec, sur un ton clair.

Le bûcher : une grande poupée noire se couvre les yeux de ses deux mains. Des lampes électriques, secouées vite, imitent les *flammes, et des grelots légers* imitent le bruit du feu. Jeanne s'envole. Les bourreaux, déprimés d'avoir brûlé une sainte, écrasent leurs masques de carton : leur visage est tout chiffonné, c'est la deuxième bonne idée.

Le paradis : Jeanne est accueillie par un chœur de femmes, qui lancent les youyous stridents des Algériennes. Ambiance M.L.F.

Les masques, gris et blancs, sont beaux. Dans l'ensemble, les idées sont pauvres, et les tableaux, très courts, sont séparés par des intermèdes musicaux très longs pas terribles.

Cette représentation de *Jeanne d'Arc n'est pas ce que* le Bread and Puppet a fait de meilleur.

En deuxième partie, un conte pas bien clair, *White horse butcher*, où l'on voit un escogriffe prendre au piège un immense cheval blanc. Le cheval est tué par des chiens noirs. Un ange monté sur échasses vient danser devant le cadavre. Là, on retrouve la poésie entière du Bread. C'est très beau, et il faut y emmener les enfants des petites classes, puisque beaucoup d'entre eux sont déjà en vacances.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre d'Orsay, jeudi 16, à 20 h. 30 ; vendredi 17, à 20 h. 30 ; samedi 18, à 16 h. et 20 h. 30.

« IRMA LA DOUCE »

Cette petite comédie chantée, qui raconte les amours moroses d'une prostituée fleur bleue et d'un souteneur boy-scout très jaloux, avait été un succès voici vingt ans.

Depuis, bien des choses ont changé. Le public est mieux informé de la prostitution, n'a plus envie de rire. Il est mieux informé aussi des révoltes et des suicides dans les prisons, et les tableaux *d'Irma la douce* sur le bagne sont devenus anachroniques.

Les paroles d'Alexandre Breffort et la *musique de* Marguerite Monnot ont gardé un léger charme. Elles ne sont pas vulgaires.

Georges Beller (le souteneur boy-scout) joue proprement Joëlle Vautier (Irma) est comme ci, comme ça. René Dupuy, responsable d'une mise en scène bon enfant, mène lui-même le jeu avec un air amateur sympathique. — M. C.

★ Fontaine, 21 h.

Festival

« La Princesse de Navarre » à l'Opéra royal de Versailles

Exhumée par l'English Bach Festival à l'instigation de Lina Lalandi, pour fêter en avril dernier le jubilé de la reine Elizabeth d'Angleterre, *la Princesse de Navarre* de Rameau est revenue pour un soir à Versailles, deux cent trente-deux ans après sa *création* aux Grandes-Ecuries, lors du mariage du dauphin avec l'infante Marie-Thérèse, à qui Rameau fit aussi le curieux cadeau de noce de *Platée*.

A l'Opéra Royal (construit vingt-cinq ans plus tard), cette comédie-ballet, soigneusement expurgée de tout le texte parlé, d'ailleurs médiocre, de Voltaire, est apparue *comme un* aimable divertissement qui vaut surtout par d'adorables costumes de Derek West, minutieusement reconstitués d'après des dessins originaux de la bibliothèque de l'Opéra. *La* « danse noble » de cour, recréée par Belinda Quirey et Michael Holmes, compose avec ses costumes de ravissants bouquets qui consolent d'une vertu chorégraphique en générale absente de ces jeux simplets.

Il est vrai que les thèmes d'inspiration de cet ouvrage officiel sont assez pauvres : les guerriers viennent faire leur soumission à l'amour, puis un couple de devins donne de sages conseils aux jeunes époux ; l'Amour invite les Pyrénées à ne plus séparer « *deux peuples généreux à mes lois consacrés : disparaissez, tombez, impuissante barrière* » ; les Espagnols s'unissent aux Français pour exhorter les jeunes souverains : « *Frappez vos ennemis, répandez vos bienfaits, dans vos mains gronde le tonnerre.* »

Cette apologie des rois de France, qui sont « *les premiers rois du monde* », est d'autant plus piquante qu'elle est, en général, chantée avec un savoureux accent anglais ou américain par une excellente troupe de chanteurs (au premier rang desquels figure Bruce Brewer, dont la voix pleine de rêve contraste avec le costume de centurion romain), où brillent cependant les voix françaises de Christiane Issartel et Sonia Nigoghossian, malgré quelques incertitudes chez celle-ci. Mais ces airs et ensembles de belle écriture semblent presque toujours étrangement figés, les vers de Voltaire n'ayant guère inspiré Rameau, ce qui est compréhensible.

Le compositeur s'est davantage amusé à écrire les danses, qu'il a multipliées inlassablement : gavottes, menuets, sarabandes, tambourins, musette, chaconne, reprennent vie avec les plaisantes sonorités, assez acides parfois, de l'orchestre baroque de l'English Bach Festival, que Jean-Claude Malgoire dirige avec sa vigueur habituelle, même s'il respecte un peu trop le style d'interprétation « poussif » de la musique classique actuellement à la mode, en particulier dans les mouvements lents.

Si cette jolie reconstitution avait bien sa place à l'Opéra Royal de Versailles, on ne peut que regretter que celui-ci ne soit pas plus souvent le théâtre d'événements dignes de sa suprême beauté, comme naguère *le Couronnement de Poppée*, l'*Orphée* de Gluck ou *les Noces de Figaro*.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Le Festival de Versailles se poursuit avec, en particulier, ce jeudi, un concert de Jessye Norman à la chapelle royale (voir nos programmes), à l'Opéra Royal.

■ A la suite d'une erreur de transmission, les coordonnées des Festivals du Marais et du Louvre publiées dans « le Monde » du 16 juin étaient inexactes. Il fallait lire, pour le Festival du Marais : 68, rue François-Miron, Paris-4e, tél. 278-30-40, location 278-34-74 ; pour le Festival du Louvre : 260-14-85.

■ Le Festival de jazz de Nice a lieu cette année du 7 au 17 juillet, avec la participation de Basie et de Gillespie, de Cab Calloway, de son orchestre et de ses danseurs (pour la première fois en Europe), ainsi que de Muddy Waters, Charles Mingus, Wallace Davenport. Au total, deux cent cinquante musiciens.

Expositions

Caravage et la gitane

(Suite de la première page.)

Les problèmes qui se posent autour de l'œuvre sont, comme d'ordinaire, de deux ordres : authenticité, originalité. Un ensemble notable de tableaux italiens *fut offert à Louis XIV en 1665* ; nous avons la chance qu'il y ait eu beaucoup de monde autour des caisses, au moment où on *déballa les tableaux. Cela nous authentifie* le présent ouvrage, qui était dans le lot et ne fut d'ailleurs guère apprécié, la vogue du « *caravagisme* » *étant bien passée*. Le tableau a un frère, au musée du Capitole, que nul ne songeait plus, jusqu'à une date récente, à favo*riser aux dépens de l'exemplaire* parisien. La confrontation, qu'il est heureux d'avoir pu provoquer, est éloquente et la conclusion proposée par J.-P. Cuzin semble correcte.

Jeu de mains et de regards

Par la cohérence de la composi*tion, la sûreté de l'exécution et, en* particulier, la qualité des textures, le tableau parisien définit admirablement la manière *claire*; ou plutôt *diurne du jeune artiste (il n'avait* pas vingt-cinq ans) ; il a pu entreprendre, pour le haut protecteur chez qui l'ouvrage se trouvait dès 1627, une variante de sa « *bohémienne* », *mais il n'y a pas mis* la dernière main. Chose curieuse, la composition un peu terne de Rome a été peinte par-dessus un *tableau religieux qui n'a rien à* voir avec Caravage tandis que le tableau du Louvre, radiographié, présente un dessous net et rassurant.

Tout n'est pas éclairci, mais enfin, c'est le tableau « *décaissé* » en 1665 qui, avec ses effets contrastés de blanc sur sombre (à *gauche*) et de foncé sur clair (à *droite*), *son long coup de* lumière oblique, et le joli groupement des mains (voyez les beaux ongles de la gitane) a fourni le prototype que *les admirateurs n'ont plus cessé d'imiter*.

D'où vient ce thème et cette composition ? On ne sait pas. La légende répandue par un vieil auteur et *répétée à satiété dans les catalogues veut qu'on ait* ici une de ces provocations de Caravage qui allait prendre ses modèles dans la rue, à l'auberge et au tripot. *Certes, mais le parti du couple à mi-corps a été mis à la mode* un siècle plus tôt à Venise et en Flandre, avec des vis-à-vis « réalistes » qui n'ont pas attendu *la « dolce vita » ni la « mala vita »* romaines. Ce qui est remarquable ici, c'est la décision avec laquelle l'anecdote s'épure, le vis-à-vis se *ramasse, et toute la « psychologie »* s'explicite en un échange de regards et un mouvement subtil des mains.

Les auteurs classiques ont apprécié la manière dont la bohémienne *soutire doucement la bague du gandin avantageux* fasciné par les yeux noirs ; comme dans les fables, une moralité sans mystère *venait ainsi couronner la scène de genre* : *on ne se fait pas* impunément lire dans les mains par une jolie fille.

Le thème vient de loin, dans les mœurs comme dans la peinture. Il est divertissant de le voir paraître dès le quinzième siècle dans les tapisseries, puis, *bien entendu*, chez Bosch, où *tout ce qui est* humain est malice, dans un beau dessin d'I. de Gheyn, où il s'agit de deux dames, dans les tableaux d'origine *théâtrale. On imagine aisément* le groupe sur les tréteaux, mais l'important est la figure de la « zingara », la gitane, l'enfant de Bohême. Chez les conteurs, les *chansonniers, les poètes de tous les temps, les* fils errants de l'Egypte, marginaux, voleurs, ont eu la séduction de la canaille libre et insaisissable, et surtout les filles à turban ou à *grands chapeaux coniques*, à qui on prête invinciblement un don de voyance, exploitable comme leurs charmes. Leur pittoresque plaisait tellement qu'on *aura des saintes familles bohémiennes*, pour la « Fuite en Egypte » (Corrège), à côté des caravanes d'aventuriers équivoq (Callot), des *devineresses* basané *avec ou sans « prunelles ardente*s » (dix-huitième siècle).

La composition de Caravage eu un succès extraordinaire. rigueur classique paraît sobre presque timide, par comparais avec les tableaux des disciples o t accentué fortement la « poé des bas-fonds », en rendant pl explicite la moralité (un compa fait les poches du gentilhomme *parfois un autre vole la gita* elle-même) ; surtout, on asso définitivement les deux thè caravagesques : la chiromancien *qui dupe et les joueurs de* car qui trichent. Scènes d'auberge des guerriers en armure, des b veurs, des sbires cachant le traits sous un manteau de coméd *ou des pages douteux, errent* da le tripot où on nous lit l'aven

Ainsi et avec les grands tablea de Tournier (à Budapest) et l'i vraisemblable réunion avec mu ciens de Valentin (à Pommersfe den), où les *ombres caravagesqu* conviennent si étrangement à l'a mosphère enfumée du bouge, tout cela dans le cadrage serré *à gros plans défini par le* jeu *maître*. Il est clair que La To a tiré parti de tout cela dans « Bonne Aventure » (New-Yor et ses « Tricheurs » (Louvre), q *forment une paire remarquable*.

Un superbe dessin, très enlev du Guerchin (Louvre) surmonte l deux figures affrontées, regards mains qui se répondent, d'un Cup don volant. *La scène se précise s'appauvrit. Au siècle suivant*, c sont des amoureux qui tendent le main ouverte à la diseuse de bon aventure (Watteau, Cazes, David *Mais*, avec une érudition pleine d *brio, J.-P. Cuzin a su trouver enfi* quelques exemples, où le décou page (Broc), et même le ténébrism (Ribot), ramènent au parti mag tral de Caravage, l'éloquence d *regards et des jeux de mains* e moins.

ANDRÉ CHASTEL.

MORT DU PEINTRE MARYAN

Le peintre Maryan est mort mercredi 15 juin à New-York. Il était âgé de cinquante ans.

[Né en Pologne en 1927, Maryan S. Maryan est âgé de douze ans lorsqu'il *entre dans l'univers des camps* de concentration, où il parvient à survivre jusqu'à sa vingtième année. En 1947, il est évacué en Israël, et, trois ans plus tard, il est à Paris, où il *se fixe et entre à l'Ecole des* beaux-arts.

Maryan, qui avait reçu un prix de la Biennale de Paris en 1959, a fait partie de cette génération de jeunes peintres *en quête d'expression*, au lendemain de la guerre. Chez lui, cette expression ne pouvait être abstraite. Il peignait pour conjurer ce qui s'était déposé dans sa mé*moire*. Maryan n'a *peint* que des figures humaines, une ménagerie grimaçante, sardonique, au rictus ambigu, clownesque et tragique à la fois. La fête et la mort dans un même visage. La dérision, l'ironie qui coupe comme un poignard. Bacon et Goya sont présents dans cette œuvre, avec Kafka et le mythe du Golem, la brute absolue.

Lorsque, en 1970, Maryan était revenu de New-York, où il s'était *fixé en 1962*, on a bien vu que les choses ne s'étaient pas arrangées. Sa peinture était encore plus violente, plus délirante, plus âpre et entièrement désintégrée. Le remarquable, c'est que, au-delà de la force de l'expression, il y a chez Maryan une qualité picturale qui est la *marque* des peintres vrais. — J. M.]

Des cosmologies jaïna

Dans la vaste bouteille d'encre de *l'art tantrique*, à la *mode* depuis quelques années en Occident, il y a, entre autres, des formes traditionnelles de l'art jaïna. Le mérite de l'exposition « Cosmologie jaïna », *qui groupe soixante-quatorze* gouaches sur papier ou sur tissu du quinzième au dix-neuvième siècle, est d'isoler les thèmes anciens, longtemps répétés par la piété popu*laire et dans les expériences plus* poussées où entrent la vision cosmographique, du nœud complexe des doctrines philosophiques, souvent postérieures et contradictoires, aux*quelles ils ont été mêlés* Ou auxquelles on les mêle malencontreusement.

Autre précaution devant ces brillantes cartes du monde *coloriées de plumes bleues* ondulant, devant ces rouges « Palais célestes » et surtout devant les tracés tripartites de l'Univers selon les données du Triloka, *celle d'éviter le « narcissisme culturel »*. Deux écueils principaux : retrouver là, de trop près, les préoccupations de l'esthétique contemporaine et rapprocher *certains documents, comme les* projections en forme grammes » inscriptibles dans le corps schématisé du premier homme, Purusha, de nos modernes représ*tations de l'atome*. Ces tentatio évitées, il reste que les œuvre toutes évidemment issues d'une at tude mentale beaucoup plus « totale que la nôtre, donnent précisémen *à rêver de la différence*.

Cet « art de la physique », nourr aux sources charnues d'une autre imagination, charme par la précision du graphisme et par l'ordonnance *autoritaire et synthétique des* repré sentations abstraites et concrètes. Les « vues » du monde réel, avec se poissons et ses arbres, les schémas *structurels commentés de textes* e *de chiffres*, les images de la pensée mystique, sont toujours harmonieuse ment mêlés et traités avec un senti ment parfois convaincant de leurs *relations profondes*.

Un agréable écho de la « musiqu des sphères ».

PAULE-MARIE GRAND.

★ Galerie Jaubert, 73, rue du Faubourg-Saint-Honoré. Jusqu'au 12 juillet.

En bref

Variétés

● « *UN SALUT A SALOU* ». — *Stadium, 66, avenue d'Ivry, Paris-13e.*

Michel Salou, depuis plus de dix ans, aime le théâtre, la bonne chanson, le jazz. On ne compte plus les *artistes qu'il a découverts, qu'il* a aidés. Parce qu'il les aimait, il a voulu les faire connaître, partager le plaisir qu'il éprouvait lui-même *à les voir, à les entendre, et ce*, par le chemin entre tous le plus difficile : celui de l'organisation de concerts et de tournées où l'on prend à son compte beaucoup de risques.

Un jour, il n'y a pas très long*temps, Michel Salou, frappé par la* maladie, a dû interrompre ses activités de photographe — et toutes les autres. Des comédiens, des chanteurs, des musiciens (Henri Tachan, Francesca Solleville, Jean-Roger Caussimon, Colette Magny, Roger Mason, Blue Grass, Connection, Perception, Dhaima, etc.) tiennent à manifester à son égard une solidarité matérielle et morale : ils seront, *trois jours durant*, jeudi, vendredi, de 18 heures à 24 heures, et samedi, de 15 heures à 24 heures, au Stadium, pour le signe de l'amitié. Il est évident qu'ils ne s'y trouveront pas seuls. (Renseignements : 583-11-00.)

LUCIEN MALSON.

Théâtre

● « UN APRES-MIDI D'AUTOMNE ». — Aire libre, 22 h.

Le dramaturge Raymond Dutherque est hanté par les problèmes de l'« *abordage* ». *Dans la Surface de réparation*, créée en juillet 1976 à Avignon, reprise cette saison à Saint-Denis, il mettait en scène deux auto-stoppeurs, en faction à 10 centimètres *l'un de l'autre, qui ne* s'adressaient la parole que pour se mettre en lambeaux. Il nous présente cette fois, sur une plage plutôt normande, une femme plongée dans des mots croisés et dans un *transat*, autour de *laquelle tourne*, en vain, un escogriffe mal toiletté, d'un langage peu amène, qui drague quand même, à tout hasard. Stéphanie Dorval, la cruciverbiste, est belle et *se tait*. *Jean-Claude* Guillemot, le *loustic-moustique, n'a pas froid* aux yeux. — M. C.

Petites nouvelles

■ Résultats du concours d Conservatoire (guitare) : premie prix, Jean Vallières, Laurence Lew Jean-Pierre Billet, Marc Roulle deuxième prix, François Lanzi.

■ L'Orchestre de Lyon organ du 7 au 12 juillet, un concours *vue de pourvoir aux emplois* sept violonistes, d'un violoncelli de deux cornistes, d'un tromp *tiste, d'un tromboniste et d'* contrebassiste. Date limite dépôt des candidatures : 30 ju Renseignements : (78) 71-05-73.

■ Les compositeurs désira *concourir* au *Grand Prix* de la v de Mulhouse devront adresser l candidature avant le 30 juin à M *maire de la ville de Mulho* B. P. 3089, 68062 Mulhouse. Pour t renseignements, s'adresser à la m *rie de Mulhouse*.

■ Le Cuarteto Cedron particip le 19 juin, à partir de 16 heures la *fête* organisée par la ville Châtillon (Hauts-de-Seine), dans parc municipal.

■ Des ateliers d'artistes s menacés de démolition rue Ver gétorix par les « rénovateurs » quartier. Après la *disparition* plus de cinq cents ateliers dans seul quatorzième arrondissement, *appel est lancé pour la sauvega* et la restauration des ateliers d tistes de la cité Vercingétorix.

■ Le premier rendez-vous l'humour aura lieu le 26 juin Centre américain, 261, boule Raspail. Au programme, une *jection de films*, une exposition dessins, une comédie musicale.



SPECTACLES

Cinéma

«LE DIABLE PROBABLEMENT» de Robert Bresson

Ce garçon dont on retrouve le corps dans une allée du Père-Lachaise, s'est-il suicidé, ou bien a-t-il été victime d'un attentat ? Robert Bresson répond : Il a voulu sa mort, et n'en a pas moins été assassiné. Le meurtrier ? Pour la police, ce sera peut-être un malheureux — simple délégué au crime — qui a tiré le coup de revolver. Mais le vrai responsable, le vrai coupable, n'a pas de visage. Et si son pouvoir est immense, son impunité scandaleuse, il n'a pas non plus de nom. A moins que ce nom ne soit simplement celui du mal. *« Qui nous manœuvre en douce ? »*, demande un voyageur dans un autobus. Et son voisin réplique : *« Le diable, probablement. »*

Ce film est né, Robert Bresson l'a dit, d'une angoisse. Angoisse provoquée par une civilisation devenue hideuse, devenue cette entreprise de destruction, où règnent la folie et la mort, et dont nous ne comprenons pas qu'elle nous mène aux abîmes. Civilisation que nous croyons à notre service alors qu'elle nous réduit en e s c l a v a g e. Peut-être sommes-nous déjà perdus. Mais qui s'en préoccupe ? Quelques prophètes égarés. Quelques jeunes aussi, que leur innocence protège de l'aveuglement.

Charles est de ces jeunes. Il a gardé la pureté, la perspicacité de l'enfance. Sa soif d'absolu nous rappelle le goût de Bresson pour les personnages dostoïevskiens. Révolté ? Oui, bien sûr. Mais sa révolte est à la fois trop violente et trop diffuse pour se laisser capter par une quelconque idéologie. Il n'est pas comme son ami Michel, qui milite dans un mouvement écologique et qui fait encore confiance à la science. Et il rompt avec un petit groupe gauchiste auquel il s'était affilié. Désormais le voilà seul, désespérément seul, en dépit des copains qui l'entourent et de cette fille qui l'aime et qui s'accroche à lui. La religion ? C'est un recours. S'il n'y avait les prêtres, Dieu serait peut-être présent dans ses églises. Mais les prêtres chassent Dieu et ceux qui croient en lui.

Les amis de Charles craignent que Charles ne devienne fou. Fou, ne l'est-il pas déjà ? Fou de voir ce que les autres ne voient pas, de ressentir ce que les autres sont incapables de ressentir. Ce vide, cette absence, cette décomposition... N'a-t-il pas, une première fois, pensé à se tuer. Un psychanalyste l'interroge. Comédie médicale, absurdité et impuissance des mots. De la consultation, Charles ne r e t i e n t qu'une phrase : « Il arrivait que les anciens Romains ordonnent à un esclave de les supprimer. » L'« esclave » est facile à trouver. C'est un drogué à qui Charles a rendu quelques services et qui, pour de l'argent, est prêt à tout. L'affaire est conclue. Elle se dénouera, la nuit, dans une allée du Père-Lachaise.

Le Werther de sa génération

Ce film évoque une double crise : celle du monde moderne et celle d'un adolescent confronté à ce monde. Film précisément ancré dans l'espace et le temps — Paris, l'époque actuelle, — et qui, pourtant, échappe au concret. Il est clair que pour Bresson Charles dépasse Charles, qu'il est un peu l'enfant de notre siècle, le Werther de sa génération. C'est pourquoi son suicide — contrairement à ce qu'avaient pu croire les membres de la commission de contrôle — apparaît moins comme la conséquence d'un désespoir individuel que comme le symbole d'un rejet collectif, celui qu'oppose au matérialisme, à toutes les pollutions physiques et morales, une jeunesse consciente des dangers qui la menacent. Charles n'est ni un lâche ni un malade. S'il choisit la mort, c'est qu'il n'y a pas pour lui d'autre façon de dire « non ».

On connaît la démarche de Robert Bresson. Son hostilité au réalisme, ou du moins à ce réalisme figuratif que l'on trouve d'ordinaire au cinéma. Bresson ne représente pas le visible, il cherche à en exprimer l'essence. Comme celui du peintre (Bresson est peintre), son regard filtre, décante, réduit à leur vérité primordiale ses modèles, autrement dit ses personnages. Tout est signe chez lui. Rapports et enchaînements de signes. Dans chacun de ses films, une écriture cinématographique nouvelle, différente, s'élabore sous nos yeux.

La question qu'on peut se poser à propos du *Diable probablement* est de savoir si ce style hiératique et austère — parfaitement approprié à ces chefs-d'œuvre que furent *Pickpocket*, *le Procès de Jeanne d'Arc*, *Au hasard Balthazar* ou *Lancelot du Lac*, — est bien le style qui convenait à une histoire aussi proche de nous, aussi actuelle, que celle de ce film. N'y a-t-il pas danger à transcender le réel, quand justement on prend pour sujet la réalité quotidienne ? Et les partis pris de l'auteur (le langage, par exemple, qu'il prête à ses adolescents) ne risquent-ils pas de déconcerter le public au point de le priver de tout contact affectif avec le récit ?

Il faut franchir une barrière, briser une vitre, avant d'entrer dans ce film désincarné. Barrière des mots et des images, vitre de l'ascèse formelle. Ce n'est qu'après avoir rompu avec nos habitudes que l'on entend dans toute son ampleur la voix du cinéaste, que l'on découvre ce que recèle d'angoisse et de violence contenue son cri d'alarme. A sa manière, Bresson nous crie sa peur. Souhaitons qu'il soit entendu.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Gaumont-Colisée II, Gaumont-Madeleine, Montparnasse-Pathé, Saint-Germain-Huchette.



théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Spectacle de ballets III (Abonn. « A »).
Comédie-Française, 20 h. 30 : la Navette ; les Fausses Confidences.
Chaillot, Grand Théâtre, 20 h. 15 : Ballet - Théâtre Joseph Russillo (Requiem, Malédictions et Lumières). — Gémier, 20 h. 30 : la Fortune de Gaspard.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.
Nouveau Carré, 20 h. : Médor, de Vitrac. — Grande salle, 21 h. : la Dame de la mer.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Georges Zamfir ; 20 h. 30 : Ensemble intercontemporain, dir. P. Boulez, le Quatuor Berg (Berg, Webern, Schoenberg).

Les autres salles

Aire-Libre Montparnasse, 20 h. 30 : Combien ; 22 h. : Un après-midi d'automne.
Antoine, 20 h. 30 : les Parents terribles.
Arts - Hébertot, 18 h. 30 : Philippe Faure.
Atelier, 21 h. : le Faiseur.
Bouffes-du-Nord, 21 h. : On ne badine pas avec l'amour.
Cartoucherie de Vincennes, 20 h. 30 : Moby Dick.
Centre culturel du Xe, 21 h. : les Amours de Jacques le Fataliste (dernière).
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Chers Zoiseaux.
Fontaine, 21 h. : Irma la Douce.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 21 h. : l'Homme aux camélias.
Le Lucernaire-Forum, Théâtre rouge, 20 h. 30 : les Emigrés ; 22 h. 30 : Toto Bissainthe. — Théâtre noir, 22 h. 30 : C'est pas de l'amour, c'est de l'orage ; 24 h. : Marc-Michel Georges.
Mouffetard, 18 h. 30 : Stéphane Varègues ; 19 h. 45 : Sémaphore.
Orsay, grande salle, 20 h. 30 : Jeanne d'Arc (U.S.A.). — Petite salle, 20 h. 30 : Sacco et Vanzetti (U.S.A.).
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Poche-Montparnasse : 20 h. 45, Lady Strass.
Porte-Saint-Martin, 21 h. : Folles bourgeoises.
Présent, 20 h. 45 : la Serrure ; la Voix.
Ranelagh, 20 h. 30 : l'Invitation au château.
Square Félix-Desruelles, 21 h. 30 : la Rose et le Fer au siècle des cathédrales.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : les Dames du jeudi.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : José.
Théâtre Essaïon, salle I, 21 h. : Transe Kamikaze Express. — II, 20 h. 45 : Feydeau Farréloik ; 22 h. 15 : la Maison d'en face.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : le Grand Vizir ; le Cosmonaute agricole.
Théâtre Oblique, 20 h. 30 : Travail à domicile.
Théâtre Paris-Nord, 21 h. : Délire lucide (dernière).
Théâtre des Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : les Catcheuses ; 22 h. 30 : l'Amour en visite.
Théâtre de la Rue-d'Ulm, 21 h. : Quand je serai petit.
Théâtre Tristan-Bernard, 21 h. : Thérèse.
Troglodyte, 21 h. : Gugozone.
Variétés, 20 h. 30 : Féfé de Broadway.
28-Rue-Dunois, 20 h. 30 : Féminine de rien.

Les théâtres de banlieue

Choisy-le-Roi, Théâtre Paul-Eluard, 21 h. : les Ballets de Bali.
Clichy, ARC, 20 h. 30 : le Mauvais Œil.

Jeudi 16 juin

Courbevoie, Maison pour tous, 21 h. : Christophe Colomb.
Saint-Denis, Basilique, 21 h. : Orchestre et chœur de Cracovie, dir. J. Katlewicz (Szymanowski, Penderecki).
Suresnes, Théâtre Jean-Vilar, 21 h. : Création.
Versailles, Chapelle royale, 20 h. 45 : orchestre de chambre B. Thomas, soliste J. Norman (Haendel, Purcell, Glück, Mozart).
Villejuif, Théâtre Romain-Rolland, 21 h. : Fuenta Ovejuna.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 15, Deux nanas dans l'Yoikio ; 21 h. 30, la Collection ; 23 h. : les Berganotes.
Au Petit Casino, 21 h. 15 : Douby ; 22 h. 30 : Cami.
Au Tout-à-la-Joie, 21 h. 15 : N'oublie pas que tu m'aimes ; 22 h. 30 : Je vote pour moi.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : la Démarieuse ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. : Par ici la sortie.
Café d'Edgar, I, 20 h. 45 : Bobby Lapointe ; 22 h. 30, Popeck. — II, 22 h. 15, Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Boris Santeff, Triboulet ; 22 h. : les Jeannes.
Café de la Gare, 20 h. 30 : Pardon, je m'excuse ; 22 h. : Une pitoyable mascarade.
Le Connétable, 20 h. 30 : la Voix humaine ; 22 h. : Lewis et Alice.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : l'Impromptu du Palais-Royal ; 22 h. : la Naissance ; 23 h. 30 : les Frères ennemis dans l'environnement.
Dix-Heures, 20 h. 30 : La démocratie est avancée ; 22 h. 15 : Patrick Font et Philippe Val.
La Fanal, 18 h. 30 : Béatrice Arnac ; 20 h. 30 : le Président.
Le Plateau, 20 h. 30 : Un ouvrage de dames ; 22 h. : la Nuit de noces de Cendrillon.
Sélénite, I, 20 h. 45 : la Culture physique ; 22 h. : Rosine Favey. — II, 21 h. : Pinok et Matho ; 22 h. 30 : les Faiseuses d'anges.
Splendid, 20 h. 45 : Frissons sur le secteur ; 22 h. 15 : Amours, coquillages et crustacés.
Veuve-Pichard, 20 h. : le Cracheur de phrases ; 22 h. : le Secret de Zonga.
La Vieille Grille, I, 20 h. 30 : J.-B. Palguière ; 22 h. : Temo ; 23 h. 15 : Clovis Manoury. — II, 21 h. : Lionel Rocheman ; 22 h. 30 : De l'autre côté de la vie.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Plan raté plan... et replanplan.

Les concerts

Théâtre des Champs-Elysées, 19 h. : Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan (Beethoven, Mahler) ; 20 h. 30 : Orchestre de chambre des Pays-Bas, dir. V. Ashkenazy (Mozart).
Galerie Nane Stern, 19 h. 15 : M. Moiguteau, soprano, J.-A. Vetrees, viole de gambe, E. W. Hehr, clavecin (Haendel, M. Marais, Rameau).
Maison de la Radio, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. J.-P. Jacquillat, soliste T. Dussaut, (De Falla, Roussel, Rivier).
Théâtre Mogador, 20 h. 30 : Hommage à Franz Lehar.
Palais du Congrès, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm, soliste R. Lupu (Mozart, Bruckner).
Eglise évangélique allemande, 20 h. 30 : musique de chambre avec P. Dodge, A. Hoss et M. Mc Gaughey (Bach, Telemann, Boismortier).
Hôtel Héronet, 20 h. 30 : M. Bourdon, D. Rozan et N. Henon (Bach, Monteverdi, Haendel).
Eglise Saint-Eloi, 20 h. 45 : Chorale mixte et orchestre symphonique du douzième, dir. S. Béquet (Rameau, Albinoni, Haydn).
Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 20 h. 45 : Concert Orpheus (Quantz, Fash, Telemann).
Sainte-Chapelle, 21 h. : Chœur national, dir. J. Grimbert, Los Calchakis et A.-M. Miranda (Maldonado).
Notre-Dame de Paris, 21 h. : chorale nationale bulgare, chanteurs de Saint-Eustache, dir. P. Dervaux, soliste J. Taillon (chants classiques et liturgiques orthodoxes ; le Miroir de Jeanne).
Salle Rossini, 21 h. : S. Marendaz, Millet et F. Tillard (Duparc, Fauré, Strauss, Berg, Mahler).
Esplanade de la Défense, 21 h. : Trio à cordes français (Beethoven, Mozart).

Les opérettes

Théâtre des Arts, 20 h. 45 : Hommage à Luis Mariano.

La danse

(Voir Salles subventionnées.)
American Center (Raspail), 20 h. 30 : les Indiens Yaquis.
Théâtre de la Cité internationale, 21 h. : Compagnie Alphaballet.
Centre culturel du Marais, 20 h. 30 : London Contemporary Dance Theatre.
Cour Carrée du Louvre (260-14-85), 21 h. 15 : Maïa Plissetskaïa et soixante-dix danseurs du Bolchoï.
Palace, 19 h. : Fernando Marques ; 20 h. 30 : West African Cosmos ; 22 h. 45 : Cinquante-sept minutes.
Stadium, 18 h. : Cl. Cagnasso, A. Guillard, G. Naudin ; 22 h. 30 : Brigitte Fontaine et Areski.
Théâtre Campagne Première, 17 h. 30 : Soho ; 20 h. : le Groupe Nico ; 22 h. 30 : Ahmed Latif Khan.
Caveau de la Huchette, 21 h. : Maxim Saury.

Festival du Marais

Hôtel d'Aumont, 21 h. 15 : les Rustres.
Cave de l'hôtel de Beauvais, 20 h. 30 : J.-P. François et J.-P. Bouchebel.
Place Sainte-Catherine, 19 h. 30 : les Doubles dièzes.
Hôtel Carnavalet, 21 h. 15 : Trio Pasquier (Beethoven, Webern, Mozart).
Terre-Plein Sully-Morland, 20 h. 30 : Cirque P. Etaix, A. Fratellini.









SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

Chaillot, 15 h. : les Musiciens du ciel, de G. Lacombe ; 18 h. 30 : Choisir : Cathédrales ; Sans draps, d'U. Peres (en présence de l'auteur) ; 20 h. 30 : le Fou de mai, de Ph. Defrance ; 22 h. 30 : le Grand Gouana, d'A. Serreau (en présence de l'auteur).

Les exclusivités

ADOPTION (Hong., v.o.) : St-André-des-arts, 6e (326-48-18).
ALICE DANS LES VILLES (A., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25). Le Marais, 4e (278-47-86). 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LES AMBASSADEURS (Fr. - Tun., v.o.) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90). Le Paris, 8e (359-53-99) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
BAXTER, VERA BAXTER (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Olympic, 14e (542-67-42).
BILITIS (Fr.) (**) : U.C.G. Opéra, 2e (261-50-32).
LE CAMION (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14 Juillet - Bastille, 11e (357-90-81).
CARRIE (A.) (**) v.o. : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19), Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; v.f. : Templiers, 3e (272-94-56), Bosquet, 7e (551-44-11).
CAR WASH (A., v.o.) : St-Germain Studio, 5e (033-42-72), Marignan, 8e (359-92-82), Monte - Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16), Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96) Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
CASANOVA DE FELLINI (It.) (*) v.o. : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
LA CASTAGNE (A., v.o.) : U.C.G Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), U.C.G Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02) Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64, Napoléon 17e (380-41-46), Secrétan 19e (206-71-33).
LA COMMUNION SOLENNELLE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), P.L.M St-Jacques, 14e (589-68-42).
LA DENTELLIERE (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92 84) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Maxéville, 9e (770-72-86) : Nations, 12e (343-04-67) : Fauvette, 13e (331-56-86) ; Olympic - Entrepôt, 14e (542-67-42) : Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE DERNIER BAISER (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25) ; Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).
ELISA VIDA MIA (Esp., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) : Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
EN ROUTE POUR LA GLOIRE (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LE FANTOME DE BARBE-NOIRE (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; U.G.C.-Gobelins 13e (331-06-19) : Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) : Tourelles, 20e (636-51-98). H. Sp
LES FOUGERES BLEUES (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
LA GUERRE, LA MUSIQUE, HOLLYWOOD ET NOUS (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) ; Action-République, 11e (805-51-33).
L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Murat, 16e (288-99-75).
JABBERWOCKY (Ang., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), U G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; v.f. : Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
JULIE POT DE COLLE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Athéna, 12e (343-07-48).
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
MADAME CLAUDE (Fr.) (*) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Marignan, 8e (359-92-82), Lumière, 9e (770-84-64), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
LE MESSAGE (A.-Lyb., v. arab.) : Wepler, 18e (387-50-70) ; v. am. : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
NETWORK (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23)
NEWS FROM HOME (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42)

LA NUIT DE SAINT-GERMAIN-DES-PRES (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Fauvette, 13e (331-56-86), Calypso, 17e (754-10-68), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
OMAR GATLATO (Alg., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Palais des Arts, 3e (272-62-98), Myrrha, 18e (606-06-26).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Saint - Michel, 5e (326 - 79 - 17), Luxembourg, 6e (633-97-77), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19)
PORTRAIT DE GROUPE AVEC DAME (All., v. o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Marignan, 8e (359-92-82) : v. f. : Français, 9e (770-33-88), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
PROVIDENCE (Fr., v. ang.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
LA QUESTION (Fr., **) : Quartier Latin, 5e (326-84-65), Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LE REGARD (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
ROCKY (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46).
TOUCHE PAS A MON COPAIN (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90)
LE TIGRE DU CIEL (Ang., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) : v. f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) : v. f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Diderot, 12e (343-19-29), Ternes, 17e (380-10-41).

Les films nouveaux

LE DIABLE PROBABLEMENT, film français de Robert Bresson : Saint - Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Colisée, 8e (359-29-46), Gaumont-Madeleine, 8e (073 - 56 - 03), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-15).
VOL A LA TIRE, film américain de J. Schatzberg. V.O. : Vendôme, 2e (073-97-52), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Bonaparte, 6e (326-12-12), Biarritz, 8e (723-69-23).
PAINTERS PAINTING, film américain d'Emile de Antonio. V.O. : Olympic, 14e (542-67-42), le 16 au Centre-Pompidou.
LE BUS EN FOLIE, film américain de James Frawley. V.O. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71) ; V.F. : Rotonde, 6e (633-08-22), Caméo, 9e (770-20-89), U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Convention - Saint - Charles, 15e (579-33-00), Murat, 16e (288-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33)
LE PONT DE CASSANDRA, film anglais de G.-P. Cosmatos. V.O. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; V.F. : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (288-99-75).
LA JEUNE LADY CHATTERLEY, film américain de A Roberts (**). V.O. : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; V.F. : Paramount-Marivaux 2e (742-83-90), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22 - 17), Paramount - Orléans 14e (540-45-91), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
DEFENSE DE TOUCHER, film italien de Nello Rossati. (*) V.F. : Omnia, 2e (233-39-36), Balzac, 8e (359-52-70), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Gaîté, 13e (326-99-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
CANNON BALL, film américain de P. Bartel. V.O. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; V.F. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Les Images, 18e (522-47-94), Secrétan, 19e (206-71-33).

TROIS FEMMES (Ang., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. ; Impérial, 2e (742-72-52), Saint - Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43), Les Nations, 12e (354-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
UN TAXI MAUVE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)

Les festivals

CARNE - PREVERT : la Pagode, 7e (705-12-15) : les Enfants du paradis.
LA NOUVELLE VAGUE : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) : les Amants.
PAGNOL : Olympic, 14e (542-67-42), à 17 h. 15 (sauf sam. et dim.) : Fanny.
UN DEMI-SIECLE DE CINEMA SOVIETIQUE (v.o.) : le Seine, 5e (325-95-99), mat. : la Terre ; à 18 h. : le Quarante et Unième ; en soirée : Vingt jours sans guerre.
CHARLIE CHAPLIN (v.o.), Studio des Acacias, 17e (754-97-83), 12 h. 30 : les Lumières de la ville ; 14 h. : les Feux de la rampe ; 16 h. 30 : la Revue de Charlot ; 18 h. : The Kid ; 19 h. 30 : la Ruée vers l'or ; 20 h. 45 : les Temps modernes ; 22 h. 15 : le Dictateur.
LES MARX BROTHERS (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : la Soupe au canard.
W. ALLEN (v.o.), Studio Logos, 5e (033-26-42) : Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe...
I. BERGMAN (v.o.), Racine, 6e (633-43-71) : Rêves de femmes.
CINEMA SUEDOIS (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Sang.
BUNUEL (v.o.), Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : la Mort en ce jardin.
CARLOS SAURA (v.o.), Quintette, 5e (033-35-40) : Anna et les loups.
R. POLANSKI (v.o.), Studio Galande, 5e (033-72-71), 12 h. 30 (+ sam. à 23 h. : Macbeth) ; 15 h., 19 h. : Répulsion ; 17 h., 21 h. : Cul-de-sac.
VISCONTI (v. o.), Styx, 5e (633-08-40) : le Crépuscule des dieux.
COMEDIES A L'ITALIENNE (v.o.), Bilboquet, 6e (222-87-23), 13 h. 45 : les Monstres ; 16 h. : Une poule, un train... et quelques monstres ; 18 h. 15 : Moi, la femme ; 20 h. 30 : le Fanfaron ; 22 h. 30 : Parfum de femme.
CHATELET - VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.), I. : 11 h. 30 (sf dim.) : les Mille et Une Nuits ; 14 h. : le Dernier Tango à Paris ; 16 h. 10 : Taxi Driver ; 18 h. : Cabaret (+ ven. et sam. à 24 h.) ; 20 h. 15 : Cria Cuervos ; 22 h. 15 : Aguirre, la colère de Dieu. — II : 12 h. (sf dim.) : le Décaméron ; ven., sam. à 24 h. 15 : la Grande Bouffe.
BOITE A FILMS, 17e (754-51-50). I : 13 h. : Let it be ; 14 h. 30 : Macadam cow-boy ; 16 h. 15 : Orfeu Negro (+ ven. et sam. à 24 h.) ; 18 h. 15 : Jérémiah Johnson ; 20 h 15 : le Lauréat ; 22 h. : Délivrance. — II. : 13 h., 22 h. 50 : Phantom of the Paradise ; 14 h. 45 : 1900 (prem. partie) : 17 h. 45 : 1900 (deuxième partie) : 20 h. 15 : Mort à Venise ; ven. et sam. à 14 h 15 : Zardoz.
P. NEWMAN (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-87-50) : Luke la main froide.

Les séances spéciales

BEN ET BENEDICT (Fr.) : Olympic (542-67-42), à 18 h. (sauf sam. et dim.).
CALIFORNIA SPLIT (A.) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
HAROLD ET MAUDE (A.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
HOTEL DU NORD (Fr.) ; Studio Cujas, 5e (033-89-22), à 12 h. (sauf sam., dim.).
INDIA SONG (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99), à 13 h. 20 (sauf dim.).
LE LIMIER (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : le Seine, 5e, à 12 h. 15 (sauf dim.).
NEXT STOP GREENWICH VILLAGE (A., v.o.) : la Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.

Les grandes reprises

AU FIL DU TEMPS (A., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86)
AMARCORD (It., v.o.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55) (sf mar.).
LA BLONDE ET MOI (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
COMMENT YU KONG DEPLAÇA LES MONTAGNES (Fr.) : Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) H. Sp.
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44) H. Sp.
LA FIANCEE DU PIRATE (Fr.) (*) : Impérial, 2e (742-72-52), Quintette, 5e (033-35-40), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Marignan, 8e (359-92-82), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) (le 16, la séance de 20 h. 30 sera suivie d'un débat).
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) Ranelagh, 16e (288-64-44) H. Sp.
J'AI MEME RENCONTRE DES TZIGANES HEUREUX (Youg., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
GUERRE ET PAIX (Sov., v.f.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50)
JERRY CHEZ LES CINOQUES (A., v.o) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Gaumont - Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Studio-Marigny, 8e (225-20-74)
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34)
MOBY DICK (A., v.o.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), v.f. : Capri, 2e (508-11-69), Mercury, 8e (225-75-90), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
LA MONTAGNE SACREE (A., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
LES NOCES DE CENDRE (Pol., v.f.) : Royal-Villiers, 17e (924-78-31).
NOS PLUS BELLES ANNEES (A., v.o.) : France-Elysées, 8e (723-71-11).
ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90).
OSCAR (Fr.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES QUATRE MALFRATS (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Helder, 9e (770-11-24), Miramar, 14e (326-41-02).
TOMMY (Ang., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
TRIPLE ECHO (Angl., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LES VACANCES DE M. HULOT (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
WOODSTOCK (A., v.o.) : George V, 8e (225-41-46).



RADIO-TÉLÉVISION

VU

On a marché !

Elle a été lente à prendre le départ, la balade en montagne, la Grimpe, à laquelle nous conviait Henri Spade, mercredi sur TF 1. Il a d'abord fallu visiter le coin, un village de carte postale dans la chaîne des Aravis, au Chinaillon. Et faire ensuite la connaissance des protagonistes. On échangeait des banalités. Les présentations n'en finissaient pas : Serge, un gamin, qui se voyait déjà dans les chaussures à clous de Rebuffat ; Claudius, un ancien militaire — il ressemble à Yves Robert, — surnommé l'araignée pour ses prétendues prouesses en solitaire : deux guides suisses, fraîchement débarqués avec corde, piolets, accent du Valais, enfin toute la panoplie.

Pour tout arranger, le baromètre était à l'orage. On avait beau le tapoter, pas question de tenter la « première » envisagée. Claudius s'y est quand même risqué, sa femme (Geneviève Fontanel), gentille, jolie, dévouée, sur ses talons, elle l'avait supplié de l'emmener. D'abord, pas de problème, herbe à vache, chemin muletier, une promenade à travers prés. Et puis, c'est l'arête de schiste, le vide se creuse sous les pieds. Et à partir de là, pour qui a facilement le vertige, la vue de ces mains tâtonnant à la recherche d'imperceptibles prises sur l'à pic du rocher, de ces lourds souliers dérapant sur la paroi à l'improbable rencontre d'une fissure taillée au rasoir... ça vous mettait le cœur au bord des lèvres.

Très vite, ce malaise se double d'un soupçon : et si c'était de la frime ? Si Claudius s'était vanté ? Au passage de la cheminée, on est fixé. Du bluff ! Essoufflé, terrifié, jamais ce grimpeur en chambre n'arrivera à protéger cette pauvre Fontanel de l'orage qui, naturellement, va s'abattre avec fracas sur l'étroit rebord où les voilà plaquée, dos au mur. Et un peu plus loin, quand il a décroché, gros bourdon empoté, gigotant au bout du fil qu'elle retenait à la force du poignet, on a cru mourir aussi. De peur.

Roland Bernard, le réalisateur, peut être content. Pour marcher, on a marché, on a même grimpé. Tuante, cette soirée.

CLAUDE SARRAUTE.

D'une chaîne à l'autre

UN CONSEIL INTERNATIONAL DES RADIOS-TÉLÉVISIONS DE LANGUE FRANÇAISE

● *Les participants au colloque international des radios-télévisions de langue française, qui s'est tenu à Montréal du 6 au 10 juin, ont décidé de créer un conseil international visant à « favoriser la coopération entre les organismes de radio et de télévision d'expression française dans le monde ».*

Le colloque, qui a réuni des représentants de plus de vingt-cinq pays d'Europe, d'Afrique, du Proche-Orient et des Antilles a eu lieu sous l'égide de l'Agence de coopération culturelle et technique, avec la collaboration de la société Radio-Canada et de l'Office de radio-télévision du Québec.

ACCORD ENTRE RADIO-FRANCE ET L'ORCHESTRE DE PARIS

● L'Orchestre de Paris et Radio - France ont signé un accord qui prévoit la retransmission sur les antennes nationales, entre septembre 1977 et juin 1978, de six concerts inscrits au programme de cette formation. M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, qui a rendu public cet accord mercredi 15 juin, a également souligné, dans un communiqué, « *le nécessaire élargissement de la diffusion culturelle* ».

LE S.N.J., LA C.G.C. ET « L'AFFAIRE PERICARD »

● A la suite de l'élection de M. Michel Péricard, directeur de l'information à Radio-France, au comité central du R.P.R. (*le Monde* du 15 juin), le Syndicat national des journalistes (S.N.J.) de Radio-France dénonce, dans un communiqué, les « *risques de manipulation de l'information* » que représentent « *certains cumuls de responsabilités* ».

D'autre part, à la suite de l'élection de M. Michel Péricard au comité central du R.P.R., et considérant que tout militantisme politique, quel qu'il soit, entache la crédibilité de l'information de Radio-France, le syndicat C.G.C. des journalistes demande au président-directeur général de la société de mettre un terme à une situation dont l'exploitation politique risque de rejaillir sur tout les journalistes.

« LE CHEVALIER A LA ROSE » SUR A2

● *En direct du palais Garnier*, Antenne 2 retransmet samedi 25 juin, à 20 h. 30, *le Chevalier à la rose*, de Richard Strauss, dans la mise en scène de Rudolf Steinbeck. Les principaux interprètes de cette production créée l'an dernier et reprise cette année par l'Opéra de Paris sont Christa Ludwig, dans le rôle de la Maréchale, Tatiana Troyanos (Octavian) Judith Blegen et Hans Sottin.

● *Dans la série des cours d'interprétation de France-Musique*, le pianiste Paul Badura - Skoda présentera trois séances de travail le 5 juillet à 20 heures et le 7 juillet à 14 heures et 20 heures au studio 105 de la Maison de Radio-France (entrée porte B).

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 16 JUIN

— *M. Claude Estier*, membre du secrétariat national du P.S., conseiller de Paris, répond aux questions de la rédaction de Radio-Monte-Carlo, à 19 heures.

— *La Génération sociale et libérale* dispose de la « Tribune libre » de FR 3, à 19 h. 40.

VENDREDI 17 JUIN

— *M. Jacques Raphael-Leygues*, ambassadeur de France en Côte-d'Ivoire, participe, en direct d'Abidjan, à « Inter 13 », au cours duquel il parlera de sa rencontre avec le général de Gaulle et des problèmes de l'Afrique aujourd'hui, *sur France-Inter*, à 13 h.

— *Le Groupe Al Anon*, fraternité de parents et d'amis alcooliques, s'exprime à la « Tribune libre » de FR 3, à 19 h. 40.

JEUDI 16 JUIN

CHAINE I TF 1

20 h. 30, Dramatique : « le Reflet dans la mer », de M.-J. Sauvageon, réal. O. Ricard, avec Ch. Vanel, P. Vaneck, Cl. Coster (rediffusion).

22 h. 10, Psychologie : La réussite sociale, de J. Mousseau.

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 35, Variétés : Un taxi dans Rome.

Avec Marie Myriam, Serge Reggiani, Adriano Celentano, Michel Sardou, Bobby Solo, Dalida, etc

21 h. 50, Téléfilm : Elizabeth, vingt-cinq ans de règne, de P. Morley.

22 h. 45, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, FILM (les grands noms de l'histoire du cinéma), cycle Aspect du cinéma italien : BEAUCOUP TROP POUR UN HOMME SEUL, de P. Germi (1967), avec U. Tognazzi, S. Sandrelli, R. Longarini, M.-G. Carnassi

L'existence compliquée d'un musicien d'orchestre qui a une femme légitime, deux maîtresses, des enfants dans ses trois ménages, et veut faire le bonheur de tout ce monde. Comédie italienne menée sur un rythme de vaudeville. Des bouffées d'humour grinçant, une satire sociale un peu superficielle

22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Dramatique : le Parc, de Michel Viala, réalisation A. Lemaître ; 22 h. 30, Entretiens avec Sonderborg, de F. Venaille ; 23 h., Journal du séducteur ; 23 h. 30, Poésie : Louise Herlin.

FRANCE-MUSIQUE

19 h., Concert Beethoven, en direct du Théâtre des Champs-Elysées, par l'Orch. philharm. de Berlin, dir. H. von Karajan : « Cinquième Symphonie », « Symphonie pastorale » ; 22 h., Jazz time ; 22 h. 30, Eloge de la folie ; 23 h. 15, France-Musique la nuit... Pour Schubert ; à 0 h. 5, Morton Feldman.

VENDREDI 17 JUIN

CHAINE I : TF 1

De 12 h. 15 à 13 h. 50, Programme de la mi-journée ; reprise à 17 h. 30 jusqu'à 20 h. 30.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : « le Juste Milieu », de B. Callaghan, avec J.-Cl. Arnaud, J. Ardoin, Cl. Coster.

Une enquête policière est ouverte après la mort de Florence. Parmi les relations de la victime, deux artistes.

22 h., Allons au cinéma.

22 h. 40, Journal.

CHAINE II : A 2

De 13 h. 35 à 20 h. 30, Programme ininterrompu avec, à 15 h. 15, Aujourd'hui magazine.

20 h. 30, Feuilleton : Allez la Rafale !

21 h. 30, Magazine littéraire : Apostrophes, de B. Pivot.

« Le livre érotique et pornographique » : avec Régine Deforges : « Blanche et Lucie », Michel Gall : « la Vie sexuelle de Robinson Crusoé », Maurice Girodias : « J'arrive », tome I d' « Une journée sur la terre », Xaviera Hollander : « Super Sex », Thérèse Massart : « les Mâles de velours », et la participation d'Hubert Juin, sur les grands classiques de la littérature érotique

22 h. 40, Journal.

22 h. 50, FILM (ciné-club) : LES SEPT SAMOURAIS, d'A. Kurosawa (1954), avec T. Shimura, Y. Inaba, S. Miyaguchi, M. Chiaki, T. Mifune. (V.o sous-titrée, N., rediffusion).

Vers 1572, les habitants d'un village japonais, sans cesse pillé par des brigands, font appel, pour les protéger, à sept guerriers mercenaires. Film d'action et chronique historique. Et tout l'humanisme du grand Kurosawa dans une œuvre célèbre qui fut démarquée par le western hollywoodien.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Magazine vendredi, de M. Cazeneuve et J.-P. Alessandri : De quoi avons-nous peur ? Etre mal dans sa peau, enquête de M. Gleitz, réal. F. Bouchet.

Pourquoi, au long des siècles, l'homme a-t-il créé des situations, des systèmes contraignants ou hostiles à son corps ?

21 h. 30, Sciences : Les mystères de la Terre (Chapitre 3 : L'atmosphère ou les incertitudes du temps), de Ph. de La Cotardière, réal. Y. Ellena.

22 h. 40, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Emission médicale, en liaison avec TF 1 : l'avortement en II ; 21 h. 30, Musique de chambre, par l'Ensemble des solistes de Zagreb (Odak, Marne-Jarnovic, Lhopka, Karlins) ; 22 h. 30, Entretiens avec Sonderborg, de P. Venaille ; 23 h., Journal du séducteur ; 23 h. 50, Poésie : Louise Herlin.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 20, Le coin des collectionneurs, par D. Lemery (Stravinski) ; 21 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands : Orchestre symphonique de Stuttgart, dir. Jan Krenz, avec le violoniste L. Kogan : « Elegia » (T. Baird), « Sinfonietta » (Janacek), « Concerto pour violon » (Brahms) ; 23 h. 15, France-Musique la nuit... Jazz forum, par A. Francis et L. Malson ; 0 h. 5, Luc...

هكذا في الأصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi

Un Cabinet de Recherches et de Développement Marketing, possédant des méthodes d'investigations spécifiques

recherche

UN COLLABORATEUR DE HAUT NIVEAU

capable de prendre en charge la commercialisation et le perfectionnement d'un de ses produits, en tant que Chef Produit.

Pour réussir, il faudrait avoir :

- une formation supérieure (économique ou commerciale de préférence) ;
- une capacité à dominer les problèmes de tous ordres (aussi bien de terrain que de méthodologie) ;
- la volonté de parvenir à des conclusions concrètes.

Une expérience en Cabinet d'Etudes ou dans un Service Marketing d'un annonceur serait un atout supplémentaire.

Adresser C.V. et photo avec rémunération actuelle sous le nº 697.060 M À REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

BANQUE PRIVÉE

recherche

UN COMMERCIAL

ayant 26 ans minimum et une première expérience du contact clientèle.

MISSION :

- développer et conseiller une clientèle de particuliers de standing, en disposant de l'ensemble des services bancaires.

NOUS VOUS PROPOSONS :

- un salaire fixe et une rémunération importante sur l'effort personnel.

Adresser C.V. manuscrit détaillé ss la réf. D 970 à : ARCHAT, 34, bd Haussmann, 75009 PARIS, qui tr.

ORGANISME PUBLIC

recherche

INGÉNIEUR CHIMISTE

(ORGANICIEN), moins de 35 ans

Connaissances confirmées dans le domaine commercial. Poste impliquant responsabilités études du marché et développement commercialisation de substances organiques pour laboratoires.

Pratique de l'anglais indispensable, connaissance de l'allemand souhaitée.

Adresser curriculum vitae et prétentions, nº 17.799, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

IMPORTANT CENTRE DE RECHERCHE BIOLOGIQUE

Région Parisienne, recrute

UN DIRECTEUR TECHNIQUE

Le Candidat doit :

- avoir 35 ans et plus ;
- être diplômé ENSAM ou équivalent ;
- avoir exercé pendant plus de 5 ans des responsabilités d'entretien d'équipements aux technologies avancées.

Il aura la charge de :

- l'entretien général du Centre ;
- la maintenance des équipements scientifiques ;
- la mise au point d'appareillages nouveaux.

UN CHEF DES SERVICES D'APPROVISIONNEMENT

Le Candidat doit :

- avoir 25 ans et plus ;
- être Ingénieur spécialisé en physique et électronique, type SUPELEC ou équivalent ;
- avoir 2 à 3 ans d'expérience de poste technico-commercial dans les équipements scientifiques ;
- avoir les qualités et, si possible, l'expérience d'un organisateur ;
- être d'un excellent contact et avoir le sens de la négociation.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions, à DARDAINE - B.P. 349 - 75624 PARIS - Cedex 13, sous la référence numéro 432.

ORGANISME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL SUD-OUEST

recherche

pour conseils gestion - organisation aux P. M. I.

CADRE

Formation supérieure

expérience plusieurs années de responsabilités en P.M.I.

Connaissant en particulier problèmes :

créations d'entreprises industrielles - innovation - brevets - recherche - diversification - activités nouvelles - lancements produits, etc.

Formation I.C.G. ou I.A.E. souhaitée.

Ecrire sous le numéro 3.164 B, à BLEU, 17, rue Lebel 94300 Vincennes, qui transm.

EXPORTATEUR D'USINES TEXTILES

recherche

UN INGÉNIEUR DIPLOMÉ

ayant

- Connaissance des matériels textiles ;
- Expérience de la conception et de la réalisation d'ensembles industriels ;
- Formation de base mécanique ou électricité ;
- Langues : allemand, anglais.

Lieu de travail : Paris (8e)

Déplacements occasionnels à l'étranger.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous nº 7.136 à « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

IMPORTANT GROUPE FRANCAIS recherche pour son SIEGE SOCIAL A PARIS

adjoint(e) au directeur comptable

FORMATION : DECS ou équivalent, expérience d'au moins 3 ans dans un cabinet d'expertise comptable.

FONCTION : contrôle de la comptabilité de groupe - consolidation. Participation à la mise en place d'un service d'audit, et à l'étude de prises de participations.

Grande disponibilité : déplacements fréquents en France et à l'étranger.

Connaissance de l'allemand appréciée.

Adresser C.V. manuscrit, photo, réf. et prét. à No 17609 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transm.

IMPTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

banlieue Sud-Ouest Paris

recherche

1 CADRE CONFIRMÉ

NIVEAU D.E.C.S., ÉCOLES SUPÉRIEURES

2 à 3 ans d'expérience en cabinet d'expertise

2 CADRES DÉBUTANTS

NIVEAU D.E.C.S., ÉCOLES SUPÉRIEURES

Ils assureront le contrôle des comptabilités et assisteront les différents établissements du département (déplacements fréquents).

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions, nº 17.296, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

Société fabrication de tuyaux flexibles rech. pr USINE de BRAY-s/Seine (77) 100 km Paris

INGENIEUR ARTS ET METIERS ou équivalent

ayt min. 3 années d'expérience
— Responsabilité importante ds proche avenir ; possibilité de voyage de courte durée en FRANCE et à l'ETRANGER.
— Anglais ou allemand souhaité.
Envoyer C.V., photo, prétent., à nº T 74.913 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉDITION

demande

UN H. PROGRAMMEUR COBOL

Connaissance de la ligne 100 CII HONEYWELL BULL souhaitée

Evolution rapide sur nouvel ordinateur

- 25 ans minimum.
- Libre rapidement. Vacances assurées.

Statut cadre, (13 mois et demi.) Retr. compl. Restaur. entrepr.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions, à : C.A.P. - Nº 858 120, bd Raspail - PARIS (6e), qui transmettra.

IMPTE Sté de constructions Electriques et Electroniques. PARIS-13e, recherche

INGÉNIEURS

GRANDES ECOLES ou TITULAIRE MAITRISE Informatique de gestion.
— Ayant 1 ou 2 ans d'expérience pour la mise en place d'un SYSTEME INFORMAT. de GESTION en temps réel, avec bases de données.
— Connaissances MATERIEL C.I.I.-H.B. souhaitées.
Ecr. avec C.V. et prétent. à AOIP, B.P. 301, PARIS-13e.

IMPORTANTE SOCIETE secteur TELECOMMUNICATIONS (proche banlieue NORD-OUEST)

recherche

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

diplômés gdes écoles, débutants susceptibles après formation :

— soit de réaliser des études en laboratoire. (Réf. 15)

— soit d'effectuer déplacements sur chantiers en France et à l'étranger. (Réf. 20)

POSTES EVOLUTIFS A POURVOIR TRES RAPIDEM.

Adress. lettre, C.V., photo, prétentions (en précisant la réf.) à I.C. IMPACT, 9, rue Arsène-Houssaye, Paris-8e qui transm.

E2/P1 implantation CI Morangis, E2/MG tôlerie Trappes. Téléph. pour R.-Vs : 293-34-01/293-35-87.

DIRECTEUR CENTRE DE VACANCES

Adolescents en juillet, très solide expérience. Tél. : 500-75-91.

Sté de Distribution de produits frais, banlieue Sud, rech. pour son Service informatique

OPÉRATEURS PUPITREURS

sur C. II - H.B. 61-60. Envoyer C.V. et prétentions à nº T 74.895 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

UNE COMPAGNIE MULTINATIONALE recherche pour sa FILIALE FRANÇAISE

UN CHEF DE HAUT NIVEAU

pour diriger son SERVICE INFORMATIQUE

Il aurait une forte personnalité, serait capable de négocier à tous les niveaux et de motiver ses collaborateurs et participerait aux projets européens sous l'autorité du directeur européen d'informatique.

Les candidats doivent avoir une bonne expérience en analyse et programmation Cobol et/ou RPG II (GAP). Fortran et notions télétraitement souhaitées.

La connaissance de l'anglais et une expérience industrielle seraient apréciées.

Ecr. à 7.161 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris.

VOUS ETES ETUDIANT et désirez vous intégrer à une équipe jeune et dynamique. Nous vous proposons d'être

DÉLÉGUÉ CONSEIL

auprès des chefs d'entreprises.

Nous vous assurons : Une formation complète, un salaire hautement incitatif, des possibilités de promotion ds une société en pleine expansion.

Pour plus de renseignements, appelez au 886-44-99.

Association s'occupant d'adolescents cas sociaux Convention collective 1966 recherche pour les internats suivants :

A BEAUVAIS :
- Deux foyers en appart.
- Un centre de formation professionnel

A PARIS :
- Un foyer

- **ÉDUCATEURS**
- **ÉDUCATRICES**
- **PROFESSIONNELS** désirat se reconvertir dans l'éducation
- **PROFESSIONNELS DE L'ÉDUCATION**

pour postes éducatifs.

Ecrire avec C.V. et photo, à J.C.L.T. - 79, rue de l'Eglise, 75015 PARIS

ORGANISME SOCIAL ET FAMILIAL recherche

ANIMATEUR DE FORMATION

de responsables bénévoles d'associations. Adr. CV et prét., UNAPEI 28, place Saint-Georges, 75442 Paris Cedex 09.

---

1) AT2/B électronique SAV médicale. Allemand souhaité, avec voiture, Metz.
2) AT2/3 physique et électronique Limeil. 3) AT3 électronique et informatique Versailles.
4) AT2/3 débutants plate-forme et contrôle Versailles. 5) AT3/B électroniq. microprocesseur 8080 INTEL Limeil. 6) AT3 système informatique de gestion pour l'établissement d'un dossier complet de B.E. Tél. pour rendez-vs 293-34-01 ou 293-35-87.

emplois régionaux

...ts PICARD S.A. - SECOND PRODUCTEUR NATIONAL DE PRODUITS DE PANIFICATION FINE

recherche son

DIRECTEUR DES VENTES

pour sa marque SAINT-LUC

« Distribution en boulangerie »

IL S'AGIT DE :

- Diriger et animer une équipe de vendeurs en laisser sur place ;
- Etre dynamique au sein d'une direction dynamique ;
- N'épargner ni son temps ni sa peine pour la réalisation d'objectifs ambitieux ;
- D'être totalement disponible pour des interventions sur le terrain ;
- Résider à Châteauroux au cœur d'une agréable région ;
- Une rémunération intéressante en fonction des capacités ;
- Un véhicule de fonction + frais de déplacements.

Adresser lettre man. C.V. détaillé avec photo à : ts PICARD S.A., 189, av. d'Argenton, Châteauroux.

Discrétion assurée.

IMPORTANTE SOCIETE MARSEILLAISE

recherche son

CHEF COMPTABLE

homme jeune, dynamique disponible, titulaire D.E.C.S. ou équivalents
- Expérience de la comptabilité générale.
- Fiscalité des Sociétés.
- Connaissance de l'Informatique souhaitée minimum 4 ans.
- Sera « Patron » de l'ensemble de la fonction comptable et financière.

Homme de valeur à fort potentiel. Rémunération élevée. Lieu de travail MARSEILLE. Disponible rapidement.

Adresser curriculum vitae manuscrit et photo, à : HAVAS MARSEILLE 47731.

CENTRE CULTUREL Région Rhône-Alpes recherche urgent

ANIMATEUR POLYVALENT

et pratiq. relations associat. Centre culturel communal Vénissieux, 68, bd A.-Croizat 69200 VENISSIEUX Tél. (78) 70-09-16

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS DE RENOMMÉE INTERNATIONALE, recherche :

TECHNICIENS ELECTRONICIENS CONFIRMÉS

Niveau B.T.S. ou équivalent

Pour maintenance instrumentation médicale (Electronique de pointe, circuits logiques et analogiques)

Disponibilité indispensable pour déplacements en France.

TECHNICIENS CONFIRMES

POUR PLATE-FORME DE REGLAGE EN PRODUCTION

pour matériel identique au poste précédent
Lieu d'attachement : Banlieue Sud-Ouest de Paris.

Env. C.V., photo, prét. sous nº 17.743 à CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE

proche banlieue Paris-Ouest recherche

JEUNES INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

pour laboratoire d'études

Adresser C.V. détaillé à C.G.P., sous numéro 505, 25, rue Cavendish - 75019 Paris, qui transmettra.

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

— 3 A. EXPER. MINIMUM.
— Tr. bne conn. mat. syst. IBM.
— Connais. souhaitées doucment. automatiq.
LIBRE RAPIDEMENT.
Env. C.V. à : C.E.D.I.J., 5, rue CARNOT, 78000 VERSAILLES.




dans le cadre du développement de ses activités recherche

LE DIRECTEUR DE SES SERVICES ÉDITORIAUX

ce poste de haute responsabilité requiert :
une formation supérieure,
une large expérience de l'édition d'ouvrages encyclopédiques ou de publications couvrant les différentes branches du savoir et de la culture,
la capacité d'animer une équipe de collaborateurs,
le sens de la créativité mais aussi celui de la gestion, de l'organisation et du respect des plannings.

toutes les candidatures seront examinées avec discrétion

adresser lettre manuscrite, curriculum vitae et photo à M. J.-J. Salmon, directeur général Encyclopædia Universalis, S.A. 10, rue Vercingétorix, 75014 Paris

---

Importante Société CENTRE PARIS recherche

COMPTABLE PRINCIPAL

EXPERIMENTE

De préférence ayant travaillé dans service paye et connaissant lois sociales. Anglais très souhaitable.

Adresser curriculum vitae nº 17.266 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er q.tr.

SOCIETE AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE recherche

COMPTABLE

Envoyer C.V. et photo sous nº 8.265 L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE ALIMENTAIRE propose un poste d'

ASSISTANT SERVICE STOCKAGE

PARIS

Le titulaire du poste devra, sous la responsabilité du Chef de Service, s'assurer du bon approvisionnement des entrepôts et faire appliquer la politique de gestion des stocks dans les agences de notre Société.

Nous donnerons la préférence à un candidat de formation supérieure ayant 1 à 2 ans d'expérience ds un domaine semblable.

Merci d'envoyer C.V. et prétent. à Régie-Presse s/réf. 696.371 M, 85 bis, r. Réaumur, Paris (2e).

Urgent ch. Pharmacienne pour le Tchad, salarié. Tél. P.C.V. 26-37 (15 heures) Senoussi, B.P. 1009 DJAMENA (TCHAD).

Le Monde

INFORMATION-EMPLOI

Afin d'aider nos lecteurs dans la recherche d'un emploi, nous publions des informations pratiques, depuis le 29 mars chaque lundi et mardi, dans nos pages d'annonces classées.

Elles doivent être, bien entendu, adaptées par chacun à sa situation particulière.

CONDITIONS D'ENGAGEMENT

Certaines entreprises peuvent vous remettre une description des tâches et des responsabilités du poste.

Du salaire brut qui vous sera indiqué, il sera nécessaire, pour connaître le salaire net, de déduire les différentes cotisations :

- obligatoires : assurance maladie, maternité, invalidité, décès, assurance vieillesse, retraite complémentaire, assurance chômage, APEC (pour les cadres) ;
- contractuelles : retraite complémentaire et supplémentaire, prévoyance ;
- facultatives : mutuelle, ticket restaurant, etc.

Le statut dépend de la catégorie professionnelle qui vous sera proposée par l'employeur. On en distingue habituellement quatre : ouvriers, employés, agents de maîtrise et cadres dont les conditions et garanties sont précisées généralement pour chacun dans un avenant particulier (voir paragraphes précédents). Le statut détermine, lors de l'entrée, en particulier la durée de la période d'essai et le régime de retraite complémentaire et de prévoyance (assurance complémentaire de la Sécurité sociale : décès, invalidité, incapacité, maladie). Dans chaque avenant sont décrits les principaux postes de travail ou les positions repères ; à chacun d'eux correspond un coefficient hiérarchique qui permet de déterminer l'appointement mensuel minimum applicable. Bien entendu, ces éléments peuvent varier d'une convention collective à une autre.

Après avoir trouvé un emploi, informez les personnes et les organismes qui vous ont aidé de près ou de loin dans vos recherches.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

secrétaires

Secrétaires de direction

PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL
d'une Société en pleine expansion
recherche
pour son Secrétariat

une secrétaire de direction

La candidate, âgée de 30 ans minimum, devra :

- Présenter de sérieuses références et posséder une solide expérience dans un poste identique.
- Être excellente sténographe et dactylographe.
- Savoir parfaitement mettre en forme et rédiger un texte ou une lettre sur la base d'idées directrices.
- Être rompue aux relations au plus haut niveau et avoir un sens très développé du contact.

Voiture indispensable pour se rendre sur le lieu de travail (banlieue Ouest, région Versailles).

Écrire en joignant C.V., photo récente et en indiquant prétentions sous référence PALE (mentionnée sur l'enveloppe) à :



Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

SOCIETE D'ENGENIERIE ET DE REALISATION DE GROS EQUIPEMENTS
recherche pour sa DIRECTION COMMERCIALE

SECRÉTAIRE DE DIRECTION
STENODACTYLO BILINGUE

- Bonne culture générale.
- Niveau Bac - DEUG.
- Anglais cour. (lu, parlé, écr.)
- Espagnol apprécié.
- Goût pour les initiatives indispensable.

Adresser lettre de candidature manuscrite avec C.V., photo et prétent. s/réf. 2018 M. à : PRO/JETS 37, r. de Ponthieu, 75008 PARIS

Société internationale quartier ETOILE recherche **SECRÉTAIRE-STÉNODACTYLO** TRILINGUE (anglais, allemand, français), de préférence de langue maternelle anglaise ou allemande. Adresser C.V. et prétent. nº 17.728, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, PARIS (1er), qui trans.

STE FILIALE D'UN GROUPE IMPORTANT rech. URGENT **SECRETAIRE** bilingue anglais (écrit pour NANTERRE (La Boule). Salaire X 13. Cantine. Avant. sociaux. Congés payés 5 semaines. Ecrire (service nº 188) Boîte postale M. du MAZET 186-75062 PARIS Cedex 02 (qui transmettra)

Secrétaires

Recrutons IMMEDIATEMENT
SECRÉTAIRES EN PUBLICITÉ
- Secrét. Bil. Anglais. Sténo dans les 2 langues.
- Secrét. Bil. Allemand. Si pos. sténo dans les 2 langues.
- Hôtesse standardiste. Bil. Allemand.
- Secrét. fabrication. Bilingue Anglais + si pos. Allemand.
- Secrét. Sténodactylo. Minimum 2 ans expér.
- Secrét. exé. petites annonces.

DECORATEUR DE STAND DESSINATEUR perspectives 742-67-79.

IMPTE SOCIETE recherche
SECRÉTAIRES
ayant 2 à 5 ans d'expérience Travail en anglais pour personnel multinational. Très bonne dactylo. Excellent niveau en anglais (langue maternelle, Cambridge Proficiency ou équivalent).
Avantages sociaux.
Ecrire avec C.V. à nº 17264 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er qui trans.

Sténodactylos

Importante Société de produits de beauté banlieue Ouest recherche
UNE STÉNODACTYLO EXPERIMENTEE
aimant les chiffres.
Ecrire nº 3.041, PUBLICITES REUNIES, 112, boulev. Voltaire, 75011 PARIS.

enseignem.

ÉCOLE PASCAL
Enseignement privé, 33, bd Lannes, Paris-16e. Tél. 504-14-23. Cours annuels et vac. Jardin d'enfants. Aux Baccalauréats. Internat. External. Demi-pension, mixte

occasions

LIVRES achat comptant à domicile. LAFFITTE, 13, rue de Buci, 6e. Téléph. : 326-68-28.

EN SOLDE moquette et revêtements muraux 1er et 2e choix, 50 000 m2 sur stock. Téléph. : 589-86-75.

ACHETONS PIANOS Daudé, 75, avenue Wagram, 17e. T. WAG. 34-17. Vente-Location.

capitaux ou proposit. comm.

Société de distribution en gros
LEADER régional dans sa SPÉCIALITÉ
en vue extension de son marché
NÉGOCIERAIT ACCORDS
avec groupe financier ou investisseurs, Association, participation possible.
Ecrire sous le numéro 697.157 M, à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur - 75002 Paris, qui transmettra.

Société de grande réputation dans les domaines de l'ingénierie, des gds travaux et de l'environnement, possédant des usines et des réseaux commerciaux à travers les Etats-Unis, le Canada et les Caraïbes, fabrique, vend, loue et entretient son propre matériel.
Rech. des produits spécialisés à caractère technique, des processus et des prod. chim. en vue d'achats de licences, de fabrication et de distribution exclusive s/les march. d'Am. du N. et S.
Ecrire à :
GRIFFIN CORPORATION
881 East 141 Street, Bronx, New York 10454, Etats - Unis.

PROVINCE - Vends affaire mécanique générale 1er ordre. Rapport annuel : 1 million. Prix : 6,5 millions. BORDES 18427 Ag. Havas, 136, av. Ch.-de-Gaulle, 92200 Neuilly.

information divers

POUR **TROUVER** UN **EMPLOI**

Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages).
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 17 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'actions détaillées.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.
- Vos droits, lois et accords.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

traductions

Demande

Nous traduisons angl., it., esp., all. Tél. (89) 42-99-13, p. 415.

demandes d'emploi demandes d'emploi

CONCEPTRICE - REDACTRICE. Libre immédiatement, plusieurs années d'expérience chez annonceurs tourisme et agences publicité, cherche emploi à temps complet. Ecrire sous le nº 1.184, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre Ccial, 39 a., célib., angl., expér. cciale, admin. et de gest. ds Sté améric. ch. trav. actif. Ecr. nº 1.182, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., 23 a., allem., étud. en lettres, part. allem., angl., franç., expér. pédag., l'enseign. nation. franç., ch. emploi dans l'enseignem. privé, agence de voyag. ou galerie d'art. Ecrire sous le nº 1.180, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., 23 ans, licence histoire et licence et maîtrise géographie, option tourisme, expér. enseign., BTS tourisme, libre de suite, étud. toutes proposit. emploi. Ecrire B. Ducrat, 12, chemin de la Vire. — 69300 CALUIRE.

JEUNE CADRE SUISSE langu. franç., angl., ital., allem., espagn., 6 a. expér. en inform., ch. sit. intér. Chiffre 44-129'434, Publicitas, CH - 8021 ZUERICH.

Chef Service, 28 a., 6 a. expér., 3 démarrages IBM 3-10, conn. GAP II, CCP, DATA 3, cherche place stable, libre août 1977. Ecr. nº 6.515, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., 25 a., gard. enft inadapté, psychorééducatrice diplômée, expérim. Téléphone : 370-12-89.

Doc. Sc. Eco., 26 a., D.O.M., Ang. + Hg. 76, 77, chercheur en Hongrie, spécial. : Eco. + commerc. + pol. E. THEVENON, 13, rue Fleming, 91400 Orsay. Téléphone : 928-44-71.

Secrétaire général de ville de 20.000 à 40.000 habitants, 37 ans, licence et maîtrise en droit public, recherche poste similaire ou catégorie supérieure, région indifférente. Ecrire sous le nº 1.170, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DESSINATEUR CARTOGRAPHE
27 ans, 10 ans expér., cherche POSTE À RESPONSABILITE ou PROMOTION PROFESSIONN. Téléph. : 344-63-15 ou écr. nº T 74.867 M, Régie-Pr. 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

EXPERT COMPTABLE
Doct. scienc. écon., lic. droit, 20 a. exp. fiduciaire et sociétés, angl.-all., ch. situation en rapp. Ecr. nº 990, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

CADRE ARABE
Prof. Trad. Speak. administr., 33 a. M. 2 enf., dipl. Univ. fr-b. Angl. mo., Lg exp. cpt volont, rech. empl. st. auprès établiss. frç. ou eur., dom. : Enseign. Ar. Aud.-Vis. Trad. fr.-ar Enr. vers arab. Travx adm. Ecr. Favreau, 2, devant Moulin, 57140 Woippy

Etudiante garderait enfants du lundi au vendredi. Tél. 742-05-85.

Jeune femme 35 ans, licenciée sciences éco, anglais, espagnol, exp. U.S.A., ch. sit. Sud, Sud-Ouest, mark., rel. pub., personn. Ecr. Havas Saint-Raphaël, 1.231.

J.F. débutante D.U.T. mesures physiques technique instrumentale. — Ecrire à nº 5.297 B, BLEU, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transm.

J.F. opératrice Matra, exp., ch. emploi stable, libre suite, Ecr. Mme Boivin, 9, av. Président-Kennedy, 93360 Neuilly-Plaisance.

automobiles

vente

8 à 11 C.V.

Collaborat. journal vend berline **304 S - 1975 ÉTAT IMPECCABLE** vert métallisé. Toit ouvrant, Radio. 23.000 km. Livrable 20 juin. 16.000 F Tél. 325-90-28

R 20 TL - 0 km - 2.000 F sous tarif. - T. 826-66-38.

12 à 16 C.V.

Part. à Part., vends D. Spécial ann. 73, 7.500 F (Argus — 20 %). Tél. : 295-04-34, heures bureau ; après 19 heures : 020-00-18.

PORSCHE 924 - 77 10.000 km Téléph. : 200-11-55, ETCHE.

+ de 16 C.V.

FORD **LINCOLN CONTINENTAL** 74, impecc. 69.000 km, air condit., radio, toit vinyl, vignette, toutes options. Prix : 45.000 F. Tél. 606-69-48 - 605-07-91

RANGE ROVER - MAI 1975 50.000 km, état parfait. Prix intéressant. Téléphoner pour faire offre au (38) 87-08-40.

BMW 633 CS réséda non immatriculée. Px exception. G.P.A., 11, av. Pte-d'Asnières, Paris-17e

Concess. BMW LE CHESNAY Vd 633 CSI bleu nuit métall., radio, vitres teint, 6.300 km. Non immatriculée. PX INTERESSANT - 954-75-28 - 58-22.

JAGUAR X J 2 fin juin 74, 44.000 km. Nombr. options, entièr. révisée. 4 pneus neufs. Tél. H.B. (16) 23-53-47-58.

MERCEDES 20 années d'expérience à votre service - Tél : 747-92-45

104 - 304 - 504 - 604 Export 77 peu roulé. Garantie Auto Paris-XV. - 533-69-95 63, r. Desnouettes, Paris-15e

Pourquoi certaines occasions sont-elles meilleures que d'autres?

Parce qu'elles ont appartenu exclusivement aux usines et au personnel Citroën. Parce qu'elles ont un kilométrage limité (en moyenne 10 000 km).

Parce qu'elles bénéficient de garanties 3 ou 6 mois pièces et main-d'oeuvre.

Département occasion des usines Citroën.

OUVERT LE SAMEDI
10, place E. Pernet 75015 Paris. Tél. 532.70.00 (Métro Félix Faure)
50, bd. Jourdan 75014 Paris. Tél. 589.49.89
59 bis, av. J. Jaurès 75019 Paris. Tél. 208.86.60
CITROËN

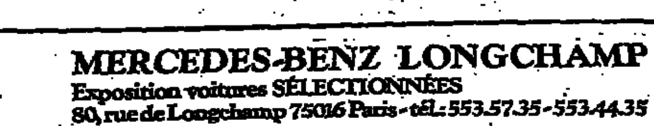
divers

OPEL
René PETIT s.a.
81, rue de Meaux 19e
607.93.92

VOLVO DAF
TS MODELES DISPONIBLES
OUEST - AUTOS
73, avenue Marcel-Cachin 92 CHATILLON
655-37-37







MERCEDES-BENZ LONGCHAMP
Exposition voitures SÉLECTIONNÉES
80, rue de Longchamp 75016 Paris - tél.: 553.57.35 - 553.44.35

La garantie "Etoile" est un label de qualité Mercedes. Un contrôle extrêmement rigoureux sélectionne les véhicules, vendus avec une garantie de six mois/10 000 km sur moteur, embrayage, boîtes de vitesses, etc. pièces et main-d'oeuvre.



L'immobilier

constructions neuves

Pour investissement
IMMEUBLE RESIDENTIEL A BOULOGNE
métro Pont de Sèvres
105 000 F
PRIX FERME ET DEFINITIF
mini studio 19 m² entrée - placard - salle de bains - kitchenette équipée
RESIDENCE AQUITAINE
renseignements : sur place le week-end de 11 h à 19 h 65-79, av. du Gal-Leclerc 609.17.52 ou : 766 51 76
SEMICLE

à BENERVILLE (DEAUVILLE) **« LE CLOS DE BENERVILLE »** la campagne à 150 m de la mer. Studios, 2 et 3 pièces, duplex. Architecture traditionnelle. Gestrad Tél. : 260-34-54. 22, rue Royale, 75008 PARIS et Agence Raix, 150, bd F.-Moureaux, Trouville.

NEUILLY - LEVALLOIS « Les Terrasses de Villiers » DU STUDIO AU 5 PIECES Entièrement aménagés, tout cft. Terrasse, parkg. Vis. 22, rue de Villiers, Levallois - T. 757-13-09.

PRIX NON REVISABLES A LA RESERVATION
LUXEMBOURG
dans petit immeuble Habitables 4e trimestre 1977 — studios et 2 pièces. — 4 pièces en duplex.
CH. MICHELS
— studios 30 m2.... 200.000 F
— 3 pièces .... 410.000 F
Habitables 3e trimestre 1977
IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, avenue Friedland, 225-93-69

Megève (H.-Savoie)
Profitez de l'hiver et de l'été
CHALETS LE GENTILHOMME
Quartier Rochebrune
Près des pistes 2 chalets de grand standing A partir de 5.800 F le m2 2 et 3 pièces. Ferme et définitif Autr. réalisations en Hte-Savoie
Réalisation SOGEFRANCE
13, bd de Courcelles, 75008 Paris
Tél. : 522-37-60
33, r. Shakespeare, 06400 Cannes Tél. (93) 39-50-90

DENFERT-ROCHEREAU 8, rue du Saint-Gothard
Imm. en cours d'achèvement 2 p., 3 p. et 4 p. avec terrasse.
APPARTEMENT MODELE et bureau vente ouvert tous les jours, de 13 heures à 19 heures, sauf mercredi et dimanche CIME - 538-52-52

Maximum 20.000 F comptant et 95 % de Crédit Votre Appartement à CHATOU 3-4 ou 4-5 pièces Tél. : 976-30-70 - 966-32-85

DEAUVILLE
dans luxueux petit immeuble style normand aux prestations particulièrement soignées Livrables courant juillet 1977
— Studios à partir 143.000
— 2 pièces à partir .. 225.000
— 4 pces en duplex, 5e et 6e ét. à partir .. 385.000
PRIX FERMES NON REVISABLES DES LA RESERVATION
IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland. - 359-27-11

LE CLOS DES VIGNES 73 à 77, rue des Vignoles - 20e Petit imm. pierre de taille **3-4-5 P** PRIX FERMES LIVRAISON OCTOBRE 77 Visite tous les jours, 14 à 19 h. Fermé les mardi et mercredi. TREVAL - 277-62-23

33, RUE CENSIER (5e)
ENCORE (MAIS SEULEMENT) 7 APPARTEMENTS
2 pièces = 54 m2 + balcon
4 pièces = 90 m2 + balcon
4 pièces = 103 m2 + balcon
5 pièces = 110 m2 + balcon
LIVRAISON EN COURS
SEFRI **528-52-52** CIME
Visite sur place tous les jours, de 14 h 30 à 18 h 30 (sauf dimanche et lundi) ou sur rendez-vous.

VOUS N'IREZ PAS LOIN POUR SORTIR.
Vous êtes au coeur de Montparnasse, le quartier des loisirs.
Résidence Deparcieux 31-33, rue Deparcieux - 14e Du studio au 3 pièces Bureau de vente sur place, Tél. 567.28.29.
SIIF 292.22.11

immeubles

18e Vendons 7 STUDIOS + 2 DEUX PIECES. Important rapport. Bel imm. 531-85-56.

hôtels-partic.

AUTEUIL 630 m2 constructibles dont salon 180 m2, gar., jardin. NEUILLY prox. bois 330 m2 dont salon 110 m2, standing. C.C.B. 229-32-21 et 229-48-20.

forêts

EXCELLENT PLACEMENT **FORETS** dans très bonne région 86 ha. avec maison, 30 ha. bien situés avec belle futaie, 11 ha. bien réservés. PRIX D'EXPERTISE Société DEGRAIS-LAVOLLEE 89130 DRACY. Tél. : 16-86-54-91-11. Domicile : 39 à MEZILLES.

bureaux

224-08-80 domiciliation, courrier, secrét., permanence, téléphone, télex.

BD DES ITALIENS à louer **5 BUREAUX SÉPARÉS** (11 à 34 m2) 500 F le m2 par an + charges. Baux cclaux 3, 6, 9. DISPONIBLE DE SUITE. T. : 225-95-50

CHAMPS-ÉLYSÉES Pptaire loue 1 ou plusieurs bureaux ref. neuf. T. : 563-17-27.

VILLE NOUVELLE DE CRÉTEIL 100 m. du Mo, reste à louer 80 m2 environ de bureaux neufs. Prix à débattre, 2 parkings, 2 lignes P.T.T. Pour tous renseignements. TEL. : 602-09-02.

EXCEPTIONNEL - 5.800 m2 bureaux divisibles. Prix à débattre. DE MONCAN : 563-17-63.

14e Part. loue un pt **190 m²** Imm. nf, indép. STANDING - TEL. 734-38-73.

8e Proximité ST-AUGUSTIN Dans immeuble gd standing **A LOUER BUREAUX 293-62-52**

fonds de commerce

PARTICULIER VEND PROXIMITE PORTE-MAILLOT mag. p.-à-p. sportswear, hommes-femmes-enfants. Matériel et vêtements de sport. Install. réc. et luxueuse. Chff. d'aff. annuel 1 400 000 F. Prix demandé : 1 000 000 de F. Téléph. sauf le lundi : 624-00-39, heures de bur.

Cède ag. im. 35' Paris b. locaux C.A. 350 000 à dév. cse retraite, aid. et met. au cour. 6 m. ou +. Ecr. no 7 157, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Part. vd banlieue résidentielle MONTPELLIER tabac-journaux. Libre papeterie, cadeaux C.A. Important. Prix : 550 000 F. THEILLER, 19, av. Jeu-de-Mail, 34170 CASTELNAU-LE-LEZ.

Immédiat. cède, cause départ, atelier tapisserie-literie-décorat., ds le 11e arrdt. Bonne clientèle. Valeur réelle : 90.000 F. Px demandé vu urgence : 35.000. Téléphone : 357-54-32 - 700-57-03

A VENDRE FONDS de COMMERCE Restaurant bien situé, à Mérignac sur route du Cap-Ferret. C.A. : 800.000. Ecr. nº 7.142, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

CENTRE POMPIDOU magnif. boutique 10 m. façade 180 m2 sur 2 plans, loyer ancien bail à céder. Tél. 278-04-92

POUR VENDRE VOTRE COMMERCE ou BOUTIQUE dans de bonnes conditions LJP 352-00-45 - 834-09-24

locaux commerciaux

Rech. LOCAL prof. ou mixte 80 à 100 m2 pour prof. libérale 5e, 6e, 7e ou 8e arrt. 359-69-65.

villégiatures

AU TOUQUET. Situat. except. sur le golf. Belle villa, gd liv., 8 chbres, 3 cuis., gd cft, juillet 9.000 F. - Tél. 605-56-61.

POUR AOUT 33-Andernos/Bassin d'Arcachon. P. à P. loue sa villa tt cft ds gd jd boisé, gd sél., 2 chbr., cuis., s. bs, wc. Tél. après 19 heures : 781-94-67.

VERBIER (Suisse) Logements de vacances. Prix raisonn. Local. 14 frs minimum. Burnier, Galland et Cie, rue St-Pierre 3, CH - 1003 Lausanne. Téléph. : 21-20-69-01

JUAN-LES-PINS Part. loue juillet-août MAS PROVENÇAL (6 à 7 pers.), tt confort, calme, 8' à pied plage - (93) 61-38-86.

fermettes

GALLARDON - 70 km Ouest MAISON campagne, cuis., sél., 3 ch., terrain 1.700 m2. Prix : 250.000, créd. 80 % - 483-36-35.

COLLINES DU PERCHE 150 km Paris P. à P., tr. belle ferme caract., pierres app. restaurée, 5.000 m2, conft, accès facile, site except. Vue imprenable. Calme absolu. Gdes cheminées, poutres, chiens assis, 300 m2 habitables. Affaire à saisir. URGENCE - CAUSE DEPART. Libre de suite, 350.000 F justif. Tél. pour rendez-vous, hres bur. 233-61-51, soir 723-50-53

Près L'AIGLE, 125 km Paris Part. 270.000 F, fermette [illegible] s/2.000 m2, 5 p. + mezzanine, 65 m2, bns, chem. poutre, ch. centr. T. : 525-96-86 ou 224-[illegible]

PROVENCE SUD-LUBERON FERME de caract. rest., expo Sud. Vue panor. 140 m2 hab. chff. centr. Tél. Terr. 2.000 m2 Prix : 450.000 F. Ag. CATIER 84360 LAURIS - Téléph. : [illegible]

YONNE 180 km PARIS Sortie bourg **GRANGE** tr. bon état, petit jardin Toiture, gros œuvre bon état. - 40.000 F. Tél. : 16 (86) 52-76-15 ou 52-30-19.

PAYS AUGE - 30' Deauville 2 h. Paris - Vue impr. s/vallée, jolie maison normande, partie colomb., 6 p. habit. suite, dépend., 1.500 m² près autoir. Px 125.000 F. Facil. 260-13-98 ou : (16-31) 63-15-24.

BOIS-LE-ROI (77) fermette, séjour 72 m2, poutres, 3 chbres, s. de bns, cuis. équip. tt cft, jdin et cour 1.200 m2, maison d'ami, bel ensemble, GROS CACHET. Px 550.000 F SODIP. - Tél. 439-33-34

YONNE - 160 km SUD PARIS Rég. ST-FARGEAU. Bon bât. de **FERME** de caractère s/3,30 ha av. sources, possible plan d'eau, vue imprenable - 240.000 F. Tél. 16 (86) 74-94-91 et le soir : 74-90-54.

maisons de campagne

Près BRUYERES (Vosges) p. à p. vd mais. 130 m2 + ss-sol sur 20 ares. Rens. T. (29) 66-22-74.

YONNE 170 km PARIS Bourg ts ccants **MAISON** 4 P. Cour. Jard. clos.Eau. Electr. PRIX : 60.000 F. Téléphone : 16 (86) 52-76-15 ou 52-30-19.

manoirs

NORMANDIE - A LOUER Sortie de LISIEUX, MANOIR **8 P.** Tt conft, dépendances. [illegible] Parc - Libre - S'adr. à M. MABILLE Administrateur de biens. 14103 LISIEUX -

châteaux

LUZARCHES Donjon + colombier s/10.000 m2 Prix : 2.500.000 F. IMMOBILIERE FRIEDLAND 359-51-72

viagers

VIAGER OCCUPE MARAIS gd 5 p., Imm. P. de T. [illegible] ascens., 3e étage, soleil, [illegible] comptant. Rente établie sur [illegible] de revient. Occupé. 3.200 F/[illegible] Absolument exceptionnel, [illegible] discutable - 325-10-62.

ECOLE MILITAIRE Viager occupé 1 tête 80 ans, 3-4 p., cuis., [illegible] bains 87 m2+chb. serv., 2e [illegible] avec asc., balc., imm. P. T. ravalé, 200.000 F + rente 588-18-56.

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE



L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

entre les **HALLES** et **BEAUBOURG**
40 appartements de haut standing DU STUDIO AU GRAND 3 PIECES
rénovation de 3 immeubles des XVI ème et XVII ème siècles
Pierre de taille et poutres d'origine apparentes
HABITABLES AOUT 1977.
Visites sur place 53, rue Saint Denis en semaine de 14h à 19h le week end de 10h à 19h
Tél : 508.41.63 ou GEFIC C.T.I. 296.10.51

TROCADÉRO
rue de Longchamp, 16e. Immeuble luxueux neuf sur jardin intérieur STUDIOS, 2, 3 et 5 Pces avec terrasses. Habitables immédiatement. Prix fermes et définitifs. Sur place de 14 h. à 18 h. 30. SECOGI. Tél. 720-17-54 le matin

BEAUBOURG
EN FACE DU CENTRE POMPIDOU
LES FONTAINES DE VENISE
STUDIOS, 2 - 3 et 4 P.
construct. Livrais. fin 1977 et 2e trimestre 1978
PIERRE BATON
704-55-55

SQUARE VINTIMILLE. Except. sur square, 3 Pièces, wc, cab. toil., dch. MARTIN, docteur en droit. 742-99-09.

13, PLACE DES VOSGES
IMMEUBLE RESTAURE
APPTS DE 100 M2 A 235 M2.
227-91-45 ou 755-98-57.

TROCADÉRO
PRIX INTERESSANT
...ifique 315 m2, 7 Pièces, services, 2 boxes. Profession libérale. Téléphone : 766-81-69.

PL. A.-MAX. R.-de-Ch. petit local nf cft., facilités. MARTIN, Dr. Droit. 742-99-09.

Proximité PTE CLICHY, Part. 3 pièces, 73 m², Px. 350.000 F. Tél. : 622-32-62.

- Particulier à Particulier. Imm. P. de T., ravalé, appart. ... neuf, 65 m², entr., 3 P. cuis. entièr. équip., wc, salle bains, chauff. centr. individ., ... balc., vue dég. s/arbres. Tél. pr R.-V. et visite : 805-18-04, après 14 h. ou ... et dim. Agence s'abstien.

METRO PYRENEES
dans imm. Bourgeois 2 P., cuis., wc (libre) + 2 P. (occupé) 75 m². Prix : ...000 F et 3 P., cuis., wc., ... 118.000 F. Propriétaire 805-74-85 et 885-20-27.

A 200 M O.R.T.F.
... P., 80 m², Prix : 480.000 F. Tél. : 769-15-27.

PARC MONCEAU (près)
Imm. P. de Taille, 3e asc., soleil, 120 m², gd cft., 3 P. parfait état. 633-08-11.

BON 16e
5, rue Guy-de-Maupassant.
...m, standing pierre de taille. Reste à vendre :
1 appartement de 2 pièces.
3 appartements de 4 pièces.
Sur pl. lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14 h. 30 à 18 h. ... 504-40-09, H.B. : 261-56-52.

4e NOUS VENDONS
MANSARDE AMENAG. CONFT.
BAS PRIX. 531-85-56.

AUTEUIL. Imm. neuf
26, rue Erlanger.
Magnifique 4-5 P., 167 m² + terrasses en DUPLEX 7/8e étage plein soleil.
Prix 1.316.000 F. Cave, tél. inclus. Possibilité boxe et chambre de service.
Sur place appt. décoré tous jours de 10 h. 30 à 13 h. et 14 h. 30 à 19 h. sauf mardi, mercredi. 524-56-00 ou appeler LISE FLEXNER à COGEDIM - 266-36-36.

NATION
IDEAL PLACEMENT
Bel immeuble rénové
...DIOS tt cft. av. s. de bns. ...00 F. Gros crédit possible.
STE PPTAIRE : 345-55-10.

16e près Bois, imm. neuf. 19, rue Chanez.
Venez visiter notre original 3 P., 79 m² décoré + terrasse.
Prix : 620.000 F, cave, tél. inclus. Possibilité parking sous-sol.
Sur place ts les jrs de 10 h. 30 à 13 h. et de 14 h. 30 à 19 h. sauf mardi, mercredi. 524-56-00 ou appeler LISE FLEXNER à COGEDIM - 266-36-36.

SAINT-FARGEAU
Dans imm. récent standing, 7e ét. Très ensoleillé sans vis-à-vis, BEAU 3 P. cuis., salle de bains, wc., chauf. cent., park. Tél. Balc. 270.000 F avec 40.000 F cpt. + crédit.
STE PPTAIRE : 345-55-10, p. 25.

PHILIPPE-AUGUSTE
IDEAL PLACEMENT
TRES BEAUX 2 P. TT CFT.
Ref. à nf. 150.000 F avec 25.000 F cpt. + crédit.
Sté Pptaire : 345-55-10, poste 25.

Part. vend Square MONCEY
5 P., 150 m² tt confort, 5e ét., balcon, vue, soleil. Prix : 850.000 F. 874-38-45.

Vend 2 pièces, 45 m², terrasse, cave, parking. 20e. Tél. à M. Benquet : 203-57-33.

A vendre 18e Mo Max-Dormoy, appartement 3 P., cuisine, entr., wc. + possib. salle de bains, balcon, 5e étage sans ascenseur. 110.000 F. Tél. : 848-51-86. Mme Devarenne.

BD MALESHERBES, 8e à vdre bel appt. 170 m², parf. état, park. Ag. s'abstenir. Tél. M. Jacques 843-61-20 ou le soir 266-30-02.

Mo DAUMESNIL (rue Taille), prop. vd studio imm. réc. tt cft. asc., soleil. Tél. mat. 202-08-32.

VILLIERS, pptaire vend dans imm. pierre de t., asc., ét. élevé balc. 2 ET 4 P. TT CFT. Tél. : 734-93-36, heures bureaux.

Sur place WAGRAM
Part. à part. vd tr. beau 3 P. ds imm. P. de T. ref. nf, étage élevé, vue. Avec 65.000 F + mens. Vis. sur pl. jeudi, vend., 14 à 18 h., 63, bd Pereire ou tél. 747-95-29.

17e Mo Argentine - 4 pièces 100 m2, 1er étage, calme. Très bon état. Equip. moderne. 650.000 F. — Tél. : 222-59-49.

IENA IDEAL PROFESSION libérale. 9 pces, 270 m2. CALME - SOLEIL - 5e étage. URGENT — Tél. : 225-18-30

BD MALESHERBES (8e) A vdre bel appt 170 m2, pft état. Park. Agce s'abst. - Tél. M. Jacques 843-61-20 ou le soir : 266-30-02.

NIEL - IMM. STANDING
5 P. 2 bains. 2 chbres service. PRIX EXCEPTIONNEL. A SAISIR - 261-52-46

MARAIS Propriétaire vend ds immeuble rénové tt confort
STUDIOS 78.000 F
DUPLEX 175.000 F
Refait neuf. ALM. 26-01/02-64.

MICHEL-ANGE Imm. p. de t. Stand. Liv. + chbre, tt cft, jard. d'hiver, terrasse, balc. ALM. 26-01 / 02-64.

TEMPLE BEL ESPACE
Part. vd 110 m2, clair, ht plaf. A saisir. - Tél. 542-02-80.

ST-EUSTACHE 15, rue du Jour
2-4 P. en DUPLEX, tr. calme, ensoleillé, poutres apparentes, cheminée, avec téléphone. Tél. 236-65-64

18e PIGALLE
4 P. 105 M2 en DUPLEX
Agencement original. Cheminée, poutres, chambre et s. de bains mansardées. Caractère. Décoration rustique. 680.000 F
Claude LACHAL S.A. - 766-02-02

ABBESSES - Dans imm. p. de taille, liv. + ch., gde cuis., salle de bains, wc indépendant, entièrement refait neuf. Vue exception. Pptaire : 229-04-93.

PASSY Idéal INVESTISSEUR LIBRES ou OCCUPES. Imm. standing. 4 pièces tt cft, asc. PX EXCEPT. VU URG. 225-18-30 - 225-89-19

NOTRE-DAME-DES-CHAMPS
DANS BEL IMMEUBLE
Appart. occupé 5 pièces, cuis., conft. Tél. 766-04-17, poste 255.

169, R. DE L'UNIVERSITÉ
Bel immeuble P. de T., séjour 45 m2 + chambre, tout confort. Px 580.000. Ap. 14 h., vend.-sam.

XVe - FÉLIX-FAURE
Dans imm. neuf, tout confort.
Superbe 2 P. 60 m2 PLEIN SUD
av. balcon, téléphone, moquette, 426.000 FRANCS.
S/pl., tous les jrs, 14 h-14 h 30, 27-29, rue de l'Abbé-Groult.
Ou rdez-vs : 766-25-32

6e - RUE HAUTEFEUILLE
IMMEUBLE RESTAURE
APPTS DE 85 M2 A 170 M2
227-91-45 OU 755-98-57.

CLUNY
3 et 4 P. EN DUPLEX
Jardin, terrasse, calme, 26, rue de la PARCHEMINERIE ou téléphonez au : 633-85-30.

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels **F.N.A.I.M.** agréés
PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél.
Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

21, rue du BAC, part. vd bel immeuble XVIIe classé. Séjour + ch., entrée, cuis. équipée, s. de bns., wc., chauff. cent., calme, sol., 420.000 F. S/pl. ven. 17, sam. 18, 13-19 h. 261-10-91.

PANTHEON, 8, r. Tournefort. Jardin privé 40 m². ODE. 95-10. Sél., 2 ch., cave voûtée. Plus possib. STUDIO. Visite vendredi, samedi 13-17 h.

AV. DE SEGUR, IDEAL INVESTISSEUR ETAGE élevé asc., 2 ou 3 pces OCCUPES. Px. EXCEPT. VU URG. 225-18-30

Angle rue MADEMOISELLE rue de la CROIX-NIVERT
Bon stand. 4 P. 91 m² + balc. Visite s. R.-Vs., tél. 533-80-90.

7e, 211, r. de l'Université, plein ciel, 7 P., 150 m², calme, soleil., balc., terrasse. Vendredi 14 à 17 h. ou 277-63-37.

BOULEVARD ARAGO
5e ét., asc., 3 P., entrée, cuis., bains, chauf. cent., tél., pl. soleil 360.000 F. 326-23-91.

INVALIDES, 780.000 F.
Part. à Part. 4 P., 105 m², R.-de-ch., possib. prof. libér. Tél. le soir : 705-28-17.

LUXEMBOURG, Ravissant appt. de 2 P. séjour + chbre tt conf., tél. Prix : 268.000 F. PROMOTIC. 325-10-74.

GOBELINS A RENOVER
Imm. Pierre de T., gentil 2 P. 85.000 F. Calme, clair. 325-10-56.

SEDILLOT 80 M2
Sél. + 2 ch., luxueux. Cuis., bains, impeccable. 567-22-88.

LUXEMBOURG. Appt. 110 m², 4 P., gd standg., caract., calme, verdure, imm. P. de T. 1900. Libre 1er sept. 78. Loyer annuel 35.000 F. Prix : 770.000 F. Tél. : (15-90) 96-41-89, le soir.

UNIQUE A PARIS
Quai VOLTAIRE face au Louvre, 5 fenêtres sur Seine, plafond haut., pptaire vend directement appart. 130 m² + park. 1.500.000 F. Tél. : 325-72-75.

ST-MICHEL, Part. 2-3 P., conft. charme, calme. Tél. : 325-42-03.

Rue BEAUNIER (14e), imm. en rénovation, 3 appt. à rénover 5e et 6e ét. Ensemble ou sépar. 50 m² chacun. 337-88-14.

18, RUE DE SAINT-SIMON.
Pptaire vend dans bel imm. en rénovat., 7 P., entrée, s. de bains, cuisine, 156 m², ascens. Sur place jeudi 16 et vend. 17 juin de 14 h. à 18 h.

3, rue ROSENWALD, PARIS-15e
Part. vend à Part. uniquement. Appt 4 pces, tt conft, 82 m2, ds immeuble standing 1972 (living, 3 chbres, cuis., s. de bns, 2 wc, balcon, cave, parking). 465.000 F. Tél. : 842-64-00 (Poste 469) 533-72-15, après 17 h. 30.

7e BAC-VARENNE, part. vd bel appt. caract. 150 m², 2 ent. + serv., b. récept. + 3 p., parq. Versailles, chem., 2 bns., office, cuis., tél. + pet. studio tt cft. avec tél. 548-07-97.

SAINTS-PERES UNIVERSITE
Imm. classé gd stand. 220 m², état impeccable, gde réception, 3 chbres, 2 bains, serv., park. MONTESFORT - 544-11-67.

Cherche-Midi-Montparnasse. Duplex, sél. + 2 chbres. Vue. Soleil, rénov. Lux. ODE: 42-78.

VAUGIRARD-MONTPARNASSE
Asc., séjour, 3 chbres, 2 entrées S/jdin. Box. Loggia. ODE. 95-10.

14e Très beau 5 P. récent, balc., verdure, 6e ét. asc., park. ALGRAIN. 285-09-54.

RUE MOUFFETARD
DANS IMMEUBLE RESTAURE SUR RUE ET COUR TRES AGREABLE
2 P. 50 m2 envir. S. de bains, w.-c., placards, chauffage et eau chaude par immeub., asc. Renseignements et visite : 755-98-57 ou 227-91-45

15e FRONT DE SEINE
6 PIECES 160 m2. Etage élevé. Grande entrée. Dble living 50 m2, 4 chbres, 2 s. de bains, cuisine, lingerie. Nombreux rangements. Très belle décoration. VUE EXCEPTIONNELLE. Claude LACHAL S.A. - 766-02-02

5e 11, rue du Petit-Pont. Duplex tt cft, 87 m2, charme, terrasse, soleil, tél. Jeudi, vendredi, de 14 h à 18 h.

CHAMP-DE-MARS Situation except. Gd appt très luxueux, 4 pièces principales. - 976-60-41.

DESAIX Bel immeuble stand. 4 pièces tout confort, bon état, chbre serv. 662.000 F. REGY - 577-29-29

24, RUE CENSIER
dans bel IMM. pptaire vend Libre 3 p. 56 m2 2e et 3e ét., balc. Px 248 000 F. Au 2e ét. possibilité réunion 2 appartements d'une surface de 103 m2. S/place jeudi de 13 h. à 19 h. TEL : 260-30-15.

6, R. DE LA SORBONNE
STUD., 2 et 3 p. de qualité, asc. S/pl. ts les jrs 14-18 h. 329-01-91.

Paris Rive gauche

7e INVALIDES
RENOVATION DE CLASSE
Immeuble pierre de taille
18, rue d'Estrées (angle avenue Duquesne)
6 appartements de 35 à 150 m² disponibles
Visites sur place : lundi, jeudi, vendredi, samedi de 11 h à 13 h et de 14 à 19 h, ou SINVIM et Cie : 704.72.00

...e Mo CENSIER - Studio, s. d'eau, cuis., très calme, 105.000 F - 337-74-44.

PART. vend, 15e arrdt, 3 P., tt ... tél., 50 m2, 6e ét. ss asc., calme et ensoleil., vue sur jdin. Appeler pr rens. entre ... h. 30 et 12 h. 30 : 828-36-89.

RIVE GAUCHE - VIIe
BAC - VARENNE
Grand 4 Pièces, 150 m2, caractère, belle réception, parquet Versailles, cheminée, 2 bains, téléphone, plus studio, tout confort avec téléphone. - 548-07-97.

VIe - HOTEL 17e S. CLASSE AVEC JARDIN
Luxueux volume en duplex 220 m2, belle lumière, calme, 3 bains, chbre forte, parking. Prix justifié. BURON - 742-02-44

6e - RUE SEGUIER - Sur cour 18e siècle, duplex plein sud, 115 m2, tt confort, parfait état. 325-82-66, matin seulement. AGENCE S'ABSTENIR

COMMERCE - Bel imm. bourg. LIVING + CHBRE ou vrai 3 P., tt confort, tél., asc. vue. Avec 100.000 F. - 579-47-99.

Région parisienne

SAINT-MANDÉ (94)
à 200 m du Bois de Vincennes
20-22, RUE JEANNE-D'ARC
Petit immeuble pierre de taille du STUDIO AU 5 PIECES
PRIX FERME ET DEFINITIF.
Sur place : tous les jours (sauf mardi) de 11-19 heures ou GECOM, 747-33-30, 171, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 NEUILLY.

MONTMORENCY (95)
« LES ATLANTES » dans un parc de 28.000 m². Petits immeubles de classe.
Première tranche de 16 appts, du 2 au 5 P. Livraison août 77. A partir de 4.800 F le m². Sur place 12, bd d'Andilly, ts les jrs sauf jeudi et vendredi de 15 h. à 19 h.
Réalisation :
PROVIMO : 227-10-19
60, r. de Courcelles, Paris-8e.

MONTREUIL - 44, r. Molière
Petit immeuble P. de T., tout électrique, reste 5 appartements du studio au 4 Pièces, finition en cours. A partir de 3.800 F/m2 prix fermes et définitifs. Sur place, samedi, dimanche, de 14 à 19 heures ou sur rendez-vous. Vente SIMEF : 346-71-08.

MASSY - APPT 105 m2
5 P., 4 chbr., sél., stdg, 280.000 + C. F. - Téléphone : 011-34-59.

ORLY (94) GARE
Appt 4 Pièces. Prix 195.000 F. G.I.S. : 985-37-58.

SAINT-MAUR
PRES R.E.R. - LE PARC
Beau 4/5 P., 125 m2, 4e étage, tout conft, dans imm. P. de T., récent, 2 S. de B., 2 wc, balcon, grande cave, garage. S.N.C.M., 13, rue André-Bollier, 94100 SAINT-MAUR. Téléphone : 283-61-74.

ST-CLOUD RESIDENTIEL
LUXUEUX 3 P. VUE PARIS, 95 M2 + 15 M2 BALCON-TERRASSE. Bains, park. 600.000. Vis. vend., samedi : 604-51-98.

Neuilly Château près métro, vaste 4 P., 2 bns., 130 m², terrasse, studio service, 2 park. 980.000 F. 500-47-03, matin.

NEUILLY, Maurice-Barrès
VUE PANORAMIQUE s/Bois
Gde récept., 5-6 ch., 3 chbres de serv. Parkings. 622-41-92.

St-Mandé, appt. standg, 5-6 P. + jard. privatif, 2 s. de bains, 1 salle de douche, park., chbre serv. Vendredi 17, s. pl. 24, r. Jeanne-d'Arc, 13 h. 30-17 h. 30.

NEUILLY dans Hôtel Particul. 100 m² en duplex + jardin privé 80 M2 EXCEPTIONNEL. 6.000 F le M2. 504-12-67.

ST-MANDE EXCEPTIONNEL.
6 P. tt cft., 185 m², Liv. 60 m² + 4 ch. + ch. serv. + park. + jdinet. Px. 980.000. 344-03-43.

VERSAILLES, appt. duplex 4-5 pièces tout conft., terrasse 96 m², 530.000 F. 950-08-23.

MAIRIE DE VINCENNES
dans imm. 1970, part. vd stud. cuis. équipée, s. de bns, grand balcon, cave. Tél. : 033-32-18.

NEUILLY-SAINT-JAMES
Bateau, habitation amarré, 5 P. 130 m², tél., tt cft., jard. privé 300 m². 470.000 F. 627-45-71.

LA GARENNE. Gd standg. part. vd superbe 3-4 pièces, 90 m². Px. 380.000 F. Tél. : 782-63-32.

Part. vd l'Hay-les-Roses dans magnifique parc 2.500 m² av. tennis, appt. gd standing. 5 P., 125 m². Px. 650.000 F à déb. Tél. : 660-43-36, après 18 h.

MAISONS-LAFFITTE. Imm. P. de T., 5 P., 100 m², 3 ch., 2 s. bns., balc. Sud-Ouest., park, cave. 10 mn gare. 450.000 F. Tél. : 962-72-55.

BOULOGNE Pte St-Cloud
Imm. récent. Vue sur jdin. Sél. + 2 ch., cuis., s. bns., park. Px. 220.000. ROUSSEL 620-36-49.

MASSY - Ligne de Sceaux - Vds **DUPLEX** séjour + 4 chambres. 240.000 F + C.F. Tél. 707-13-92 ou 707-25-30 soir.

CELLE-SAINT-CLOUD Part. vd bel appt 70 m2, petite résidence, verdure. 270.000 F. URGENT. - 969-29-94.

CHATOU 3' R.E.R. - 1er étage Appt. entrée, séjour 23,50 m2 + balc., chbre, s. bns, w.-c., cuisine, cave, parking couvert. Px 265.000 F. S'adresser AGENCE CARLIER 6, place M.-Berteaux **976-37-61**

BOULOGNE Imm. récent
Sél., chbre, entrée, cuis., w.-c., bains, penderie, balc. Soleil. Tél. : 825-60-40

VIROFLAY 6' gare - Grand Stdg. 100 m2 + belle loggia. Prix exceptionnel 465.000 F. - T. 963-22-09.

10 mn GARE 5 mn LYCEE **SAVIGNY/Orge**
Part. vd appt 100 m2 tt cft. livg dble, 3 ch., gar., calme, verdure. Vue impren. 905-47-58, apr. 19 h.

PARLY 2 3/4 pièces type 2, loggia vitrée ouest, bien décoré. 329.000 F. 460-14-53.

NEUILLY IMMEUBLE 1958
Double living avec cheminée, 2 chambres sur jardin, cuisine installée neuve, état impeccable. gar 266-92-15.

Province

THONON-LES-BAINS
aux pieds des stations
aux portes des loisirs
sur les berges du LEMAN
LA MAISON DU G.S.C.I.C.
vous propose des appartements
DU STUDIO AU 5 PCES
livraison immédiate
Renseignements :
LA MAISON DU G.S.C.I.C.
90, cours Lafayette 69003 LYON
Tél. (78) 62-07-28
ou THONON-LES-BAINS
Tél. (50) 71-63-05

VACANCES ETE-HIVER
CHATEL (Haute-Savoie)
Site protégé, 39 km Lac Léman, dans chalet savoyard. Studio 4 pers. 150.000 av. 30.000 cpt. 2-3 P. Rentabilité garantie par contrat. ERIGE, 123, av. de Versailles, Paris-16e. Tél. : 524-66-87.

CANNES. Piscine, tennis, calme. Prix très intéressant, 2 à 4 P. AZUR EDEN. Brochure grat. 26, bd Gambetta, 06-LE CANNET

Vd appart. séj., 3 ch., parc Bordelais PRELY, 7, r. Frantz-Malvezin, 33200 Bordeaux-Caudéran. Tél. : 08-27-18.

appartements occupés

BONAPARTE
PL. ST-GERMAIN-DES-PRES
RESTE : dans immeuble rénové
1 APPT DE 3 PIECES et 2 APPTS DE 4 PIECES OCCUPES PAR PERSONNES AGEES. PPTAIRE S/PLACE VENDREDI, 13 h à 17 h :
45 RUE BONAPARTE

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e. 566-00-75, rech. PARIS-15e, et 7e pr bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. PAIEMENT COMPT.

URGENT RECHERCHE
4 à 7 P., tt cft., 16e, 8e, rive gauche, Neuilly.
MICHEL ET REYL. 265-90-05.

PART. recherche APPT 80 m² sur cour, envir. LUXEMBOURG. Tél. après 14 h. : DAN. 93-45.

locations non meublées Demande

Paris

Urgent - Ch. à louer Appt 2/3 p. dans 14e arrdt, 1.800 F charges comprises maxim. Téléphone. Ecr. no 6.514, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Région parisienne

DIRECTEUR GENERAL DE STE INTERNATIONALE recherche VILLA CONFORTABLE A **GARCHES** OU PROCHE ALENTOUR
construct. neuve, 4 chbr., salon, S. à M., garage, jardin privat. ou terrasse. LONG BAIL. Tél., H. de B. au : 261-56-12.

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons tres banl. Loy. garanti 4.000 F maxim. 283-57-02

terrains

BOULOGNE. Près 16e. Grande artère, terrain 617 m², gar., concession tte pnté. - 967-40-49.

A 1 km. OLORON-STE-MARIE, Pyr.-Atlant., à 1 h. de 3 stations de ski, à 5 h. océan, rég. chasse, pêche, vds terrain à bât., eau + électr., vue imprenable chaîne des Pyrénées. - Tél. 433-07-79.

80 km. N.-O. Paris, TERRAIN à bâtir 8.000 m², rég. Gerberoy, vue magnif. 25 F/m². Agence CROSNIER. Tél. 445-28-78 (15-4).

Part. vd beau terrain boisé de 2.200 m², clos, électr., eau, avec bungalow 2 pièces à Viarmes (95), près de Chantilly. 844-94-97

vous cherchez une maison individuelle ou un terrain ?
vient de paraître
EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX
Villas, Pavillons et Nouveaux Villages, 8, rue de Richelieu 75001 Paris. Tél. 296 10 56

locations non meublées Offre

Paris

5e, VUE SUR CONTRESCARPE
Beau studio neuf, lux. aménagé, poutr., moqu., bains, cuis., plac. Téléph. 1.300 F c.c. - 548-07-97.

7e, CHAMPS-DE-MARS - Beau studio avec jdin, calme, soleil, cuis., bns, tél., 1.500 F + 50 F charges - 548-07-97

19e arrdt - Imm. neuf, grand studio, coin cuis., s. de bains, terrasse, jardinet, 700 F + ch. Téléphone : 770-22-50

5, rue de CIVRY
dans immeuble récent
Studio tt cft, tél., 1.050 F ch. c., studettes, tél., 750 F ch. compr. S/place : vendr., de 14 à 16 h 30. 500-15-74

MONTPARNASSE.
35, rue Falguière
dans belle résidence
Studios 850 F - 1.000 F
3 pièces, soleil, 2.200 F.
4 pièces, standing, 2.800 F.
S/place : vendr. et samedi, de 15 h à 19 h - 500-15-74

15e rue de Vaugirard - 1er sept. Part. loue 3 p., cuis., bns, calme, conft. 1.700 F c.c. Tél. A part. 27 juin : (85) 48-85-89 H.B., ou écr. no T 74.743 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

Propriétaire, Gérant, vide ou meublé, louer votre Appt, local ccial ou boutique, etc., directem. de Part. à Part., en nous communiqu. tous renseign. précis sur vos locations, nous contacter par courrier Diffusion Express, 3 bis, rue de la Réunion 75020 Paris (Mo Buzenval).

— Vous qui recherchez, vide ou meublé, à louer un Appt, un local professionn. ou ccial, une boutique, etc. vous n'aurez pas à traiter avec une agence immobilière mais uniquem. à un publiciste. Seul frais participat. à la publicité. Contactez-nous : Diffusion Expresse, 3 bis, rue de la Réunion, 75020 Paris (Mo Buzenval)

PARIS (19e)
Mo Place des Fêtes
SANS COMMISSION
Immeuble tout confort :
2 Pièces, 45 m2, loyer 876 à 993 F, charges 208 F, parking 120 F. S'adresser au Régisseur, 25 29, rue des Lilas. — PARIS.

NIEL - Magnifique **5 P** tt cft, tél., cheminée + serv. 3.465 F net 380-20-35.

PARIS 15e 2 p., cuis., s. de bs, w.-c., 900 F ch. c. Repr. just. 2.000 F. Lib. 15 juil. Tél. après 19 h : 828-83-56.

Importante Société loue
SANS COMMISSION
Appartements neufs tout conft
PARIS 19e
15 et 17, rue Henri-Ribière
Face Mo Place-des-Fêtes
4 pièces 85 m2, loyer 1.432 F, charges 375 F, parking 118 F.

ST-NOM-LA-BRETECHE
Dans cadre de verdure, très bel. villa de 185 m2, sél. 45 m2, cuis. équip., 5 chbres, 3 dches, 1 bns, terrain 2.800 m2 clos, piscine. Prix justifié. — EXCLUSIVITE F.P.I : 976-07-86

COURBEVOIE. A louer, conft. CH. INDIVIDUELLE, 735 F c.c. STUDIO, 900 F c.c., nf, téléph. Cuisine équipée. Moquette. Prox. R.E.R. Gare S.N.C.F. Bus. 30-32. RUE DE BELFORT. Tous les jours. TELEPH. : 789-30-10

PARIS - EST
(93) BAGNOLET
SANS COMMISSION
2 pièces 45 m2, loyer 700 F, charges 218 F, parking 71 F.
3 pièces 68 m2, loyer 920 F, charges 329 F, parking 71 F.
4 p. 80 m2, loyer 1.034 à 1.110, charges 377 F, parking 71 F.
5 p. 96 m2, loyer 1.130 à 1.200, charges 464 F, parking 71 F.
S'adresser Bureau de Gérance, du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures
LES PARCS DE LA NOUE
1-13, rue de la Noue
BAGNOLET. Téléph. : 858-02-31
Métro GALLIENI
Bus : 78 et 101 N.

A Asnières, sans commission, studio 35 m2, tt conft, chauffage central, Cuisine aménagée. Très clair et petit balcon. Pr rens. : 733-34-29 (après 19 h)

Région parisienne

VERSAILLES Rive droite
Villa s/2 niveaux. Living double, 4 chambres. Garage. Sous-sol. Jardin. 5.000 F mensuels. LEPIEVRE - 950-08-23.

Province

Région VERDUN-S/DOUBS
Agréable Appt 10 pces, tt conft, ds grand jardin. Tennis. Bord Doubs. 25 km péage Beaune. Tél. après 18 h - (85) 42-50-81

locations meublées Offre

Paris

PRES TOUR EIFFEL
MACSON
43, r. Saint-Charles, 75015 Paris, Loue à la SEMAINE, QUINZAINE OU AU MOIS Studios et appartements. Tél : 577-54-06.

Av. PAUL-DOUMER, standing. Beau 4 pces, tt cft, terrasse, soleil. Libre juil., août, sept. 5.000 F mens. 577-29-29.

Immobilier (information)

LOCATION SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
18, r. La Michodière, Mo Opéra. Seuls frais 310 F. T. 742-78-93.

propriétés

FORET FONTAINEBLEAU
FERME restaurée, rustique. Séjour avec cheminée, 5 chbres, buanderie, cuisine aménagée, dépend. cft, 1 000 m2 clos murs, calme, 460 000 F. T. 424-31-97.

NORMANDIE VALLEE DIVE. Belle maison rurale, 1 ha bois, clos normand, 330 000. 225-78-26.

NORMANDIE, part. vend belle maison XVIIIe entièr. rénovée toit chaume, colombage, séjour 60 m2 avec chem., 4 ch. + ch. serv., 2 s. de bns, chaut. électr., téléph., très joli jardin ds petit village calme 125 km de Paris. Tél. : 224-65-50, heures de burx.

25 km. Paris, luxueuse maison de maître s/9.500 m² terrain boisé, construction 200 m² au sol sur 2 niveaux + 1/2 étage, toiture, ardoise, terrasses tout cft, dépendances. Px 630.000 F. 427-18-33/427-34-26.

BOISSY-ST-LÉGER
SUR 5.000 m2 PARC ARBRES HISTORIQUES DEMEURE DE CARACTERE
330 m2 plain-pied, dépend. et logement de gardiens, garage voitures et bateaux, sous-sol et grenier aménagés. Prix 1.780.000 F. Sur place samedi 18 et lundi 20 juin, de 10 à 12 h. et de 14 à 18 h. 5, r. de Wagram, 94 BOISSY. Pour renseignements : Tél. 343-84-19

PROVENCE - LUBERON
GORDES. Mas XVIIIe siècle restauré, 12 pièces, piscine, tennis, jardin 3 hectares, vue et situation exceptionnelles. Immobilier E. GARCIN, 8, boulevard Mirabeau, 13210 SAINT-REMY-DE-PROVENCE. Téléphone : (90) 92-01-58.

VALLEE DROME. Resid. lux. nve, 280 m² hab. s/35 ha. bois, prés, route privée, alt. 600, prix élevé just. Ag. Hervé Crest. Tél. (75) 25-09-00, soir 25-15-46.

EXCEPTIONNEL
Pptaire vd direct. ppté 1 heure Paris autor. Sud, bon rapport, agrément certain, chasse, pêche, équitation, tennis. Maison maître 12 p., cft, pav. chasse 13 p., cft, douves, vue superbe s/3 étangs, s/6 ha. parc boisé, faisanderie, canardière, verger, potagers, gds communs, location chasse sur 150 ha. attenant avec bois, étangs, cultures. Px 2 millions 2. Tél. (38) 95-40-60, ou écrire France Lafayette, 10, rue Bleue, 75009 Paris no 121, qui transm.

LE VESINET - Belle maison familiale Mansart, jard., agréable quartier résidentiel, proche RER. S.A. H. LE CLAIR, 65, av. Foch à CHATOU. - 976-30-02.

SOLOGNE PROPRIETE rustique s/4 ha boisés, avec étang. Hall, cuis., liv.-room 50 m², 3 chbr, loggia, 2 bains, salle d'eau, tt cft. Maison garde absolument impeccab. Dans très joli cadre solognot. Px 1.350.000 F. AG. PARIS, 24, rue Bannier, 45000 ORLEANS. Tél. 87-47-07.

Rég. GISORS Belle propriété normande, parfait état, entrée, sél., livg, 3 chb. + poss. cuis., bs, ch. fuel, gar., jardin 3.000 m². Calme. Prix 393.000 F. Cabinet BLONDEAU-LEBLANC, 2, fbg Cappeville à Gisors. Tél. 620 (par 16-32-30-91-11).

115 km PARIS par A - 6
Superbe DEMEURE ancienne rustique restaurée, séj. 150 m², cuis. équipée 30 m² + 14 p., ptres, chemin., nomb. s. de bs, beau parc avec éclairage, étang, dép., ch. cent. maz., garages, impecc. Prix exception. vu urgence. Tél. bureau : 424-84-01, Domicile : 428-16-57.

MERY-SUR-OISE 28 km Paris par A - 15 dans parc boisé 5.000 m²,
BELLE PROPRIETE
R.-de-ch. : 3 pces, RECEPTION. 1er étage : 3 chambres, bains. 2e étage : 2 chambres, bains + grenier à demi-aménagé, sous-sol complet, cave voûtée, chauff. fuel, tél. Px 665.000 F. BUR. : 809-39-13 ; SOIR : 267-24-00.

80 km Paris Nord-Ouest
TRÈS BEAU MOULIN
sur 3 ha AVEC PIECE D'EAU séjour, 3 chbres, bains, 2 w.-c. chauffage + pièces à aménager maison de gardien, garage. Tél. M. CARON, 426 GISORS (16-32) 30-91-11

VALLEE DE L'AVRE
Dans SITE REMARQUABLE DE VERDURE A 2 PAS DE LA RIVIERE
SUR 1 HA 300
JOLIE FERME RESTAUREE living 50 m2, loggia, plafond chapelle, beau poutrage, cheminée, 5 chambres, bains, chauffage, grange.
NORMILE (15) 37 46-09-49
place du Vieux-Pré - DREUX

Sur 2.400 m2
85 km Sud-Ouest Paris - Joli village. Ppté, entr., 5 pces, bur., cuis. + cuis. d'été, bains, w.-c., chff. cl. 530.000 avec 106.000 F.
AVIS 23, rue C.-Harleville, Maintenon - (15) 37 23-02-29, ou Paris : 887-43-40.

EXCEPTIONNEL
PROPRIETE
1 heure de PARIS par autoroute de l'Ouest
5 HA + 4 séjours + 6 chbres + maison gardiens + dépendances + TRES BEAU SITE
850.000 FRANCS
Tél. : CLAUDE LACHAL 766-02-02 heures bur.

villas

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels **F.N.A.I.M.** agréés
PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél.
Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

MARLY-LE-ROI, 9 P., cuis., cft, gar. 2 voitur., jardin 900 m², 860.000 avec facil. - 027-57-40.

Pour clients étrangers rech. propriétés de grand standing villas, pavillons, terrains, TEL. 605-07-52.

ST-CYR-L'ECOLE. Solide constr. compr. séj. dble 38 m², gde cuis. 18 m², cellier, wc ; à l'étage : 4 belles chbres, 2 s. de bains, wc, garage 2 voit. Prix justifié. 630.000 F - 045-29-09.

LE PECQ. Sur 1.400 m², belle villa moderne, réception, grand confort, 4 chambres, 850.000 F. S.A. H. LE CLAIR, 65, avenue Foch à CHATOU - 976-30-02.

ST-NOM-LA-BRETECHE (78)
Maison en pierre rustique très spacieuse, 230 m² habit. Séjour 65 m², bur., cuis., office, studio serv. Etage : 5 chb., 2 bains, 2 wc, gd terrain. Px 900.000 F. J.M.B. - 970-79-79.

MARLY-LE-ROI
Grande maison de ville. Bonne construction. Parfait état intér. et extérieur. Séj. 7 chb., jardin. Prix 790.000. RHODES 958-19-28.

VAUCRESSON - PLATEAU
Maison anc., 220 m² habitables, séjour 44 m², cuis., 4-5 chb., 2 bains, s-sol total, atelier séparé dans jdin 960 m². Px 1.050.000 F. J.M.B. - 970-79-79.

ASNIERES - VILLA 10 P. sur 1.000 m2 terrain + pavill. gardien. Prix : 1.350.000 F.

CHATENAY-MALABRY - 8 P. 830.000 F. - Tél. 526-38-33

MORBIHAN Dans presqu'île Pieds dans l'eau. Site classé. VILLA + annexe (1970). Luxueus. amén. 6 p., c., 3 bains. 630.000 F. - 293-62-16.

VILLEMOMBLE Résidentiel
Part. vend propriété meulière, ss-sol, gd séj. 3 ch. Gar. 700 m2. Bât. annexe 11 × 10 dont 2 gar. Possib. ccial. - Prix : 560.000 F. Tél. : 927-04-28

CROISSY-SUR-SEINE
500 m commerces et écoles
CONSTR. 4 VILLAS ILE-DE-FRANCE IND., récept + 5 ch., 2 bains, douches, tout confort. Garage. JARDINS 800 à 900 m2. 640 000/660.000 F T.T.C. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

VÉSINET - CALME
AGREABLE PROPRIETE
Constr. de qualité, récept. 80 m2, 5 ch., cft, et JARDIN BOISE. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

COTE D'AZUR
SANARY - Au calme, verdure, 800 m plage. Villa pl-pied av. façade pierres appar. 140 m2 habit. + garage. Cuis. av. coin repas, sél. av. chem., 4 gdes chambres dont 2 av. cab. toil., bns. Terrasse. Gar. Chff. centr. 800 m2 clos. 590.000 F. cr. poss. Sélection gratuite sur demande : AGENCE MOLLARD, 37, Les Arcades du Port, 83110 SANARY-SUR-MER. Tél. : (94) 74-25-03

MEAUX - 1/2 h. PARIS
Part. à Part. 70, 300 m2 s/1.800 arborisé. Vue splend. 2 bains, 2 wc, 2 cuis. Gar. 2 voit. Tt cft. Etat exc. 2' gare, écoles. Calme. 670.000. Vis. s/RV. T. 434-25-00

ST-CLOUD MONTRETOUT Beau séjour, 3 chbres, confort, gar., jardin. Prix 500.000 F. - Tél. 771-77-83.

PARC DE SCEAUX
Grande maison comprenant : 2 appts indép. de 5 p. chacun + 2 p. rez-de-jard. tt cft sur 507 m2 jard. 900.000. ROB. 34-86

pavillons

KREMLIN-BICETRE
3 km Paris, magnif. gd pavillon récent, balc., très gd gar. et petit pavillon 2 pièces, cuisine, tout confort, Téléph., URGENT. Téléph. : 225-18-30 et 225-89-19.

Rech. pav. libres près Paris au cpt ou en viager. Ecrire Sté GERARD, 5, bd Jules-Ferry, PARIS-11e. Téléphone : 805-33-97.

CLAMART gentil pavillon 1930 6 p. principales, garage, terrain 430 m2 env. MARTIN Dr Droit. TEL : 742-99-09.

COLOMBES pav. avec dépend. et garages. Possib. construire, facilités. MARTIN Dr en droit. TEL : 742-99-09.

ST-CLOUD calme, agréable, jdin 300 m2. Pav. de caractère 3 p. tt cft, rénovation de qualité, Px 370 000 F. Pptaire T. 602-95-12.

VERSAILLES excellent état. maison 6 chbres, 2 s. bains, cuis. équipée, sous-sol, garage, jardin 300 m2. Px : 735 000 F. LELIEVRE G.P.I. : 950-00-22.

78 CHOIZEL sur 270 m2, entrée, cuisine, séj. 44 m2, 5 chbres, bureau, 2 s. de bains, 2 W.-C., ss-sol + petite maison de 2 p. Px : 658 000 F + 52 000 F C.F. TEL : 050-45-81.

78 PLAISIR sur 800 m2, entrée, cuis. éq., séj. 54 m2, 5 chbres, 3 salles de bains, 3 W.-C., garage 2 voitures, en parfait état. Prix : 720 000 F. Tél. : 050-45-81.

Ch. à acheter pavillon ou maison avec min. 500 m2 terrain. A rénover, Champigny, St-Maur, La Varenne, Nogent-s/Marne, Le Perreux ou environ. S'adr. à M. Benquet, 10 bis, r. de Musselburg, Champigny. T. 880-77-57.

Cherche pavillon 3-4 p., banl. (départ. 93-94), 1 500 F mensuel. Téléph. : 927-82-70, à part. 19 h.

JOINVILLE
PRES CENTRE
VILLA RECENTE, 4/5 P. (gd séj.) tt cft. jard. av. 250.000 F compt. Tél. 883-34-98 ou 283-40-04 (domicile)

CENTRE FONTAINEBLEAU
P. à P. mais. 5 pces, cuis., s. de bns, w.-c., gren. chf. gaz, jdin, px à débat. Tél. 747-22-07

RAPATRIÉS

M. DOMINATI : pas de vaines promesses.

(De notre correspondant régional.)

Aix-en-Provence. — M. Dominati a effectué les mardi 14 et mercredi 15 juin un séjour dans le Gard et les Bouches-du-Rhône, où il a rencontré les dirigeants d'associations de rapatriés et visité plusieurs hameaux de forestage des anciens harkis. A La Roque-d'Anthéron, près d'Aix-en-Provence, il a confirmé que tous les hameaux de forestage des anciens harkis — actuellement au nombre de vingt-trois et représentant trois cent soixante-trois ouvriers forestiers — seraient supprimés d'ici à la fin de 1978.

M. Dominati a aussi indiqué qu'il avait transmis « plusieurs notes » au premier ministre à propos de la nouvelle loi d'indemnisation et, que, « le jour venu, le premier ministre et le président de la République prendront la décision qui convient ». Il a, en tout état de cause, exclu la possibilité d'une discussion devant le Parlement avant l'été : « Le gouvernement n'a pas l'intention de faire de vaines promesses et j'entends que l'opinion publique n'ait connaissance de propositions que lorsqu'elles auront force de décision. Ni la surenchère des partis politiques ni l'agitation des associations à l'approche d'une échéance électorale ne changeront notre manière de procéder. »

A propos des prêts de réinstallation, M. Dominati a ajouté : « Nous pensons dépasser le moratoire. Dès le mois de juillet paraîtront les décrets d'application qui ont été préparés avec les associations. »

G. P.

La question de l'indemnisation oppose le R.P.R. au gouvernement

Présentant à la presse, le jeudi 12 mai, la proposition de loi déposée par le R.P.R., M. Mario Bénard, député du Var, délégué national du parti gaulliste pour les problèmes des rapatriés, déclarait que la question de l'indemnisation des rapatriés d'Afrique du Nord était considérée par son mouvement comme une « priorité » aussi importante que la discussion sur l'élection du Parlement européen (le Monde du 14 mai).

Ce n'est donc pas une simple coïncidence si M. Bénard a choisi le jour où l'Assemblée débattait du projet de loi relatif à cette élection pour souligner publiquement, mercredi après-midi 15 juin, au cours de la séance réservée aux questions au gouvernement, les divergences existant entre le R.P.R. et le secrétaire d'État chargé du dossier des rapatriés, M. Dominati, sur les mesures à prendre pour répondre aux revendications des intéressés. Se faisant l'écho de celles-ci le délégué du R.P.R. a notamment demandé au gouvernement quand il envisageait de saisir le Parlement, lui reprochant d'ailleurs de vouloir « esquiver le débat » en procédant par la voie réglementaire plutôt que par le dépôt d'un projet de loi.

En l'absence de M. Jacques Dominati, qui visitait un village de harkis près d'Aix-en-Provence, le secrétaire d'État à la fonction publique, M. Maurice Ligot a rappelé « l'effort important » déjà accompli par les pouvoirs publics en faveur des rapatriés et simplement répondu, à propos de l'opportunité d'une nouvelle loi sur l'indemnisation, que le gouvernement « réfléchit » à la question. Les déclarations faites, mercredi soir, à La Roque-d'Anthéron (Bouches-du-Rhône), par M. Jacques Dominati ne feront sans doute qu'accentuer l'irritation des associations de rapatriés devant ce qu'elles appellent « des tergiversations inacceptables ». Dès mercredi soir, les dirigeants du mouvement du RECOURS (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés), l'une des associations les moins conciliantes, stigmatisaient en termes très vifs les orientations gouvernementales. — A. R.

ABONNEMENTS DE VACANCES

Des dispositions ont été prises pour que nos lecteurs en villégiature en France ou à l'étranger puissent trouver leur journal chez les dépositaires.

Mais, pour permettre à ceux d'entre eux trop éloignés d'une agglomération d'être assurés de lire le Monde, nous acceptons des abonnements de vacances d'une durée minimum de deux semaines, aux conditions suivantes :

FRANCE :	
Quinze jours	20 F
Trois semaines	26 F
Un mois	34 F
Un mois et demi	48 F
Deux mois	62 F
ETRANGER (voie normale) :	
Quinze jours	27 F
Trois semaines	38 F
Un mois	50 F
Un mois et demi	74 F
Deux mois	97 F
EUROPE (avion) :	
Quinze jours	43 F
Trois semaines	58 F
Un mois	81 F
Un mois et demi	118 F
Deux mois	156 F

Dans ces tarifs sont compris les frais fixes d'installation d'un abonnement, le montant des numéros demandés et l'affranchissement. Pour faciliter l'inscription des abonnements, nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous les transmettre accompagnés du règlement correspondant, une semaine au moins avant leur départ, en rédigeant les noms et adresses en lettres majuscules.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	108 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	198 F	375 F	553 F	730 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	135 F	250 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE	173 F	325 F	478 F	630 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

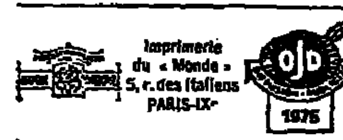
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX
1976

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

OPINIONS

« Changer l'orientation économique du pays n'est pas faire le socialisme »

déclare M. Fiterman à propos du programme commun

« *Le choix semble être pour la France entre la poursuite plus ou moins tranquille de la politique actuelle et l'engagement du pays dans un processus conduisant à des bouleversements extraordinaires avec des risques effroyables. C'est mal poser le problème que de le poser ainsi* », a déclaré, mercredi 15 juin, M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du parti communiste français, qui était, avec MM. Anicet Le Pors et Claude Quin, rédacteur en chef de la revue marxiste *Économie et Politique*, l'hôte de l'Association des journalistes économiques et financiers. « *Avec la politique actuelle, la crise va s'aggraver*, a poursuivi M. Fiterman. *Le vrai choix est entre cette perspective dangereuse et une politique nouvelle qui peut, en s'attaquant aux causes profondes des difficultés, sortir progressivement le pays de la crise.*

» *L'actualisation du programme commun est une importante question politique. Différents domaines de ce programme ont besoin d'être précisés, puisqu'ils étaient insuffisants ou trop vagues. On a fait autour de nos chiffres*, a encore déclaré M. Fiterman, *un vacarme infernal. Nous ne nous en plaignons pas. Mais quand on a dit que nos propositions politiques aboutiraient à instaurer le communisme tout de suite, à transformer complètement la société, entraîneraient la nationalisation de toutes les entreprises, la fermeture des frontières, la distribution administrative du crédit, cela n'est pas sérieux.*

» *Il est vrai que ce que nous proposons représente un changement fondamental dans l'orientation de la politique du pays ; il n'y a aucun doute là-dessus. Si on ne le faisait pas d'ailleurs il y aurait une immense déception. Il faut donc réorienter la consommation et la relancer ; réorienter un certain nombre de branches industrielles ; réorienter les échanges extérieurs pour atteindre un nouvel équilibre ; donner l'élan à un nouveau type de croissance. Mais cela ne signifie pas que nous proposions d'instaurer le socialisme tout de suite. Distribuer un peu plus, ralentir le rythme de progression des importations, nationaliser un certain nombre d'entreprises, ce n'est pas faire le socialisme. Il s'agit d'engager un effort qui peut conduire à un changement de société et au socialisme à un moment donné et quand les Français le décideront. Mais il ne s'agit pas, dans l'immédiat, et comme première étape, d'un changement fondamental de société.* »

Réduire la part des échanges extérieurs

En réponse aux questions, M. Fiterman a fourni un certain nombre de précisions.

● NI PAUSE NI SURENCHERE. — Le P.C.F. ne croit pas « *à un risque de débordement* » des partis signataires du programme commun par les revendications des salariés après une victoire électorale. « *Les Français sont conscients des réalités et ne demanderont pas à la gauche de réaliser l'impossible.* » Le parti communiste n'aura donc pas à préconiser de pause au cas où les revendications risqueraient de menacer les équilibres financiers ; il s'en « *tiendra strictement aux engagements du programme actualisé* », sans accepter de surenchère.

● REORIENTATION VERS LES BESOINS NATIONAUX. — M. Fiterman est convaincu que la part croissante du commerce extérieur dans la production du pays correspond à la volonté des grands groupes industriels et financiers de développer leurs profits. L'intérêt du pays est, selon lui, de penser en priorité à *couvrir les besoins nationaux* par les ressources nationales. Des possibilités accrues de rentabilité existent pour le charbon (utilisé dans les centrales thermiques) si l'on tient compte de son importance sociale ou régionale et des économies de devises qu'il permettrait. Une campagne « *acheter français* » sera lancée par la gauche ; pour être efficace elle ne doit pas concerner que les consommateurs, mais aussi les achats d'équipements, en particulier les commandes de l'État. L'objectif du P.C. est de limiter les importations à 505 milliards de francs en 1980 (au lieu des 555 prévus par le Plan), ce qui représenterait un simple maintien de leur proportion actuelle dans le produit national : 21 %.

● CONTROLE TEMPORAIRE DES CHANGES. — Dans la première année de sa gestion, la gauche « *pourra être amenée à prendre des mesures de sauvegarde pour préserver les intérêts nationaux brutalement mis en cause actuellement* » par les échanges internationaux, mais « *il n'est pas envisageable que la France se coupe du commerce international* ». La nation étant trop tributaire de certains pays (Allemagne fédérale, Arabie Saoudite), il faudra « *renégocier avec eux pour aboutir à des échanges plus stables* ». Un « *contrôle provisoire des changes* » pourra également être mis en place « *pour assurer une meilleure maîtrise des mouvements de capitaux et éviter la dépendance actuelle* » de l'économie française.

● DEFENSE DU FRANC. — « *La gauche ne se place pas dans la perspective d'une dévaluation du franc* », qui ne pourrait qu'être défavorable au pays.

● ACTUALISATION DE LA LISTE DES NATIONALISATIONS. — « *Si les partis de gauche ne parvenaient pas à un bon accord à ce sujet, ils seraient dans des conditions plus difficiles pour vaincre. Nous ne voulons pas que se reproduisent les désillusions qui ont succédé naguère aux espoirs qu'avait fait naître la gauche* ». S'agissant de l'industrie pharmaceutique, la gauche n'a jamais pensé à nationaliser autre chose que les trois groupes Pechiney, Rhône-Poulenc et Roussel-Uclaf.

● INDEMNISATION DES ACTIONNAIRES DES ENTREPRISES NATIONALISEES. — La distinction qui est faite dans le programme commun entre petits et moyens porteurs d'une part, gros porteurs d'autre part, n'a pas été chiffrée, a déclaré M. Fiterman. Mais, a ajouté l'orateur, dans l'esprit du parti communiste, il n'y a qu'un nombre restreint de gros porteurs (quelques centaines) dont la situation pourrait être examinée cas par cas et dont les portefeuilles se chiffrent en centaines de millions d'anciens francs par personne. L'immense majorité des actionnaires a, en tous les cas, la garantie qu'elle recevra une indemnisation complète et équitable des titres qu'elle détient. Il n'y aura pas de spoliation.

● RELANCE INDUSTRIELLE. — « *Les bases de la stratégie du parti communiste sont la satisfaction de besoins sociaux et nationaux ainsi que la consolidation de l'indépendance française.* » M. Fiterman a précisé qu'il faudrait d'abord relancer certaines industries actuellement bradées. L'orateur a cité la sidérurgie, le secteur de la machine-outil et des équipements lourds, l'électronique, l'informatique, les industries agro-alimentaires, l'industrie du papier.

Recours indispensable à l'énergie nucléaire

● ENERGIE NUCLEAIRE. — A la question qui lui était posée de savoir comment le P.C. conciliait son souci d'un nouveau type de croissance économique et son *adhésion à l'énergie nucléaire* qui lui vaudra de perdre de nombreux suffrages écologistes, M. Fiterman a répondu très fermement que quand des problèmes d'importance nationale étaient en jeu, les considérations électorales n'étaient pas retenues. « *Toutes les études montrent que, même en utilisant toutes les sources d'énergie possible, il est impossible de satisfaire les besoins du pays sans recourir au nucléaire. En 1983-85, la France serait dans une situation catastrophique, livrée pieds et poings liés à ses fournisseurs étrangers.* » Cela dit, a ajouté M. Fiterman, il faut être prudent dans le développement de l'énergie nucléaire, consulter les populations et les informer.

● INFLATION, COMMERCE EXTERIEUR, BUDGET DE L'ETAT. — Non seulement l'inflation ne devra pas s'accélérer si la gauche arrivait au pouvoir, mais celle-ci devra « *maîtriser la hausse des prix* ». Le déficit budgétaire sera maintenu « *dans des limites raisonnables* », c'est-à-dire, a précisé M. Fiterman, *inférieur à plusieurs dizaines de milliards de francs* (allusion faite au déficit du budget de 1975 et 1976). Quant au déficit commercial, M. Fiterman a déclaré que le chiffre *retenu était actuellement en discussion* avec les socialistes et les radicaux de gauche. Mais dès la première année, l'objectif sera de ne pas aggraver le déficit actuel (il s'est élevé à 20 milliards de francs en 1976 et devrait être d'environ 10 milliards de francs en 1977).

● AUTOGESTION. — « *Nous en sommes partisans s'il s'agit d'une perspective lointaine. Mais dans l'immédiat, pour actualiser le programme commun, le parti communiste a fait des propositions pour améliorer la démocratie dans l'entreprise. Le parti socialiste, lui, n'a rien proposé.* » M. Fiterman a ajouté que le parti communiste proposerait prochainement aux syndicats des rencontres pour éclairer les vues réciproques. Il ne s'agit pas pour nous, a précisé l'orateur, d'associer les syndicats au programme commun. M. Maire n'a pas de souci à se faire à ce sujet. Le syndicat n'a pas à être partie prenante dans un programme de gouvernement.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Fr. suisses		Fr. français	
48 heures	4 7/8	5 7/8	3 3/8	4 3/8	2	3	9 1/8	9
1 mois	5 1/4	5 3/4	3 5/8	4 1/8	3 3/4	4 1/4	9 1/2	9
3 mois	5 3/8	5 7/8	3 3/4	4 1/4	3 3/4	4 1/4	9 3/4	10
6 mois	5 3/4	6 1/4	3 3/4	4 1/4	3 3/4	4 1/4	10 1/8	10



ÉCONOMIQUE ET SOCIA

OPINIONS

L'orientation économique du p
est pas faire le socialisme »

Fiterman ... programme comm

Réduire la part des échanges exté

... à l'énergie nu

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

À L'ÉTRANGER

A Bruxelles, les représentants de dix-sept partis communistes ont examiné les problèmes économiques européens

De notre correspondant

Bruxelles. — Les délégations de ix-sept partis communistes se nt réunis à huis clos, du lundi au mercredi 15 juin, pour exainer les problèmes économiques ropéens. La déclaration comne publiée à l'issue de leurs avaux énumère « *les fruits de crise : l'inflation et le chôage* », et ajoute : « *Les condions de travail et de vie sous s leurs aspects sont mises en use, les attaques contre les oits démocratiques se multiient dans nombre de pays, l'inseité de l'emploi se développe.* » Les participants à la rencontre *ont également constaté que dans aque pays les luttes unitaires ntensifient pour répondre aux aques du grand capital natioal et multinational et pour ar-cher de nouvelles conquêtes iales et démocratiques afin de mer une issue positive à la ise* ». Ces luttes, ajoute r déclaration, « *font grandir igence de profondes transfortions antimonopolistes et de itiques économiques démocraues, permettant notamment la ticipation et le contrôle des vailleurs à tous les échelons de tivité économique, sociale et itique* ».

Au cours de la réunion des légués, M. Charles Fiterman, embre du secrétariat du P.C. ançais, a déclaré : « *Des discussions ont eu lieu chez nous sur l'importance respective des revendications quantitatives traditionnelles et des revendications qualitatives nouvelles. Pour notre part, nous ne séparons pas ces deux aspects des revendications ouvrières, et nous les prenons en compte dans toutes nos analyses et dans notre travail militant quotidien. (...) Aujourd'hui, dans notre pays, plus de seize millions de travailleurs et de travailleuses ne peuvent disposer du strict nécessaire pour vivre décemment dans les conditions de la France de 1977, c'est-à-dire se nourrir, se vêtir, se loger, se soigner, donner à leurs enfants l'instruction minimale nécessaire, un métier, et également pouvoir se distraire normalement. Nous considérons que l'on peut parler à cet égard de pauvreté. (...) Nous mettons l'accent sur la nécessité de relever de façon plus ample et plus rapide les bas salaires, afin d'aller vers un resserrement de la hiérarchie, qui reflète dans notre pays des inégalités injustifiées et excessives.* »

M. Louis Van Geyt, président du parti communiste belge, a d'autre part déclaré au cours d'une conférence de presse que « *dans le respect de la stricte indépendance de chacun, les partis communistes d'Europe capitaliste sont convenus de développer leur coopération sous toutes ses formes* ». — Ph. L.

LES PAYS DE L'O.C.D.E. COMPTERAIENT SEIZE MILLIONS DE CHOMEURS A LA FIN DE 1977.

La croissance du produit national brut dans les vingt-quatre pays membres de l'O.C.D.E. (Organisation de coopération et de développement économiques) atteindrait 4 % en 1977. Cette prévision, qui correspond à peu près à celle effectuée à la fin de 1976, émane des experts du Comité de politique économique de l'Organisation qui se sont réunis les 14 et 15 juin à Paris avant le conseil ministériel qui se tiendra les 23 et 24 juin. Les estimations sont de 5 % pour les Etats-Unis et le Japon, 4 % pour l'Allemagne fédérale, 3,5 % pour la France, 2 % pour l'Italie et 1 % pour la Grande-Bretagne.

Le chômage augmenterait, lui, plus que prévu ; il toucherait 16 millions de personnes à la fin de 1977, contre environ 15 millions à la fin de l'an dernier. La hausse des prix à la consommation serait proche de 9 % cette année, alors que les experts prévoyaient 7,75 % dans leur rapport de décembre 1976. Enfin, le déficit de la balance des paiements courants de l'O.C.D.E. s'élèverait à 30 milliards de dollars, contre 22,5 l'année dernière.

L'aggravation de ce déficit par rapport aux prévisions — 18 milliards de dollars — provient pour l'essentiel des Etats-Unis, qui connaîtraient un déséquilibre de 10 milliards au lieu de 3. Les petits pays industrialisés d'Europe enregistraient quant à eux un déficit de 18 milliards de dollars. Celui de la France serait de 5,5 milliards. En revanche, la balance courante de la R.F.A. serait excédentaire de 1,5 milliard et celle du Japon de 6 milliards.

AUTOMOBILE

Pour la première fois depuis trois ans

CHRYSLER-FRANCE A RÉALISÉ EN 1976 DES BÉNÉFICES RECORDS.

Chrysler France, filiale du troisième constructeur automobile américain, a réalisé l'an passé un bénéfice net de 214,6 millions de francs. C'est le premier exercice positif depuis trois ans, les pertes s'étant élevées en 1975 à 110,6 millions de francs et en 1974 à 71,79 millions. En 1972, considéré jusqu'à présent comme une année record, les bénéfices de la firme n'avaient atteint que 98,2 millions de francs. L'année 1976 a également constitué une année record pour le chiffre d'affaires, qui a atteint 8,13 milliards de francs contre 5,61 milliards l'année précédente (soit une progression de 44,9 %). La progression des ventes de Chrysler a surtout été sensible sur le marché intérieur, où sa part du marché est passée de 9,3 % en 1975 à 10,6 % en 1976. A l'exportation, son chiffre d'affaires n'a progressé que de 29,6 %, passant de 3,09 milliards de francs à 4,01 milliards.

● *Les filiales étrangères du groupe Chrysler* auraient versé 2,5 millions de dollars à des syndicalistes et à des fonctionnaires depuis six ans. Dans un document remis à la commission américaine de contrôle des opérations de Bourse, le troisième constructeur automobile américain reconnaît que plusieurs de ses filiales à l'étranger ont effectué de 1971 à 1976 des versements « *douteux* » à des fonctionnaires et à des syndicalistes étrangers, afin de promouvoir ses ventes.

CONFLITS ET REVENDICATIONS

La grève des nettoyeurs du métro est toujours dans l'impasse

Alors que l'on attendait une issue après les dernières négociations menées entre les nettoyeurs du métro et leurs employeurs — six compagnies privées de nettoiement titulaires de ce marché sur appel d'offres de la R.A.T.P., — le conflit s'est à nouveau durci,

les salariés — un millier de travailleurs, pour la plupart d'origine maghrébine — ont en effet refusé l'augmentation de salaire de 2,2 % (environ 40 F par mois) proposée par le patronat de ces sociétés privées, estimant qu'une telle augmentation ne correspondait pas à la hausse des prix. La C.G.T. et la C.F.D.T., porte-parole des nettoyeurs, réclament un salaire minimum de 2 200 F par mois, en ce qui concerne le premier syndicat, et de 2 300 F pour le second, ce qui correspondrait, grosso modo, au traitement minimum des salariés de la R.A.T.P., alors que les nettoyeurs ne gagnent pour l'instant, dans leurs entreprises d'entretien, que des salaires d'environ 1 650 ou 1 700 F par mois. Mais ces derniers demandent également une carte de transport gratuite sur l'ensemble du réseau, comme celle délivrée au personnel de la R.A.T.P., en affirmant qu'ils ne touchent de leurs employeurs privés qu'une prime de transport de 7 F par mois au lieu des 23 F usuels.

La R.A.T.P. — qui n'est pas employeur — accepterait, pour sa part, de satisfaire les revendications qui la concernent : les immigrés, qui, pour l'instant, doivent se laver dans les remises à balais, réclament des points d'eau et des locaux pour se changer et prendre leur repas. Mais pour le reste, l'issue du conflit dépend des négociations entre les salariés et les compagnies privées, qui doivent reprendre le 16 juin.

Une grève de cinq minutes dans le métro

Pour soutenir l'action des grévistes, l'Union départementale C.G.T. de Paris et le syndicat C.G.T. des transports ont appelé l'ensemble du personnel du réseau ferré de la R.A.T.P. à un arrêt de travail de cinq minutes ce jeudi 16 juin, à 11 heures, à 15 heures et à 20 heures. De son côté, la fédération C.G.T. des transports appelle le personnel à une journée d'action dans l'ensemble du pays le 23 juin.

La C.F.D.T., très largement majoritaire parmi le personnel de nettoyement, s'étonne de l'initiative « *unilatérale de la C.G.T., en contradiction fondamentale avec la conception de l'unité d'action* ». Elle annonce, de son côté, de « nouvelles initiatives » à propos de ce conflit pour le 17 juin.

La Fédération des usagers des transports demande pour sa part, l'intervention du secrétaire d'Etat aux transports.

Quant aux nettoyeurs du métro, ils se retrouveront samedi soir à un « *meeting-gala* » organisé en leur faveur par la C.F.D.T. à la Mutualité.

EMPLOI

CENT VINGT-CINQ MILLE DEMANDEURS DE PLUS QU'IL Y A UN AN

La situation de l'emploi s'est encore détériorée en mai, du moins en données corrigées des variations saisonnières. Par rapport au mois d'avril, le nombre des demandes non satisfaites est en effet passé de ...9 400 à 1 096 700 (chiffre rond), soit une augmentation de 5,5 %. En ...s mois (de fin février à fin mai), ... nombre des demandes s'est accru de 12,8 % (+ 124 300). Les offres ... baisser, passant de 103 800 en ...il à 96 600 en mai (— 6,9 %). Au cours de ces trois derniers mois, elles ont décru de 10,9 % (— 11 900).

En revanche, une très légère amélioration est constatée en données observées : d'avril à mai, les demandes ont diminué de 2,3 %, passant de ...900 à 976 100, et les offres ont augmenté de 1,7 %, passant de 103 300 ... emploi non satisfaites ont continué ...05 100. Mais, outre que les mêmes constatations avaient été faites l'an dernier à pareille époque, la situation de l'emploi en données observées s'est fortement dégradée en un an : par rapport à mai 1976, les demandes ont augmenté de 15 % (+ 127 800) et, surtout, les offres ont baissé de 27,8 % (— 36 500).

A la délégation à l'emploi, on attribue ce niveau très bas des offres à une attitude attentiste des chefs d'entreprise, qui paraissent garder en réserve un volume assez important d'offres susceptibles de bénéficier des mesures prises par le gouvernement en faveur de l'emploi des jeunes et qui doivent être appliquées dans les prochaines semaines.

LOGEMENT

LES HAUSSES DE LOYER NE PEUVENT DÉPASSER 6,5 % EN 1977

Aucune augmentation de loyer ne peut, en 1977, dépasser 6,5 % par rapport au loyer en vigueur au 15 septembre 1976, rappelle le ministère de l'économie et des finances, à la suite de nombreuses plaintes de locataires. Cette disposition est, en effet, prévue par la loi de finances rectificative pour 1976, et l'inobservation de ce texte peut entraîner des poursuites pénales.

Ainsi, un propriétaire ne peut se prévaloir du refus d'un locataire de payer un loyer majoré de plus de 6,5 % pour résilier le contrat de location.

De même, en règle générale, la conclusion d'un nouveau bail avec un autre locataire ne constitue pas une raison valable pour dépasser l'évolution légale de 6,5 % retenue pour l'année 1977.

[Bien que le communiqué du ministère de l'économie et des finances n'y fasse pas allusion, la limitation de la hausse des loyers à 6,5 % s'applique également aux locations de vacances, en vertu d'une circulaire du ministère de l'économie et des finances. Des dérogations exceptionnelles peuvent toutefois être accordées, sur justification, par les préfets et les directions départementales de la concurrence et des prix.]

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE, LE JAPON ET LE TIERS-MONDE

Les Neuf à la recherche d'une nouvelle stratégie commerciale

Les ministres des Neuf chargés de la politique de développement *se réunissent* jeudi 16 juin à Luxembourg. Peu de résultats sont attendus de cette session exploratoire qui sera l'occasion, pour M. Cheysson, le commissaire responsable de la coopération, de présenter un document de *travail exposant les premières* réflexions de la Commission sur la nécessité *de « repenser » la politique commerciale* de la Communauté.

Il s'agit de tenir compte en particulier de la place accrue qu'occupe le tiers-monde dans les échanges internationaux et, simultanément, *d'envisager une série d'actions sur le plan* interne — *restructuration industrielle*, efforts de formation professionnelle — afin que la C.E.E. soit en mesure de maintenir une politique ouverte d'échanges, sans tensions sociales insupportables.

***L'expérience des mois passés révèle en effet* l'insuffisance grandissante des instruments classiques de la politique commerciale. Il apparaît notamment que les difficultés rencontrées par les Neuf avec le Japon ou les pays du tiers-monde les plus compétitifs ne pourront être *réglées dans le cadre de la négociation* multilatérale engagée à Genève sous l'égide du GATT.**

De notre correspondant

Bruxelles (*Communautés européennes*). — « *Les négociations de Genève sont un gigantesque non-sens. Les pays occidentaux n'ont pas encore conceptuellement enregistré le fait que le mouvement de libéralisation des échanges s'est arrêté depuis 1977. Il serait dans l'ordre des choses que ces négociations s'arrêtent bientôt d'elles-mêmes.* » Ces propos non conformistes, voire irrévérencieux à l'égard des chefs de gouvernement, qui, lors du récent « sommet » de Londres, ont souligné leur volonté *de donner « une nouvelle impulsion aux négociations commerciales multilatérales dites « Tokyo round »* et de « *faire des progrès substantiels dans les secteurs-clés en 1977* », nous ont été tenus récemment par un haut fonctionnaire de la Commission européenne. Au-delà de leur forme provocante, ils reflètent une *opinion de plus en plus répandue* dans les milieux européens.

Ceux-là mêmes qui croient que le GATT peut encore constituer une barrière utile à un déferlement protectionniste n'assignent que des objectifs modestes à la négociation genevoise. Ils reconnaissent que, la toile de fond des échanges internationaux ayant profondément changé au cours des dernières années (persistance de la crise et du chômage, surcompétitivité atteinte par plusieurs pays du tiers-monde...), la Communauté doit rapidement se doter d'une politique commerciale plus élaborée qu'un simple arsenal tarifaire et contingentaire. L'idée chemine peu à peu que la C.E.E., pour être en mesure d'assurer sa survie, devra de plus en plus tourner le dos au multilatéralisme qui est la marque du GATT *et s'orienter* vers une politique commerciale « *à la carte* » définie sur une base contractuelle avec ses principaux partenaires.

C'est une telle évolution qu'avaient sans doute en tête MM. Giscard d'Estaing et Barre en mai, à Londres, en proposant la notion de « *libre-échange organisé* » et en demandant qu'il soit fait référence, dans la déclaration publiée après la conférence, à la nécessité de « *prendre en considération les changements structurels de l'économie mondiale* ». Mais les nuances ainsi introduites à leur demande restent timides et ambiguës. Elles n'enlèvent pas à la déclaration de Londres son caractère de profession de foi libre-échangiste plus classique. Comme tel, ce document peut difficilement servir de point d'appui à ceux qui, dans la C.E.E., vont devoir réfléchir sur ce que pourraient être les lignes directrices d'une nouvelle politique commerciale européenne. Leur première tâche, vu la confusion des esprits à l'aube de cette nouvelle époque des échanges mondiaux, est d'opérer un travail de clarification : qu'est-ce que les Neuf peuvent attendre des négociations du GATT ? Que peuvent-ils entreprendre au-delà du cadre multilatéral ?

Deux phénomènes récents ont tué la politique de libéralisation des échanges telle qu'elle a été entreprise précédemment sous l'égide du GATT. La dislocation du système monétaire international en premier lieu : quel est le sens d'une réduction de 10 % des droits de douane quand les monnaies *flottent et que* leur valeur peut varier de 20 % ou de 30 % d'une année à l'autre ? Ensuite, la *multiplication* des arrangements d'autolimitation des échanges : là encore, quelle est la signification d'une démobilisation douanière lorsque les partenaires s'engagent, sous une forme ou sous une autre, à plafonner leurs exportations ?

Genève et ses limites

C'est dans ce décor modifié que les Neuf doivent envisager leur participation aux pourparlers de Genève ou, pour le moins, l'aménagement de leurs relations commerciales avec les autres pays occidentaux. Car le GATT, jusqu'ici, a été essentiellement un forum occidental : le lieu où les pays industrialisés, *seuls acteurs* actifs du commerce mondial, réglaient leurs comptes ; où les Etats-Unis usaient de leur poids politique pour imposer des solutions leur permettant d'éviter que la construction européenne ne *s'opère à leur détriment*. Les problèmes ne se posent plus aujourd'hui en termes aussi simples, ce qui contribue à donner une coloration nouvelle aux négociations. A Washington comme à Bruxelles, l'organisation des relations commerciales entre la C.E.E. et les Etats-Unis ne constitue plus la préoccupation prioritaire : « *Même si certaines idées ont la vie dure, il est clair que les Etats-Unis ont moins que jamais un intérêt sérieux à déstabiliser économiquement la Communauté* », observe-t-on à Bruxelles.

Ceci étant, quels peuvent être les objectifs de la C.E.E. dans la négociation ?

● LA DEMOBILISATION TARIFAIRE. — Le tarif douanier commun, qui protège la C.E.E., voisine l'insignifiance économique, mais, en tant que « *symbole de l'unité européenne par rapport au monde extérieur* », conserve une importance politique non négligeable. Il n'est donc pas question qu'il disparaisse ni même de prévoir comme but ultime, pour certains produits, la suppression totale des droits. La C.E.E. pourrait tout au plus envisager une réduction moyenne de 10 % à 15 %. Constatant que les « profils » des tarifs douaniers des pays industrialisés sont encore différents, elle insistera, auprès des Etats-Unis notamment, pour que soit accompli un effort d'harmonisation : les droits élevés devraient être réduits dans une proportion plus forte que les droits bas.

● *L'ELIMINATION* DES OBSTACLES NON TARIFAIRES. — La C.E.E. est prête à consentir un effort à *condition que ce* soit sur une base de réelle réciprocité. Elle souhaiterait que les Etats-Unis renoncent au « *protocole d'application provisoire* » qui leur permet encore de faire usage de dispositions commerciales *contraires* au GATT (par exemple application de droits compensateurs sur leurs importations *sans critère de préjudice*).

● *LES NEGOCIATIONS* AGRICOLES. — Le temps où les Etats-Unis partaient ardemment en guerre contre la politique agricole commune et demandaient à cette fin que les échanges agricoles soient traités de la même *manière que* les *échanges* industriels semble révolu. Engagés depuis peu dans une politique *interventionniste* (hausse des prix des céréales, octroi de subventions aux producteurs de sucre), menacés eux-mêmes par la concurrence de pays comme l'Argentine ou le Brésil, ils se montrent plus prudents, moins *agressifs que dans* le passé. Les pourparlers du GATT pourraient se concentrer sur deux questions : la conclusion d'un accord international sur les céréales et la politique de subventions à l'exportation de la C.E.E. Il est *hors de question* que la Communauté renonce à celle-ci, mais elle pourrait accepter d'envisager *de la discipliner, à condition que* les Etats-Unis s'engagent de leur côté à ne plus faire un usage *déraisonnable des droits compensateurs* (déjà évoqués plus haut) qui, en l'état actuel des choses, *constitue* une menace permanente sur les exportations agro-alimentaires des Neuf.

Ce bref relevé des têtes de *chapitre de la négociation* genevoise en montre le caractère relativement limité. En fait, l'actualité est ailleurs. Le *souci prioritaire* pour la Communauté est de mettre un frein au développement *explosif de certains échanges*. Ceci, bien sûr, ne vise pas les Etats-Unis ou le Canada, mais le Japon et les pays du tiers-monde qui, au cours des dernières années, tirant profit d'une main-d'œuvre bon marché, se sont dotés d'une industrie moderne. Pour des raisons sociales évidentes, pour des raisons liées à *sa sécurité également* (pour acheter les matières premières dont elle est pauvre, la C.E.E. *doit pouvoir continuer à exporter*), la Communauté ne peut accepter le risque d'effondrement d'un ou plusieurs secteurs industriels (chantiers navals, chaussures, textile...).

L'expérience des cinq dernières années a montré que les dépréciations des monnaies n'étaient d'aucune manière un remède pour redresser durablement un commerce *extérieur* en mauvaise posture et pour sauver ainsi des secteurs industriels menacés. Il faut *donc* trouver *une* autre réponse : faire en sorte que les dangers qui guettent les entreprises européennes soient écartés, sans que pour autant l'acquis, fût-il imparfait, de la précédente décennie — un commerce ouvert, — *soit remis en cause*. La nouvelle stratégie commerciale que la Communauté a le devoir de mettre en œuvre *doit viser, souligne-t-on* à Bruxelles, non pas une régression de la libéralisation des échanges, mais une progression plus ordonnée, plus modérée.

Arrangements au coup par coup

Les solutions trouvées jusqu'ici « au coup par coup » indiquent la voie ; mais elles sont imparfaites et leurs résultats sont *médiocres. Conçues pour colmater* les brèches les plus redoutables, elles concernent le Japon et les producteurs de textiles du tiers-monde. Quelle que soit la forme prise — arrangements informels avec le Japon concernant l'acier, les voitures, ou dispositions incluses dans un accord international (l'accord « multifibre » *conclu avec les pays exportateurs* de produits textiles), — ces solutions visent un objectif unique : obtenir des partenaires extérieurs aux appétits jugés excessifs qu'ils modèrent le développement de leurs exportations vers la C.E.E. Les Américains, pourtant prompts à s'inquiéter que la Communauté agisse de la sorte, multiplient — avec plus de rapidité et d'efficacité — les arrangements du même genre (Orderly Market *Agreement*). *Pour l'instant*, ces accords d'autolimitation, négociés par les pouvoirs publics ou *sous leur contrôle*, sont la seule méthode employée pour calmer des échanges en folie. Encore *faut-il qu'ils soient respectés.*

Pour convaincre les « *nouveaux pays exportateurs* » de s'y plier scrupuleusement, une *modification* des règles du GATT concernant l'application de la clause de sauvegarde *pourrait* être utile. L'article 19 du GATT, qui offre la possibilité à un pays, dont *le* marché est fortement perturbé, de faire usage de la clause de sauvegarde, est lourd à manier, *notamment* parce qu'il suppose que ces mesures de protection soient appliquées de manière non discriminatoire, c'est-à-*dire* à l'ensemble des partenaires commerciaux. L'idée serait de créer, sous contrôle du GATT, et une fois le dommage et son auteur clairement identifiés, une clause de « *sauvegarde sanction* » qui *pourrait être* appliquée de manière sélective à l'encontre des pays exportateurs « *pirates* ».

La Communauté peut-elle se contenter longtemps de tels moyens de fortune ? Assurément non. Il lui faut *concevoir sans* attendre une politique plus ambitieuse, qui prenne en compte, comme le souligne *inlassablement* M. Claude Cheysson, le commissaire européen chargé de la politique de développement, la muta*tion fondamentale* résultant de la place grandissante occupée par le tiers-monde dans l'économie *internationale*. « *Jusqu'à ces dernières années, le tiers-monde n'avait qu'une place marginale ; maintenant, il entre dans l'ordre industriel mondial, et notre croissance dépend désormais de lui pour une large part* », déclarait récemment M. Cheysson, soulignant que 36 % des exportations de la C.E.E. se dirigent vers les pays du tiers-monde devenus « *partenaires prioritaires* pour *l'Europe* ». Dans cet esprit, la *Commission s'apprête à soumettre* aux gouvernements membres un document de réflexion où elle *recommande* que, dorénavant, l'effort de libéralisation accompli par la Communauté soit sélectif *et conditionnel*.

La stratégie préconisée par la Commission s'articule en trois points :

● UNE LIBERALISATION SELECTIVE. — Il n'y a pas de raison de traiter les pays du tiers-monde et leurs industries de façon uniforme. « *Si d'évidence une activité a été essentiellement conçue pour déverser des produits sur nos marchés, je ne vois pas de raison pour lui ouvrir les portes sans restriction* », note M. Cheysson. Avant d'abaisser les barrières tarifaires, on pourrait ainsi, pour chaque pays et pour chaque *secteur* industriel, évaluer le pourcentage des exportations par rapport à celui de la production. *Dans le même esprit*, la Communauté serait en droit de refuser un traitement préférentiel aux pays qui n'exigent pas chez *eux* le respect de certaines règles internationales, telles celles de l'O.I.T. (Organisation internationale du travail) *concernant* la durée du travail ou l'emploi des jeunes et des femmes. Pourquoi *admettre en effet*, au nom de l'aide au tiers-monde, des pratiques de capitalisme sauvage que l'Europe a rejetées ?

● UNE LIBERALISATION *CONDITIONNELLE*. — La Communauté représente un marché attirant. Serait-il scandaleux, *afin de faire en sorte que* l'ouverture de celui-ci lui profite, de concevoir une forme nouvelle de réciprocité ? On pourrait envisager — c'est un exemple — de fixer un plafond aux importations en provenance de pays apparte*nant au tiers-monde* et de ne le relever que si les ventes des Neuf à ces pays progressent également. Pour qu'une *telle politique* contractuelle — expression renouvelée du donnant-donnant — puisse porter ses fruits, il conviendrait, ajoute-t-on à Bruxelles, que les moyens classiques de la coopération soient mis à son service.

● *UNE ACCELERATION* DE L'EFFORT INTERNE DE RECONVERSION INDUSTRIELLE. — *La libéralisation des échanges*, pièce maîtresse de la politique extérieure de la C.E.E., coûte cher en termes d'emploi et de balance *des paiements*. Pour *qu'elle* soit supportable, il serait judicieux d'accroître substantiellement les moyens *disponibles pour financer* les nécessaires ajustements internes : conversions industrielles, *formation professionnelle*... La Commission médite des propositions allant dans ce sens.

Il ne s'agit *là* encore, on s'en rend *compte*, que d'une première tentative de formulation pour échapper à un hyper-libéralisme devenu non viable. Les résistances, à l'intérieur comme à l'extérieur de la C.E.E. seront sans doute *considérables. Mais existe-t-il une* autre voie pour éviter que l'aggravation du chômage, la multiplication des *faillites* dans la C.E.E., n'aboutissent à des tensions qui provoqueraient elles-mêmes bien vite l'irréparable c'est-à-dire la remise en cause de la convention de Lomé et des accords conclus avec les pays méditerranéens, bref, la destruction de la politique de coopération bâtie patiemment par la C.E.E. au cours des quinze dernières années.

PHILIPPE LEMAITRE.





OCIALE

ON ET LE TIERS-MONDE

stratégie commerci

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Les mesures en faveur des personnes âgées

A COMPTER DU 1er JUILLET

Les allocations minimales représenteront environ 50 % du SMIC

Le gouvernement a confirmé, mercredi 15 juin, en conseil des ministres, l'augmentation de 7,1 % des allocations aux personnes âgées les plus modestes à compter du 1er juillet. Deux décrets publiés au Journal officiel *du 16 juin fixent le montant de l'allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité à 5 250 F par an à partir du mois prochain, et celui de l'allocation aux vieux travailleurs salariés à 4 750 F. L'objectif d'un revenu minimum de 10 000 F par an avant la fin de 1977, annoncé par le président de la République en mai 1976, sera donc atteint dès le 1er juillet. Ce minimum sera porté à 11 000 F à partir de 1977.*

L'amélioration de la condition matérielle des personnes âgées les plus modestes est donc indéniable, comme l'a souligné M. Giscard d'Estaing dans son allocution télévisée mercredi soir. Mais comme cette situation dans le passé était restée fort mauvaise — par rapport aux pays voisins, — le niveau du revenu minimum des personnes âgées demeure modeste : la moitié du SMIC environ, objectif proposé par la commission des prestations sociales du VIe Plan dès 1971.

Parmi les nouvelles améliorations envisagées, le président de la République a fait état d'une modification des règles de récupération de l'allocation minimum sur les successions. Actuellement, cette récupération joue si le montant de la succession est supérieur à 100 000 F (ce seuil avait déjà été doublé à la fin de 1974). Il pourrait être augmenté, ou bien le législateur pourrait décider de supprimer à l'avenir la récupération sur les droits de succession pour une des deux allocations, celle qui s'appelle l'allocation aux vieux travailleurs salariés.

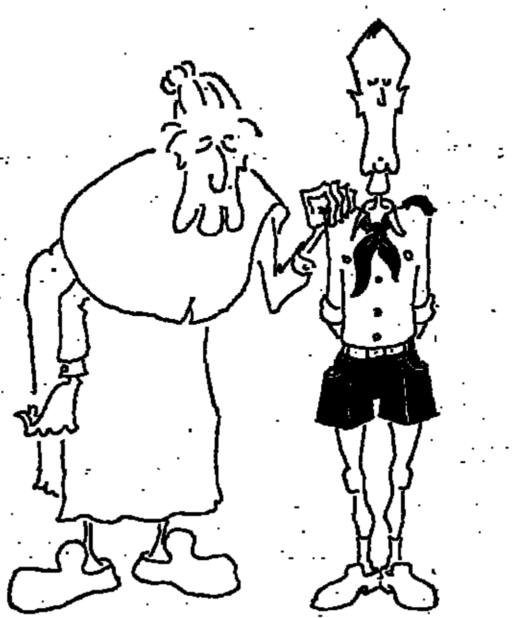
A LA TÉLÉVISION

M. Giscard d'Estaing : l'effort en faveur des personnes âgées sera poursuivi

Voici le texte de la déclaration faite par M. Giscard d'Estaing mercredi 15 juin au soir à la télévision :

« Je m'adresse ce soir aux personnes âgées. A vous, les Françaises et les Français de plus de soixante-cinq ans qui avez fait la France que nous avons reçue de vous. Qui êtes-vous ? Vous êtes nés à la fin du siècle dernier ou au début de celui-ci, avant 1912. Vous avez connu deux guerres, la crise mondiale et l'occupation. Vous avez vécu dans une France bien différente de la nôtre. Vous avez travaillé avant qu'ait été développée la protection sociale : travailleurs, agriculteurs, commerçants, vous restiez souvent désarmés devant la maladie qui frappait vos familles. L'inflation a rongé et souvent détruit vos économies.

» Pour votre travail, pour votre vie plus dure, je vous dis très affectueusement merci au nom de la France.



(Dessin de KONK.)

» Pendant la campagne présidentielle, je vous ai écrit une lettre personnelle. Je l'ai apportée ce soir, devant moi, car il est bon de se rappeler ce que l'on a écrit, et voici ce que je vous disais :

« Vous savez que je ne suis pas l'homme des promesses oubliées. Au cours de cette campagne électorale, je ne me suis engagé que sur une seule promesse chiffrée, dont vous pouvez être sûrs qu'elle sera tenue. Ce chiffre concerne le minimum de ressources assurées aux personnes âgées. Si je suis élu président de la République, avant la fin de la première année de mon mandat, aucun d'entre vous ne disposera de moins de 20 francs actuels par jour, c'est-à-dire, pour un ménage, de moins de 1 200 francs par mois. Ceci est évidemment un minimum. »

» J'ai tenu cette promesse et je l'ai dépassée. Le gouvernement a décidé ce matin de porter à 10 000 francs, c'est-à-dire 1 million d'anciens francs, pour vous qui avez connu cette monnaie, à partir du 1er juillet, le minimum de ressources des personnes âgées, de toutes les personnes âgées. Ce chiffre sera porté lui-même à 11 000 francs par an avant la fin de cette année. Cela représente 833 francs par mois pour une personne seule et 1 666 francs pour un ménage, à partir du 1er juillet, et 916 francs pour une personne seule et 1 832 francs pour un ménage à partir du mois de décembre.

» En trois ans, le minimum vieillesse aura ainsi doublé. Dans l'intervalle, les prix ont augmenté, je le sais. Mais, déduction faite de la hausse des prix, la progression du pouvoir d'achat du minimum vieillesse atteint 42 % sur trois ans. C'est le progrès le plus rapide qui ait jamais été décidé et réalisé depuis la création du minimum vieillesse.

» Ceci concerne directement deux millions cent mille personnes âgées et indirectement deux millions de personnes âgées de plus par l'effet des avantages vieillesse liés au minimum. En même temps, les pensions et les retraites ont été revalorisées. En trois ans, le pouvoir d'achat des retraites a été augmenté de 16 %. La revalorisation des retraites du régime général sera de 7 % le 1er juillet et atteindra cette année, sur l'ensemble de l'année 16 %. Un effort particulier a été accompli, vous le savez, pour les femmes isolées et pour les veuves. Cette augmentation est un geste de reconnaissance vis-à-vis des personnes âgées, de leur effort, de leur travail et de leur solitude. C'est aussi une œuvre de justice. On vous dit parfois, on vous raconte, que les inégalités ou les injustices augmentent en France. Eh ! bien, regardons les faits. De 1974 à 1977, les dépenses de la collectivité pour les personnes âgées ont augmenté de 55 %, alors que le revenu de la France augmentait de 30 %. Et l'effort concernant le minimum vieillesse, cet effort dont je vous ai cité les chiffres, intéresse directement les personnes âgées aux ressources les plus faibles. C'est donc une réduction des inégalités, c'est donc un progrès de justice. (...)

» Très prochainement, les règles seront modifiées pour que les personnes âgées qui veulent laisser à leurs enfants une petite succession ou une succession moyenne soient délivrées de ce souci.

» Voilà sur le plan matériel. Mais il est aussi important pour les personnes âgées de ne pas connaître la solitude et l'isolement, de ne pas se sentir négligées ou inutiles dans notre société. C'est pourquoi le gouvernement développera les efforts qu'il a commencés pour aider les personnes âgées, même seules et souffrantes, à continuer à vivre chez elles plutôt que de connaître l'éloignement ou l'hôpital. J'irai plus loin : la retraite ne doit pas être la brisure de la vie, mais l'occasion d'un épanouissement culturel dans l'intérêt des personnes âgées elles-mêmes et dans celui de la société, où elles peuvent jouer un rôle très utile. (...) »

Honneur au « troisième âge »

Salués par la fanfare de la garde républicaine, cent soixante personnes âgées ont eu, mercredi 15 juin, l'honneur de déjeuner au palais de l'Elysée en compagnie du président de la République et des membres du gouvernement. Ainsi, M. Giscard d'Estaing souhaitait-il célébrer la Semaine des personnes âgées et rendre hommage au travail de ceux sans lesquels, a dit Mme Veil, ministre de la santé, *« la France d'aujourd'hui ne serait pas ce qu'elle est »*. Le chef de l'Etat les a accueillis dans ce qu'il a appelé *« la maison de tous »*, ce qui a incité une dame placée à côté de M. Lenoir, secrétaire d'Etat à l'action sociale, à demander quand elle pourrait revenir.

Choisis dans diverses associations de Paris et de la région parisienne, telles que les clubs de l'Amitié, les clubs de la Fondation Claude-Pompidou et la Maison de la Croix-Rouge, ces représentants du « troisième âge », parmi lesquels on comptait deux tiers de femmes et un tiers d'hommes, semblaient un peu étonnés de l'accueil tonitruant qui leur avait été réservé. Deux jumelles de quatre-vingt-huit ans, rigoureusement identiques, en tailleur et chapeau beige, ignoraient heureusement que l'air qui accompagnait leur ascension du perron s'intitulait *la Marche des éclopés*.

A leur sortie, Mmes Alice et Juliette Baubion se disaient ravies de la simplicité du président de la République et de son épouse, à la table desquels elles avaient été placées : le repas était excellent, le service parfait, le palais *« très joli »*. Cette appréciation était partagée par Mme Dreyfus, âgée bientôt de cent deux ans, qui, installée elle aussi à la table de M. Giscard d'Estaing, avait été moins étonnée par les fastes du palais que par la gentillesse du président. Elle se disait *« sûre qu'il fera tout pour le troisième âge »*.

« Nous ne traitons pas avec assez de considération les personnes âgées, disait M. Barre. *Au soir de la vie, un peu d'affection pour elles ne serait pas inutile, sans faire de sentimentalisme. »* Le désir d'honorer de vieux travailleurs, dont Mme Veil soulignait que la vie avait été plus dure qu'on ne l'imagine souvent aujourd'hui, n'a pas empêché que flotte sur cette réception comme un parfum un peu vieillot de bonnes œuvres. — P. J.

AU SÉNAT

La majoration des pensions vieillesse est définitivement votée

Le Sénat a voté, mercredi 15 juin, sans le modifier, le projet de loi — qui devient donc définitif — portant majoration des pensions de vieillesse de certains retraités. Ce texte, a indiqué le rapporteur M. Rabineau (Union centriste) tend à majorer de 5 % les pensions liquidées avant le 1er janvier 1973.

Ainsi, le taux applicable aux pensions liquidées avant le 1er janvier 1972 atteindra 48,31 % et celui des pensions liquidées entre le 1er janvier et le 31 décembre 1972 sera de 47,04 %. Cette revalorisation apportera une amélioration à environ quatre cent cinquante mille retraités du régime général et du régime des salariés agricoles à compter du 1er octobre 1977. La mesure coûtera 66 millions de francs en 1977 et environ 270 millions l'année prochaine.

« *Il faut*, souligne Mme Veil, ministre de la santé, *mesurer le coût de la vieillesse pour l'économie française et pour les actifs. En 1976, les personnes de soixante-cinq ans et plus représentent 13,5 % de notre population totale, contre 12,2 % dix ans plus tôt. En 1975, il n'y avait que 2,12 actifs pour un retraité. Dans certains régimes il y a même moins d'actifs que de pensionnés. En 1977, les dépenses des régimes de pension avec 140 milliards sur un budget social de l'ordre de 340 milliards, progresseront plus vite que les dépenses de l'ensemble de ce budget. Il est donc nécessaire*, conclut le ministre, *de réserver le financement disponible aux personnes âgées les plus démunies et de s'efforcer d'améliorer l'efficacité du système actuel en le simplifiant et en l'humanisant.* » Les articles de ce texte ont ensuite été adoptés sans être modifiés.

Le projet de loi instituant le complément familial

Puis les sénateurs ont commencé l'examen du projet de loi instituant le complément familial ; examen qui se poursuivra jeudi.

Le complément familial a pour objet, précise le rapporteur M. Labèguerie (union centriste) de compenser le travail supplémentaire nécessité par la présence au foyer, soit d'enfants nombreux, soit d'un jeune enfant qui n'est pas encore pris en charge par la collectivité au sein de l'école. Indirectement, conclut-il, cette prestation a une finalité nataliste dans la mesure où elle incite à la troisième naissance.

« *Près de 2 600 000 familles*, a souligné Mme Veil, *soit plus de 80 % des familles ayant un jeune enfant ou au moins trois enfants, percevront le complément familial. Parmi elles 1 200 000 verront leurs prestations augmenter d'au moins 200 F par mois ; pour 600 000 d'entre elles, l'augmentation sera de 340 F par mois, soit plus de 4 000 F par an, ce qui représente*, souligne le ministre, *pour la plupart de ces familles, l'équivalent d'un mois de salaire. (...) Ce projet étend une protection financière effective aux classes moyennes qui n'ont aujourd'hui pas d'autres prestations que les allocations familiales ou ne touchent que des prestations peu significatives. Voilà*, conclut-elle, *qui est cohérent avec nos objectifs démocratiques. C'est là en effet que le problème démographique est le plus aigu, cela parce que dans les classes moyennes le désir de promotion de l'enfant, particulièrement ressenti, freine les naissances, cela parce que la vie familiale et la vie professionnelle restent incompatibles.* »

La discussion générale devait continuer jeudi matin.

A. G.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *Michelin confirme la nationalisation de sa filiale au Vietnam.* — La Manufacture saigonnaise des pneumatiques Michelin a été nationalisée le 20 avril dernier par le gouvernement de la République socialiste du Vietnam. *« L'opération a été effectuée sans préavis et n'a fait l'objet d'aucune notification officielle »*, précise un communiqué des établissements Michelin de Clermont-Ferrand. Elle est intervenue avant la visite officielle faite récemment en France par le premier ministre du gouvernement vietnamien, M. Pham Van Dong. Michelin a décidé d'ôter à la manufacture saigonnaise le droit d'apposer la marque Michelin sur ses fabrications. Cette filiale employait deux cents personnes, indigènes pour la plupart. Sa valeur de reconstruction atteindrait une cinquantaine de millions de francs actuels.

● *Le gouvernement vient d'approuver le projet d'association entre Rockwell-International et Creusot-Loire (le Monde du 27 octobre 1976).* Les deux compagnies ont formé une nouvelle société : Rockwell Valves S.A. Implantée dans des bâtiments de l'usine de Creusot-Loire Ondaine à Firminy (Loire), elle fabriquera des vannes industrielles extraites de la gamme Flow-Control.

Rockwell-International sera le partenaire majoritaire de cette nouvelle société qui aura pour directeur général M. Armand Guibaud, chef de département à Creusot-Loire. Les produits fabriqués en France ainsi que ceux fabriqués par Flow-Control aux Etats-Unis seront vendus sur les marchés de l'énergie européens, africains et du Proche-Orient. — *(Corresp.)*

Conflits et revendications

● *M. Marchais* a invité, mercredi 15 juin, le gouvernement *« à assumer immédiatement ses responsabilités en accordant une aide directe et substantielle à l'entreprise de Malmerspach (groupe Schlumpf) pour sa remise en activité »*. M. Marchais, qui avait visité dans la matinée, à Mulhouse, le musée automobile privé des frères Schlumpf, réfugiés à Bâle, a souligné que l'aide qu'il préconise pour Malmerspach n'est que celle *« promise en général par le premier ministre, en parlant d'un soutien réel aux entreprises en difficultés ». « Des surfaces industrielles inoccupées et considérables existent également* (dans l'usine de Malmerspach), a-t-il ajouté. *Elles donnent au gouvernement le moyen de créer, en plus, des centaines d'emplois nouveaux pour d'autres activités industrielles. »*

Conseil économique et social

● *Le Conseil économique et social* a adopté, le 15 juin, par 133 voix contre 23 (C.G.T. et C.F.D.T.) et 4 abstentions, un avis recommandant, compte tenu des intérêts de la France et de son redressement économique, un renforcement de la Communauté européenne, en particulier sur les plans économique, monétaire et social, ce qui *« exige une volonté politique »*. La C.G.T. et la C.F.D.T. ont, quant à elles, souhaité que l'Europe ne soit pas celle du *« capital et du profit »*, mais celle de la *« marche en avant des intérêts des travailleurs et des populations »*.

● *Le Conseil économique et social* a adopté le mercredi 15 juin un avis recommandant diverses mesures pour améliorer et renforcer le système actuel de commercialisation du poisson et ce, afin de réduire les écarts parfois « excessifs » entre les prix à la criée et les prix à la consommation. Parmi ces mesures figurent notamment une normalisation des criées, un développement des plans de pêche et une meilleure information à tous les niveaux. L'avis qui avait été rédigé à partir d'un rapport de M. Magnant sur « la formation du prix du poisson » a été adopté par 128 voix pour, 27 contre (C.F.D.T. et C.G.T. notamment) et 7 abstentions (entreprises privées). La C.G.T. et la C.F.D.T. ont expliqué que les mesures envisagées étaient insuffisantes et qu'il convenait de modifier profondément le système actuel, notamment en réduisant les circuits de distribution, les marges souvent excessives des intermédiaires, ainsi que, dans certains cas, le mode de calcul de ces dernières.

Énergie

● *La production chinoise de pétrole brut*, en mai, a augmenté de 10 % par rapport à mai 1976, annonce l'agence Chine nouvelle, qui ne donne pas de précision chiffrée. Le nombre total des forages a été le double de la moyenne mensuelle du premier trimestre. La Chine envisage l'ouverture de dix nouveaux champs pétroliers de la taille de celui de Taching, le plus important de Chine, a annoncé le président Hua Kuo-feng à la récente conférence nationale de l'industrie chimique. — *(A.F.P.)*

Matières premières

● *Les prix internationaux des matières premières importées par la France* ont baissé de 6,2 % en mai. L'indice s'est établi à 378,7 contre 403,7 en avril (250,6 en mai 1976). Les prix des matières premières alimentaires ont diminué de 8,3 % et ceux des matières premières industrielles de 2,5 %, les indices se situant respectivement à 675,1 et 224,9 (base 100 en 1968). Le 31 mai l'indice d'ensemble est revenu à 367,9.

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

Les immigrés victimes de la crise

(Suite de la première page.)

L'espoir ? Il n'en reste plus guère aujourd'hui. Sur les murs d'Usinor, un slogan cégétiste résume la situation : *« Non aux deux mille licenciements. Un sidérurgiste en moins égale trois Thionvillois au chômage. »* Les militants n'ont peut-être pas osé écrire : *« Un immigré en moins... »*

Les immigrés ont aidé à faire la Lorraine industrielle. Avec le Nord, il n'est pas de région française où la population allogène soit plus ancienne. Cette communauté étrangère, forte de 218 051 personnes pour l'ensemble de la région (au 1er janvier dernier), est surtout implantée en Moselle (123 906 immigrés, en comptant les familles), où elle représente 12 % de la population active. Dès la deuxième partie du dix-neuvième siècle, des Italiens, mais aussi des Espagnols, étaient arrivés en Lorraine, s'y intégrant sans difficultés. Après la première guerre mondiale, il y a eu les Polonais puis, dans les années 30, des Allemands antinazis, des Sarrois — tels que M. Erich Honecker, l'actuel président du Conseil d'État de la République démocratique allemande — qui furent à la base du mouvement syndical dans l'est de la France.

Mais c'est surtout après la seconde guerre mondiale que les travailleurs étrangers ont contribué, ici comme ailleurs, à la relance de l'économie avec une nouvelle génération d'Italiens et avec des « Français musulmans », qui, tous, ont œuvré à la reconstruction. Ce sont eux qui, vers 1950, aux côtés des « ch'timis » de la banlieue lilloise, des Bretons et d'autres immigrés de l'intérieur, ont « fait » la Sollac : quelque 80 % des 13 000 ouvriers de cette entreprise sont, aujourd'hui encore, des non-Mosellans. Et que dire des années 60 ! Là, c'est l'immigration massive, plus cosmopolite encore avec l'arrivée de nouveaux travailleurs méditerranéens, notamment portugais, et du tiers-monde. La croissance explosive, les investissements et les choix de toute l'économie apparaissaient alors conditionnés par le recrutement de cette main-d'œuvre « circonstancielle », qui acceptait l'expatriation, les besognes rebutantes, pénibles ou dangereuses, dont les Français ne voulaient plus, dans des industries destinées aux besoins de masse : les mines (9 % d'immigrés en Moselle), le bâtiment et les travaux publics (12 %), et surtout la sidérurgie et la transformation des métaux (51 %).

Une évolution prévisible

A Thionville, sur les feuilles de paie, les prénoms sont parfois français, mais les noms de famille ont souvent une consonance étrangère. De même sur les listes des délégués syndicaux : le secrétaire de la section C.F.D.T. d'Usinor-Thionville s'appelle François Rosso. Ce dernier, vingt-six ans, barbe noire et profil de condottiere, est également membre de la commission confédérale C.F.D.T. de l'immigration : *« Le redressement économique de la Lorraine après 1945,* explique-t-il, *notamment dans les industries de base, charbon, minerai de fer, sidérurgie, n'a été possible que par la création artificielle d'un sous-prolétariat dont l'exploitation intensive a permis aux patrons de sacrifier, dans leurs plans d'investissements, la part réservée à l'amélioration des conditions de travail. Occupant la majeure partie des emplois de manœuvres ou d'O.S., les immigrés ont servi de volant de sécurité, et maintenant on les laisse tomber. »*

Tout a commencé, il y a dix ans, avec les premiers signes d'essoufflement de la sidérurgie française, jugée archaïque et peu compétitive face à la concurrence allemande, anglo-américaine et surtout japonaise. Dès 1966, plus de deux mille Lorrains avaient déjà manifesté à Metz.

Pour les banquiers, le drame lorrain était une chose prévisible, en raison de la moindre productivité de la sidérurgie française ou, pour parler comme les technocrates, de sa *« surcapacité de production »*. L'année 1974 a marqué la fin de la croissance et de la surconsommation. Les uns après les autres, les gouvernements européens ont voulu s'assurer le contrôle de la frange marginale de travailleurs qui seraient éventuellement rejetés après usage : chasse à l'immigration clandestine, jadis tolérée par les pouvoirs publics et encouragée par une partie du patronat, régulation des flux migratoires et verrouillage des frontières, comme l'a fait la France depuis cette date.

A vrai dire, les maîtres de forges n'avaient pas attendu la crise pour réduire leurs effectifs tout en renforçant les investissements industriels : en dix ans, de 1960 à 1970, quelque trente mille emplois ont été supprimés. Mais cela n'a pas empêché le patronat de la sidérurgie de procéder à de nouvelles embauches parmi les travailleurs étrangers, faute, souvent il est vrai, de trouver des Français acceptant les postes proposés. Simplement, on transférait une partie du personnel étranger dans les entreprises de sous-traitance (1).

En 1976, lorsque les députés votèrent le VIIe Plan, ils envisageaient la suppression de sept mille ou huit mille emplois de sidérurgistes d'ici à 1982. Aujourd'hui, le chiffre prévu a plus que doublé. Et les immigrés de souche ancienne ou arrivés entre-temps et rejoints par leurs familles — en vertu d'une réglementation plus humanitaire — sont menacés de renvoi.

« L'emploi aux Lorrains »

Dans les communes ouvrières aux noms traînants — Hagondange, Longwy — c'est l'inquiétude, une révolte silencieuse. A Thionville, rue de Luxembourg, des groupes de travailleurs étrangers s'agglomèrent dans les brasseries et discutent à voix basse. Sur les trottoirs, des femmes en foulard échangent les nouvelles : Hilario Perez a dû partir la semaine dernière, Hassan Moktar fait sa valise. Josip Smulevic, sans travail fixe depuis plusieurs mois, n'a pas osé s'inscrire au chômage de peur d'être expulsé de France, et il fouille les poubelles la nuit pour se nourrir...

Les étrangers sont plus frappés en nombre, mais aussi en proportion, que leurs camarades français. En Moselle — département le plus affecté par ces réductions d'emplois — un immigré sur deux travaille dans la sidérurgie. Environ 60 % d'entre eux sont des manœuvres ou des O.S. (ouvriers spécialisés) 12 % seulement sont des ouvriers qualifiés. Seule une partie de leur effectif peut espérer « passer au travers » des prochaines vagues de licenciement. Les victimes en sont déjà désignées.

« Le patronat, nous dit M. François Rosso, *s'attaque à tout ce qui peut être marginalisé : non seulement les immigrés, mais encore les travailleurs âgés, les handicapés, les jeunes et le personnel féminin. Ce malthusianisme industriel aboutit à mettre les vieux et les faibles hors des usines, les jeunes à l'armée, les femmes à la maison. »* On pourrait y ajouter : les étrangers hors du pays.

« L'emploi aux Lorrains ! ». Ce slogan faussement régionaliste apparaît — il fallait s'y attendre — peint en blanc, sur les murs de Thionville et de ses faubourgs. Il est signé du sigle F.L.S. : Force libérale et sociale, un groupuscule orienté nettement vers la droite.

Alors la méfiance, sinon la peur, s'installe le long de la Moselle et sur les hauteurs de Freyming-Merlebach. A la « Cité des Fous » construite par les Houillères, à Berhen-lès-Forbach, ainsi nommée parce que ses façades aux couleurs criardes n'invitent guère à la sérénité — mais on l'appelle aussi Chicago, ou Texas-City... — des incidents sont une fois de plus signalés entre Français et immigrés. Le contexte social y prédispose : 10 000 habitants entassés les uns sur les autres, la moitié d'origine étrangère, près de 5 000 jeunes.

Mohamed B..., un Algérien, raconte sa vie quotidienne : *« Maintenant, les Français ne me parlent plus dans la rue. Ils croient que je leur vole leur travail. A la cokerie, c'est pire. Je suis arrivé à Marienau il y a une dizaine d'années, à l'âge de vingt ans. J'ai trimé d'abord comme manœuvre, puis, depuis cinq ans, comme ouvrier. Il y a un mois, le contremaître m'a mis de nouveau une pelle en main : « C'est ça ou la porte. Si tu n'es pas content, retourne dans ton pays. » Mon salaire a été ramené au SMIC. J'ai dû accepter, parce que j'ai une femme et un enfant malade, arrivés au début de l'année. Pourtant, les Français ne veulent plus travailler à la mine ou à la cokerie. »*

La Lorraine, c'est un détonateur de la crise. Depuis trois ans le chômage y est important. Selon M. Serge Vaili, secrétaire général de la fédération lorraine de la métallurgie (C.G.T.), la baisse de production de la sidérurgie aura un nouvel impact sur l'activité d'autres secteurs : le commerce, les services, et surtout les entreprises sous-traitantes qui travaillaient pour Usinor et pour Sacilor-Sollac. Ces dernières avaient déjà licencié près de 4 000 salariés, presque tous immigrés, de 1970 à 1976, entre autres dans les services d'entretien.

La survie d'une région

Dans le nord de la région, la vie des cités est intimement mêlée à l'essor de l'acier. Mais au sud, dans les vallées de la Vologne et de la Moselotte, les inscriptions *« Non aux licenciements »* bariolent aussi les murs des filatures : *« Pour l'ensemble de la France,* note M. Robert Hantz, leader de la fédération régionale C.F.D.T. Hacuitex (Habillement, cuirs, textile) à Epinal, *il y a eu 92 000 disparitions d'emplois depuis 1970, et 37 000 sont prévues avant 1980. Dans les Vosges, les salariés de ce secteur, qui étaient au nombre de 53 315 en 1954, ne sont plus que 26 500. Parmi eux, il y a 60 % de femmes et 20 % d'immigrés, surtout yougoslaves, portugais, turcs, italiens et maghrébins. Nous sommes tous concernés. »*

C'est un langage similaire qu'avait tenu, le 17 avril dernier, Mgr Paul-Joseph Schmitt, évêque de Metz, dans un message aux chrétiens de Moselle. Car c'est toute une région, toutes tendances politiques confondues, qui s'est révoltée avec les sidérurgistes montés à Paris le 19 avril.

A Metz, l'amertume était d'autant plus vive que M. Paul Dijoud, précédent secrétaire d'État à l'immigration, avait affirmé, dans cette même ville, quelques semaines plus tôt, qu'il n'était pas question de suivre l'exemple allemand et de renvoyer chez eux les travailleurs étrangers. Mais les bonnes intentions, apparemment, n'ont pas résisté au « réalisme » économique.

JEAN BENOIT.

(1) Dans la seule sidérurgie lorraine, en 1974, plus de cinq mille immigrés étaient affectés, par des « marchands d'hommes », à des travaux de sous-traitance. A la Sollac, de nombreux immigrés se sont vu offrir des contrats de trois mois ou de six mois « renouvelables », puis, lorsque survint le chômage conjoncturel en 1975 et 1976, ont été dirigés vers des entreprises extérieures. A la Somafer d'Uckange, sur mille cinq cents emplois supprimés pour motifs économiques, à peine une centaine d'immigrés ont été indemnisés à ce titre : ils avaient signé des contrats à durée indéterminée.

Prochain article :

UN PLAN TEINTÉ DE RACISME

L'aide au retour : une prime au départ définitif

Une instruction vient d'être adressée aux directions départementales du travail, des services de la main-d'œuvre de l'Agence nationale pour l'emploi et de l'Office national d'immigration, ordonnant de délivrer à tout chômeur étranger qui le désire un dossier d'« aide au retour » accompagné d'une lettre de M. Lionel Stoléru, secrétaire d'État auprès du ministre du travail, chargé de la condition des travailleurs manuels. Cette lettre, rédigée en plusieurs langues, précise : « Vous venez d'effectuer une période de travail en France et vous avez, en conséquence, les mêmes droits que les travailleurs français. Mais peut-être souhaiteriez-vous plutôt, si vous en aviez les moyens, retourner chez vous, dans votre pays, pour vous y réinstaller ? A titre exceptionnel, à cause de la gravité de la crise de l'emploi, le gouvernement vous offre cette possibilité nouvelle en vous proposant une aide au retour. »

Les travailleurs intéressés devront apporter leur réponse dans un délai d'un mois et rempliront, alors, le dossier de leur demande.

Le dispositif mis en place est le suivant :

● *Montant de l'aide.* — Le montant de l'aide proposée est fixé à 10 000 francs pour le travailleur immigré bénéficiaire d'allocations de chômage ; à 10 000 francs pour son conjoint s'il est dans la même situation (chômeur reconnu), et à 5 000 francs si son conjoint est salarié ; enfin, à 5 000 francs pour chacun de ses enfants mineurs s'ils sont salariés ou chômeurs reconnus.

● *Une indemnité forfaitaire de voyage.* — Elle sera allouée pour couvrir, en principe, le prix d'un aller simple en train, bateau ou avion, en classe touriste, pour chaque personne bénéficiaire, notamment pour les destinations suivantes : Madrid, Lisbonne, Casablanca, Alger, Tunis, Dakar, Belgrade, Istanbul, Abidjan, Yaoundé, Tananarive, île Maurice ; le prix de ces voyages allant de 640,50 francs (Madrid) à 3 790 francs (île Maurice).

● *Bénéficiaires.* — L'aide au retour ne sera versée au travailleur étranger que s'il remplit une double condition : être en situation régulière sur le plan du séjour et du travail en France, et entrer dans la catégorie des demandeurs d'emploi bénéficiaires d'allocations de chômage. L'aide étant subordonnée au retour dans le pays d'origine de toute la famille du bénéficiaire, c'est-à-dire de son conjoint et de ses enfants mineurs, donc âgés de moins de dix-huit ans (ou moins de vingt et un ans, s'agissant de jeunes filles espagnoles ou portugaises), ces derniers devront également renoncer à leurs titres de séjour et de travail en France. L'aide au retour ne leur sera versée qu'à condition qu'ils soient eux-mêmes salariés ou chômeurs indemnisés.

● *Non-bénéficiaires.* — Sont exclus du bénéfice de l'aide au retour non seulement les travailleurs en situation irrégulière ou ceux qui exercent un emploi, mais encore les catégories suivantes : les ressortissants d'un État membre de la C.E.E. ; les étrangers dispensés de l'autorisation de travail (Laotiens non réfugiés, Andorrans, Monégasques, Comoriens — ces derniers jusqu'au 11 avril 1978) ; les étrangers pouvant bénéficier de plein droit d'une carte de séjour « C » (résidents privilégiés) ; les étrangers en possession d'une autorisation provisoire de travail (étudiants travaillant pendant leurs vacances ou au cours de leurs études, internes en médecine, stagiaires professionnels, moniteurs de colonies de vacances) ou d'un contrat temporaire visé (travailleurs saisonniers).

● *Un système de contrôle complexe.* — Les modalités de versement de cette aide au retour, et notamment son contrôle, sont assez complexes. A compter de son prochain jour de pointage, le chômeur étranger aura un mois pour faire connaître sa décision à l'agence locale pour l'emploi, laquelle — en échange de la restitution du titre de travail et de séjour — lui fera remplir une demande d'aide au retour, immédiatement transmise à la direction départementale du travail, puis à l'Office national d'immigration (ONI). Celui-ci enverra alors un chèque sur le Trésor au nom du bénéficiaire, et payable en main propre. Ce n'est cependant qu'à l'arrivée dans le pays d'origine que le bénéficiaire percevra le montant total de l'aide accordée, qui lui sera versé par le consulat de France ou la mission de l'ONI. Auparavant, il disposera en tout et pour tout de l'argent du voyage.

Ce système de contrôle vise à s'assurer d'une part du retour effectif dans le pays d'origine, d'autre part du non-retour ultérieur en France. Si le bénéficiaire laisse passer un délai qui lui sera notifié, la mission de l'ONI ou le consulat de France en avertira le service central de l'ONI. Afin d'empêcher l'intéressé de revenir ultérieurement en France pour y occuper un emploi salarié, l'ONI tiendra un fichier central de l'ensemble des bénéficiaires. La consultation de ce fichier sera obligatoire avant toute procédure de régularisation ou d'introduction.

Il faut noter que toutes les indemnités de chômage (ASSEDIC, UNEDIC) perçues par le bénéficiaire seront liquidées quelques jours avant son départ définitif. Autrement dit, l'intéressé perdra les sommes qui lui seraient dues avant l'expiration de sa période d'indemnisation. Tel quel, ce dispositif constitue une sorte de prime au non-retour et n'intéressera sans doute qu'une partie des 95 275 chômeurs étrangers non ressortissants de la C.E.E. recensés le 31 mars dernier. — J. B.



ALL
du PRESID
ASSEMBLEE GÉ
COMPAGNIE

E ET ÉCONOMIQUE

victimes de la crise

La survie d'une

JEAN

UN PLAN TEINT DE RACISME

e au retour : une prime au depart definitif

(Avis financier des sociétés)

ALLOCUTION

du PRÉSIDENT Ambroise ROUX

à l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du 15 juin 1977

de la

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

Mesdames, Messieurs,

Votre Conseil vient de vous rendre compte de l'activité de votre Compagnie au cours de l'exercice écoulé. Il est clair que 1976 aura été, par bien des aspects, une bonne année pour votre Groupe.

Une bonne année d'abord sur le plan de l'activité, puisque celle-ci a augmenté de 20 % en francs courants. Il est frappant de constater, à cette occasion, combien la politique de diversification, engagée depuis longtemps par la CGE, a permis à celle-ci de franchir dans de bonnes conditions la période critique 1974-1976, fortement marquée par la crise de l'énergie comme par les deux plans gouvernementaux successifs de lutte contre l'inflation. A structure constante, l'accroissement du chiffre d'affaires a, en effet, été de plus de 69 % de 1973 à 1976, alors que la dérive des prix industriels de notre secteur était de l'ordre de 35 % durant la même période.

***

Des résultats consolidés en amélioration, plus que doublés

Nos résultats sont en amélioration sensible au niveau de la Compagnie, puisqu'ils progressent d'un peu plus de 11 % à 115 millions de francs contre 103 millions de francs ; en amélioration considérable au niveau du Groupe, où nos résultats consolidés font plus que doubler ; globalement, ils s'établissent, en effet, à un peu plus de 300 millions de francs contre 141 millions de francs en 1975, soit + 113 %, la part du Groupe passant de 109 à 228 millions de francs, soit + 109 %.

Cette forte augmentation est, certes, due au remarquable redressement de l'Alsthom comme aux conséquences positives de la fusion Alsthom-Atlantique. Mais la situation de l'ensemble de nos filiales s'est sensiblement améliorée en 1976, comme le montre le rapport de votre Conseil, et cela, notamment, par le retour à une situation bénéficiaire ou équilibrée de quelques affaires en déficit en 1975 comme Les Câbles de Lyon et Le Joint Français.

Le cash-flow est également en fort accroissement à 805 millions de francs contre 666 millions de francs en 1975. Nos investissements ont pu ainsi être autofinancés à hauteur de 90 %, contre 58 % seulement en 1975, et cela en dépit du fait que leur niveau est resté très élevé.

Quant à notre trésorerie globale, elle s'est encore améliorée dans le cadre d'efforts importants et continus de réduction de nos stocks. Au total, à endettement constant, la trésorerie de nos seules affaires contrôlées s'est accrue de plus de 500 millions de francs en dépit du développement de nos activités et, comme déjà signalé, du niveau très élevé de nos dépenses d'investissements.

Enfin, les deux grandes opérations de restructuration de l'industrie électro-technique et de l'industrie informatique, auxquelles nous avons apporté tous nos soins au cours de l'année 1976, ont permis d'enregistrer pour les deux Sociétés qui en sont issues, à savoir Alsthom-Atlantique et Cii-Honeywell Bull, un premier exercice tout particulièrement satisfaisant. Les 80 millions de francs de résultats consolidés d'Alsthom-Atlantique et les 87 millions de francs de résultats consolidés de Cii-Honeywell Bull montrent que ces deux grandes affaires, qui représentent à elles deux près de 12 milliards de francs de chiffre d'affaires, sont, dès le départ, marquées par une situation financière saine qui justifierait à elle seule les initiatives que nous avons prises dans ces deux domaines.

***

Comment se présente aujourd'hui l'exercice 1977 ?

Durant le premier trimestre, nous avons assisté à une poursuite de l'expansion qui avait marqué 1976 : pour l'ensemble des affaires contrôlées, nos factures du premier trimestre sont en accroissement de 14 % sur celles du premier trimestre 1975 et nos commandes de 25 %. Toutefois, depuis le 1er avril, la conjoncture s'est sensiblement affaiblie dans le petit équipement et les biens de consommation, en sorte qu'à fin mai les factures sont en progression de 12,5 % et les commandes de 17 %. Il est difficile de dire s'il s'agit là d'une inflexion passagère ou bien si nous devons considérer que l'expansion de notre économie va se ralentir durablement d'ici à la fin de l'exercice.

Ces incertitudes rendent plus difficile que jamais de prévoir les résultats consolidés de l'ensemble du Groupe. Notre objectif consistait à confirmer, pour 1977, la performance réalisée par le Groupe en 1976. Il est hors de doute que le maintien d'une conjoncture affaiblie n'en faciliterait par la réalisation. Mais trop d'événements politiques et économiques peuvent encore interférer avec le déroulement de l'exercice en cours pour que je me sente autorisé à vous faire une prévision assurée avant le milieu du dernier trimestre de cette année.

Par contre, il m'est plus aisé de prédire l'ordre de grandeur des résultats de la Compagnie qui dépendent largement — mais non pas uniquement — de la distribution de nos filiales afférente à l'exercice 1976. D'ores et déjà, nous savons que nos revenus de portefeuille pour l'exercice 1977 dépasseront 130 millions de francs, contre 109,6 millions de francs en 1976. Compte tenu de cette donnée de base, il apparait quasi certain que les résultats de notre Compagnie seront à nouveau en progression sensible en 1977 par rapport à ceux de 1976.

Et cela me permet donc de vous donner l'assurance que le dividende afférent à l'exercice 1977 ne sera pas inférieur à celui de l'exercice 1976. Ceci mérite une explication. Je vous avais promis, il y a un an, d'engager la CGE dans la voie d'une amélioration sensible du dividende si la conjoncture le permettait. Ce que j'ai dit plus haut de l'exercice 1976 devait donc amener votre Conseil à envisager un dividende fortement augmenté : il passe de 17,30 F pour l'exercice 1975 à 20 F pour l'exercice 1976. Mais les exigences de la politique gouvernementale en matière de rémunération nous conduisent à ne distribuer que 18,40 F en 1977 et à verser, en 1978, le reliquat de la distribution prévue, soit 1,60 F. Quand je vous parle aujourd'hui du maintien du dividende de l'exercice 1976 pour 1977, cela signifie que le dividende qui vous sera versé en 1978 sera au moins de 20 F en ce qui concerne l'exercice 1977 auquel s'ajoutera 1,60 F, reliquat de la distribution de l'exercice 1976.

Comment ne pas s'étonner, à cette occasion, du niveau très médiocre auquel stagnent les cours de Bourse de la CGE. Certes, le phénomène n'est pas particulier à votre Compagnie, mais j'ai le sentiment que, même dans le climat actuel d'incertitude politique, il est encore moins justifié pour la CGE qu'il ne l'est pour l'ensemble du marché boursier. Les quelques chiffres qui suivent le montrent surabondamment : calculée par action, au 31 décembre 1976, la valeur liquidative de votre Société (après réévaluation prudente des actifs immobiliers) s'élève à 689 F ; dans les mêmes conditions, la part du Groupe dans la situation nette se monte à 501 F, le bénéfice consolidé à 45,10 F et le dividende global à 30 F. Ces chiffres me permettent d'affirmer avec confiance que, le jour où les hypothèques politiques qui pèsent sur l'économie française auront été levées, les cours de Bourse de votre Compagnie seront parmi ceux qui devraient alors connaître une réappréciation massive.

***

En dépit d'une conjoncture difficile, vous voyez que la CGE peut cependant vous donner des assurances positives en ce qui concerne la rémunération de votre capital. Elles sont la contrepartie de la confiance que vous ne cessez de nous manifester, à la fois par la qualité des rapports que vous avez avec les dirigeants de votre Compagnie et par l'ardeur avec laquelle vous avez toujours souscrit à nos augmentations de capital — d'ailleurs peu fréquentes — ou bien à notre dernière émission d'obligations convertibles.

Je vous en dis à tous notre vive gratitude. Et je tiens, à cette occasion, à exprimer ma reconnaissance à l'ensemble de notre personnel, dont les efforts éclairés ont permis à la CGE de réaliser, en 1976, la meilleure année de son histoire.

***

Des objectifs de gestion inchangés au cours des dernières années comme dans les mois à venir

Au cours de nos dernières Assemblées générales, je n'ai pas abordé les menaces de nationalisation qui pèsent sur notre Compagnie. Cette omission était volontaire, car il ne m'avait pas semblé opportun de donner, par mes propos, une publicité supplémentaire à des projets qui ne la méritaient pas.

Mais l'échéance électorale que va connaître notre pays se situe maintenant dans quelques mois. Vous en connaissez l'importance, puisqu'il va s'agir pour la France d'un véritable choix de société.

Dans l'une des hypothèses en présence, nous pouvons appréhender pour notre pays une période d'extrêmes difficultés financières, économiques et sociales. Quant à notre Compagnie, il est alors prévu, comme vous le savez, qu'elle serait nationalisée.

Je n'ai pas l'intention de réfuter ici les arguments mis en avant par les partis politiques qui, sous couvert de nationaliser le crédit et quelques-unes de nos grandes affaires industrielles, prévoient l'étatisation de plusieurs milliers d'entreprises françaises.

D'autres que moi s'en sont déjà chargés et en des termes excellents. Au surplus, les accusations diverses de monopole, de gaspillage, d'abus d'investissements ou bien d'insuffisance de ceux-ci ont, depuis plusieurs mois, cédé la place à une affirmation qui a le mérite de la simplicité, à savoir la nécessité de prendre le contrôle d'un certain nombre de groupes en raison de la puissance et des moyens d'action qu'ils représenteraient. D'où la volonté de disposer de la direction des grandes entreprises non pas pour les orienter dans le sens de l'intérêt général, qui a toujours été un de leurs soucis majeurs, mais pour les rendre dociles aux pressions politiques de toute nature.

Je tiens à vous dire de la la façon la plus solennelle que cette hypothèque qui pèse sur notre destin n'a modifié d'aucune façon nos objectifs de gestion au cours de ces dernières années, pas plus qu'elle ne les modifiera dans les mois à venir. Loin d'adopter une politique malthusienne, voire même plus simplement de prudence excessive, nous avons au contraire poursuivi au maximum la politique de développement de notre Groupe. Le rapport d'activité de l'exercice 1976 le montre. Investissements, développements, prises de contrôle, restructurations n'y ont jamais été poussés avec autant d'énergie. Et les résultats records dans l'histoire de la Compagnie, tant au niveau de la CGE qu'à celui de notre Groupe, montrent que nous avons œuvré dans le bon sens.

Si, comme je le crois, l'électorat refuse de s'engager dans la voie du collectivisme, nous aurons alors placé notre Compagnie dans la situation la meilleure pour poursuivre, après l'échéance de mars 1978, le développement harmonieux et continu engagé depuis de longues années.

Et si, par malheur, l'hypothèse inverse devait prévaloir, nous aurions alors le sentiment d'avoir fait tout ce qui était en notre pouvoir pour valoriser la situation de nos actionnaires à l'égard de la fixation de leur indemnisation, sans nous faire d'ailleurs d'illusions excessives à ce sujet.

Mais la confiance profonde que j'ai dans le bon sens traditionnel de notre pays me fait, avec sérénité, vous donner rendez-vous lors de notre prochaine Assemblée générale pour y constater ensemble qu'aura été levée, de façon positive, une des hypothèques les plus lourdes et les plus dangereuses qui aient jamais pesé sur l'avenir de notre pays.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA

CHAMBRE SYNDICALE DES CONSTRUCTEURS DE NAVIRES ET DE MACHINES MARINES

présenté par D. de MAS LATRIE, Délégué Général

ANNÉE 1976

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 9 JUIN 1977

Si l'on en juge par le niveau de ses livraisons de tonnage neuf, l'industrie de la construction navale apparaît encore avoir été relativement épargnée par la récession qui a caractérisé l'économie mondiale. En fait, les constructeurs qui semblaient, l'an dernier, les plus à l'abri en raison de carnets de commandes mieux garnis et plus solides — donc moins menacés par les résiliations de contrats de pétroliers, comme c'était le cas de la France — sont maintenant sévèrement touchés par la crise.

En effet, et bien que l'économie mondiale ait marqué une certaine reprise en 1976, la construction navale s'est engagée dans une phase de dépression qui apparaît d'ores et déjà comme devant être d'une exceptionnelle gravité tant en ampleur qu'en durée. *Les difficultés spécifiques de* l'industrie proviennent essentiellement de la large anticipation de la demande de tonnage neuf sur *les besoins, notamment de pétroliers en 1973* et de la surcapacité de production provoquée par les investissements démesurés de certains constructeurs, *plus particulièrement le Japon. Il faut* donc attendre que ces surplus soient résorbés pour que la reprise des échanges maritimes provoque un *retour à l'équilibre sur le marché des constructions* neuves.

La date de cette reprise ne peut, pour le moment, être déterminée avec précision, mais cependant des éléments positifs sont apparus en 1976 et ont conduit à écarter les hypothèses les *plus pessimistes formulées* par les experts qui ont récemment tenté d'analyser les perspectives du marché.

Dans l'immédiat, tout indique que la forte contraction de la demande constatée depuis 1975 se poursuivra et s'aggravera dans presque tous les secteurs en raison notamment de la surcapacité persistante du tonnage de la flotte marchande. *Dans ces conditions*, le niveau de production des chantiers mondiaux s'est infléchi à la baisse au cours des derniers mois et ce *mouvement va tendre à s'amplifier dans l'avenir* immédiat.

Cette atmosphère de crise ouverte a suscité depuis le début de 1976 de nombreuses réactions tant des constructeurs que des gouvernements au plan *national* et *international*, et les mesures de sauvegarde qui ont été prises ne peuvent suffire à écarter les menaces qui pèsent à très *court terme* sur le plan de charge de nombreux chantiers.

ÉVOLUTION ET PERSPECTIVES DE LA CONSTRUCTION NAVALE FRANÇAISE

L'activité en 1976

En 1976, comme en 1975, l'activité de la construction navale française a été relativement satisfaisante.

La production de 1976, calculée en *faisant la moyenne des tonnages mis* sur cale et livrés, ressort à un niveau de 1 344 000 t.j.b., pratiquement équivalent à celui de l'année précédente.

En revanche, les mises sur cale ont été en nette diminution. Cette ré*duction témoigne de l'incidence* sur notre industrie des premiers effets de la récession.

L'analyse en t.j.b. ne reflète qu'imparfaitement l'évolution de la production. Quoi qu'il en soit et compte tenu de ce que les navires mis sur cale *sont très différents de ceux* livrés, tant par leur taille que par leur complexité, la production de 1976 a déjà amorcé une baisse.

Les commandes et les prix

Les commandes enregistrées par *les grands chantiers représentent* moins de 20 000 t.j.b. : deux navires rouliers construits pour *la Société* française de transports maritimes et la Société dunkerquoise d'armement, filiale des Chantiers de France-Dunkerque qui les construira. De leur côté, les petits chantiers sont parvenus à enregistrer quelques commandes, *mais pour un volume* très inférieur à leurs besoins d'alimentation.

L'obstacle majeur à la prise de commande réside dans la différence entre les coûts de production des chantiers et les prix de vente imposés *par les Japonais sur* le marché international, problème que les Français ont en commun avec leurs collègues européens.

Ces prix se situent, en effet, suivant les types de navires, de 30 à 50 % en dessous des coûts de production des chantiers européens — grands et moyens, — les différences étant de 15 à 20 % *sur le marché* des petits chantiers.

Les plans de charge

La quasi-absence de commandes dans le courant de 1976 et au cours des premiers mois de 1977 a pour effet de rapprocher dangereusement les échéances de rupture de charge dans les chantiers français.

La situation des constructeurs de faible tonnage s'est *fortement* détériorée au cours des derniers mois et les responsables *des établissements* rencontrent de plus en plus de difficultés pour assurer le plein *emploi* de leur main-d'œuvre.

Les grands chantiers ont connu des plans de charge satisfaisants en 1976, mais, pour eux aussi, la baisse rapide de leur carnet rend inévitable des réductions d'activité.

Il est donc vital pour notre industrie d'enregistrer, sans délai, le volume de commandes nouvelles qui lui est strictement nécessaire pour *le maintien de l'emploi.*

La politique gouvernementale

Le rapport présenté en 1976 soulignait l'urgence des mesures permettant d'assurer l'alimentation en commandes de nos chantiers.

Douze mois après la *rédaction* de ce rapport, ses suggestions restent d'actualité, d'autant plus que, réserve faite de l'aide exceptionnelle accordée dans certains cas au petits chantiers, aucune décision n'a encore été prise en France en faveur des constructeurs, alors que *des gouvernements* européens, de plus en plus nombreux, ont adopté des mesures très substantielles correspondant, dans leur ensemble, à celles que nous *avions suggérées pour* les *chantiers* français.

La *France* apparaît ainsi comme *un des rares pays, en Europe*, qui n'a pas encore décidé d'un plan d'intervention d'urgence pour sa construction navale, du moins en ce qui concerne les grands et le moyen chantiers, en dépit de l'aggravation de la situation *sur* laquelle la profes*sion a, à plusieurs reprises* au cours de l'année, attiré l'attention des pouvoirs publics.

Aucune des propositions *présentées* au cours du deuxième semestre *1976* n'a abouti et *le conseil* des ministres, dans sa séance du 15 décembre 1976, a pris la décision de subordonner l'attribution d'une aide exceptionnelle, dont il reconnaissait la *nécessité*, à une restructuration de la construction navale, bien que *celle-ci ait déjà réalisé* une opération de renforcement de ses structures dont l'achèvement remonte à moins de cinq ans au terme de laquelle, aux prix de lourdes charges financières, elle est une des plus concentrée d'Europe.

On ne peut pas espérer qu'une restructuration soit, à elle seule, suffisante pour restaurer la compétitivité des *chantiers* français, compte tenu des distorsions de concurrence régnant sur *le* marché *international* de la construction navale.

En outre, considérer, ainsi que l'ont *fait jusqu'à présent les pouvoirs* publics, la restructuration comme un préalable à l'institution d'un régime d'aide exceptionnelle revient, du point de vue des constructeurs, à inverser l'ordre des priorités.

D'ores et *déjà*, le retard dans la prise de décision par le gouvernement aggrave la situation : comme le marché s'est encore dégradé, le montant des aides qui seront décidées ne peut, pour être efficace, *qu'être supérieur* à celui *qui* aurait été nécessaire il y a un an.

Enfin, et ce qui est beaucoup plus grave, tous *retard supplémentaire* dans la décision gouvernementale *risque de provoquer une détérioration* telle de la situation des chantiers que le point de non-retour pourrait être atteint par certains d'entre eux.

La politique à l'égard des petits chantiers

Les problèmes des petits chantiers *se posent en termes différents* de ceux des grands.

Tout d'abord ce secteur de notre construction navale, qui doit faire face à l'internationalisation croissante de son marché, a *été* le premier frappé par la crise économique, son plan de charge étant, en général, à beaucoup plus court terme.

Le gouvernement a décidé, en janvier 1977, d'attribuer aux petits chantiers une aide exceptionnelle et temporaire (puisqu'elle n'est accordée que pour 1977), de caractère conservatoire, après un examen cas par cas, dans la limite d'un volume de commandes correspondant à la moitié environ de leur activité annuelle.

Mais cette décision est arrivée trop tard pour permettre aux constructeurs de soumissionner avec succès aux appels d'offres lancés sur le marché international au cours de l'été 1976 et elle n'a pas permis jusqu'à ce *jour l'enregistrement* de commandes. Enfin, cette aide est discriminatoire selon le chantier.

Les conditions de crédit

Les conditions de crédit que peuvent *offrir* les chantiers à leurs clients constituent, au même titre que le niveau de leurs prix, un facteur déterminant pour enlever des commandes sur le marché international.

Il conviendrait donc que dans les crédits du Trésor à très bas taux d'intérêt et de longue durée, qui font l'objet des accords financiers avec *des pays maritimes* du tiers-monde, il soit prévu, en supplément, un montant exclusivement affecté à la fourniture de navires. Combinés avec des crédits commerciaux normaux, ces crédits spéciaux *permettraient* à ces pays de refinancer les 30 % d'acomptes à verser entre la signature du contrat et la livraison. Nos concurrents d'autres pays européens peuvent offrir de tels crédits qui comportent un élément de don très important.

Une autre anomalie apparaît dans les pays de la zone franc qui ne sont éligibles qu'aux crédits de la Caisse Centrale de Coopération *Economique*. Or, non seulement ces crédits sont *insuffisants, mais* encore ils ne peuvent, en principe, être affectés qu'à des opérations liées directement à des créations d'activité implantées sur le territoire, ce qui, à la lettre, exclut les navires *de commerce*. Il conviendrait de remédier rapidement à cette situation paradoxale qui interdit pratiquement aux chantiers français de participer aux programmes de développement des flottes nationales envisagés par certains gouvernements.

CONCLUSION

Le problème essentiel pour les chantiers français est de réussir à traverser la phase actuelle *de dépression* dans les moins mauvaises conditions. Or ils se trouvent confrontés, comme leurs collègues européens, à une concurrence sauvage que leur imposent les constructeurs des pays situés en dehors de leur zone, qui *non seulement exercent leur activité* dans le cadre de politiques maritimes protectionnistes et expansionnistes, mais encore ont des coûts de production inférieurs en raison de structures économiques et sociales différentes des leurs.

Seule une concertation internationale entre tous les intéressés, gouvernements et constructeurs, permettrait d'aboutir à une plus juste répartition des sacrifices imposés par *la crise, avec comme objectif à plus* long terme une remise en ordre durable du marché des constructions neuves.

L'impasse dans laquelle ont abouti les *discussions entre Européens* et Japonais en 1976 tendrait à prouver qu'une telle concertation a peu de chances d'aboutir, à bref délai, à des compromis satisfaisants.

Par ailleurs, une *politique crédible* de défense communautaire n'a pas encore été mise au point, en raison des divergences des gouvernements des Etats membres sur la nature des mesures à prendre pour sauvegarder l'activité de leurs chantiers.

Dans ces circonstances, devant la gravité des problèmes soulevés par la détérioration accélérée de la situation de leurs constructeurs, les gouvernements européens ont été amenés à instituer des régimes de soutien en leur faveur, afin d'éviter que le libre jeu des lois du marché n'entraîne leur disparition au profit de pays tiers qui acquerraient alors un véritable monopole au sein de la construction navale mondiale.

Aussi assiste-t-on, depuis quelques mois, à une escalade des aides dans presque tous les pays, *phénomène* en contradiction formelle avec *tous les accords internationaux, mais* conforme à la défense des intérêts vitaux des Etats.

Les constructeurs français, qui voient se rapprocher les échéances auxquelles ils ne leur sera plus possible d'assurer un niveau suffisant d'emploi, ne peuvent, à l'instar de leurs collègues européens, se passer d'une aide temporaire de l'Etat pour traverser la phase de dépression actuelle. Les pouvoirs publics et les chantiers se doivent donc d'unir à nouveau leurs efforts pour préserver une industrie qui, en tant que support logistique de l'armement, participe, directement ou indirectement avec celui-ci, à l'équilibre de la balance des paiements et contribue à assurer l'indépendance du pays pour ses moyens de transport par mer.

Le texte intégral de ce rapport peut être demandé à la CHAMBRE SYNDICALE DES CONSTRUCTEURS DE NAVIRES, 47, rue de Monceau, Paris-8e. Tél. 387-57-68.

LE MATÉRIEL TÉLÉPHONIQUE L.M.T.

L'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 14 juin 1977, sous la présidence de M. Jean-Pierre Bouyssonnie, a approuvé les comptes de l'exercice 1976.

Deux événements ont marqué la vie de la société *en* 1976 : d'une part, *la restructuration de l'industrie du* téléphone à l'instigation des pouvoirs publics et dans le cadre de laquelle L.M.T. est devenue filiale de Thomson-CSF et, d'autre part, l'adoption du *système* Métaconta 11 F pour l'équipement du réseau *téléphonique français.*

Au cours de l'exercice écoulé, le chiffre d'affaires hors taxes a atteint 1 718 191 485 F contre 1 517 771 656 F en 1975, soit une progression de 13,2 %. Le carnet de commandes, au 31 décembre 1976, représente 1 195 271 482 F hors taxes et se situe à un niveau supérieur de 12 % à *ce qu'il était à fin 1975.*

Les activités hors de France ont poursuivi leur progression, concrétisant les efforts entrepris depuis plusieurs années pour développer les exportations. Déjà, en 1975, la société avait réalisé dans ce domaine 212 millions de francs de ventes, représentant 14 % du chiffre d'affaires total.

Une nouvelle étape a *été* franchie au *cours de l'exercice* : 20 % des ventes, soit 338 millions de francs, ont été réalisées à l'étranger.

Le bénéfice net s'est élevé à 60,14 millions de francs contre 52,28 millions en 1975, soit une augmentation de 15 %, légèrement supérieure à *celle du chiffre d'affaires.*

L'assemblée a approuvé la distribution d'un *dividende* net de 52,60 F, qui, ajouté à l'impôt déjà payé au Trésor de 26,30 F, donne un revenu global de 78,90 F contre 74,10 F au titre de l'exercice précédent.

FONCINA
SOCIETE IMMOBILIERE D'INVESTISSEMENTS

L'assemblée générale ordinaire annuelle du 7 juin, tenue sous la présidence de M. Gérard Dezant, a approuvé les comptes de l'exercice *1976 qui font apparaître un bénéfice* net de 16 549 115,72 francs (contre 15 175 306,24 francs en *1975*).

Elle a voté la distribution d'un dividende de 8,50 F par action (contre 8 F), dont 6,72 F assujettis à l'impôt sur le revenu et 1,78 F *exonérés.*

Ce *dividende*, représenté par les coupons numéros 32 A (de 6,72 F) et 32 B (de 1,78 F), sera mis en paiement le 25 juillet aux guichets des banques ci-après :

Banque Worms.
Banque de Gestion privée.
Banque de l'Union occidentale.
Banque de l'Indochine et de Suez.
Caisse centrale des Banques populaires et Banques populaires affiliées.

L'assemblée a ratifié le renouvel*lement des mandats d'administra*teurs de la compagnie La Foncière T.I.A.R.D. et de la compagnie La Préservatrice A.I.R.D.

---

vallourec

Comme il l'avait annoncé lors de la récente assemblée générale, M. Jean-Paul Tannery a demandé, en raison de son âge et après quarante-trois ans *de services*, à être déchargé de ses fonctions de prési*dent-directeur* général de Vallourec à compter du 1er juillet 1977. Le conseil, en lui rendant hommage, l'a nommé président d'honneur.

M. Jean Laballery, jusqu'à présent *vice-président-directeur géné*ral, a été désigné pour lui succéder.

M. Arnaud Leenhardt, directeur général, qui a été nommé administrateur par la dernière assemblée, a été appelé au poste de vice-président-directeur général.

UNIBAIL

Le conseil d'administration s'est *réuni le 14 juin 1977*. Il a pris *connaissance des données comptables du* premier trimestre *de l'exercice* en cours : les recettes consolidées h.t. ont atteint 23,59 millions de francs (17,56 millions de francs au premier trimestre de 1976), le bénéfice d'exploitation 8,49 millions (8,01 en 1976) après des amortissements et provi*sions de 4,28 millions (3,24 en 1976).* Il faut, ici, rappeler que le capital *a été augmenté le 31 décembre 1976* de 90 000 000 F à 101 596 800 F par conversion d'obligations.

Les engagements nouveaux de crédit-bail se montent à 6,6 millions de francs depuis le début de l'année ; la société a, par ailleurs, en négociation, un volume d'opérations pouvant remplir ses objectifs *de production.*

Les prévisions qui ont été établies *pour l'ensemble de l'exercice* et qui prennent en compte l'incidence du plan de lutte contre l'inflation font apparaître, sauf événement actuellement imprévisible, une progression, par rapport à 1976, des recettes ainsi que du bénéfice d'exploitation.

Les dispositions ont été prises pour que la société soit en mesure d'émettre, dans le deuxième semestre, un emprunt obligataire d'un montant maximum de *150 millions.*

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES DE PROVENCE

185, avenue Charles de Gaulle - 92521 NEUILLY-SUR-SEINE
R.C. Paris B 542 104 849

AUGMENTATION DE CAPITAL
de F. 30 367 450 à F. 40 996 000

(I) AUGMENTATION DE CAPITAL CONTRE ESPECES DE F. 30 367 450 à F. 34 163 350

par l'émission de 75 918 actions nouvelles de F. 50 nominal chacune à souscrire en numéraire à raison d'UNE action nouvelle pour HUIT actions anciennes (un actionnaire renonçant à exercer cinq droits de souscription lui appartenant).

Prix d'émission : F. 180 par action nouvelle.

Délai de souscription : du 13 juin au 13 juillet 1977 inclus.

Sous condition suspensive de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire ci-dessus,

(II) AUGMENTATION DE CAPITAL DE F. 34 163 350 A F. 40 996 000

par incorporation de réserves et création de 136 653 actions nouvelles de F. 50 nominal chacune attribuées gratuitement aux propriétaires des actions anciennes ou nouvelles de numéraire à raison d'UNE action nouvelle pour CINQ actions anciennes (un actionnaire *renonçant à exercer deux droits d'attribution lui appartenant).*

JOUISSANCE DES ACTIONS NOUVELLES : 1er janvier 1977

Les souscriptions et versements ainsi que, le moment venu, les demandes d'attribution, seront reçus au siège administratif de la Société, route de Tarascon à Arles (Bouches-du-Rhône), ainsi que dans tous les guichets (agences et bureaux permanents en France) des établissements suivants :

- Société Générale, - Crédit Lyonnais,
- Banque Nationale de Paris,
- Banque Générale du Commerce,
- Société Française de Banque,
- *Banque de l'Indochine et de Suez,*

BALO du 6 juin 1977. Une note d'information ayant reçu le visa No 77-65 de la C.O.B. en date du 24 mai 1977, est tenue à la disposition du public auprès des Établissements désignés ci-dessus.

LA ROCHETTE CENPA

L'assemblée générale ordinaire s'est réunie le 9 juin 1977 et a approuvé les comptes de l'exercice 1976, ainsi que les résolutions qui lui étaient soumises.

Le compte de pertes et profits de *la société* mère s'est *soldé par une* perte de 7,5 millions de francs après 35 millions de francs de dotation aux amortissements, 5,4 millions de francs de provision nette sur titres des filiales et compte tenu de 2,1 millions de francs de reprise partielle de la provision pour fluctuation de cours. En 1975, l'exercice s'était soldé par un bénéfice de 6,4 millions de francs. L'assemblée générale a décidé d'affecter le résultat de l'exercice au report à nouveau qui, de ce fait, s'élève à 7,5 millions de francs.

Les comptes consolidés du groupe ont été présentés. Il apparaît que :

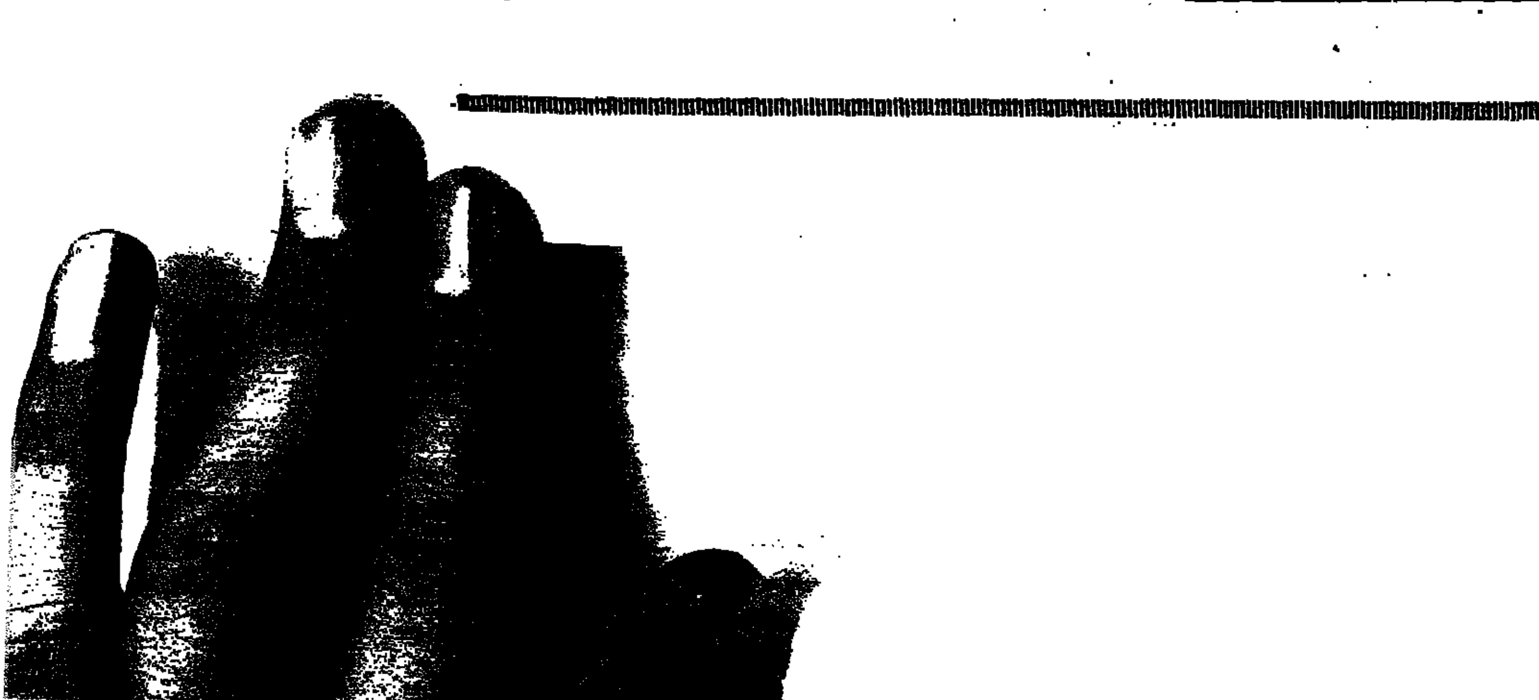
— le chiffre d'affaires s'élève à 1 582,2 millions de francs contre 1 379,9 millions de francs en 19[...] ;

— le résultat est une perte [...] 7,2 millions de francs — hors d[...] des tiers, — ce qui représente [...] action une perte de 7,50 F co[...] un bénéfice de 9,8 millions de fr[...] *en 1975, soit 10,27 F par action* ;

— le cash flow (amortissem[...] + résultat hors droits des t[...] atteint 45,5 millions de francs, [...] 47,60 F par action, contre 59,6 [...] lions de francs en 1975, *soit* 62,[...] par action ;

— la situation nette du gr[...] s'élève à 319,3 millions de fr[...] soit 334,50 F par action, co[...] 321,4 millions de francs en 1[...] soit 336,49 F par action.

Le mandat d'administrateur [...] *M. Pierre Franck* a été renou[...] Le conseil, qui s'est réuni à l'i[...] de l'assemblée, l'a reconduit d[...] ses fonctions de vice-président [...] société.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
15 JUIN

La hausse se poursuit

Le mouvement de hausse amorcé ...puis quelques jours s'est pour...ivi et même accéléré, ce mer...edi, à la Bourse de Paris. En ...ogrès de 0,75 % à l'ouverture, ...ndicateur instantané affichait ... 1,2 % en fin de séance.

Le nombre de valeurs en hausse ...ait environ deux fois supérieur ... celui des baisses.

La quasi-totalité des comparti...ents est restée bien orientée, les ...res de construction électrique ...enant la tête du mouvement ...ul, le groupe des métallurgiques ... accusé une certaine irrégularité. Les plus fortes hausses de la ...ance ont été enregistrées par ...M.T., Institut Mérieux et La ...énin, tandis que Vallourec et ...énatal reculaient sensiblement ... 3,5 %).

La Navigation mixte a coté ...) F (+ 15). Les demandes ont ... réduites, cent vingt mille ...res ayant néanmoins changé ... mains. En deux séances, envi... 12 % du capital ont ainsi ...angé de propriétaire.

Au moment où le gouverne...ent s'apprêtait à poser la ques...n de confiance pour faire ...hec à la demande d'ajourne...ent déposée par le R.P.R. sur ... brûlant sujet de l'Europe, et ...ndis que l'on apprenait une ...isse de 2 points de l'indice de ... production industrielle en avril, ...n se perdait un peu en conjec...res sur les raisons de cette ...ne orientation. De fait, il ...parait évident que, seul, le très ... niveau des cours et le sen...le ralentissement des ventes ...ent à l'origine de ce mouve...ent.

Redressement général des ...angères, sauf les mines d'or, qui ...ntinuent de s'effriter.

Sur le marché de l'or, le lingot ...ajouté 250 F à ses pertes anté...ures. Le dernier cours a été ... à 22 550 F, ce qui porte à ... F le terrain perdu en trois ...ances. De son côté, le napoléon ...édé 4 F, dont 3,30 F ce mercredi ...5 F).

Le volume des transactions est ...té faible à 5,37 millions de F ...tre 5,50 millions.

LONDRES

Les incertitudes économiques et politiques pèsent sur le marché qui, jeudi à l'ouverture, poursuit son repli. Assez fortes baisse des industrielles et des fonds d'État. Recul également des pétroles, où seul la BP est résistante. Bonne tenue, en revanche, des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : ... ... contre 138 90

VALEURS	CLOTURE 15/6	COURS 16/6
Beecham	484 ...	478 ...
British Petroleum	870 ...	878 ...
Courtaulds	127 ...	125 ..
De Beers	234 ...	236 1/2
Imperial Chemical	394 ...	390 1/2
Rio Tinto Zinc Corp.	288 ...	208 ..
Shell	544 ...	538 1/2
Vickers	178 ...	168 ..
War Loan 3 1/2 %	28 3/4	28 11/16
*West Driefontein	19 1/2	19 1/2
*Western Holdings	13 3/4	13 3/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIETES

RHONE-POULENC. — Malgré les difficultés persistantes enregistrées dans le secteur textile, le chiffre d'affaires du groupe à fin mai était en accroissement de 12 à 13 % par rapport à la période correspondante de 1976. Pour le premier trimestre, l'augmentation avait été de 16 %. Le président Renaud Gillet a donné cette indication lors de l'assemblée générale réunie le 15 juin, précisant que cette progression était en grande partie due au développement continu des exportations. Pour 1977, les investissements devraient atteindre 1 800 millions de francs contre 1 460 millions l'année précédente.

Dans son allocution, le président de Rhône-Poulenc a mis l'accent sur le risque que représenterait au plan national et international une nationalisation éventuelle du groupe et en même temps sur le rôle que le conseil et lui-même entendaient jouer pour la défense des actionnaires « dans des mois qui s'annoncent politiquement et économiquement difficiles ».

Au cours de cette réunion, M. J. Gandois, directeur général, a été élu vice-président en remplacement de MM. Jouven et Aichille, démissionnaires.

SONY CORP. — Le premier trimestre de l'exercice s'est soldé par un bénéfice net de 12,84 milliards de yens, contre 10,18 milliards pour la société mère. Dividende : 10 yens contre 7,50 yens un an plus tôt.

BLYVOORUITZICHT. — Dividende final : 25 cents (contre 30 cents), faisant un total annuel de 48 cents contre 75 cents.

NEW-YORK

Ventes bénéficiaires

D'assez abondantes ventes bénéficiaires se sont produites mercredi à Wall Street, au lendemain d'une forte avance des cours. Elles n'ont cependant pas été trop mal absorbées et, malgré un recul de 5 points à 917,57 de l'indice des industrielles, le nombre de hausses (711) est resté légèrement inférieur à celui des baisses (695). Bien qu'en diminution, l'activité est demeurée importante : 22,64 millions de titres ont changé de mains contre 25,39 millions la veille.

Les opérateurs ont, semble-t-il, été déçus que l'exemple donné par la Morgan Guaranty Trust en abaissant son taux de base n'ait pas été suivi par d'autres établissements bancaires. Certains craignent d'autre part que l'inflation n'ait la vie dure, n'en voulant pour preuve que la montée des coûts de la main-d'œuvre. Des rumeurs, enfin, ont circulé, faisant état d'un possible durcissement de la politique monétaire suivie par la Réserve fédérale.

VALEURS	COURS 14/6	COURS 15/6
Alcoa	54 3/8	54 3/8
A.T.T.	63 ...	63 3/8
Boeing	57 1/2	57 3/4
Chase Manhattan Bank	33 1/4	32 7/8
Du Pont de Nemours	116 3/4	114 1/2
Eastman Kodak	60 1/2	59 5/8
Exxon	52 1/4	52 3/8
Ford	56 3/4	56 5/8
General Electric	57 1/8	56 5/8
General Foods	34 1/8	34 1/4
General Motors	69 3/8	69 ...
Goodyear	20 1/4	20 1/2
I.B.M.	258 1/2	258 1/2
I.T.T.	34 7/8	35 1/8
Kennecott	28 1/4	28 ...
Mobil Oil	67 7/8	68 ...
Pfizer	26 5/8	26 7/8
Schlumberger	65 ...	65 1/8
Texaco	28 ...	27 7/8
U.A.L. Inc.	22 ...	22 3/8
Union Carbide	51 1/8	50 3/8
U.S. Steel	41 ...	40 5/8
Westinghouse	21 3/4	21 5/8
Xerox	48 1/8	48 1/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	15/6	16/6
1 dollar (en yens)	273 35	272 55

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	14 juin	15 juin
Valeurs françaises	83,9	84,6
Valeurs étrangères	98,8	99,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	54,8	55

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 9 ... %

BOURSE DE PARIS - 15 JUIN - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS COTE

SICAV

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 15/6	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
États-Unis ($ 1)	4 944	4 942	4 940
Allemagne (100 DM)	209 970	208 870	208 500
Belgique (100 F.)	13 718	13 711	13 650
Pays-Bas (100 fl.)	199 770	199 670	199 500
Danemark (100 krd)	81 870	81 750	82
Suède (100 krs)	111 870	111 880	111 500
Norvège (100 k.)	93 910	93 780	94 250
Grande-Bretagne (£ 1)	8 501	8 500	8 550
Italie (1 000 lires)	5 584	5 584	5 650
Suisse (100 fr.)	198 530	198 410	198 500
Autriche (100 sch.)	29 434	29 420	29 350
Espagne (100 pes.)	7 143	7 137	6 975
Portugal (100 esc.)	12 805	12 735	12 250
Canada ($ can. 1)	4 680	4 679	4 685

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 15/6
Or fin (kilo en barre)	22800	22500 .
Or fin (kilo en lingot)	22800 ..	22550 .
Pièce française (20 fr.)	238 30	235 ..
Pièce française (10 fr.)	210 .	205 50
Pièce suisse (20 fr.)	215 .	214 80
Union latine (20 fr.)	195 10	195 10
Souverain	220 10	220 10
Pièce de 20 dollars	1048	1032 40
Pièce de 10 dollars	565	560
Pièce de 5 dollars	303 20	.
Pièce de 50 pesos	908 ..	903
Pièce de 10 florins	208 ..	207 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Après quarante-huit heures de garde à vue

M. Hector Aristy est inculpé dans la rapt de M. Revelli-Beaumont

Il a été placé sous mandat de dépôt

M. Charles Franceschi, juge d'instruction au tribunal de Paris, a inculpé, ce jeudi matin 16 juin, du chef d'arrestation et de séquestration de personne M. Hector Aristy, conseiller économique de la société IFATCO (International Finance and Trading Company), et proche de la famille Revelli-Beaumont. Il a été placé sous mandat de dépôt et écroué à la prison de Fresnes. En revanche, M. Miguel Garrido Alvarez, ami de l'ancien ministre de la République Dominicaine, également employé à la société IFATCO, et plus spécialement chargé du secteur Etats-Unis, a été remis en liberté. Il sera ultérieurement entendu à titre de témoin. La garde à vue de ces deux personnes, de nationalité dominicaine, interpellées dans l'appartement de M. Aristy, rue Benjamin-Godard à Paris (16e), avait été prolongée de vingt-quatre heures, mercredi 15 juin.

Au cours de la journée du mercredi 15 juin, la police a procédé à d'autres interpellations. La plupart de ces personnes ont été conduites dans les locaux de la police judiciaire ou au siège des brigades territoriales. Elles ont toutes été remises en liberté.

Le commissaire Pierre Ottavioli, chef de la brigade criminelle, a affirmé ce jeudi matin qu'il avait la preuve que M Luchino Revelli-Beaumont était encore en vie mercredi 15 juin. Mais l'on ignore si le contact a été, à nouveau, établi avec les ravisseurs. La famille de la victime, qui se refuse pour l'instant à toute déclaration, n'a ni démenti ni confirmé l'existence de négociations. Cependant, un important transport de fonds a été opéré mardi 14 juin dans une grande banque nationalisée à la demande de la société Fiat. La firme italienne a aussitôt démenti cette nouvelle.

Le dénouement de l'affaire Revelli-Beaumont est-il proche ? L'interpellation d'un nombre important de personnes et l'audition pendant quarante-huit heures de deux « témoins » a-t-il permis aux policiers de faire progresser l'enquête ?

L'interrogatoire des proches de M. Aristy et de membres de la société de courtage et de commerce international IFATCO a essentiellement porté sur la personnalité de M. Aristy, ce qui laisse à penser que les enquêteurs ont de sérieux doutes quant au rôle joué par cet homme dans l'enlèvement du directeur général de Fiat France. Une perquisition a d'ailleurs été opérée dans les locaux parisiens de la société dont le siège social est à Vaduz (Liechtenstein), mais qui traite des affaires dans le monde entier, et notamment en Amérique du Sud, par l'intermédiaire d'un important bureau à Panama

Les responsables d'IFATCO-France, créée en octobre 1974 et dont le capital est de 100 000 F, avouent mal connaître l'organigramme de ce groupe international dont les activités ne sont pas clairement définies.

De quoi s'occupait M. Aristy ? Son rôle dans la société n'est pas clairement établi. On sait simplement qu'il voyage beaucoup et qu'il est très introduit dans les milieux sud-américains.

« *J'ai pensé que M. Revelli-Beaumont pourrait avoir été enlevé par des révolutionnaires sud-américains.* », a déclaré M. Aristy aux policiers. « *C'est pourquoi je me suis mêlé à cette affaire*, a-t-il ajouté, *et pour deux raisons ; la première dans un but humanitaire : j'ai bien connu M. Revelli-Beaumont alors qu'il occupait de hautes fonctions dans la firme Fiat en Amérique latine. Je le considère comme un ami. La deuxième, par souci d'efficacité, car je connais ces mouvements révolutionnaires sud-américains, parmi lesquels j'ai de nombreux contacts. J'ai donc jugé que je pouvais être utile à la famille de mon ami Revelli-Beaumont, lors des transactions avec les ravisseurs : j'ai été en somme un conseiller technique pour ces pourparlers. Mais, naturellement, j'ignore tout des organisateurs du rapt.* » Il semble donc que ces explications n'aient pas entièrement satisfait les enquêteurs.

L'inculpation de M. Aristy permet-elle de penser qu'il est au centre de l'enlèvement de son ami et d'accréditer la thèse d'un rapt politique ? Le fait que M. Aristy se dise proche des milieux révolutionnaires d'Amérique du Sud, malgré son passé ambigu et ses convictions politiques mal définies, n'étaie d'aucune façon la thèse du mobile politique.

M. B.-R.

Le numéro du « Monde » daté 16 juin 1977 a été tiré à 552 592 exemplaires.

● *M. Thorn et le Parlement européen.* — Les élections européennes sont « *très importantes* », a déclaré M. Thorn, président du gouvernement luxembourgeois, parlant mercredi 15 juin au micro de R.T.L. Ce sera, a-t-il dit, un « *passage difficile* », le passage d'une « *intégration négative* » à « *quelque chose de plus positif, le passage à la création d'une Europe, je n'ose pas dire intégrée, mais un peu plus poussée* ».

A l'occasion du premier anniversaire des émeutes de Soweto

L'ÉPISCOPAT FRANÇAIS ÉCRIT QU'IL SE SENT « EN COMMUNION » AVEC L'ÉGLISE DE PRETORIA.

A l'occasion du premier anniversaire des émeutes de Soweto, Mgr Etchegaray, président de la conférence épiscopale française, a répondu à l'appel des évêques d'Afrique du Sud lancé le 10 février (*le Monde* du 15 février) en adressant une lettre de solidarité à son homologue sud-africain. « *Nous tenons à vous dire combien nous nous sentons en communion avec vous dans le rappel que vous faites des droits et de la dignité de tout homme* », écrit notamment l'évêque français. « *Nous nous sentons nous-mêmes interpellés quand vous dites clairement que « des hommes affamés de liberté, privés de leurs justes droits et humiliés dans leur dignité de personne et de groupe social n'auront pas de repos tant qu'ils n'auront pas obtenu leur part de justice », et quand vous affirmez votre volonté d'être « du côté des opprimés.* »

Mgr Etchegaray souligne ensuite que la récente déclaration des évêques d'Afrique du Sud invite les évêques de France « *à sensibiliser les chrétiens et l'opinion publique en général au respect des droits de tous les hommes et à dépasser nos horizons habituels. Cette prise de position nous aide à mieux percevoir chez nous les manifestations et les causes d'un racisme toujours latent. Elle nous invite enfin à tout faire pour que notre pays apporte sa contribution positive dans le concert des nations à la promotion de la justice et de la paix.* »

(*Lire page 7 l'article de notre correspondante CHRISTIANE CHOMBEAU.*)

LES ÉVÊQUES FRANÇAIS RÉAFFIRMENT LEUR ATTACHEMENT A L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

Le conseil permanent de l'épiscopat français, réuni pendant deux jours à Paris, a réaffirmé, ce jeudi 16 juin, son attachement à l'enseignement catholique.

Traitant des « projets de nationalisation », le conseil les a estimés « contraires aux droits et à l'intérêt des jeunes, des parents et des enseignants de ce pays et néfastes pour la paix scolaire favorisée par la loi du 31 décembre 1959 ».

Les évêques ont rappelé ensuite leur attachement « à toutes les libertés, y compris la liberté scolaire ». « L'épiscopat rappelle que celles-ci, pour être réelles, doivent avoir les moyens de s'exercer. Toute modification du statut des écoles catholiques qui aboutirait à les réserver aux familles fortunées serait inacceptable. Quoi qu'il en soit des choix de société qui peuvent être légitimement faits par les Français, l'existence de l'enseignement catholique est un élément de la liberté des familles et des croyants dans la nation. »

Le conseil permanent a également étudié les problèmes posés par l'« affaire Lefebvre », jugeant ses interventions « inadmissibles et portant gravement atteinte à l'unité de l'Eglise catholique ».

Les évêques en ont profité pour redire leur « profonde estime et solidarité fraternelle » au cardinal Marty, archevêque de Paris, contre lequel ils estiment que se développe une « campagne de diffamation ».

LE JOURNALISTE AMÉRICAIN ROBERT TOTH EST AUTORISÉ A QUITTER L'U.R.S.S.

Le correspondant à Moscou du *Los Angeles Times*, M. Robert Toth, qui a été interrogé à quatre reprises par la police soviétique pour ses articles et les contacts qu'il a eus avec des dissidents soviétiques, a été informé jeudi 16 juin qu'il était libre de quitter l'U.R.S.S. Le K.G.B., a-t-il dit, lui a téléphoné pour l'avertir qu'« *on n'avait plus besoin de lui et qu'il pouvait partir quand il le désirait* ».

M. Robert Toth compte prendre l'avion, avec sa famille, comme initialement prévu, vendredi.

EN MAI

Le ralentissement des échanges extérieurs facilite le retour à l'équilibre

Le retour à l'équilibre du commerce extérieur de la France, amorcé depuis le début de 1977, est confirmé par les résultats enregistrés au mois de mai. Le déficit s'est élevé à 441 millions de francs contre 383 millions en avril et 1 006 millions en mai 1976 (chiffres corrigés des variations saisonnières). Les exportations ont atteint 25 627 millions et les importations 26 068 millions de francs, le taux de couverture s'établissant à 98,3 % contre 98,5 % en avril. Les ventes à l'étranger ont augmenté de 0,9 [...] en un mois et et de 16,5 % en [...] an ; les achats respectivement [...] 1,2 % et 13,3 %. En cinq mois le déséquilibre a atteint 5 967 millions de francs.

En chiffres bruts le déficit commercial a été en mai [...] 707 millions de francs contre 866 millions en avril et 835 millions en mai 1976. Les exportations ont atteint 26 550 millions et les importations 27 257 millions de francs, le taux de couverture se situant à 97,4 % contre 96,8 en avril. En un mois, les ventes ont diminué de 0,2 % (+ 14,1 [...] en un an) et les achats de 0,[...] (+ 13,7 %). De janvier à mai, [...] déséquilibre a été de 8 394 millions de francs.

● *Les retraits sur les livrets de la Caisse d'épargne ont, en mai, dépassé les dépôts d'environ 500 millions de francs.* — C'est la première fois, depuis neuf ans, qu'un tel phénomène se produit. Il est à peu près certain que l'emprunt Barre de 8 milliards de francs a « déplacé » une part de l'épargne des particuliers. De plus, le mois de mai est traditionnellement mauvais à cause du paiement du deuxième tiers provisionnel et de la préparation des vacances d'été. Enfin, il est probable que la limitation des hausses des salaires — et la stagnation du pouvoir d'achat des salariés au deuxième trimestre — [...] freiner durablement les excédents de dépôts sur les retraits.

Le 1er juillet

HAUSSE DE 10 % DU PRIX DU CARNET DE MÉTRO

Le prix du ticket de métro vendu en carnet augmentera de 10 centimes au 1er juillet 1977. Il passera de 1 F à 1,10 F. Tous les autres titres de transport augmenteront de 6,50 %. Ainsi, la carte orange pour la première zone coûtera 48 F, le ticket de première classe vendu à l'unité 2,70 F, et celui de seconde 1,70 F.

L'usager ne paie actuellement que 39,7 % du prix de revient de son titre de transport. Comme les pouvoirs publics n'autorisent qu'une augmentation limitée des tarifs, l'Etat s'engage à financer le manque à gagner pour la R.A.T.P. (2 milliards de francs cette année) en versant à la Régie une « indemnité compensatrice ». L'Etat supporte 70 % du « déficit » et les collectivités locales de la région parisienne 30 %.

A B C D E F G

